Initiatives : l'emploi tant attendu

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15425 – 7 F

MERCREDI 31 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Lockheed s'allie avec Martin Marietta

Fusion dans l'industrie de défense américaine

Volontarisme

La fusion annoncée lundi 29 août des constructeurs de matériels de défense américains Lockheed et Martin Marietta illustre la nouvelle vague de rapprochements, d'alliances et de rachats qui déferle sur certains secteurs de l'économie américaine. Ces opérations, qui se comptent en milliards de dollars, sont en train de redonner aux grands groupes industriels des Etats-Unis une compétitivité mondiale qu'ils avaient perdue ces vingt dernières années, devant la poussée nippone notamment.

Dans les télécommunications, l'évolution technique, toujours rapide, remet aujourd'hui en cause les règlements et les découpages du paysage qui avaient été fixés au milieu des années 80, lors de l'éclatement du monopole du géant ATT. Le téléphone s'était marié avec l'ordinateur et la télévision dans les années 80, aujourd'hui tout se mêle dans le *multimédia*. Les groupes doivent s'associer pour conquérir des marchés neufs et des compétences plus vastes.

DANS deux autres secteurs les mouvements ont pour origine les nouvelles politiques que met en place le gouvernement de Bill Clinton. Sa réforme de la santé vise à abaisser les coûts du traitement des malades et, malgré les déboires que rencontre le président au Congrès, les industriels du secteur anticipent. Ils savent que la baisse du prix des médicaments imposera des efforts de recherche et de compétitivité –notamment pour les produits de base– et les forceront à se regrouper. Même cause pour les industriels de la défense.

La fin de la guerre froide ramènera de 300 à 200 milliards de dollars le montant *annuel des crédits militaires*. L'administration Clinton est convaincue que ceux-ci peuvent suffire à maintenir le potentiel de l'industrie américaine, à la condition de procéder à une restructuration sévère. Lockheed Martin, le nom de la nouvelle entité, affrontera dans les domaines aéronautiques et spatiaux des groupes récemment constitués, comme par exemple Northrop et Grumman.

CES opérations n'ont rien à voir avec celles qu'on a connues dans les années 80, lors des OPA spectaculaires à Wall Street et des méga-fusions. La logique d'aujourd'hui n'est plus financière mais industrielle. Les groupes cherchent à se respécialiser sur leur métier et visent des profits à plus long terme. La reprise de l'économie américaine, qui date de plus de quatre ans, facilite les mouvements. Elle a regonflé les trésoreries mais les prix des entreprises restent encore abordables.

L'administration Clinton accompagne ces mariages et souvent les provoque. L'heure n'est plus à la politique anti-trust mais à *la mise en œuvre* d'une politique industrielle plus volontariste.

La fusion du groupe aéronautique américain Lockheed Corp. et de son compatriote Martin Marietta, annoncée lundi 29 août, est une nouvelle étape dans le processus de concentration des industries de défense aux Etats-Unis. Baptisé Lockheed Martin, employant 170 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 23 milliards de dollars (124 milliards de francs), le nouveau groupe se hisse parmi les plus importants spécialistes mondiaux du militaire et du spatial.

« Les contribuables américains y gagnent, nos actionnaires aussi, et, en fin de compte, les ouvriers américains également », a résumé Dan Tellep, PDG de Lockheed et du futur groupe jusqu'à ce que l'actuel PDG de Martin Marietta, Norman Augustine, lui succède lorsqu'il partira à la retraite.

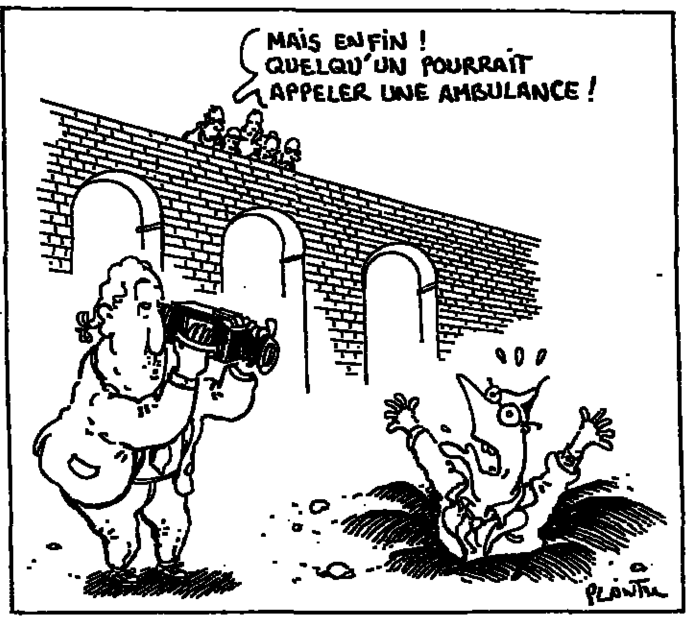
La fusion des deux groupes est une réponse à la volonté de Washington de réduire son budget militaire, réduction devenue une priorité depuis la fin de la guerre froide. Ce rapprochement, qui s'effectue sur la base d'un échange d'actions, pour un montant de 10 milliards de dollars (54 milliards de francs), est une nouvelle illustration du retour des fusions dans l'industrie outre-Atlantique.

Lire nos informations page 18

Attendant une confirmation de la reprise

M. Balladur escompte une baisse du chômage

M. Balladur a défendu, mardi 30 août, sur Europe 1, sa politique sociale en souhaitant que la reprise se confirme et permette à la baisse du chômage de « s'amplifier ». Dans un entretien publié le même jour par « le Figaro », le chef du gouvernement définit l'Europe à « trois cercles » qu'il propose de mettre en place dans les prochaines années : l'union monétaire et militaire, le grand marché et le pacte de stabilité. Il souhaite d'autre part que la France organise les Jeux olympiques de 2004.



Lire nos informations page 8

« Partons de Cuba maintenant »

Immobilisés trois jours durant par le mauvais temps les « balseros » cubains se lancent à nouveau à la mer

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

« Il est vraiment fort Fidel. Il oblige les Américains à négocier. » D'enthousiasme, Alfredo lâche son volant. La voiture fait une embardée. Mais les risques ne sont pas grands. La longue avenue qui descend de la place de la Révolution vers le quartier moderne du Vedado et le boulevard du bord de mer, est à peu près déserte. Seul un cycliste torse nu la remonte, en pédalant comme un forcené. Alfredo a repris le contrôle du véhicule sans interrompre sa tirade. *« Je lui tire mon chapeau. Il n'empêche, j'en ai ras-le-bol. Ici, on crève à petit feu. Si je pouvais, je partirais moi aussi en Floride. Tant qu'à faire la chasse aux billets verts du matin au soir, autant la faire aux Etats-Unis. »*

Ambiguïté entre le coup de chapeau au « numéro un », dont la popularité personnelle reste, de l'avis général, importante, et le rejet d'un système usé qui n'offre plus de perspectives à une population fatiguée. Voilà sans doute un sentiment partagé aujourd'hui par de nombreux Cubains, qu'ils soient ou non candidats à l'exil. Et ceux qui partent font état de motivations plus souvent économiques que politiques pour expliquer leur folle aventure sur des radeaux de misère.

C'était le cas, dans la soirée du lundi 29 août, sur la grève d'une bourgade de pêcheurs à l'est de la Havane pour un groupe d'une dizaine de personnes attendant la nuit avant de pousser, *sur une mer de nouveau calme*, ce qu'on hésite à qualifier d'esquif : une dizaine de chambres à air récupérées sur des camions, une planche et une plaque de plastique mal assemblées, quelques rivets rouillés, un semblant de voile, pas de gouvernail mais des morceaux de bois en guise de rames. C'était le résultat d'un bricolage patient de plusieurs jours, en plein vent, sous les regards approbateurs ou envieux. *« Il vaut mieux partir la nuit,* commente un expert. *Les vents sont plus favorables et l'on évite pour les premières heures du voyage les brûlures du soleil... »*

Tous sont convaincus que leur équipée se terminera pour le mieux aux Etats-Unis et qu'une éventuelle détention à la base navale américaine de Guantanamo ne sera que provisoire.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite et nos informations page 3

L'avenir contrasté de la population mondiale

Du 5 au 13 septembre, va se réunir au Caire, sous la houlette des Nations unies, la conférence décennale sur la population mondiale. Cette population a doublé en trente-sept ans, suscitant la crainte infondée d'une « explosion ». En réalité, la croissance démographique, encore forte dans nombre de pays en développement, se ralentit déjà. Surtout, le « tiers-monde » est de plus en plus divers : dramatique ici, la situation est maîtrisée ailleurs.

Dans vingt ans, la majorité de la population mondiale vivra dans les villes. Cette urbanisation tend à se polariser sur les métropoles « millionnaires » en habitants. Les migrations ne font que croître et, contrairement aux idées reçues, d'abord entre *les pays du Sud*.

Croissance, urbanisation, migration. *Le Monde* commence aujourd'hui la publication d'une série de quatre articles destinés à explorer l'avenir incertain de la population mondiale. Après l'Inde, ces articles porteront sur l'Asie du Sud-Est, l'Egypte et le Mexique.

Page 19

Lire aussi page 2 « Les enjeux de la Conférence du Caire » par Jean-Marie Poursin

L'illusion française

De l'opération « Turquoise » à l'arrestation de Carlos, la France obtient des succès d'estime qui masquent l'absence d'une politique étrangère cohérente

« Il y a un pacte séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde », écrivait Charles de Gaulle le 1er mars 1941. Les commémorations de la Libération nous ont évoqué ce lointain héritage *national* où, depuis les soldats de l'An II et dans un mariage inédit de patriotisme et d'universalisme, la France n'est elle-même que dans sa présence au monde. Elles nous ont aussi rappelé combien cet héritage pouvait être fragile : n'eût été l'homme du 18 juin 1940, cette prétention française qu'incarnait le nationalisme républicain, aussi admirable qu'exaspérante vue d'au-delà de nos frontières, aurait sombré dans la débâcle où l'entraînaient l'armistice, la capitulation et les pleins pouvoirs à Pétain.

Or, tandis que résistants gaullistes et communistes communient dans le souvenir épique de cette grandeur passée, la France d'aujourd'hui suscite à l'étranger des commentaires insistants sur sa petitesse présente. *« Vive la France, but only for the French »* (« Vive la France, mais seulement pour les Français »), titrait par exemple le quotidien britannique *The Independent* du 26 août, à propos de l'assignation à résidence des islamistes algériens reclus à Folembray. Ces derniers temps, la presse de qualité anglo-saxonne n'est guère avare de sarcasmes sur un Hexagone volontiers caricaturé en proie au repli cocardier, rongé par une corruption galopante, à hauts risques pour les investisseurs, vivant dans la peur de l'autre et la crainte du monde...

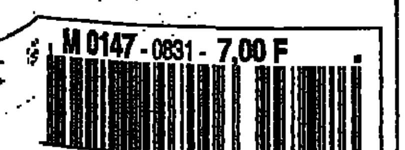
Il est permis de les ignorer en ravivant un vieux fond de rancœurs contre la perfide Albion et l'impérialisme américain. Il est aussi permis d'entendre ce qu'ils nous disent de la France et de son rapport au monde. Fût-il peu amène, le regard des autres reflète parfois une part de nous-mêmes. Car ces railleries et moqueries résonnent paradoxalement comme un hommage rétrospectif à cette posture française qui, hier, énervait tant outre-Manche et outre-Atlantique : cette aptitude de la France à se forger un mythe d'elle-même, dans un cheminement particulier du national à l'universel.

De la grandeur à la petitesse, serions-nous donc passés d'une fiction agissante à une réalité impuissante ? D'une France écoutée à un pays décrié ? A première vue, les feuilletons de l'été finissant dressent un constat contraire, entre aide humanitaire, haute police et diplomatie secrète. L'opération « Turquoise » s'étant maintenant terminée en faisant mentir le soupçon d'interventionnisme durable, l'action militaro-française au Rwanda ne suscite plus qu'estime et compliments dans les chancelleries occidentales, d'autant plus qu'elle fut au départ étrangement solitaire. L'expéditive livraison par Khartoum du terroriste mercenaire Carlos, recherché depuis vingt ans par bien des polices, est saluée comme un coup de maître par la communauté internationale du renseignement. Enfin, dans l'affaire algérienne, la fermeté française face à l'islamisme impressionne favorablement l'opinion, au point de valoir à Charles Pasqua les louanges du chevènementiste Max Gallo.

Dans ces trois cas, la France a agi seule, sans l'aide ou la consultation de ses alliés, en affichant haut et fort sa liberté de manœuvre. Pour l'anecdote – mais n'est-ce vraiment que cela ? –, elle a même retrouvé avec un M. Pasqua omniprésent ce mélange gaullien de la scène intérieure et du théâtre extérieur, du verbe et du secret, de l'éclat et du mystère. Mais c'est alors que le doute s'installe. Après tout, fût-il *habile* et ambitieux, M. Pasqua n'est encore « que » ministre de l'intérieur.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 8



M 0147 - 0831 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

NUCLÉAIRE

N'ayons pas peur du plutonium !

Après les informations confirmant l'existence de trafics de substances nucléaires depuis la Russie, Jacques-Yves Cousteau lance un cri d'alarme en s'en prenant au corps du délit : la prolifération nucléaire.

par Jacques-Yves Cousteau

QUI a peur du grand méchant loup ? Personne. Aujourd'hui, le grand méchant loup, c'est la prolifération nucléaire.

Bien sûr, au milieu des décombres de l'Union soviétique, se trouvent à peu près 30 000 têtes de bombes nucléaires, dont certaines sont ornées de la lettre H et dont la puissance se mesure en mégatonnes de TNT. Bien sûr, on trouve aussi, dans les ruines de l'empire, 150 tonnes d'uranium enrichi et des milliers de techniciens confirmés, qui vivotent avec une cinquantaine de dollars par mois. Au marché noir, déjà en place, le kilo de plutonium se négocie autour de 50 millions de dollars ! Faites le calcul : le chiffre d'affaires de la drogue dans le monde (une peccadille de 400 milliards de dollars par an) est dérisoire comparé à un marché potentiel de plus de 7 trillions de dollars ! Les contrebandiers et les mafiosi de tout poil se frottent les mains...

« Ségrégation » atomique

Mais pourquoi cette plus-value ? Y a-t-il des acheteurs de plutonium ? C'est une vieille affaire. Peu après que Szillard a obtenu la fission d'un atome d'uranium, la bombe est née, symbole d'hégémonie, reine de la guerre froide. L'URSS et les Etats-Unis cherchèrent à en accaparer l'exclusivité. La jarre de Pandore était ouverte. Les deux rivaux prêchaient la non-prolifération. Mais quelles étaient les nations dignes d'accèder au Club atomique ? Aux USA, dès le 1er août 1946, la loi MacMahon interdisait toute communication des secrets américains à quelque nation que ce soit.

Mais, en 1947, une exception fut faite en faveur de l'Angleterre, alors qu'elle n'était pas accordée à la France. Furieux, le général de Gaulle lança avec succès son vaste programme nucléaire ; dans une lettre peu connue, datée du 25 mai 1959, au général Eisenhower, le général de Gaulle prenait note de la position américaine et exprimait ses *« regrets »*. Ainsi, la France était le premier pays victime d'une « ségrégation » atomique... qui ne l'a pas empêchée d'avoir accès au fameux Club, comme d'ailleurs la Chine, l'Inde, le Pakistan et bien d'autres, dont la Corée du Nord fait peut-être partie.

L'exemple de l'URSS prouve qu'il n'y a et qu'il n'y aura jamais aucun pays dont on pourra affirmer l'éternelle stabilité sociale et politique nécessaire à la sécurité nucléaire du monde. La prolifération des armes nucléaires est en marche. Rien ne l'arrêtera. Et cette prolifération gagnera sans *aucun doute certains groupes* de terroristes bénéficiant, par exemple, des complaisances financières de la drogue... Alors ?

En 1976, à Creys-Malville, j'exprimais mes craintes que la première bombe atomique terroriste ne provoque, dans le monde entier, l'installation de *régimes policiers, seuls* capables d'assurer la sécurité des citoyens. Dans les aéroports internationaux, les passagers sont fouillés et sont contents de l'être. Si la prolifération nucléaire voit le jour, nous nous sentirons rassurés si nous sommes fouillés à chaque coin de rue, interrogés sans *cesse sur nos projets et nos raisons* d'agir, si notre courrier est ouvert, nos conversations téléphoniques écoutées... Ce sera la dictature de la sécurité.

DÉMOGRAPHIE

Les enjeux de la conférence du Caire

En préalable à la Conférence internationale sur la population et le développement, organisée au Caire par les Nations unies, du 5 au 11 septembre, Jean-Marie Poursin s'efforce d'en situer les enjeux. Il décrit notamment l'incohérence des oppositions – de l'Eglise catholique à l'islam, en passant par certains Etats du Sud – qui veulent faire obstacle au programme d'action de l'ONU.

par Jean-Marie Poursin

LA fin de la guerre froide, l'écroulement politique et doctrinal du communisme soviétique affecteront en profondeur la tenue de la quatrième conférence internationale, où sont confrontés, tous les dix ans, gouvernements et spécialistes sur les grands problèmes démographiques de notre temps.

Face au projet de programme d'action élaboré par le secrétariat général de la conférence rassemblant un ensemble imposant de travaux *préparatoires auxquels* ont participé 170 pays, se dresse une opposition sans cohérence venue d'horizons divers. Le Vatican, l'Eglise catholique en constituent le fer de lance. Ces deux institutions mettent au premier plan leur préoccupation de voir l'ONU contester le rôle central de la famille dans la société et, en reconnaissant la diversité des structures familiales, saper l'unité essentielle du modèle traditionnel conjugal. Certains pays d'Amérique latine ont appuyé cette réaction en faveur de la stabilité familiale et ont demandé la suppression de toute mention relative à la diversité des modèles familiaux.

Derrière la famille et sa protection, c'est en fait toute la théologie de l'Eglise qui est en jeu, et dont le combat concerne en premier lieu l'avortement, la contraception, le planning familial, la sexualité. Face à une politique de fécondité restrictive, qualifiée de malthusienne, face à une approche de la démographie sur le plan mondial fondée, selon elle, sur une idéologie de peur et de méfiance de *l'homme, l'Eglise entend promouvoir* la vie humaine par tous les moyens. Alors qu'ont disparu l'opposition dogmatique du communisme et le dialogue de sourds des précédentes conférences entre tenants inconditionnels du développement comme seul contraceptif et ceux de la chute de fécondité comme unique voie de modernisation, le refus rigide de l'Eglise tend à s'y substituer et à recréer la dichotomie.

Ces positions ne sont pas celles du Conseil mondial des Eglises, réunissant l'ensemble du monde chrétien – hors les catholiques –, qui s'est rallié au projet de l'ONU. Elles ne font pas non plus l'unanimité dans la communauté catholique et sont à l'origine de contradictions de plus en plus difficiles à assumer. Celle d'abord de la pratique même des catholiques, qui, dans leur très grande majorité, négligent les préceptes formels de leur religion et les injonctions de leur prêtres. L'Espagne et l'Italie, deux pays catholiques s'il en est, sont aussi ceux qui ont le taux le plus bas de fécondité du monde entier. Cela reflète le malaise profond de croyants, qui ne savent comment concilier leur recherche d'une vie meilleure pour eux et leurs enfants – et donc d'une parenté pleinement et complètement assumée – et le refus sans nuance qui leur est opposé d'employer les techniques disponibles.

L'Eglise et le social

En même temps que l'Eglise se crispe sur ses positions, se radicalise, apparaissent en son sein des débats et des divergences qui sont peut-être l'amorce d'une future évolution. Les réflexions qui s'élaborent rejoignent les interrogations fondamentales des démographes sur le difficile passage des déterminations collectives à l'échelle des couples et des individus. L'existence, le bien-être du corps social peuvent être compromis par les innombrables décisions individuelles sur la fécondité. Le corps social a-t-il le droit de s'en protéger, et de quelle manière ? La double exigence de la survie de la communauté et de la liberté essentielle de chaque personne est au cœur de cette problématique.

Le magistère catholique, en bornant sa vision à la considéra*tion primordiale de l'éthique* sexuelle individuelle, laisse échapper l'axe social, la dimension collective des problèmes démographiques mondiaux où les structures, les conditionnements socio-économiques et socioculturels sont déterminants. Comme l'a écrit le cardinal Ratzinger, *« sur le problème de la population mondiale, le magistère de l'Eglise n'a pas encore dit grand-chose d'utile »*. Ce à quoi répond en écho Mgr Kamphaus, évêque de Limbourg : *« Les appels à l'éthique individuelle qui ne font pas entrer en ligne de compte les conditions réelles de vie n'apportent pas grand chose d'utile »*.

Une autre manifestation contestataire est venue apporter de l'eau au moulin du Vatican. Le président argentin Carlos Menem a adressé début juin à tous les chefs d'Etat d'Amérique latine une lettre leur adjoignant de s'opposer aux mesures de contrôle de la population mondiale suggérées par le projet de programme d'action de la conférence du Caire. Ce contrôle est inutile et nuisible car, écrit le président argentin, *« dans presque tous les cas, les indices de fécondité de nos pays latino-américains sont en train de baisser. Si nous prenons en compte le taux de mortalité infantile et l'espérance de vie, les populations de notre continent vont vieillir de plus en plus, et c'est avec difficulté qu'elles se renouvelleront »*.

Autrement dit, la bombe démographique est, dès maintenant, désamorcée en Amérique latine, laquelle a rejoint ici les pays les plus avancés et, comme chez eux, le *danger qui se profile est celui* d'un vieillissement accéléré. Plus loin encore, se profile la menace du non-renouvellement de la population, de son dépérissement progressif, à rebours même de la préoccupation majeure de cette conférence comme de toutes les conférences sur la population passées. Il est possible que cette anticipation n'en soit plus une dès la prochaine conférence de 2004, et que le formidable virage de la baisse de fécondité en cours aujourd'hui en Amérique latine, en Asie, et demain, en Afrique, amène démographes et politiques à orienter dans un sens exactement contraire à celui pris depuis cinquante ans par leurs recherches et leurs actions.

C'est oublier entre-temps l'énorme masse de population jeune chargeant la base de la pyramide des âges de ces continents, ainsi que la force inexorable de l'inertie démographique qui fait des enfants d'aujourd'hui les parents de demain et qui entraîne l'Amérique latine vers un quasi-doublement de sa population d'ici à 2050 – de 441 millions d'habitants à 839 millions. Ce déferlement peut n'être que transitoire, il n'en est pas moins crucial par l'ampleur de son volume et sa rapidité.

Plus classiques que les réserves et les réticences de l'Argentine, celles de l'Algérie au nom du groupe des 77 de l'ex-tiers-monde et celles de la Chine insistent toutes deux sur le respect absolu de l'indépendance de chaque nation vis-à-vis du programme d'action et leur droit d'adapter comme elles l'entendent ses recommandations aux politiques et aux réalités socio-économiques de chaque pays. Des voix plus critiques se sont fait entendre, officieusement du moins, et certains groupes fondamentalistes musulmans préconisent le boycottage de la conférence, qualifiée – avec un léger goût de suranné – de *« complot impérialiste»*.

Toutes ces résistances paraissent être dans une large mesure des combats d'arrière-garde. Pour l'essentiel, le gouffre idéologique et sa séquence démographique ont disparu. La planète entière s'est ralliée à l'analyse des démographes de l'ONU et prend en compte les termes exacts de l'expansion démographique passée et future – les risques très réels d'un doublement de la population au cours du prochain siècle. L'occidentalisation du monde, ou si l'on préfère l'irruption de la modernité, est en cours dans tous les domaines, et la démographie n'y échappe pas. Deux faits majeurs en témoignent : la baisse générale de fécondité dans le monde depuis 1975, le constat récent que désormais 50 % des couples mariés de la planète utilisent un procédé effectif de contraception.

C'est dans ce cadre général que s'ouvrira la conférence du Caire, qui marquera l'entrée définitive de la population comme élément déterminant de la politique internationale, reconnaissance probablement sanctionnée par la création d'une agence indépendante de l'ONU pour la population à l'image de la FAO ou de l'OMS.

▶ **Jean-Marie Poursin est notamment l'auteur de *L'Homme stable* (Gallimard, 1989).**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Et le réel dans tout ça ?

LA guinguette aux souvenirs a fermé ses volets. Quelle leçon restera-t-il du Cinquantenaire de la Libération ? Que la mémoire, comme la nostalgie, n'est plus ce qu'elle était.

Pour évoquer l'horreur de 1918, il y eut le film *Verdun, vision d'Histoire*, projeté aux écoliers d'avant 40 : les poilus englués dans la boue jusqu'au ventre, des rats se faufilant entre les bouches explosées. Il restait aussi les récits d'oncles rescapés, dont le menton tremblait aux mêmes passages, des livres de Genevoix, de Dorgelès, du cuirassier Céline. Cela fixait assez bien les idées. On ne crut pas utile de fêter en grand le cinquantenaire du 11-Novembre. D'autres flonflons eûssent couvert les cérémonies : ceux de 68. Eh oui : il y avait le même écart de dates entre l'armistice de 1918 et les émeutes étudiantes qu'entre la Libération et maintenant. Même les demi-siècles ne s'écoulent plus comme avant.

D'où vient que la reconstitution de l'Hôtel de Ville n'était pas ressemblante ? Le son était bon : chars et jeeps de collectionneurs réssuscitaient la pétarade allègre des premières colonnes alliées de 1944 ; de ces bruits, les témoins pouvaient déduire l'odeur d'alors, semelle crêpe et Pall Mall. Ce qui a fait écran à la vérité, c'était l'intention trop typiquement 1994 de jouer sur l'émotion, d'en tirer du spectacle bien clinquant ; plein-la-vue, plein-la-lampe, l'exact contraire de ce qui fut. Il manquait la maigreur, la longue disette qui avait fait flotter les corps dans des vêtements chiffonnés, qui avait creusé les sourires, ceux de de Gaulle et de Bidault comme ceux des Parisiens à bout d'espérance. Sous l'extase persistaient des traits tirés de photomatons.

La faim avait existé. Pas celle du Rwanda, expéditive comme sont les désolations d'aujourd'hui. Tout Paris sentait le trognon ramassé, la nuit passée tout habillé, le mégot aplati. Le matin, les mères pesaient les portions de pain gris, dont l'enfant devrait se contenter jusqu'au lendemain et qu'il engloutissait d'un coup. Pas de quoi gémir là dessus, soit ; mais la mémoire vit de détails. Les vélos de 1994 étaient trop neufs, trop éclairés ; au lieu de feux d'artifice hors de prix, il aurait fallu une semaine de topinambours tièdes, façon *cantine. L'attente du miracle avait ce goût-là.*

Les libérateurs de 1944 n'étaient guère moins efflanqués que les civils. Dans la côte des Bruyères, à Sèvres, après la nuit du 24 août où des gamins de la Wehrmacht descendus du bois de Brimborion avaient surpris d'autres gamins de la 2e D.B., en bivouac à quelques heures de chez eux et des assauts de rouge à lèvre, les cadavres emmêlés qu'avait produit ce vain baroud portaient le même masque supplicié d'enfants-loups.

Les efforts des commentateurs pour jeter l'opprobre sur maître Vergès, sans trop se targuer d'une morale qui ferait, comment dire ?, démodé, l'avocat dandy doit en concevoir d'exquises jouissances, à l'abri de sa myopie, et de la nôtre.

La tranquillité publique voudrait que le défenseur de Carlos soit résolu à abattre l'Occident, les riches, les Blancs, qu'il ait cette excuse toute européenne : une conviction, n'importe laquelle. On se contenterait d'apprendre, par un aphorisme comme il les cultive, qu'il combat les morales parce qu'elle figent la vie, et les lois parce qu'elles arrêtent l'Histoire.

Même pas ! Notre bon apôtre s'offre le luxe de vénérer le droit. Non comme une voie de la concorde, mais comme la forme la plus sophistiquée d'une violence que les arts martiaux apprennent à retourner contre elle-même. Il s'enchante de ce que le juridique se sépare du véridique, qu'il le nargue. Des convictions, dites-vous ? Laissons cela à la sphère intime ! Le cavalier du jeu d'échecs, ou le fou, on ne leur demande pas quelle éthique les mène. On les conduit à la victoire, selon des codes ludiques immémoriaux. Pourquoi Maître Vergès se sentirait-il comptable de valeurs, de réalités, plus que les anciens gauchistes devenus nos maîtres en manipulation ? Cigare au bec, il joue avec les règles des autres, les nôtres, comme Kasparov avec ses *pions.*

Le langage tient la vedette, dans la rentrée littéraire des Essais. Comment l'indo-européen a essaimé dans nos régions ? (*l'Aventure des langages en Occident*, d'Henriette Walter, R. Laffont). Comment se fabriquent les parlers urbains ? (*les Voix de la ville*, de L.-J. Calvet, Payot). Moins scientifiques, plus rigolards, Alain Schifres (*les Hexagons*, R. Laffont) et Jean-Pierre Léonardini (*Sauve qui peut la langue*, L'Archipel) observent, comme nous le faisons souvent dans ces colonnes, le déglingage de la parole sous l'effet des jargonneurs, des communicateurs, des politiques ou des histrions, tous receleurs de langue de bois, d'Isorel, de plastique.

Que faire, devant cette Bérézina du sens ? Tonner contre, dans les journaux ? Cultiver un purisme perdu, entre lettrés ? Relire Saint-Simon ? Accuser éternellement l'Ecole et la Télé ? Le sûr, c'est que le lieu commun crétin et le tic vide déferlent, quadrillent nos esprits, laminent nos sensibilités, écervèlent nos conversations, y compris celles qui se croient épargnées.

L'autre nuit, durant le défilé de la Libération, un couple devisait, dos au spectacle. Il s'agissait des difficultés rencontrées par un couple ami. « Elle », *« gérait mal son deuil »* ; « lui », *« peinait à se reconstruire »*... Le *psy-show* pour tous deviendrait-il la voie unique vers la possession de soi et du monde ? Au bout de cette dégringolade, quoi ? L'uniformité stupide, l'aliénation, la vérité des schizophrènes ?

Deux romans de la rentrée se posent très drôlement la question. Dans *la Secte des égoïstes* (Albin Michel), E.-E. Schmitt pousse à bout le vieux soupçon vaguement philosophique selon lequel nous ne ferions que rêver un monde inexistant en dehors de nous. Dans *les Spaghettis d'Hitler* (Grasset), J.-B. Harang impose l'évidence qu'un discours de fou approche de plus près nos vérités secrètes que toutes les phrases raisonneuses, alentour.

Et que dire de ces touristes du Mont-Saint-Michel qui filmaient soigneusement une noyade en direct, l'autre jour, au lieu d'appeler au secours, – en toute bonne conscience, on le jurerait ?

La grande bataille des prochaines années pourrait bien s'appeler la *reconquête du réel*, *et ne pas concerner que la vie publique.*

FRANCE-ALGÉRIE

Les limites de l'Etat de droit

Au nom de quel droit le ministre de l'intérieur retient-il à Folembray (Aisne), en une détention qui n'ose dire son nom, des Algériens qui ne sont aucunement poursuivis par la justice française ? Au nom des pouvoirs que s'arroge un ministre en état de guerre...

par Simon Foreman

« EN aucun cas l'assignation à résidence ne pourra avoir pour effet la création de camps où seraient détenues des personnes », stipule l'article 6 de la loi du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence. Même si, aujourd'hui, le gouvernement décrétait l'état d'urgence, le camp de Folembray n'en serait pas moins rigoureusement illégal.

Il y a plus de trois semaines que, dans cette caserne de l'Aisne sont détenus des hommes, Algériens pour la plupart, supposés islamistes convaincus, qui ne sont poursuivis pour aucun délit. Depuis trois semaines, le fait que ces hommes soient détenus arbitrairement (c'est-à-dire par décision du pouvoir exécutif et en dehors des cas prévus par la loi) ne semble guère émouvoir grand monde. Du ministre de l'intérieur au gendarme qui interdit aux Algériens de sortir, en passant par le préfet de l'Aisne (en oubliant un garde des sceaux qui se fait oublier), tous les responsables de cette action médiatique ont-ils *médité l'article 432-4 du nouveau* code pénal qui punit de trente ans de réclusion criminelle la *« rétention arbitraire »* lorsqu'elle dépasse sept jours et a pour auteur *« une personne dépositaire de l'autorité publique, agissant dans l'exercice de ses fonctions »* ?

On savait le locataire de la place Beauvau d'avis que *« l'Etat de droit s'arrête là où commence la raison d'Etat »*. Cette dernière prend par les temps qui courent des dimen*sions inquiétantes* ; homme fidèle à sa parole, il la met en œuvre et s'attribue des pouvoirs que le Parlement a retirés à ses prédécesseurs depuis que la France n'est plus en guerre. Autrefois, en 1938, le ministre de l'intérieur fut autorisé à détenir les étrangers assignés à résidence, pour mieux les surveiller, dans des « camps *d'hébergement* ». *Cela fut supprimé en 1945 et il fallut* le vote des pleins pouvoirs au gouvernement en 1956 pour lui restituer ce pouvoir, le temps de la crise algérienne – déjà, la crise algérienne.

Autres époques. Mais, curieuse époque que la nôtre où la loi n'a plus valeur de référence, où l'émotion et les circonstances dictent les analyses juridiques, où personne ne s'offusque que le gouvernement prenne la place du juge. Drôle d'époque où un ministre de l'intérieur que d'aucuns voient candidat s'arroge, seul, dans l'indifférence générale, les pouvoirs révolus d'un ministre en état de guerre.

▶ **Simon Foreman est avocat au barreau de Paris.**

DÉMOGRAPHIE

de la conférence du Caire

Les limites de l'Etat de droit

« E

INTERNATIONAL

L'exode des boat-people cubains vers les Etats-Unis

Une levée de l'embargo américain affaiblirait sans doute Fidel Castro

Interrompu par le mauvais temps trois jours durant, l'exode des « boat people » cubains a repris lundi 29 août depuis les plages proches de La Havane. Les candidats à l'exil craignent de ne plus être autorisés à quitter le pays après le début des négociations avec les Etats-Unis, prévu pour jeudi à New-York.

■ SANCTIONS. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent aux Etats-Unis pour demander que les discussions bilatérales portent non pas exclusivement sur les questions migratoires, mais aussi sur la levée des sanctions américaines imposées depuis 1960, en échange d'une démocratisation du castrisme.

Quelle attitude adopter vis-à-vis de Fidel Castro ? De Dwight Eisenhower à Bill Clinton, les neuf présidents américains qui se sont succédé à la Maison-Blanche depuis janvier 1959 – date de l'arrivée du *lider maximo* au pouvoir à La Havane – ont tous, jusqu'à présent, opté pour la fermeté. La levée de l'embargo commercial imposé par les Etats-Unis le 18 octobre 1960, après que Cuba eut nationalisé les biens américains de l'île et proclamé son appartenance *« au camp socialiste »*, n'a jamais été sérieusement envisagée. Et les quelques tentatives pour renouer des relations diplomatiques rompues le 3 janvier 1961, trois semaines avant l'investiture de John Kennedy, finirent toutes par avorter *(voir encadré)*.

Pourtant, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent aux Etats-Unis, y compris dans les rangs démocrates, pour demander un assouplissement de la politique américaine. Lee Hamilton, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, estime que le moment est désormais venu d'*« explorer très soigneusement »* les possibilités de dialogue avec Fidel Castro. Les deux grands journaux « libéraux » américains vont plus loin : le *New York Times* souhaite l'ouverture de *« larges négociations »* et le *Washington Post* prône *« un assouplissement graduel des sanctions »* à l'égard de Cuba, en échange de mesures sur la démocratisation du régime. Le *Wall Street Journal*, lui, appelle carrément de ses vœux une *« levée de l'embargo »* sans négociations. *« Ce ne serait pas une concession à Castro mais une manière d'accélérer sa chute »*, écrit le quotidien conservateur.

Condamné en novembre pour la deuxième année consécutive par l'assemblée générale des Nations unies (avec la voix de la France), cet embargo unilatéral est devenu en partie illégal, lorsqu'il fut renforcé, en avril 1992, à travers la loi dite « Torricelli », signée par le président Bush : parce que ce texte, le Cuban Democracy Act, interdit aux filiales de sociétés américaines installées à l'étranger de commercer avec Cuba, il introduit une dimension d'extraterritorialité qui viole de toute évidence le droit international.

Les lois du marché

Par delà ces arguments juridiques, il ne faut pas exagérer l'importance de l'embargo. D'abord, les sociétés américaines ne se sont pas privées de le contourner, par l'entremise du Canada notamment ; ensuite il n'est pas, comme Fidel Castro le prétend, *« la principale cause »* des maux de l'île. Les Cubains qui ont manifesté le 5 août à La Havane et contre lesquels le régime a envoyé sa police et ses milices n'ont pas scandé *« A bas l'embargo ! »* mais *« Liberté ! »*

Dès le début de sa révolution, Fidel Castro a choisi seul la répression comme mode de gouvernement. De l'emprisonnement, dès 1959, de son compagnon de guérilla Huber Matos, à la condamnation à mort *« pour haute trahison »* du général Ochoa en 1989, en passant par le procès de la « micro-fraction » du PC cubain en 1968, il a brutalement écarté les gêneurs et fait taire toute forme de dissidence. Tout aussi seul, il a résisté, *a contrario*, à d'autres pressions, qui ont été de plus en plus vivement exercées à son encontre ces dernières années : quand la plupart des capitales occidentales et latino-américaines l'invitent à organiser des élections démocratiques, Fidel Castro continue de rejeter l'idée du pluripartisme pour son île.

Sur le plan économique, la révolution cubaine a eu plus à souffrir de l'illusion entretenue par des échanges largement subventionnés avec les anciens pays du bloc de l'Est que de l'embargo. Le réveil fut brutal. Même la Russie de Boris Eltsine a fini par exiger de commercer selon les lois du marché et non plus sur la base du troc (sucre contre pétrole). Le système étatique cubain, qui n'avait pas grand-chose à offrir aux anciens et nouveaux capitalistes de tous les continents, ne s'amenda pas suffisamment, ce qui accentua une crise économique sans précédent (*le Monde* du 27 août).

A Cuba (comme en Haïti, comme en Irak), l'embargo augmente les souffrances de la population – les Cubains, par exemple, sont privés des transferts en dollars de leurs compatriotes exilés – tout en renforçant les dirigeants autocratiques qu'il prétend gêner. Fidel Castro met en avant ces sanctions pour légitimer les sacrifices imposés à la population et faire vibrer le nationalisme « anti-yankee » des Cubains – de ceux du moins qui ne sont pas tentés par l'exil vers les Etats-Unis.

Anciennes rancœurs

Sans ce prétexte, le roi est nu. Avec lui, il survit. Le blocus naval que la frange dure de la communauté cubano-américaine appelle de ses vœux n'aurait sans doute pas pour effet que de susciter des raidissements, dont la population ferait les frais. Trente-cinq ans d'hostilités cubano-américaines ont montré que, même acculé, le *lider maximo* n'a jamais cédé. En revanche, Fidel Castro ne pourra pas longtemps maintenir son pari d'ouvrir davantage son économie sans lâcher du lest sur le plan politique.

Ce débat sur l'embargo n'est pas exempt d'influences idéologiques : aux Etats-Unis comme en France, ceux qui prônent la levée de l'embargo américain vis-à-vis de La Havane (à situer généralement à gauche du paysage politique local), sont souvent les plus fervents défenseurs du blocus international presque total imposé à Haïti, où la misère est plus insupportable et les violations des droits de l'homme peut-être plus horribles. Inversement, les républicains américains, qui défendent bec et ongles l'embargo *« pour punir Castro »*, estiment que toutes les ressources de la diplomatie n'ont pas été utilisées dans la crise haïtienne.

Faut-il reprendre langue, au plus haut niveau, avec le régime cubain, pour obtenir des concessions démocratiques, en échange d'un adoucissement des sanctions ? A continuer de répondre par la négative, les Etats-Unis s'exposent à toutes les critiques sur les contradictions de leur politique étrangère. Comme le souligne, entre autres, Pierre Salinger, ancien porte-parole de Kennedy, l'Occident n'a pas obtenu la chute des régimes communistes d'Europe de l'Est par une politique de sanctions. Reagan lui-même avait maintenu le dialogue avec Gorbatchev et avec les dirigeants d'une Afrique du Sud alors sous embargo pour cause d'apartheid. Avant lui, Nixon avait renoué des relations avec la Chine – cette Chine, pour laquelle M. Clinton parie – *via* le maintien de la clause de la nation la plus favorisée – qu'une libéralisation économique conduira à la démocratisation des structures politiques. Est-ce parce que Cuba a perdu de son importance stratégique qu'elle n'a pas droit aux mêmes égards ? Ou ne serait-ce pas en raison des rancœurs que les Etats-Unis ont accumulées à son encontre au fil des décennies ?

Entre ses intérêts électoraux en Floride, où l'exil cubain a généralement voté républicain, et une vision internationale à moins courte vue, le président Clinton est au moins invité, de toutes parts, à adopter une politique claire.

MARTINE JACOT

Des regrets de Kennedy au constat d'échec de Nixon

Deux ans après l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro, en 1959, le démocrate John Kennedy – reprenant un plan du vice-président Nixon accepté par le président Eisenhower – donna son feu vert à une invasion de l'île à partir de la baie des Cochons, par une troupe de Cubains exilés entraînés, financés et encadrés par la CIA. Ce fut un désastre : les quelque deux mille mercenaires, qui avaient été entraînés au Guatemala, furent écrasés à l'issue de deux jours de combats, en avril 1961.

Kennedy reconnut et regretta son erreur. En novembre 1963, il remit au journaliste français Jean Daniel un message à Fidel Castro, proposant une *« normalisation des relations »* entre les deux pays. La nouvelle de l'assassinat à Dallas du président démocrate tomba au moment-même où Jean Daniel remettait le message à son destinataire.

En 1975, sous la présidence du républicain Gerald Ford, une autre tentative échoua : Henry Kissinger, alors secrétaire d'Etat, avait organisé un début de dialogue. Mais l'envoi de troupes cubaines en Angola pour y aider la faction marxiste du MPLA faisait tout capoter.

Plusieurs présidents américains autorisèrent des discussions techniques avec Cuba. Confronté à un début d'exode par la mer en 1965, le président démocrate Lyndon Johnson proposa un pont aérien à Fidel Castro qui accepta. Le système fonctionna jusqu'en 1972 (sous Nixon). Il permit à trois cent mille Cubains d'arriver en terre américaine sans grand désordre.

Le démocrate Jimmy Carter fut le plus ouvert, dans un premier temps : plusieurs accords furent signés sous son mandat (sur la délimitation des zones de pêche, sur l'ouverture de représentations diplomatiques à Washington et La Havane). L'activisme africain de Castro lui fit, pourtant, l'effet d'une douche froide. Le point le plus bas des relations fut atteint lorsque le président cubain laissa partir en grand désordre, d'avril à septembre 1980, cent vingt-cinq mille de ses compatriotes vers les Etats-Unis à partir du port de Mariel.

« Après trente-cinq ans de règne de Castro, il faut se rendre à l'évidence, écrivit Richard Nixon avant sa mort en avril dernier, *la ligne dure n'a pas précipité son départ... »*

« Partons maintenant »

Suite de la première page

Interrompu trois jours par une tempête tropicale qui a soufflé sur le détroit de Floride, l'exode – qui a déjà envoyé depuis le début août quelque dix mille boat-people cubains vers un destin incertain – a donc repris lundi, mais à un rythme plus faible que la semaine dernière.

Des milliers s'apprêtent à suivre. Une rumeur court déjà dans ces petits villages côtiers du nord-ouest de l'île : *« Partons maintenant ; après les négociations cubano-américaines de New-York* [qui doivent débuter jeudi], *il sera peut-être trop tard. »*

A l'écoute attentive de la météo, les voyageurs de la nuit savent aussi qu'une trentaine de navires garde-côtes américains patrouillent maintenant à la limite des 12 milles des eaux territoriales cubaines. Certains même, dit-on, se sont déjà avancés en deçà. Plus question donc, semble-t-il, de devoir franchir la totalité des quelque 150 kilomètres d'océan jusqu'à Key West, avancée extrême de la Floride vers le sud. Ils savent aussi que des appareils d'observation américains, ou pilotés par des Cubains membres d'une association de sauvetage bénévole, signaleront leur position aux gardes-côtes.

Combien partiraient s'ils le *pouvaient ou s'ils osaient* ? De trois à quatre millions de personnes sur une population totale d'environ onze millions, selon les milieux diplomatiques. Une hypothèse de travail redoutable que les délégations cubaine et américaine pourraient peut-être affiner à New-York. La délégation de Cuba doit être dirigée par Ricardo Alarcon, actuel président de l'Assemblée nationale populaire, un homme considéré ici comme un excellent négociateur et disposant de bons contacts aux Etats-Unis.

Ces premiers pourparlers depuis 1984 entre Cuba et les Etats-Unis sont plutôt présentés dans les milieux dirigeants de La Havane comme l'amorce d'une *« vraie négociation bilatérale »* permettant d'aborder progressivement tous les aspects du lourd contentieux américano-cubain. Cette vision contredit l'affirmation américaine selon laquelle la rencontre sera strictement limitée au problème migratoire, déjà passablement délicat, il est vrai. En 1984 le quota des Cubains autorisés à émigrer légalement aux Etats-Unis avait été fixé à vingt mille personnes par an. En fait, Washington n'a accordé, bon an mal an, que trois à quatre mille visas. Les Cubains estiment avoir été floués. Washington rétorque que vingt mille était seulement un plafond à ne dépasser en aucun cas.

L'optimisme relatif des autorités cubaines à la veille de la rencontre de New-York paraîtrait excessif s'il n'était en partie partagé par des milieux bien informés, où l'on estime *« que les entretiens pourraient effectivement déclencher une dynamique »*. Selon une personnalité latino-américaine de retour de Washington, la *« bonne volonté »* du département d'Etat est *« évidente »* et *« une éventuelle atténuation de l'embargo n'y serait pas considérée comme une hypothèse irréaliste »*. Reste à savoir, ce qui semble *a priori* douteux, si les autres groupes de pression qui interviennent à Washington dans la crise cubaine approuvent cette perspective couleur de rose. *« Ça devrait aller mieux quand même »*, dit, sous couvert d'anonymat, un fonctionnaire du ministère cubain de l'intérieur.

MARCEL NIEDERGANG

S'estimant lésées par le système mis en place par l'ONU

La Turquie et la Jordanie souhaitent l'allègement des sanctions contre l'Irak

Lors d'une conférence de presse commune, dimanche 28 août à Amman, le président turc Suleyman Demirel et le roi Hussein de Jordanie ont demandé la levée des sanctions internationales imposées, il y a quatre ans, à l'Irak après l'invasion du Koweït. Si ce souhait n'a pas été formulé avec une assurance égale par les deux hommes, la raison en est que le roi Hussein vient seulement de revenir en grâce auprès des Etats-Unis, après avoir été *frappé d'ostracisme* pour avoir soutenu l'Irak – ce dont il s'est toujours défendu, faisant valoir qu'il préconisait seulement une solution diplomatique à la crise. « Nous espérons certainement voir l'Irak jouer à nouveau un rôle vital dans la région », a déclaré le roi Hussein. Avant lui, M. Demirel avait préconisé sans détour la levée « au plus tôt », de l'embargo imposé à Bagdad. M. Demirel pouvait s'offrir le luxe d'une telle clarté. Son pays n'a rien à se reprocher quant à son attitude envers l'Irak depuis quatre ans.

Ce n'est pas un hasard si ce sont la Jordanie et la Turquie qui réclament aujourd'hui aussi solennellement une levée au moins partielle de l'embargo. Les deux pays sont en effet les plus lésés par le système de sanctions mis en place par le Conseil de sécurité de l'ONU. Amman a évalué à 1,3 milliard de dollars les pertes subies du seul fait du contrôle des navires au large du port d'Akaba.

Celles d'Ankara s'élèveraient à 4 milliards de dollars par an, selon des hommes d'affaires, à une vingtaine de milliards de dollars selon le gouvernement, si l'on y inclut la dette irakienne (2 milliards de dollars environ) avant la crise du Golfe et les revenus pétroliers de la Turquie du fait du passage du pétrole irakien sur son territoire. Plus de douze millions de barils de pétrole sont bloqués dans l'oléoduc qui relie les champs pétrolifères de Kirkouk, dans le nord de l'Irak, au terminal turc de Ceyhan Yumurtalik, sur la Méditerranée. Sur ces 12 millions de barils, 3,8 millions appartiennent à la Turquie. La vidange de l'oléoduc n'est toujours pas autorisée par le Conseil de sécurité.

Avec un œil sur le Kurdistan irakien, où son aviation et son artillerie mènent régulièrement des raids contre les rebelles kurdes turcs qui s'y sont réfugiés, Ankara affirme également nourrir de sérieuses inquiétudes quant à l'intégrité du territoire irakien, si la mise en quarantaine de l'Irak se perpétue. Pourtant les Kurdes irakiens affirment n'avoir aucune velléité de sécession. Ils n'en ont d'ailleurs pas les moyens, eux qui se livrent à une guerre intestine depuis le mois de mai dernier.

La Turquie voudrait en fait que la communauté internationale se rende à l'évidence. Le système des sanctions n'a pas fait chuter le régime de Saddam Hussein. Et la Turquie subit cet état de fait sans contrepartie. Autant donc lever la quarantaine et faire des affaires, tout en demeurant vigilant. Une délégation d'une soixantaine d'hommes d'affaires turcs en visite la semaine dernière en Irak ne s'est pas privée de dire les choses telles qu'elles sont. *« L'embargo est contre* (les intérêts de) *la Turquie. Nous sommes les principaux perdants »*, a déclaré à Reuter l'un des membres de la délégation Cetin Oduncu. *« Nous allons faire pression sur le gouvernement pour qu'il trouve un moyen de rétablir les échanges commerciaux »*, avec l'Irak, a affirmé un autre, Necati Arikan.

Réhabiliter Bagdad

Ce sont des considérations à la fois économiques et politiques qui dictent l'attitude de la Jordanie. Amman a obtenu que les navires arrivant à Akaba soient désormais inspectés à quai par les Lloy'ds. Les premières vérifications à terre ont été faites à la fin de la semaine dernière. Mais dans le délicat équilibre en cours de construction à travers le processus de paix israélo-arabe, le roi Hussein n'entend pas se contenter de récupérer les 380 km² de terre qui sont au cœur de son contentieux avec l'Etat juif.

Le souverain hachémite veut être sinon indispensable, en tout cas utile pour la suite du processus. Il estime aussi que la paix au Proche-Orient serait incomplète sans l'Irak qui a une capacité de nuisance pouvant mettre en péril la paix projetée. La Jordanie, davantage encore que la Turquie, est le passage obligé des Irakiens – responsables ou non – qui se rendent à l'étranger, ce qui accroît les risques de déstabilisation du royaume si Bagdad souhaite le faire.

Il ne déplaît pas par ailleurs au monarque d'aller à contre-courant de l'attitude de l'Arabie saoudite et du Koweït, qui ne lui ont toujours pas « pardonné » son attitude durant la crise du Golfe et qui sont toujours hostiles à la levée, si limitée soit-elle, de l'embargo. Le roi estime enfin qu'un allègement, même progressif, des sanctions imposées à Bagdad, permettrait à terme de contrebalancer la toute puissance syrienne.

Quel meilleur moyen de tenter de réhabiliter Bagdad que celui de proposer ses bons offices entre l'Irak et Israël. Quelques jours seulement après la signature de l'accord de Washington entre la Jordanie et l'Etat juif, le 25 juillet dernier, *le ministre jordanien de* l'information a suggéré la participation de Bagdad aux négociations multilatérales de paix avec Israël. L'Etat juif et l'Irak ont publiquement décliné l'offre. Mais au Proche-Orient, les affirmations publiques ne doivent jamais être prises pour argent comptant.

D'autres Etats, plus influents, prônent discrètement et avec des nuances ce que la Jordanie et la Turquie, disent tout haut. C'est le cas de la France et de la Russie qui, au Conseil de sécurité, ont déjà fait savoir qu'elles souhaitaient d'une part la mise en place le plus tôt possible, du mécanisme de surveillance du désarmement à long terme de l'Irak et d'autre part, que la durée de la période probatoire de cette surveillance soit rapidement fixée pour que se déclenche enfin, conformément à la résolution 687 du Conseil de sécurité, une levée partielle de l'embargo. Bien plus que les souffrances endurées par le peuple irakien, c'est la promesse de contrats juteux avec un pays où tout est à refaire qui dictent cette attitude.

La semaine dernière, les Etats-Unis ont réaffirmé une nouvelle fois leur hostilité à la levée des sanctions en invoquant les violations des droits de l'homme et la non-reconnaissance par l'Irak de la souveraineté du Koweït. Les diplomates américains ajoutent un troisième argument qui est tout aussi important, même s'il n'est pas officiellement présenté au Conseil : la crainte d'une chute des prix du pétrole en cas de levée de l'embargo pétrolier.

L'initiative leur a-t-elle été soufflée par Washington ou en sont-ils eux-mêmes les auteurs ? Les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Oman, Qatar, Emirats arabes unis et Bahrein) ont demandé la semaine dernière que le Conseil de sécurité exige la reconnaissance *« de la souveraineté, de l'indépendance et des frontières du Koweït »* par l'Irak et la libération des Koweïtiens encore détenus, avant la mise en service de la surveillance à long terme du désarmement de Bagdad.

L'ironie de l'Histoire est que ces pays, sont, au même titre que la Jordanie et la Turquie, de proches alliés des Etats-Unis.

MOUNA NAÏM

La Hongrie établit des relations diplomatiques avec la Macédoine. – Budapest a établi, lundi 29 août, des relations diplomatiques avec la Macédoine, ancienne République yougoslave, indépendante depuis septembre 1991. La Grèce lutte depuis plus de deux ans contre la reconnaissance de la Macédoine, admise en avril 1993 aux Nations unies, et lui impose depuis le 16 février un blocus commercial. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Alors que le roi Hussein est en visite à Paris

La normalisation des relations avec Israël suscite des réticences en Jordanie

Attendu, mercredi 31 août à Paris, pour une visite de travail, le roi Hussein de Jordanie devrait notamment informer les dirigeants français de l'état d'avancement des négociations de paix avec Israël après la signature, le 25 juillet, de la Déclaration de Washington mettant fin à l'état de belligérance entre les deux pays, un accord que beaucoup de Jordaniens, d'origine palestinienne ou non, accueillent encore avec septicisme ou réticences.

AMMAN

de notre envoyée spéciale

« Pendant quarante ans, on nous a convaincus que les Israéliens étaient nos ennemis, et en une minute, ils sont devenus nos amis. » Encore sous le choc, comme beaucoup de ses concitoyens, ce fonctionnaire jordanien ne cache pas ses réticences vis-à-vis de la récente accélération du processus de normalisation avec Israël.

La chaleur des retrouvailles publiques entre le roi et les dirigeants israéliens, la venue en Jordanie de MM. Rabin et Pérès et des premiers citoyens israéliens, le survol de Jérusalem par le souverain, ont troublé tout autant les Jordaniens de souche que ceux qui sont d'origine palestinienne – 60 % et 65 % de la population.

« L'opinion publique proprement jordanienne se divise en trois catégories, affirme un observateur averti. *Il y a tous ceux qui n'ont pas d'opinion, hormis leur soutien inconditionnel au roi, et ils sont plus de 50 %. Ensuite, il y a les indécis, qui attendent de voir les bénéfices de la paix, dont l'un est de se débarrasser des Palestiniens de 1967* (environ un million de « déplacés ») *et enfin ceux qui sont contre, soit par idéologie, comme les islamistes ou les nationalistes arabes, soit parce qu'ils n'ont pas confiance et craignent de voir se renouveler l'expérience égyptienne des grandes promesses non tenues. »*

La propagande officielle, quasi seule aujourd'hui à s'exprimer, le répète en effet sur tous les tons : la paix signifie la prospérité. Or, dans un pays où, selon l'UNICEF, un tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et où le chômage touche officiellement près de 20 % de la *population active, c'est un espoir* qui compte.

Ce langage optimiste inquiète toutefois plusieurs hommes d'affaires, qui soulignent l'impréparation du pays aux éventuels bénéfices de la paix. *« Les projets dont on parle nécessitent beaucoup d'argent, d'où viendra-t-il ? »* s'interroge un banquier. *« Israël est beaucoup mieux préparé que nous et bénéficiera donc beaucoup plus de la paix que nous »*, ajoute-t-il.

Les professionnels du tourisme, les premiers concernés aujourd'hui, s'inquiètent de leur retard face à leurs concurrents israéliens. Sceptiques quant à la capacité du gouvernement et du secteur privé à avoir une *« vision claire de ce qui arrive »*, ils constatent qu'il n'existe *« aucun plan d'ensemble, aucune réflexion sur l'avenir »*. *« Quelles sont nos priorités ?* se demandent-t-ils. *Comment à la fois intégrer définitivement les Palestiniens de 1948, qui ne peuvent vivre éternellement dans les camps et en même temps développer le pays pour répondre aux nouvelles exigences ? »*

La récente création par le roi d'une commission pour la réforme et la modernisation, présidée par le prince héritier Hassan, n'a pas véritablement rassuré. *« Depuis la création de cette commission, il y a eu des nominations*, souligne un homme d'affaires, *et on a pu s'apercevoir que rien n'avait changé. On nomme un historien pour s'occuper de finances et il y a peu de chances que cette commission mette fin à l'incroyable corruption de tous les secteurs de la société. »*

Exacerbation des contradictions

Plus grave pour l'avenir est l'exacerbation des contradictions entre Jordaniens de souche et Jordaniens d'origine palestinienne. Nombre d'interlocuteurs font une distinction aujourd'hui – ce qui est nouveau – entre les *« deux peuples »*. Les relations très tendues qui persistent entre le roi Hussein et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, ne font qu'ajouter au malaise, même si chacun est conscient que cette situation ne profite qu'à Israël.

L'extrême détresse des Palestiniens des camps, tout autant que les strictes mesures de sécurité qui ont été prises dans le royaume, expliquent pour une large part l'apathie d'une population qui affirme *« ne pas se sentir concernée »* par les négociations jordano-israéliennes. *« Cette paix nous a été imposée dans un rapport de forces défavorable aux Arabes, ce n'est pas une paix réelle »*, affirme Mohsen, trente ans, instituteur. *« Nous sommes anesthésiés, nous ne savons plus qui nous sommes, nous sommes étrangers ici »*, dit pour sa part Mohamad, vingt-six ans, au chômage depuis deux ans. *« Si les portes des ambassades occidentales s'ouvraient pour les visas, plus de la moitié des camps se videraient »*, poursuit-il, amer.

Bien que se présentant comme anti-islamiste, Nagib, la quarantaine, estime que *« l'islam aurait pu être une alternative, car les islamistes sont les seuls à avoir une vision historique sur la Palestine, mais leur impact n'est plus très fort ici »*. Les islamistes le reconnaissent, ils ne pourraient pas mobiliser contre la paix autant de gens que lors des grandes manifestations antiaméricaines de la guerre du Golfe. *« Nous sentons une certaine harmonie entre nos convictions et celles du peuple*, affirme Hamza Mansour, porte-parole du Front d'action islamique. *Mais, c'est vrai, les gens sont fatigués, désespérés surtout après la guerre du Golfe. »*

Privés du droit de manifester, de se rassembler, et s'étant vu interdire de nombreuses conférences à caractère politique, les Frères musulmans n'entendent pas affronter le régime. *« Notre politique est très claire*, explique un responsable qui veut garder l'anonymat comme beaucoup de Jordaniens à l'heure actuelle. *Nous ne voulons pas d'affrontements avec le gouvernement. Si nous entrons en conflit, nous sommes perdants car les autorités – elles nous l'ont dit – n'hésiteront pas à employer la force. »* Imam de quartier et fonctionnaire du ministère des affaires religieuses, cheikh Hussein ne cache pas qu'il a reçu des ordres pour essayer de stopper l'activité des Frères musulmans dans sa mosquée. *« Je leur ai demandé d'enlever leurs affiches, mais c'est tout ce que je peux faire*, dit-il. *Les ordres sont de ne parler dans les prêches que de religion et surtout pas de la paix. Mais les gens parlent entre eux, ils savent bien que ce qu'a fait le roi n'est pas bien, surtout pour Jérusalem, mais ils ont peur de s'exprimer. »* Cheikh Hussein n'est pas le seul à indiquer que des arrestations ont récemment eu lieu dans les milieux islamistes.

Jamais sans doute les Jordaniens d'origine palestinienne n'ont autant insisté sur leur *« statut de citoyen de deuxième zone »*, *« non seulement dans notre dignité*, précise un professeur d'université, *mais aussi dans les faits »*. *« Il est devenu quasi impossible à un Palestinien de se faire employer dans le secteur public*, dit-il, *et beaucoup plus difficile pour un jeune d'entrer à l'université. »*

Pessimisme et inquiétude

Majoritaires dans le secteur productif, les Palestiniens ont de plus en plus l'impression de payer des impôts pour faire vivre un Etat dans lequel ils ne bénéficient pas en pratique des mêmes droits que les Jordaniens. Les choses sont telles que, à leurs yeux, même le tarif élevé de la minute de communication téléphonique (1,2 dinar, soit 2 dollars environ) entre la Jordanie et les territoires occupés est une discrimination.

Ce pessimisme ambiant est aussi partagé par nombre de Jordaniens, qui s'inquiètent de l'insistance mise par le roi sur *« l'identité hachémite »* du royaume. *« La dynastie hachémite vient désormais en premier*, note un homme d'affaires, originaire d'une grande famille du Sud. *Dans toute cette affaire, le roi gagnera seulement sa légitimité par la garde de la mosquée El Aqsa* (à Jérusalem) *et la Jordanie ne ramassera que des miettes en terre et en eau »*, *« Les « ultras » jordaniens pressentent qu'un royaume arabe hachémite engloberait la Jordanie et la Palestine*, confie pour sa part un professeur, *et ils n'en veulent pas, car ils savent qu'ils sont minoritaires. »* *« De plus*, dit-il, *la personne du roi n'est pas éternelle. Lui, ils le respectent, mais après ? »*

« Vous ne pouvez forcer la paix par un décret, fût-il royal, affirme, frustré, un riche Jordanien. *Le roi compte sur le développement économique pour faire passer la paix. C'est un pari dangereux. »* En Jordanie, la paix, telle qu'elle se profile, équivaut à une amère reddition.

FRANÇOISE CHIPAUX

REPÈRES

ALBANIE

Lourdes peines requises contre des Grecs

Des peines de sept à neuf ans de réclusion ont été requises, lundi 29 août, par le ministère public du tribunal de Tirana, contre cinq membres de la minorité grecque d'Albanie, jugés depuis le 15 août, pour espionnage au profit de la Grèce (*le Monde* du 25 août). Si la condamnation de ces dirigeants de l'organisation hellléniste Omonia – active dans le sud du pays – était effective, cela ne ferait qu'accroître la tension, de plus en plus forte, entre les deux pays. La Grèce, qui a réitéré, dimanche 28 août, son refus de dialoguer avec Tirana tant que se poursuivra ce procès, continue en effet d'expulser massivement les immigrés clandestins Albanais. Quelques 20 000 Albanais, soit une moyenne de 1 500 par jour, ont ainsi été refoulés à la frontière grecque depuis l'ouverture du procès. – *(AFP.)*

MEXIQUE

Domination écrasante du PRI au parlement

*Les résultats officiels des élec*tions législatives, publiés dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 août, confirment la domination écrasante du Parti révolutionaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 65 ans. L'Institut fédéral électoral (IFE) a attribué au PRI, qui a déjà remporté la présidentielle, 277 sièges de majorité simple à la Chambre, 18 au Parti d'action nationale (PAN, conservateur) et 5 au Parti de la révolution démocratique (PRD, centre gauche). Au Sénat, le PRI obtient 64 sièges de majorité simple, le PAN 24 et le PRD 8. En ajoutant les sièges attribués à la proportionnelle, qui ont été décomptés mais ne seront validés officiellement qu'en octobre en *raison de possibles contestations*, la configuration des deux chambres devrait être la suivante :

-Chambre des députés (500 sièges) : PRI 300 sièges, PAN 119, PRD 71, PT (parti du Travail) 10.

-Sénat (128 sièges) : PRI 95 sièges, PAN 25, PRD 8 – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Reprise de l'activité économique

Les rues de Lagos, la capitale économique du Nigéria, ont retrouvé leur animation coutumière, lundi 29 août, après neuf semaines de grève. Bien que la situation ne soit pas tout à fait normalisée, les banques et les bureaux ont rouvert, les autorités ayant fait livrer massivement du carburant aux stations-service pendant le week-end grâce, notamment, aux forces de l'ordre. Les administrateurs militaires des trente Etats de la fédération ont supervisé de la même manière le ravitaillement des pompes à essence. Les autorités ont aussi renforcé les mesures de sécurité aux abords des installations pétrolières, objets de menace de la part des grévistes. Toutefois, le *succès des autorités pourrait* être de courte durée s'il n'était pas suivi par la remise en route des deux raffineries de Port Harcourt et de Warri, toujours à l'arrêt en raison de la grève. Enfin, la reprise du procès du principal dirigeant de l'opposition, Moshood Abiola, annoncée pour lundi, n'a pu avoir lieu, le juge chargé d'instruire le *procès et les avocats de l'accu*sation ne s'étant pas présentés à la Haute Cour fédérale d'Abuja. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Report de l'élection présidentielle

Les responsables du Tadjikistan, sous la pression de la Russie et de l'Ouzbekistan, ont accepté, vendredi 26 août, de reporter à la fin de l'année l'élection présidentielle, prévue pour le 25 septembre, et d'autoriser l'opposition à y prendre part. En revanche, le référendum constitutionnel se déroulera comme prévu le 25 septembre. La Russie et l'Ouzbékistan souhaitaient un report de la présidentielle pour permettre la participation d'un nombre plus important de candidats. Depuis juillet, les combats se sont intensifiés entre le pouvoir et l'opposition armée qui réclamait la possibilité de participer à l'élection. – *(Reuter.)*

En raison des difficultés créées par les autorités israéliennes

Benazir Bhutto annule une visite à Gaza

En raison des difficultés créées par les autorités israéliennes, le premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, a annulé, lundi 29 août, une visite qu'elle devait effectuer début septembre dans la bande de Gaza.

C'est le chef de l'OLP, Yasser Arafat, qui a estimé que la visite ne pouvait plus avoir lieu. Israël a exigé que Mme Bhutto lui présente une demande d'autorisation préalable. M. Arafat a indiqué que cette exigence israélienne était une violation de l'accord de paix entre Israël et l'OLP et qu'il en référerait au Conseil de sécurité de l'ONU. Il a remis une vive protestation aux consuls des Etats-Unis, de France et de Grande-Bretagne à Jérusalem ainsi qu'à l'ambassadeur de Chine en Israël.

La visite de Mme Bhutto devait être la première effectuée par un chef de gouvernement étranger dans la bande de Gaza depuis l'instauration de l'autonomie palestinienne en mai. Israël et le Pakistan n'entretiennent pas de relations diplomatiques.

A Tel-Aviv, le premier ministre, Itzhak Rabin, a accusé Mme Bhutto d'avoir enfreint les normes de conduite diplomatique en demandant à l'ambassadeur du Pakistan en Egypte de se rendre dans la région autonome de Gaza sans consulter Israël. *« Jusqu'à présent personne ne s'est conduit comme la dame du Pakistan et je lui conseille d'apprendre la politesse »*. Selon lui, *« Israël ne s'oppose nullement à ce que cette dame ou que l'un de ses représentants vienne à Gaza, mais elle doit se conformer aux règles »*. *« Les règles de la politesse exigent au contraire de laisser entrer cette dame »*, a répliqué le ministre israélien de la communication et de la science, Mme Shulamit Aloni. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE

La prise d'otages par les Khmers rouges a de sérieuses répercussions politiques

C'est le mardi 30 août qu'expirait l'ultimatum fixé par les Khmers rouges à propos des trois touristes étrangers capturés le 26 juillet dans le sud du Cambodge. Les trois touristes – l'Australien David Wilson, vingt-neuf ans, le Britannique Mark Slater, vingt-huit ans, et le Français Jean-Michel Braquet, vingt-six ans – sont tombés aux mains d'un chef local de la guérilla, le général Paet. Affirmant parler au nom des « villageois patriotes » qui les détiennent, la radio khmère rouge avait annoncé un ultimatum en exigeant l'arrêt de « l'aide militaire étrangère » au pouvoir en place à Phnom-Penh. La menace est restée vague, la radio se bornant à dire que ces « villageois » ne seraient plus responsables du sort des Occidentaux au-delà de la date-butoir.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

S'il est clair que la direction de la rébellion, qui a pris les choses en main depuis deux semaines, souhaite priver le gouvernement royal de toute aide militaire étrangère, les termes de cette requête sont d'autant plus imprécis que les Khmers rouges savent que les pays dont ils détiennent des ressortissants – l'Australie, la France et la Grande-Bretagne – la rejettent avec fermeté. Les Khmers rouges n'ont jamais dit qu'ils tueraient les otages mais seulement qu'ils ne seraient plus en mesure, au-delà de mardi, d'en assurer la sécurité. En fait, ils exploitent la situation pour consolider leur place dans le jeu politique et militaire cambodgien et ont donc intérêt à ce que les otages demeurent en vie.

Car les voilà revenus, d'une certaine façon, au centre de la scène après avoir été mis *« hors-la-loi »*, le 7 juillet, par l'Assemblée khmère sortie des urnes en 1993. Invoquant des *« raisons humanitaires »*, la reine Monique a prié lundi leur représentant, Khieu Samphan, de libérer les prisonniers. De Pékin, où il réside depuis juin, le roi Sihanouk en avait fait autant dès le 2 août. Voici donc le préposé aux relations publiques de Pol Pot, déjà nommé *« premier ministre »* le 11 juillet d'un *« gouvernement provisoire »* qui n'existe que sur le papier, sollicité de tous côtés, ce qui ne lui était pas arrivé depuis un bon bout de temps. La direction du mouvement ne s'y est pas trompée : renonçant à toute demande de rançon, elle accuse désormais ses adversaires, en dépit des démentis de Phnom-Penh, de tenter de libérer les otages par la force. Autrement dit, elle essaye de dégager sa responsabilité en cas de drame.

Parce qu'elle implique au moins deux gouvernements étrangers, la France et l'Australie, qui sont de proches partenaires du gouvernement royal, cette prise d'otages a donc des implications évidentes. Déjà, la négociation s'est déplacée de Kampot, la province où la capture a eu lieu, à Pékin, où se trouve le roi Sihanouk. Beaucoup de monde fait le voyage vers la Chine en ce moment. Les motifs, au demeurant en sont nombreux avec notamment l'éventualité d'un remaniement ministériel, ou l'examen des conséquences du coup de force avorté dont Phnom-Penh aurait été le théâtre le 2 juillet. Depuis le 17 août, Norodom Sihanouk y a reçu Hun Sen, second président du gouvernement, Chea Sim, président de l'Assemblée nationale et chef de l'Etat par intérim, ainsi que le prince Ranaridh, premier président du gouvernement, qui y est encore.

Redevenir incontournable

La dimension qu'a prise l'affaire des otages contribue à replacer Sihanouk au centre du jeu politique – même s'il y a bien d'autres raisons à cela. Or le roi a toujours souhaité intégrer les Khmers rouges dans la communauté nationale. A l'issue de son dernier séjour au Cambodge, du 8 avril au 18 mai, le monarque avait quitté son pays très amer, estimant notamment, ainsi qu'il l'a déclaré par la suite, que ses sujets seraient contraints, avant longtemps, de faire de nouveau appel à lui. De leur côté, les Khmers rouges ont fait comprendre qu'ils voulaient négocier directement la libération des otages avec les gouvernements concernés et non avec Phnom-Penh. Ils tentent ainsi de redevenir un interlocuteur incontournable en dépit de leur mise « hors-la-loi ».

Ces nouvelles donnes pèsent déjà sur les réunions, en cours depuis dimanche à Phnom-Penh, du comité central et du congrès *du Parti du peuple cambodgien* (PPC), qui est l'allié du FUNCINPEC (mouvement royaliste) au sein du gouvernement, et conserve, en grande partie, le contrôle d'une administration et d'une armée qu'il a gérées seul de 1979 à 1991. De culture communiste, ce mouvement a une autre raison de souhaiter le secret de ses débats internes : il doit laver son linge sale à la suite du coup avorté du 2 juillet dans lequel certains de ses dirigeants ont été impliqués. Mais, même si l'affaire des otages a été officiellement gérée, jusqu'ici, par des membres du FUNCINPEC, le PPC doit également préparer une riposte à la menace que ce développement fait peser sur sa politique de rejet total des Khmers rouges, qu'il a fait prévaloir depuis la restauration de la monarchie – en septembre 1993.

Les évidentes implications politiques de la prise d'otages et l'exploitation qu'en font les Khmers rouges signifient aussi sur le plan pratique, que les négociations, à l'échelon local, n'ont plus guère lieu d'être. Phnom-Penh a reconnu lundi que, si des contacts par radio se poursuivent, les tractations avec le geôlier des trois otages, un chef local khmer rouge, ont cessé depuis jeudi. On n'en sait guère davantage car, le 21 août, la presse et les émissaires des pays intéressés ont été priés d'évacuer la région où les otages sont censés être détenus. Depuis dix jours, l'espoir, un moment réel, d'une libération rapide s'est donc estompé.

JEAN-CLAUDE POMONTI

INDE : quinze personnes tuées au Cachemire. – Quinze personnes – treize activistes musulmans et deux civils – ont été tuées lors d'interventions des forces indiennes dans l'Etat du Cachemire, ont annoncé, lundi 29 août, des responsables de la police et de l'armée. L'opération la plus meurtrière a eu lieu dimanche 28 dans le district de Baramulla, où neuf guérilleros appartenant au groupe séparatiste pro-pakistanais Hizbul Mujahedeen ont perdu la vie lors d'un raid de l'armée. – *(AFP.)*

PHILIPPINES : un prêtre guérillero tué par l'armée. – Le père Frank Navarro, un prêtre catholique devenu un chef de guérilla communiste, a été tué lors d'un accrochage avec l'armée, a annoncé, lundi 29 août, son mouvement, la Nouvelle armée populaire (NPA). Le père Navarro, a été atteint dans le dos et à la poitrine lors d'un raid d'unités d'élite contre un camp de la guérilla, le 9 août, dans la province de Surigao-del-Sur. Connu sous le nom de « camarade Migo », il figurait parmi les plus connus des prêtres ayant rejoint la guérilla sous le régime de l'ancien président Ferdinand Marcos. – *(AFP.)*

CAMBODGE

La prise d'otages par les Khmers ... a de sérieuses répercussions poli...

ALLEMAGNE

Le début de la campagne pour les élections au Bundestag est dominé par la personnalité du chancelier Kohl

Alors que s'ouvre la campagne pour les élections du 16 octobre au Bundestag, les sondages confirment la forte popularité de Helmut Kohl et ses chances de l'emporter une nouvelle fois.

DORTMUND

de notre envoyé spécial

C'est à Dortmund, en plein bastion social-démocrate de la Ruhr, que le chancelier Helmut Kohl et ses amis chrétiens-démocrates avaient choisi de donner, dimanche 28 août, le coup d'envoi de la campagne pour les élections législatives allemandes du 16 octobre. Ce choix était presque une provocation pour leurs adversaires, qui ont rendez-vous au même endroit à la fin de cette semaine pour lancer à leur tour leurs forces dans la bataille. Convaincus qu'il n'y a pas d'autre solution pour l'électeur que de reconduire à son poste Helmut Kohl – *« le chancelier de l'unité »* allemande – pour garantir la stabilité, les stratèges chrétiens-démocrates n'ont peur de rien.

Le Westfalenhalle, le palais omnisports de Dortmund, avait donc fait le plein de militants chrétiens-démocrates, venus par autocar d'un peu toute l'Allemagne, pour se donner du cœur. Et du cœur, les dirigeants de la CDU et du parti frère bavarois, la CSU, étaient là pour en distribuer généreusement. Le contenu du message, ramassé en grandes lettres inscrites derrière le podium, ne s'embarrasse pas de complications : *« Pour que cela continue à aller de l'avant. »* Le chancelier Kohl – assure la CDU – c'est l'unité allemande qui se soude, l'unité de l'Europe qui progresse sous bonne garde, l'assurance de la reprise économique. Tout autre choix ne pourrait donc être que le chaos. Et la « machine Kohl » s'emploie à le faire savoir.

La « trahison » des sociaux-démocrates en Saxe-Anhalt tient lieu de programme politique : après les élections régionales, en juin, dans ce Land de l'ex-RDA, l'ancien opposant anticommuniste Reinhard Höppner, chef des sociaux-démocrates locaux, a fait alliance avec les ex-dissidents de l'Alliance 90, qui ont aujourd'hui rejoint les Verts, pour mettre sur pied un gouvernement minoritaire, avec la neutralité bienveillante des communistes réformateurs du Parti du socialisme démocratique (PDS).

Le repoussoir « rouge »

Fondé en décembre 1989 sur les ruines du parti communiste de RDA (SED) par les gorbatchéviens de l'époque, le PDS draine les mécontentements qui se sont accumulés à l'est avec l'unification. Avec près de 20 % des voix aux dernières élections européennes (40 % à Berlin-Est), il est venu brouiller les cartes dans les nouveaux Länder de l'Est. Le SPD, qui avait escompté une remontée en Allemagne orientale, s'est retrouvé pris en sandwich, contraint de choisir entre une grande coalition dominée par les chrétiens-démocrates et un arrangement avec le PDS. Le désir de revanche des anciens dissidents sur la CDU – qui avait ramassé en 1990 toute la mise de l'unification – a été plus fort que la sagesse tactique à quelque mois des législatives.

Les chrétiens-démocrates ont fait de ces événements de Saxe-Anhalt leur cheval de bataille contre le SPD en ce début de campagne pour les élections législatives. Bonn, qui a érigé, en son temps, Mikhaïl Gorbatchev au rang de « héros national », a aussi les meilleurs relations du monde avec les dirigeants communistes réformateurs de Hongrie, de Pologne. En 1990, les amis du chancelier Kohl, après quelques hésitations, avaient eux-mêmes composé dans l'ex-RDA avec les anciens partis chrétien-démocrate et libéral de l'Est, qui avaient pourtant fait allégeance au Parti communiste sous l'ancien régime. Mais le PDS, accusé de vouloir secrètement rétablir le pouvoir des « rouges » en Allemagne, n'en sert pas moins de repoussoir idéal pour les chrétiens-démocrates. Dès le début de l'été, la CDU et la CSU ont commencé à dénoncer le danger d'une alliance entre les sociaux-démocrates, les Verts et les communistes. Les affiches électorales en Bavière ne parlent plus que du *« front populaire »*.

Dimanche à Dortmund, le chancelier a bien consacré à ce « front » un tiers de son allocution. Accusant les membres du PDS de n'être que *« des fascistes peints en rouges »*, Helmut Kohl a qualifié la formation du gouvernement de Saxe-Anhalt de *« trahison »* aux principes de la social-démocratie. Mettant dans le même sac l'extrême droite et les ex-communistes, le chancelier a affirmé que le SPD *« a abandonné le principe essentiel de la politique allemande »*, à savoir qu'*« il n'y a pas de compromis possible avec les extrémistes »*. Depuis le choix de Magdebourg, a-t-il assuré, l'élection est devenue *« un choix de société »*.

Capacité de récupération

Le programme des deux partis de l'Union chrétienne, qui s'appuie sur le bilan des douze années de gouvernement d'Helmut Kohl, est axé sur les points suivants : l'achèvement de l'unité intérieure de l'Allemagne ; le renforcement de la reprise et la création d'emplois nouveaux et sûrs ; la défense de l'environnement ; le maintien du système de relations sociales et le renforcement de la famille ; la sécurité intérieure ; enfin, la lutte pour la paix dans la liberté et l'achèvement de l'unité de l'Europe dans un fédéralisme pluraliste. Il souligne au passage que *« l'amitié franco-allemande reste le moteur de l'intégration et la clé de la sécurité européenne »*.

Mais plus que sur un programme, l'actuelle majorité table, pour sa victoire, sur un chancelier plus sûr de lui que jamais : sa personnalité domine de façon écrasante ce début de campagne. En perte de vitesse l'année dernière, alors qu'il était devenu le réceptacle de tous les mécontentements dus aux difficultés de l'unification, le chancelier a démontré une nouvelle fois sa capacité de récupération. Un sondage publié le 1er août par l'hebdomadaire *Der Spiegel* montre qu'au moment du choix, l'électorat prête à Helmut Kohl *« compétence »* (60 % des personnes interrogées) et *« capacité de décision »* (55 %). Le chancelier profite de l'annonce, avant l'été, de la reprise économique. Mais, en pleine période de changements en Europe, au moment où tous les regards se portent plus que jamais sur l'Allemagne, ce sondage confirme aussi qu'Helmut Kohl rassure par sa présence.

Rien n'est jamais joué. La faiblesse du Parti libéral-démocrate (FDP) ces derniers mois pouvait faire craindre au chancelier, malgré sa popularité, de ne plus pouvoir disposer d'une majorité de gouvernement. Les derniers sondages laissent penser que le FDP pourra, malgré tout, se maintenir, et créditent le chancelier d'un nouvelle victoire. Il reste peu de temps maintenant au Parti social-démocrate et à son jeune président, Rudolf Scharping, qui présentait lundi 29 août à Bonn son « cabinet fantôme », pour trouver la faille chez le chancelier.

HENRI DE BRESSON

Le SPD constitue un « cabinet fantôme » musclé

BERLIN

de notre correspondant

Le Parti social-démocrate a présenté, lundi 29 août, un « cabinet fantôme » groupé derrière un trio de choc : Rudolf Scharping, quarante-six ans, ministre-président de Rhénanie-Palatinat et président du parti, candidat à la chancellerie ; Oskar Lafontaine, cinquante ans, ministre-président de Sarre, responsable pour les finances, et Gehrard Schröder, cinquante ans, ministre-président de Basse-Saxe, qui se voit confier l'économie, les transports et l'énergie. A la personnalisation de la campagne démocrate-chrétienne, le SPD oppose donc l'éventail de ses forces.

L'équipe sociale démocrate veut apparaître comme capable, à la fois, de gérer les grands équilibres économiques et de donner les impulsions nécessaires à une modernisation de la société, notamment en matière d'environnement. Oskar Lafontaine et Gebrard Schröder, qui font encore figure, malgré les années, d'enfants terribles de la scène politique allemande, ont toujours su allier leur défense d'une nouvelle société « écologique » à un solide pragmatisme dans la gestion de leurs régions. Ils sont entourés de personnalités comme Peter Glotz, chargé de la recherche et de l'innovation, un grand brasseurs d'idées, ou de Monika Griefahn, une écologiste de choc, ministre en Basse-Saxe, qui se voit attribuer dans ce cabinet fantôme l'environnement et l'agriculture.

La composition du cabinet reflète également les deux autres priorités de toute politique allemande, la reconstruction de l'est et la politique européenne, en la personne de Wolfgang Thierse, représentant de l'est à la direction du parti, et celle de Heidemarie Wieczorek-Zeul, porte-parole du parti pour les questions européennes. Proposé comme ministre des affaires étrangères, l'affable Günter Verheugen, secrétaire général du SPD, est également un européen convaincu. En outre, parmi les conseillers dont souhaite s'entourer M. Scharping, figure Daniel Goeudevert, un manager français qui faisait partie jusqu'en 1993 du directoire de Volkswagen et qui serait chargé de veiller à la coopération franco-allemande.

H. de B.

Le PDS porte plainte contre Helmut Kohl. – Plusieurs responsables du Parti du socialisme démocratique (PDS), héritier de l'ancien Parti communiste de RDA, ont porté plainte lundi 29 août contre Helmut Kohl après que le chancelier les eut qualifiés de *« fascistes peints en rouge »*. – *(AFP.)*

Boris Eltsine à Berlin le 31 août. – Le président russe Boris Eltsine participera, mercredi 31 août à Berlin, en compagnie du chancelier Kohl, aux cérémonies marquant le départ des dernières troupes russes d'Allemagne. Les deux hommes, ainsi que leurs ministres des affaires étrangères, devraient notamment s'entretenir, en marge de ces cérémonies, du problème de la Bosnie et de l'affaire du trafic de substances nucléaires. – *(AFP.)*

La reprise économique outre-Rhin

La consommation absorbe une part trop importante des transferts publics vers les Länder de l'Est, estime l'OCDE

Au moment où Helmut Kohl confirmait que la croissance économique pourrait atteindre 3 % en 1995 et où le ministre des finances, Theo Waigel, indiquait que les recettes fiscales rentraient mieux que prévu, ramenant le déficit de l'Etat pour 1994 de 69,7 milliards de marks à 65 milliards, l'OCDE publiait une étude mi-optimiste, mi-critique de la situation économique en Allemagne.

L'activité est en train de repartir en Allemagne mais les transferts publics considérables dont bénéficient les Länder de l'Est vont trop à la consommation et pas assez à l'investissement. Ainsi pourrait être résumé l'essentiel du rapport que vient de consacrer à l'Allemagne l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Avec en prime une réflexion sur les problèmes structurels que notre voisin d'outre-Rhin devra régler au cours des années à venir sur le thème : et si la récession que vient de connaître l'Allemagne n'était pas seulement conjoncturelle mais avait des causes plus profondes ? Et si le modèle économique allemand commençait à être moins efficace ?

Au chapitre de la « conjoncture », le rapport de l'OCDE est plutôt optimiste. Après avoir connu sa plus forte récession de l'après-guerre (– 1,9 % en 1993), l'économie allemande est bien en train de repartir. *« Après la forte baisse du produit intérieur brut à la fin de 1992 et au premier trimestre de 1993, des signes manifestes montrent qu'une reprise est en cours »*, note le rapport qui souligne que le redémarrage est surtout le fait des exportations, de l'investissement en logements ainsi que de l'activité plus soutenue en Allemagne orientale. Tout cela joint à un net ralentissement de la hausse annuelle des prix qui pourrait *« descendre à moins de 2 % à partir de la mi-1995 »* et a déjà permis une baisse des taux d'intérêt. *« Ceux-ci devraient continuer de décroître tout au long de 1994, pour se redresser au début de 1995 à partir d'un point bas de l'ordre de 4,5 % »*, note l'étude, étonnamment précise sur le sujet.

L'OCDE n'en attire pas moins l'attention sur ce qui freine la croissance économique : niveau élevé du chômage qui a atteint 7,3 % de la population active en 1993 à l'Ouest et 15,1 % à l'Est et qui *« continuera d'augmenter en 1994 car, dans un premier temps, les entreprises accroissent leur production en améliorant leur productivité, avant de commencer à embaucher »* ; chute du revenu réel des Allemands *« pour la première fois depuis de nombreuses années »* entraînant une quasi-stagnation de la consommation des ménages, ce qui ne s'était jamais vu depuis onze ans ; enfin chute importante de l'investissement des entreprises – l'OCDE parle d'effondrement – qui a reculé de 7 % en 1993. Les taux longs *« ne sont guère susceptibles de se détendre sensiblement (...) ce qui est d'ailleurs normal dans une période de reprise »*, ajoute un peu imprudemment l'étude.

L'unification ayant profondément déséquilibré les finances publiques de l'Allemagne, Bonn s'est résolu à réduire les déficits considérables enregistrés ces dernières années, qui, pour l'ensemble des administrations publiques, ont atteint en 1993 le total de 160,4 milliards de marks (550 milliards de francs environ) soit 5,2 % du PIB contre 63,9 milliards de marks trois ans plus tôt (2,6 % du PIB en 1990).

Contre-coup de l'assainissement

A court terme, la stratégie du gouvernement pour réduire le déficit table surtout sur une augmentation des impôts et des prélèvements de sécurité sociale.

C'est ainsi que le programme d'assainissement budgétaire adopté en 1993 prévoit une hausse des prélèvements obligatoires en 1995 et notamment le rétablissement de la surtaxe de solidarité de 7,5 % applicable à l'impôt sur le revenu. Déjà, dans le budget fédéral de 1994, Bonn a prévu des coupes dans les dépenses sociales (15 milliards de marks) visant en particulier l'indemnisation du chômage et l'aide aux chômeurs, un blocage des salaires des fonctionnaires et une réduction de plus de 1 % des effectifs. Au total, 21 milliards de marks (70 milliards de francs) – soit 0,6 % du PIB – de réduction des dépenses. Tout cela, note l'OCDE, peut avoir dans un premier temps un effet défavorable sur la croissance. Question : les Allemands continueront-ils à tirer sur leur épargne pour maintenir leur consommation ? Ils l'ont déja fait massivement, ramenant leur taux d'épargne de 12,1 % du revenu disponible en 1993 à 11,3 cette année.

Ces craintes exprimées, l'OCDE n'en accorde pas moins un satisfecit à Bonn, écrivant que *« les mesures adoptées jusqu'ici semblent avoir remis les finances de l'Allemagne sur une trajectoire viable »*. Il n'empêche. Le rapport souligne qu'à moyen terme, les prélèvements fiscaux et sociaux sont devenus excessifs en Allemagne : 43,6 % du PIB en 1993 contre 30 % environ aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Japon. Ils pourraient donc *« compromettre l'accélération de la croissance à moyen terme »*. Facteur aggravant : la contrepartie de ces prélèvements n'est pas toujours satisfaisante, notamment la mauvaise utilisation par les Länder de l'Est des transferts publics. *« La consommation absorbe actuellement une fraction excessive des transferts publics »*. Et de préciser : la production de l'Allemagne orientale ne couvre que légèrement plus de la moitié de sa demande globale. Près des deux tiers de la demande intérieure de biens et services domestiques à l'Est vient des dépenses du secteur public. *« Le principal problème encore non résolu est l'absence d'un véritable secteur exportateur »*, écrit encore l'OCDE pour bien montrer l'état d'extrême dépendance dans lequel continuent de vivre les Länder de l'Est. *« L'ampleur persistante de l'indemnisation du chômage perpétue les transferts publics de l'Ouest à l'Est, empêche de détourner ces transferts de la consommation pour les orienter vers l'investissement et aggrave le risque de voir les Länder de l'Est demeurer sous-développés (problème du Mezzogiorno) »*.

L'Allemagne est-elle encore assez riche et productive pour nourrir sans risque de telles dépenses ? L'étude semble en douter, insistant sur un certain nombre de réformes nécessaires : excessive rigidité des salaires qui évincent les travailleurs peu qualifiés ; réglementations frappant les services modernes ; subventions à l'industrie qui freinent les ajustements des activités traditionnelles comme l'agriculture, la construction navale, les industries extractives ; marché des capitaux moins fluide qu'à l'étranger. Les systèmes de formation et d'éducation eux-mêmes ne sont pas épargnés qui *« malgré leurs nombreux aspects positifs, ne sont pas suffisamment axés sur le changement, limitant le potentiel novateur de l'économie »*.

Le modèle allemand de l'économie sociale de marché semble toujours bien fonctionner si l'on en juge à ses résultats. Mais les experts de l'OCDE semblent penser qu'il nécessite un sérieux ravaudage.

ALAIN VERNHOLES

IRLANDE DU NORD

Le président du Sinn Fein a défendu l'idée d'une trêve auprès de l'IRA

Gerry Adams, président du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a rendu compte lundi 29 août dans un communiqué d'une rencontre *«récente»* avec la direction de l'IRA, au cours de laquelle il a défendu l'idée que *«le climat actuel»* peut *«briser l'impasse politique, constitutionnelle et militaire»*. Cette déclaration est interprétée comme le signe que le terrain est prêt pour l'annonce imminente d'une trêve de l'IRA, d'autant que les multiples contacts entre l'IRA et le Sinn Fein sont très rarement rendus publics.

La perspective du cessez-le-feu inquiète les dirigeants des partis unionistes protestants qui craignent que cette trêve n'implique des concessions de Londres. Les dirigeants des deux principaux partis unionistes, Ian Paisley (radical) et James Molyneaux (modéré) ont demandé à rencontrer John Major dès cette semaine. De leur côté, les milices des Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF) et de l'association pour la défense de l'Ulster (UDA) ont indiqué lundi qu'un cessez-le-feu de l'IRA serait une *«recette pour la guerre civile»*, en ajoutant: *«Nous n'accordons que peu d'importance [aux] spéculations sur un cessez-le-feu et nous n'y répondrons pas»*. – *(AFP, Reuter.)*

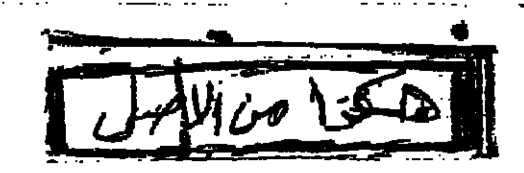
CHYPRE

Les chypriotes turcs demandent une intégration économique avec la Turquie

Le Parlement de la «République turque de Chypre du nord» (RTCN, autoproclamée, reconnue seulement par Ankara) a décidé, par 30 voix sur 50, de *«faire le nécessaire pour son intégration économique à la Turquie»*, revenant ainsi sur sa décision de 1985 qui basait le réglement du problème chypriote uniquement sur une *«fédération bi-zonale et bi-communautaire sur l'île»*, a rapporté lundi 29 août l'agence chypriote turque TAK. Les Chypriotes turcs ont vivement réagi le mois dernier à une décision de la Cour européenne de Justice déclarant inacceptables dans l'Union européenne les certificats d'origine des produits venant de la RTCN. Cette démarche répond à celle de la *«partie chypriote grecque»*, qui a déposé sa candidature d'adhésion à l'Union européenne au nom de toute l'île. *(AFP.)*

TURQUIE : les séparatistes kurdes menacent les intérêts français. – A la suite de l'arrestation de manifestants kurdes de Turquie, au début de la semaine dernière à Paris (*le Monde* du 26 août), le Front de libération nationale du Kurdistan (ERNK), bras armé du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a publié, samedi 27 août, un communiqué menaçant de s'en prendre aux intérêts français en Turquie et au Proche-Orient.

FINLANDE : le Parti conservateur élit un nouveau président. – Sauli Niinistoe, président de la commission parlementaire de la Constitution, a été élu samedi 27 août dirigeant du Parti conservateur, qui participe à la coalition gouvernementale finlandaise. M. Niinistoe, un avocat âgé de quarante-six ans, remplace Pertti Salolainen, qui avait annoncé sa démission en juin mais conserve ses fonctions de vice-premier ministre et de ministre du commerce extérieur. M. Salolainen avait participé aux négociations sur l'adhésion de son pays à l'Union européenne. – *(AFP.)*



EUROPE

Lors d'une visite dans l'ex-Yougoslavie

Andreï Kozyrev se prononce pour la levée partielle des sanctions envers Belgrade

En dépit du « non » massif des Serbes de Bosnie au dernier plan de paix international, le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev, a réaffirmé, lundi 29 août lors d'une visite dans l'ex-Yougoslavie, le soutien de Moscou à Belgrade et s'est prononcé en faveur de la levée immédiate de certaines sanctions imposées à la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

M. Kozyrev entend ainsi *« récompenser (...) l'approche courageuse de Belgrade »* dont il salue les efforts pour amener les Serbes bosniaques à signer le plan de paix. Mais la Russie et ses partenaires occidentaux au sein du « groupe de contact » divergent quant à la conduite à adopter à l'égard du président serbe, Slobodan Milosevic. En effet les Occidentaux (représentés par la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis) estiment prématuré un geste de soutien en faveur de Belgrade et veulent poursuivre leurs pressions sur la Serbie pour que son blocus à l'encontre des Serbes de Bosnie puisse être contrôlé internationalement. Le ministre russe considère, au contraire, que le déploiement d'observateurs internationaux n'est pas *« une question centrale »* et demande aux pays du « groupe de contact » de *« corriger ensemble* (leur) *approche »* envers la Serbie.

M. Kozyrev a notamment averti, lundi à Sarajevo, que la Russie s'opposerait à une levée unilatérale de l'embargo sur les armes en faveur des Bosniaques, envisagée par Washington en cas de rejet définitif du plan de paix par les Serbes. Déterminé à ne pas *« rater la chance de régler le conflit »*, Andreï Kozyrev a demandé, lundi soir à son arrivée à Berlin où il devait rencontrer mardi 30 août son homologue allemand Klaus Kinkel, une nouvelle réunion, au niveau ministériel, du « groupe de contact » afin de surmonter les *« nuances »* d'appréciations.

D'autre part, la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) et *les Etats-Unis ont proposé, lundi,* un plan en sept points pour encourager le retour des quelque 25 000 réfugiés ayant fui l'enclave musulmane de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie. Aux termes de cet accord, convenu avec les autorités bosniaques, une zone de l'enclave devrait être placée sous contrôle de la police civile de l'ONU afin de fournir des granties suffisantes aux candidats au retour. – *(AFP, Reuter)*

ITALIE

La « guerre sainte » d'Irene Pivetti contre l'avortement

ROME

de notre correspondante

Le cœur vendéen (emblème des [illegible]) en évidence sur son tailleur immaculé et énergie à revendre, Irene Pivetti, la présidente de la Chambre des députés, a effectué, samedi 27 août, une rentrée en fanfare. Du haut de la tribune de la rencontre annuelle du mouvement catholique Communion et libération, à Rimini, celle que la presse italienne a baptisée la *« croisée »* du pape ou encore la *« nouvelle Jeanne d'Arc »* a expliqué que *« la souveraineté populaire n'est qu'un signe de la toute-puissance de Dieu ». « Il faut si nécessaire,* a-t-elle dit, *refaire les règles pour adapter la société à la volonté de Dieu. »*

Appelant les catholiques *« à sortir de l'exil »* où les a enfermés la vieille démocratie chrétienne, *« un parti qui a, en fait, au-delà de son appellation, consacré la déchristianisation de la société italienne »,* la présidente de la Chambre a pratiquement, même si le mot n'était pas dit, lancé les bases d'un nouveau rassemblement catholique. Fer de lance « moral » de ce mouvement : la remise en cause des lois autorisant l'avortement, auxquelles le gouvernement Berlusconi a pourtant dit ne pas vouloir toucher. *« Ce sont des ministres démocrates-chrétiens qui les ont signées à l'époque,* a déclaré Irene Pivetti, *ce que des catholiques n'auraient jamais dû faire ! »*

« Atteinte à la démocratie ! », « Attitude déplacée ! », « Intégrisme préoccupant ! » : les ferveurs estivales de Mme Pivetti ont été accueillies par une volée de bois vert et ses petites phrases ont, en l'espace de deux jours, provoqué des réactions en chaîne. En vacances, Umberto Bossi, le chef de la Ligue du Nord, parti d'origine de la présidente, « officiellement » réconcilié avec Silvio Berlusconi, s'est précipité, en maillot de corps du plus bel effet, devant les caméras pour désavouer son ancienne égérie. *« Dieu nous sauve du fanatisme ! »,* a-t-il ironisé pour tenter de dédramatiser une nouvelle source de conflit possible.

Vexés ou pris de court sur leur propre terrain, les héritiers de la démocratie chrétienne, Rocco Buttiglione, nouveau secrétaire du Parti populaire, en tête, se sont opposés, eux, à la naissance d'un hypothétique *« parti du pape »*. Seuls, quelques membres de l'Alliance nationale, composante d'extrême droite de la majorité, ont applaudi ouvertement, comme le ministre de l'environnement, Altero Matteoli, pour qui *« l'avortement est un meurtre »*.

Il n'en fallait pas plus, à l'heure où Jean-Paul II vient de renouveler ses attaques contre le contrôle des naissances et à quelques jours de la conférence du Caire sur la démographie, pour que la presse et l'opposition s'interrogent : va-t-on vers une nouvelle bataille sur l'avortement en Italie, après celles, qui en 1978 et 1981, autorisèrent, dans un pays très majoritairement catholique, l'interruption de grossesse ?

MARIE-CLAUDE DESCAMPS

Paolo Berlusconi n'est plus assigné à résidence. – La mesure d'assignation à résidence frappant Paolo Berlusconi depuis le 26 juillet a été levée, samedi 27 août. Le frère du président du conseil italien reste néanmoins poursuivi pour corruption, pour avoir autorisé le versement de 330 millions de lires de pots-de-vin (environ 1 210 000 francs) à des agents de la brigade financière, afin qu'ils freinent leurs investigations sur trois filiales de la Fininvest, la holding du groupe Berlusconi. – *(AFP, Reuter.)*

Mort du journaliste Emanuele Gazzo. – *« Plus qu'un témoin privilégié de l'aventure de la marche de notre continent vers son unité,* c'est *l'une des consciences de l'Europe qui vient de disparaître »,* a déclaré Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, après avoir appris la mort, jeudi 25 août, d'Emanuele Gazzo, directeur de l'Agence Europe, à la suite de complications pulmonaires. Né à Gênes en 1908, journaliste professionnel depuis 1945, Emanuele Gazzo avait participé, en 1953 à Luxembourg, à la création de cette agence, qui était devenue, au fil des années, la référence obligée de tous ceux – fonctionnaires bruxellois ou nationaux, journalistes, groupes de pression, partis politiques... – qui suivaient l'évolution de la construction européenne.

AFRIQUE

La tension entre Alger et Rabat

L'Algérie décide la « fermeture intégrale » de sa frontière avec le Maroc

Le brusque durcissement des relations algéro-marocaines s'est encore aggravé, lundi 29 août, avec l'annonce par Alger de la « fermeture intégrale » de sa frontière avec le Maroc. A la fermeture de la frontière terrestre entre les deux pays, décidée samedi par les autorités algériennes, s'ajoute désormais celle des frontières aériennes et maritimes.

Selon la télévision algérienne, plus de 5 000 ressortissants algériens, venant du Maroc, ont pu regagner leur pays par la route, entre samedi et lundi, en transitant par le poste-frontière de Zouj-Bghal, situé à quelques kilomètres d'Oujda, dans le nord-est du Maroc. Afin de faciliter le rapatriement de ses ressortissants, l'Algérie avait mobilisé, dès dimanche, tous ses moyens de transport. Par ailleurs, selon la police marocaine, cinq Algériens, arrêtés *« sans pièces d'identité »* lors d'une rafle, dimanche, à Oujda, se trouvaient, lundi, dans les locaux de la police des frontières marocaine, en instance de refoulement.

Dans le sens Algérie-Maroc, vingt-cinq étrangers d'origine algérienne, essentiellement des Français, devant transiter par le Maroc pour se rendre en Europe ont franchi la frontière. L'Espagne a fait savoir dès lundi qu'elle allait accorder des facilités aux Algériens voulant transiter par son territoire pour se rendre en France. D'autres Algériens, résidant au Maroc, ont également pu passer la frontière mais aucune indication sur leur nombre n'a pu être obtenue.

A Paris, le ministère des affaires étrangères a souligné que la fermeture de la frontière par l'Algérie était une *« décision souveraine »*. En revanche, évoquant l'instauration par le Maroc d'un visa d'entrée pour les Algériens et les personnes d'origine algérienne _ dont certaines disposent d'un passeport français _ Paris a fait savoir à Rabat qu'*« il n'est pas possible de faire une discrimination entre des catégories de Français »*. Le Maroc doit résoudre ses problèmes *« en tenant compte de ce principe »*, a souligné le Quai d'Orsay.

Au Maroc, les barrages et les contrôles de police étaient pratiquement toujours aussi nombreux, lundi, sur l'ensemble du territoire, pour découvrir, notamment dans la communauté algérienne, d'éventuels complices aux quatre *« dangereux terroristes »* dont le ministère de l'intérieur avait annoncé, dimanche soir, l'arrestation. Ce vocable semble désigner aussi bien les meurtriers présumés des deux touristes espagnols tués mercredi dernier dans le hall de l'hôtel Atlas-Asni, à Marrakech, que le *« groupe de Fès »*, composé *« d'Algériens et de Marocains venus de France »*, et qui s'apprêtait, toujours selon le ministère, à commettre des agressions contre *« des établissements bancaires, des agents de sécurité marocains et de paisibles populations »* (*le Monde* du mardi 30 août).

Le ministère de l'intérieur marocain ne précise pas si le commando a agi dans un but politique ni s'il est lié à la mouvance islamiste, mais l'opposition marocaine a vite fait de voir dans cette affaire un complot « terroriste ». Ali Yata, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (ex-communiste), a écrit au président de la Chambre des représentants pour réclamer une session extraordinaire afin de discuter de ce *« complot terroriste visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité »* du Maroc. De son côté, l'éditorialiste du journal socialiste *Libération* assure que des *« éléments armés et organisés se préparent à mener une vaste opération terroriste »* dans le royaume.

« Opération terroriste »

Plusieurs journaux, comme *El Ittihad el Ichtiraki*, organe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, opposition de gauche) et *l'Opinion*, organe de l'Istiqlal (opposition nationaliste) estimaient lundi qu'il n'y avait pas de lien entre les *« groupes »* de Fès et de Marrakech. *L'Opinion* titrait ainsi : *« Des gangsters à Marrakech et des terroristes à Fès. »* Selon ce journal, qui cite des *« sources policières »*, les deux hommes arrêtés samedi à la gare de Fès et à Taourirt (près de Fès) ne sont pas seulement les auteurs du meurtre des deux touristes espagnols de l'hôtel Aatlas-Asni. Ils seraient aussi responsables des attaques contre un restaurant de Casablanca, le 11 septembre 1993, contre la Société marocaine de dépôt et de crédit d'Oujda, le 26 du même mois, et contre un centre commercial de Casablanca, le 15 août 1994.

La presse marocaine, tout en se félicitant de la *« transparence »* du ministère de l'intérieur et de l'arrestation des quatre hommes, estime cependant que bien des points demeurent obscurs. Le ministère ne donne aucune indication sur les « commanditaires » du groupe de Fès ni sur sa coloration politique ou idéologique. _ *(AFP.)*

Des crises répétées entre les deux pays

La relative accalmie qui avait prévalu, depuis la réconciliation du 16 mai 1988 – date du rétablissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc –, semble à nouveau remise en cause. La « trêve », précaire, aura duré moins de six ans. Il aura suffi d'un hold-up sanglant, dans un hôtel de Marrakech, pour que Rabat, arguant du danger *« terroriste »*, décide d'imposer un visa d'entrée aux Algériens et aux personnes d'origine algérienne.

Il n'en fallait pas plus pour qu'Alger, ulcérée, rétorque plus violemment encore : non contents d'instaurer un visa d'entrée pour les Marocains, les dirigeants algériens ont décidé la *« fermeture intégrale »* de leur frontière avec le royaume chérifien. Brouille passagère ou crise durable ?

Le lourd contentieux qui oppose, depuis le milieu des années 70, le Maroc et l'Algérie, à propos du Sahara occidental, risque fort, à la faveur de ce nouveau regain de tension, de rebondir. La menace est d'autant plus grave qu'une donnée nouvelle – et, potentiellement, mille fois plus dangereuse pour l'avenir du Maghreb – doit être désormais prise en compte : la montée en puissance de l'opposition islamiste, dont l'Algérie, maillon faible de l'Afrique du Nord, est la victime la plus spectaculaire.

C'est en 1988, précisément, que les émeutes d'Alger donnaient le premier coup de boutoir au « système FLN ». Deux ans plus tard, lors des élections municipales de juin 1990, le Front islamique du salut (FIS) connaissait ses premiers succès, avec les suites que l'on sait... A l'époque, les relations entre l'Algérie et le Maroc semblaient prendre, enfin, après treize ans de brouille, un tour plus cordial. La visite du président Chadli Bendjedid, à Rabat, le 6 février 1989, était salué comme le couronnement du processus de rapprochement entre les deux pays.

Les choses allaient brusquement se gâter, en juin 1992 : l'assassinat du président Mohammed Boudiaf, que les militaires algériens étaient allés tirer de son long exil au Maroc, mettait fin aux espoirs de Rabat. *« C'est une exécution »*, commentait aigrement le roi Hassan II, accusant sans le dire l'armée algérienne d'être responsable de sa disparition. Le chef d'Etat assassiné n'avait jamais fait mystère de ses positions sur le Sahara occidental, à l'opposé de celles soutenues depuis 1976 par les militaires algériens.

RWANDA

Les négociations piétinent avec les autorités zaïroises

La rencontre interministérielle qui devait avoir lieu lundi 29 août à Goma, au Zaïre, entre représentants des gouvernements zaïrois et rwandais (*le Monde* du 30 août), a été reportée à mardi, les questions soulevées par les autorités rwandaises semblant poser des difficultés aux Zaïrois. Outre l'argent, les armes et équipements que l'ancien gouvernement hutu a emportés dans sa fuite, la délégation rwandaise réclame une escorte de l'armée zaïroise pour les réfugiés candidats au retour jusqu'à la frontière, afin de garantir leur sécurité.

Contingent zambien

D'autre part, trois experts de la Commission des droits de l'homme des Nations unies sont arrivés lundi à Kigali, la capitale rwandaise, pour un séjour d'une semaine. Le Togolais Koffi Amega dirige cette délégation également composée d'un Malien, Sahfou Fomba, et d'un Guinéen, Aby Dieng. Leurs recommandations doivent servir de base à la création du tribunal international pour juger les responsables des massacres.

La radio nationale rwandaise, citant des responsables militaires de la préfecture de Butaré, a rapporté dimanche que des miliciens de l'ancien gouvernement ont assassiné récemment six civils, près de la frontière du Burundi. Les milices opèrent à partir du territoire burundais, selon ces militaires.

Des experts de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et du PAM (Programme alimentaire mondial), de retour d'une mission au Rwanda, ont indiqué, lundi à Rome, que 2,5 millions de personnes auront besoin d'aide alimentaire à l'intérieur du pays au cours des cinq prochains mois. Selon eux, 18,3 millions de dollars doivent être trouvés pour couvrir les besoins immédiats en semences, boutures, outils agricoles et engrais. L'agriculture est profondément désorganisée au Rwanda où la récolte de céréales a diminué de 60 %. Si les paysans ne sèment pas en septembre-octobre, il n'y aura pratiquement rien à récolter au début de 1995.

Enfin, un contingent de 115 soldats zambiens est arrivé à Kigali pour se joindre aux autres pays africains impliqués dans l'opération de maintien de la paix. Cinq cents autres Zambiens sont attendus dans les prochains jours, ainsi que 168 soldats du Malawi. – *(AFP, Reuter.)*

Le sommet des chefs d'Etat de l'Afrique australe au Botswana

L'Afrique du Sud rejoint la communauté régionale de ses anciens ennemis

Le sommet des chefs d'Etat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a clos ses travaux, lundi 29 août, à Gaborone (Botswana), en ratifiant l'adhésion de l'Afrique du Sud. Celle-ci devient le onzième membre de l'organisation.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

Obligé de prendre du repos à la suite d'une récente opération de la cataracte, Nelson Mandela n'a pu personnellement assister à l'une de ces ironiques cérémonies dont l'histoire est friande. La Communauté de développement de l'Afrique australe – nouvelle dénomination de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) – avait en effet été créée en 1980 pour faire pièce à l'influence économique d'une Afrique du Sud alors considérée comme l'ennemi numéro un. Quatorze ans plus tard, le contexte politique régional s'est radicalement modifié. Mais, comparée à ses voisins, l'Afrique du Sud, dont le produit intérieur brut pèse quatre fois celui de tous les autres Etats membres de la SADC, fait toujours figure de mastodonte économique.

Une situation qui soulève moins d'inquiétudes que d'espoirs de la part de pays aux économies passablement délabrées. Au risque de susciter quelques déceptions, Pretoria tient pourtant à avancer avec circonspection. Tout en se félicitant de la normalisation avec ses voisins, le ministre sud-africain des affaires étrangères, Alfred Nzo, a rappelé dimanche que son pays entendait d'abord consacrer ses ressources à son programme national de reconstruction et de développement. *« Notre adhésion nous aidera à faire face ensemble à l'afflux des immigrants illégaux »*, a crûment déclaré le ministre, en ajoutant que *« certains ne venaient en Afrique du Sud que pour se livrer au trafic de drogue »*. D'ores et déjà, les autorités de Pretoria se disent profondément inquiètes de l'ampleur d'un trafic qu'elles ont bien du mal à maîtriser.

En dépit de ces prudences, l'adhésion sud-africaine permet à la SADC qui, jusque-là, n'avait qu'un poids relatif, d'accéder à la taille critique sans laquelle il n'existe pas de crédibilité. On devrait le constater la semaine prochaine, lorsque les pays d'Afrique australe rencontreront à Berlin les représentants de l'Union européenne pour discuter de l'aide que celle-ci peut leur accorder.

GEORGES MARION

EN BREF

ANGOLA : l'UNITA menace l'ONU de se retirer des négociations en cours. – L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a menacé, lundi 29 août, de rompre les négociations en cours avec le gouvernement angolais si le Conseil de sécurité de l'ONU adoptait de nouvelles sanctions à son encontre. Lukamba Gato, secrétaire général adjoint du mouvement, a déclaré à Abidjan que, si l'ONU appliquait les sanctions, elle prendrait *« la responsabilité de l'escalade militaire »*. Les forces de l'UNITA ont repris ce week-end le pilonnage de Menongue (Sud-Est) et Kuito (Centre), selon des sources militaires. – *(AFP.)*

BURUNDI : la nomination d'un président reportée. – Le président par intérim Sylvestre Ntibantunganya a de nouveau pressé les partis politiques, lundi 29 août, de se mettre d'accord sur le choix d'un président de la République en les enjoignant d'achever leurs travaux avant la fin de la semaine, le délai de dix jours initialement fixé ayant expiré vendredi 26 août. Trois candidats à la présidence sont en lice : M. Ntibantunganya, du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU), Charles Mukasi, président de l'Unité pour le progrès national (UPRONA) et l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza. – *(AFP.)*

M. Balladur déclare que « la reprise doit se confirmer et s'amplifier »

Dans deux entretiens accordés au « Figaro » et à Europe 1, mardi 30 août – avant un passage sur TF 1 prévu pour le 11 septembre, – Edouard Balladur définit ses orientations, principalement en matière de politique étrangère. Défendant, notamment, sa politique africaine – *« Aucun gouvernement français n'a autant aidé l'Afrique que le mien »*, assure-t-il, – le premier ministre réaffirme que les différentes forces politiques algériennes doivent se rencontrer pour *« définir un avenir stable »*. Au sujet des intégristes musulmans détenus à Folembray, il a indiqué qu'il n'est *« pas du tout enclin à composer »*.

▪L'AVENIR DE L'EUROPE. M. Balladur, qui définit une Europe *«à trois cercles »* – union monétaire et militaire, grand marché et ensemble continental, – conteste que cette question doive être *« l'enjeu majeur »* de la prochaine campagne présidentielle. Pour lui, les Français devront alors se déterminer *« sur la question de savoir si on leur offre un espoir raisonnable, non pas une chimère. »*

Edouard Balladur a accordé, mardi 30 août, un entretien à Europe 1, au cours duquel il a abordé, notamment, les sujets suivants :

● Sondages. *« Il ne faut pas fonder sur eux de certitudes absolues. »*

● Chômage. *« Nous devons confirmer le début d'amélioration qui s'est produit. La reprise est là, mais elle doit se confirmer et s'amplifier, de telle sorte que la baisse du chômage puisse, elle aussi, se confirmer et s'amplifier. Je ne peux pas aujourd'hui vous dire que c'est chose faite. »*

● Intégristes algériens. *« Nous ne pouvons pas accepter que sur le sol de la France soient menées des actions qui peuvent porter atteinte ou à la tolérance ou aux droits de l'homme.* [Les vingt-six intégristes détenus à Folembray] *le sont en vertu de nos règles et de nos principes. Cinq fonctionnaires français ont été assassinés en Algérie et nous avons décidé d'assigner à résidence, en attendant l'expulsion, des hommes dont on sait qu'ils ne désapprouvent pas l'idéologie dont de sont inspirés ces meurtres. Je ne suis pas du tout enclin à composer sur ce sujet-là. »*

● L'Europe et la campagne présidentielle. *« On dit depuis quelques jours que j'estime que l'Europe sera au centre de la campagne présidentielle. On voit très bien quel est l'intérêt de ceux qui* [disent cela]. *L'enjeu majeur ne va pas être celui-là : les Français se détermineront sur la question de savoir si on leur offre un espoir raisonnable – non pas une chimère – pour l'avenir et, notamment, pour l'avenir de la jeunesse. »*

● Contrat social. *« Je veux bien qu'on appelle contrat social la politique que nous menons. Ce n'est pas une question de formule, mais une question de contenu. »*

● Privatisation de Renault. *« Renault est inscrit sur la liste des entreprises dont la loi prévoit qu'elles doivent être privatisées. Cela étant, Renault est actuellement détenu à 20 % par un actionnaire étranger auquel les gouvernements précédents ont vendu cette participation. J'ai toujours dit qu'on ne pouvait pas envisager une privatisation de Renault si, en même temps, il n'y avait pas un accord international qui permette de garantir l'avenir de Renault. C'est une entreprise qui est dans le secteur concurrentiel, il y a sans doute trop de grands groupes automobiles en Europe, il faut des accords entre eux et pour Renault, une des conditions de l'accord à passer c'est que l'Etat n'ait plus 80 % ou 100 % de son capital. Ce que j'ai demandé c'est qu'on évalue le prix de Renault. Avez-vous jamais entendu dire que je voulais privatiser Renault à 100 % ou à 60 % ? Jamais. Une fois que nous aurons les évaluations, nous entamerons les négociations avec Volvo, pour que ce groupe suédois cède sa part et nous feront en sorte que Renault soit « re-francisé » en proposant une part du capital aux Français et aux salariés de Renault, l'Etat restant, en tout cas dans la période actuelle, majoritaire. Nous verrons ensuite quels types d'accords Renault doit passer et avec qui. »*

● Relations avec Jacques Chirac. *« Nous nous voyons quand c'est utile et nécessaire. »*

● Jacques Delors. *« Je le connais depuis longtemps. »*

D'autre part, *le Figaro* publie, mardi 30 août, un entretien avec le premier ministre entièrement consacré à la politique étrangère. M. Balladur précise notamment les principes qu'il entend suivre vis-à-vis de l'Algérie. *« La France,* dit-il, *mène une politique équilibrée,* [qui] *consiste à ne pas interférer dans les affaires politiques intérieures algériennes, à faire en sorte que sur le sol de notre pays ne puissent pas se développer des actions d'intolérance et de mépris des droits de l'homme. Mais, en même temps, la France appelle toutes les parties intéressées à se rencontrer pour dégager ensemble les solutions permettant de définir un avenir stable pour l'Algérie. »*

Le premier ministre interrogé sur la « connivence » qui existerait entre le président de la République et lui-même en matière de politique étrangère répond : *« Pourquoi ce terme un peu péjoratif ? Il y a des positions communes, c'est vrai, soit dès le départ, soit qu'on y arrive après discussion. Le président de la République a approuvé mon initiative d'un pacte de stabilité en Europe et l'a constamment soutenue dans les réunions internationales. Quand il y avait des difficultés, nos conversations, en général, ont permis de les surmonter. (...) Souvenez-vous des négociations du GATT, où la France s'est fait entendre efficacement grâce à une sorte de consentement national, exprimé par les positions convergentes du président de la République et du premier ministre. »*

M. Balladur énonce ensuite les principes qui guident son action internationale : *« Réserver la plus grande liberté de décision et d'action à la France ; défendre en toute circonstance, même quand c'est difficile, un idéal moral (...) ; organiser une Europe plus ouverte et plus souple et, en même temps, plus consciente d'elle-même et plus décidée à s'affirmer ; enfin, aider les pays en difficulté, tels ceux d'Europe centrale ou d'Afrique, à accéder à la prospérité. »* Au sujet de l'Afrique, il affirme qu'*« aucun gouvernement français n'a autant aidé »* ce continent. *« Nous l'avons fait,* précise-t-il, *non seulement en annulant 25 milliards* [de francs] *de dettes, en consentant 10 milliards* [de francs] *de crédits, mais aussi en mobilisant les organisations internationales – le FMI et la Banque mondiale – pour qu'elles aident les pays africains. »* Le premier ministre expose, enfin, sa conception d'une Europe à *« trois cercles »*. *« Tout d'abord,* dit-il, *une organisation économique regroupant l'ensemble des pays membres de l'Union européenne, même si certains nouveaux adhérents devaient bénéficier de périodes de transition plus ou moins longues (...) : un nombre plus restreint d'Etat membres de l'Union européenne devront bâtir entre eux une organisation pieux structurée, sur le plan monétaire comme sur le plan militaire* (...) *: enfin, il faut se préoccuper du sort de l'ensemble de l'Europe, y compris des Etats qui ne sont pas membres de l'Union européenne et qui ne le seront pas avant très longtemps. »*

COMMENTAIRE

« Président » avant d'être élu

LES vacances d'Edouard Balladur ont été longues, mais studieuses. Même ses moments de détente ont été mis à profit : en achevant la lecture de la biographie de Voltaire, sous la direction de René Pomeau, par le volume consacré notamment à l'affaire Calas, le premier ministre a été conforté dans sa volonté de mettre la tolérance au premier rang des vertus. C'est une qualité dont il aura certainement le plus grand besoin tout au long d'une année présidentielle mais il a, aussi, beaucoup réfléchi, et nul ne peut douter que sa stratégie dans la course à l'Elysée n'ait été au centre de ses réflexions.

L'offensive finale, quoi qu'il puisse à dire, a déjà débuté. Tous ses actes sont soigneusement programmés, même si, comme tout bon stratège, il sait adapter son plan aux évolutions du combat. L'été – grâce à l'absence de François Mitterrand sur le front étranger et à l'omniprésence de Charles Pasqua sur celui de le lutte contre le terrorisme et l'insécurité – lui ayant été profitable, le chef du gouvernement avait prévu une « rentrée » politique plus discrète que celle de l'an dernier. Cependant, des sondages encore meilleurs que ceux qu'il espérait, des résultats économiques – tout particulièrement en matière de lutte contre le chômage – confirmant l'amélioration de la situation, lui ont permis d'accroître sa présence médiatique et de prendre les devants sur tous ceux qui lui contestent la fonction de « candidat naturel » de la droite pour l'élection présidentielle.

Comme en 1993

Rien n'est laissé au hasard. Une réception organisée à Matignon pour les compagnons de la Libération prépare le soutien d'héritiers incontestables du gaullisme. Un déjeuner avec Jac*ques Delors – l'homme qui, logi*quement, devrait représenter la gauche, face à lui, au second tour – montre incidemment qu'avec lui le combat électoral n'empêche pas des rapports courtois. Une candidature de la France à l'organisation des Jeux olympiques de 2004 montre qu'il est sensible aux engouements populaires. Un entretien au *Figaro* – celui du mardi 30 août – sur l'action diplomatique prouve que cet aspect essentiel de la fonction d'un chef de l'Etat en France ne lui est pas étranger. Une interview à Europe 1, ce même mardi, lui permet d'engranger le succès de cet été, que ce soit la bonne fin de l'opération au Rwanda, la lutte contre les réseaux du FIS an France, l'arrestation de Carlos et d'annoncer les premiers, avec une fausse modestie, les premiers succès remportés dans la lutte contre le chômage.

Ouvrant ainsi l'année politique, M. Balladur contraint ses adversaires officiels – les socialistes –, et ceux qui, à droite, ne sont toujours pas décidés à le soutenir, à se déterminer en fonction de sa politique et du programme présidentiel qu'il dessine en passant. Il donne ainsi le ton aux traditionnelles « universités d'été» des partis politiques, alors que, déjà, l'organisation de celles des diverses composantes de l'UDF démontre l'éclatement de la confédération. Cet éclatement complique la tâche de ceux qui espèrent encore que la famille libérale et centriste pourra être représentée par un des siens lors de la prochaine présidentielle. Le soutien au chef du gouvernement, que vient de réaffirmer avec force Simone Veil, confirme, si besoin en était, de quel côté pencheront les principaux dirigeants de l'UDF.

Dans cette offensive de rentrée, l'essentiel, pour le premier ministre, est constitué par ses déclarations sur la politique étrangère. Car s'il avait, au début de son séjour à Matignon, remporté un grand succès lors des négociations du GATT, il avait connu, aussi, quelques sérieux revers sur le front diplomatique, notamment lors de ses voyages en Arabie Saoudite et en Chine. Il lui fallait impérativement les faire oublier. Son déplacement cet été en Afrique, sa maîtrise de l'intervention française au Rwanda y ont contribué. Pour asseoir son image d'homme capable de représenter la France sur la scène internationale, il se doit de continuer dans cette voie.

M. Balladur a commencé par ce qui est à la fois le plus facile, car il en maîtrise parfaitement les dossiers, et le plus délicat, tant le sujet a toujours divisé la droite : l'Europe. Lui qui aurait souhaité que le RPR et l'UDF s'abstiennent lors de la ratification du traité de Maastricht ne peut que se prononcer avec prudence sur l'avenir de la construction européenne. Son choix d'une Europe organisée en plusieurs *« cercles »* peut faire frémir les fédéralistes encore nombreux au CDS, mais c'est une manière de se concilier ceux qui, au nom d'une Europe largement ouverte sur les anciens pays communistes, ont, comme Charles Pasqua et Philippe Séguin, combattu Maastricht. Voilà probablement pourquoi, après avoir déclaré à RMC : *« Je souhaite, personnellement, que les questions européennes soient au premier plan du débat »* (*le Monde* du 16 août), il a apparemment changé d'avis en soutenant, mardi, sur Europe 1, que *« l'enjeu majeur ne va pas être celui-là. »*

En intervenant, ainsi avec force, dans le domaine diplomatique, M. Balladur renforce son image de « vice-président » de la République, pour ne pas dire de président de fait. Il reproduit, en fait, la stratégie qui lui avait si bien réussi lors de la campagne des élections législatives de 1993. Par ses écrits, par ses actes, par ses discours, il s'était bâti un statut de « premier ministre naturel », au point que sa nomination à l'Hôtel Matignon semblait aller de soi, avant même que les électeurs ne se prononcent. Cette fois, il cherche à être pratiquement le « président en exercice », à qui il suffirait, par un transfert allant de soi, de passer de Matignon à l'Elysée pour que le droit rejoigne le fait. Si tout se passe comme il l'espère, les Français, en mai 1995, n'auront qu'à confirmer ce mouvement naturel.

THIERRY BRÉHIER

L'illusion française

Suite de la première page

L'avenir des relations non seulement de la France, mais de l'Europe, avec la rive sud de la Méditerranée ne se réduit pas à un problème d'intendance policière. S'il s'agissait d'une politique maîtrisée à moyen ou long terme, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, aurait sans doute montré plus de zèle à la faire sienne. Enfin, même si on la sait imputable à la maladie, la discrétion du président de la République, personnage dont, en bonne théorie constitutionnelle – même « cohabitationniste » –, tout procède en ce domaine, renforce les interrogations sur la cohérence de la politique étrangère française.

Trompeurs, et à fort usage intérieur, ces succès d'estime ne masquent-ils pas la vérité du déclin à l'extérieur, l'inaptitude à anticiper l'avenir et à projeter la France dans un paysage international bouleversé de fond en comble depuis 1989, l'inconséquence d'une politique solitaire inapte à inventer une nouvelle stratégie d'alliance dans un monde d'autant plus interdépendant qu'il n'est plus soumis au partage simplificateur en deux blocs ? En d'autres termes, la France ne reste-t-elle pas prise au piège d'un discours de la grandeur qui n'est plus qu'un discours de l'apparence, accompagnant la tentation nationaliste d'un isolement qui, aujourd'hui, n'aurait rien de splendide ?

Les cas rwandais et algérien

Hors l'Europe, l'Afrique est la seule aire géographique où la France peut encore prétendre au titre de puissance régionale, au prix d'un déni constant des valeurs républicaines qui justifiaient son attitude messianique. Or la crise rwandaise marque bien un recul et un retrait, prix à payer d'une trop longue compromission avec le régime déchu. Tandis que, dans la « zone humanitaire de sécurité», adossée au Zaïre, ex-Congo belge, les militaires français tentaient de restaurer une image écornée, leurs collègues américains s'installaient directement à Kigali, la capitale, avec l'aval d'un nouveau pouvoir volontiers anglophone et francophobe. Des sources américaines ne se privaient pas de forcer l'avantage en accusant la France d'une coupable mansuétude pour la Radio Mille collines et ses animateurs, fort actif dans l'appel au génocide. Légitime, l'humanitaire n'a pas moins servi ici de trompe l'œil, si l'on veut bien se rappeler ce propos de Jacques Delors, qui a l'avantage d'avoir vu depuis bientôt dix ans la France du dehors : *« La plus grande déviation intellectuelle de l'époque est d'avoir pris la politique d'aide humanitaire comme une politique étrangère »* (1).

Succès policier, l'arrestation de Carlos a rapidement dégénéré en polémique franco-française passéiste, une partie de la majorité d'aujourd'hui ne résistant pas à la tentation de régler des comptes avec la gauche gouvernante de 1982. Du coup, l'essentiel, déjà peu transparent, est relégué au second plan : la livraison du terroriste par le Soudan recouvre à l'évidence un jeu de l'ombre dont on voudrait être certain qu'une diplomatie cohérente l'anime. Sans être vraiment démenti à Paris, l'imam Hassan el Tourabi, leader islamiste – et francophone – du régime de Khartoum, tout à la fois habile et doctrinaire, n'a-t-il pas affirmé s'entremettre entre la France, le FIS et les militaires algériens ? Or, dans le même temps, sous l'impulsion de M. Pasqua, la France se comporte en partie prenante de la guerre civile algérienne, faisant des islamistes ses adversaires directs, au point d'« encaserner », selon des dispositions juridiquement douteuses et au nom d'un délit d'opinion, des hommes qui demain seront, peut-être, des interlocuteurs inévitables.

L'activisme de cette diplomatie policière, efficace dans l'instant, ne semble guère soustendu par une réflexion prospective. On y décèle, au contraire, une façon glorieuse de persister dans l'erreur qui a empêché l'émergence d'une troisième voie démocratique – ni militaires, ni islamistes – en Algérie. Erreur qui consiste à soutenir coûte que coûte un régime corrompu auquel on doit, sous le régime du parti unique FLN, l'entrée des islamistes sur une scène politique algérienne jusqu'alors foncièrement laïque. Cet entêtement est d'autant plus risqué qu'il est solitaire, l'ensemble des alliés de la France – non seulement la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, mais aussi l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie – plaidant pour une reconnaissance de fait des islamistes comme des interlocuteurs obligés. Tout se passe comme si, prisonnière d'une ancienne politique de grandeur dont elle n'a plus les moyens, la France n'arrivait pas à retrouver ses marques dans un paysage transformé où cette politique est devenue inopérante. Fondée sur le sacro-saint principe de l'indépendance, refusant farouchement d'être entravée par ses alliances, la diplomatie gaulliste trouvait aisément ses marques dans le monde divisé de la guerre froide où sa partition se différenciait de celle des deux blocs. Elle était même opérante sur le front intérieur face à une opposition de gauche partagée entre socialistes atlantistes et communistes soviétisés. Son efficacité n'en était pas moins relative dans la mesure où, déjà, la liberté de parole – du discours de Montréal à celui de Phnom Penh – ne signifiait pas forcément la capacité à agir.

Aujourd'hui, les jeux sont autrement faits et rien ne va plus. *« La diplomatie française a été la principale victime de la chute du communisme,* constatait Gilles Martinet dans un récent essai trop peu remarqué (2). *L'éclatement de l'empire soviétique, suivi de celui de l'URSS elle-même, la prive d'une marge de manœuvre (en partie fictive, en partie réelle) dans sa politique d'indépendance à l'égard des Etats-Unis. »* En entraînant la réunification de l'Allemagne et le retour de son influence en Europe centrale, l'effondrement soviétique lui permet de ne plus être sur un pied d'égalité avec la France : *« Elle est en mesure,* ajoutait Gilles Martinet, *de retourner à son profit le discours que lui tenait le général de Gaulle. Oui, nous sommes européens. Oui, nous sommes toujours prêts à participer à des initiatives communes, mais à la condition, cette fois, qu'elles ne soient pas contraires au déploiement d'une politique nationale allemande.»*

Des atouts diplomatiques dépréciés

Depuis la chute du Mur de Berlin, la plupart des atouts que possédait la diplomatie française sont dépréciés. L'Allemagne n'a pas eu besoin de consulter la France pour négocier avec les Soviétiques les modalités de la réunification. Alliée militaire du temps de la guerre froide, l'Europe est désormais vue par les Etats-Unis comme un rival économique dont l'Allemagne et sa monnaie sont le pivot central. Chaotique et aléatoire, la nouvelle configuration géopolitique n'autorise plus la France à entretenir l'espoir d'une politique autonome à l'Est que caressait l'Europe *« de l'Atlantique à l'Oural »* du général de Gaulle. Les Russes ayant abandonné le continent africain, les Américains n'ont plus le même intérêt à y ménager la prépondérance française. Dans le même mouvement, la crise économique oblige la France à revoir à la baisse les instruments de sa présence, dans une prise de conscience tardive illustrée par la dévaluation du franc CFA. L'active participation française à la guerre du Golfe ne suffira pas à imposer sa présence lors des négociations israélo-palestiniennes qui suivront, au point que même le nom de la France ne sera pas prononcé lors de la rencontre entre Rabin, Peres et Arafat à la Maison-Blanche. Etc.

Bref, la France a besoin de s'inventer d'urgence une nouvelle présence au monde : une politique étrangère qui ne se complaise plus dans la répétition d'anciens schémas. On en revient alors forcément au riche débat autour du traité de Maastricht, qui n'est clos qu'en apparence et continue de traverser la gauche aussi bien que la droite. Car la seule autre voie réaliste est sans doute l'« européanisation » de la politique étrangère française : non pas le registre nationaliste d'une glorieuse solitude, mais l'affirmation renouvelée de l'universalisme français par et dans la construction politique de l'Europe.

D'une Europe qui, loin de se limiter à la réglementation du libre-échange, ait les moyens démocratiques – et donc parlementaires – d'une véritable politique étrangère commune. D'une Europe qui, loin de se construire comme une bastille de nantis, envisage son avenir dans l'ambition sociale et le dialogue avec ses voisins du sud. D'une Europe qui, en somme, restaure l'espérance démocratique en inventant un système économique, social et politique capable de répondre à la mondialisation des économies et de résister à l'aggravation des inégalités.

On aimerait croire que la proche élection présidentielle saura relancer ce débat nécessaire. Sinon, par lassitude et réflexe, la France risque de vivre encore longtemps dans l'illusion d'une grandeur qui ne sera plus que l'oripeau d'un inéluctable repli sur elle-même.

EDWY PLENEL

(1) Cité par Alain Rollat, *Delors*, Flammarion, 1993.

(2) Gilles Martinet, *Le réveil des nationalismes français*, Seuil, coll. « Essai politique », 1994.

de l'élection présidentielle

Mme Veil juge « tout à fait méritée » la popularité du premier ministre

Invitée à donner son sentiment sur le dernier sondage IFOP relatif à la popularité du premier ministre qui accorde un indice de satisfaction de 63 % à Edouard Balladur (*le Monde* du 30 août), Simone Veil a déclaré, lundi 29 août, sur RMC, que cette cote est *« naturellement tout à fait méritée »*. Le ministre des affaires sociales et de la ville juge ce sondage *« très intéressant »*, car, explique-t-elle, quand *« on entend quelquefois, dans les salons ou ailleurs, que le premier ministre ne fait rien, qu'il n'ose pas, que les choses ne bougent pas, les sondages sont absolument la preuve que les Français perçoivent qu'ils sont gouvernés »*.

Pour sa part, Yves Lessard, délégué général du RPR, où il est chargé des affaires politiques, a demandé, lundi, à Saint-Denis-de-la-Réunion, aux élus favorables à Jacques Chirac de *« ne pas se laisser impressionner par les sondages »*, en faisant clairement allusion à la cote de popularité du chef du gouvernement. A huit mois du terme normal du mandat présidentiel, de tels sondages *« ne veulent rien dire »*, a ajouté M. Lessard, qui avait participé, samedi, à une réunion du comité départemental du RPR.

Les socialistes estiment que la cote de M. Balladur repose sur des « ambiguïtés »

Les sondages flatteurs pour M. Balladur laissent sceptiques les dirigeants socialistes. *« Les sondages du mois d'août ne font pas le printemps »*, a déclaré, lundi 29 août, Jean Glavany, porte-parole du PS. *« Ces sondages,* a-t-il continué, *montrent l'ampleur de la tâche d'explication qui attend les socialistes (...). Même s'il est évident que le premier ministre a profité – parfois sans grande dignité – de l'éloignement passager du président de la République de la scène politique pour tenter d'incarner à lui seul le pouvoir exécutif, il reste que la popularité de M. Balladur repose encore sur des ambiguïtés, qu'il nous faut sans cesse dénoncer. »*

« On le dit honnête et rigoureux, a donné pour exemple M. Glavany, *alors qu'en matière de chômage, M. Balladur se livre à des manipulations spectaculaires au point qu'entre les chiffres gouvernementaux et l'indice « déballadurisé », il n'y aura bientôt plus aucune commune mesure. »*

Invitée le même jour sur TF 1, Martine Aubry juge que *« M. Balladur a une cote de popularité très importante parce qu'il apparaît rassurant »*. *« Mais moi,* a-t-elle ajouté, *je trouve qu'il est très dur, parce que la France est plus dure pour les plus fragiles qu'il y a deux ans. » « La priorité, c'est le social,* a observé l'ancien ministre du travail, *mais on arrête tous les programmes sur les chômeurs de longue durée et les jeunes sans qualification et l'on est en train, en creusant le « trou » de la Sécurité sociale, d'arriver à une situation – qui, j'espère, n'aura pas lieu – de privatisation de la Sécurité sociale. »*

PARTI SOCIALISTE : M. Rocard va écrire à ses administrés de Conflans-Sainte-Honorine. – Selon son entourage, Michel Rocard doit adresser, avant la fin de cette semaine, une lettre à tous les habitants de Conflans-Sainte-Honorine pour leur expliquer les raisons de sa démission de son poste de maire (*le Monde* des 25 et 26 août). L'ancien premier ministre devrait préciser qu'il entend conserver son mandat de conseiller municipal et figurer sur la liste socialiste aux élections municipales de juin 1995.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce qui était indiqué, par erreur, dans nos éditions du 30 août, André Rossinot, ministre de la fonction publique, n'est pas au « PR », comme il était écrit dans un titre, mais président du Parti radical. A l'occasion de l'université d'été de son parti, M. Rossinot (UDF-rad.) s'est prononcé, une nouvelle fois, en faveur de l'organisation de « primaires » dans la majorité avant l'élection présidentielle.

Lignes de fracture sur le terrain social

La question de l'emploi fait apparaître de nouveaux clivages dans les familles politiques

La rentrée sociale n'est plus seulement le moment des grandes manœuvres syndicales. Elle vient aussi d'offrir au monde politique l'occasion d'ouvrir les débats de la pré-campagne présidentielle. Ce brusque engouement ne constitue pas tout à fait une surprise ; instruments privilégiés de revitalisation du clivage droite-gauche, les thèmes sociaux ont régulièrement ressurgi à l'approche de chaque échéance électorale. Cette fois, pourtant, la donne est différente, car c'est à l'intérieur de chaque famille politique que s'accentuent les lignes de fracture.

Deux dirigeants de la majorité – et non des moindres – n'ont pas hésité à mêler leurs voix aux traditionnelles déclarations syndicales de rentrée. Jacques Chirac est convaincu que la *« situation nationale et sociale »* est *« grave »*, alors que Valéry Giscard d'Estaing la juge *« difficile »*. Se sachant directement mis en cause, Edouard Balladur rétorque, dans l'entretien publié le 26 août par *le Parisien*, que *« la France commence à aller mieux »* et considère que seront nécessaires *« des années de réformes, d'efforts pour s'adapter au monde nouveau et construire une société plus juste »*.

De toute évidence, jouer la carte du social permet de donner un relief particulier aux critiques syndicales formulées contre le gouvernement, à un moment où l'amélioration de la situation économique peut favoriser un regain d'agitation, notamment dans le secteur public. L'extrême prudence dont M. Balladur a fait preuve au sujet de la privatisation partielle de Renault témoigne, d'ailleurs, que le premier ministre souhaite par dessus tout éviter de prendre des risques sur le terrain social, surtout si des symboles sont en cause. Le cuisant souvenir du CIP n'est pas si loin...

Silence sur la Sécurité sociale

Bien que la défense du bilan actuel de la politique sociale du gouvernement n'apparaisse guère susceptible de galvaniser la majorité, la sévérité dont fait preuve le maire de Paris – qui ne discerne pas dans l'action de son ancien ministre de l'économie « cette finalité sociale qui doit être celle de toute politique » – risque, en revanche, d'apparaître en décalage avec l'amorce de reprise économique. Les enquêtes de l'INSEE reflètent une amélioration du moral des Français, et si le redémarrage de la consommation et des investissements tarde à se manifester, le climat n'est pas, de toute évidence, aussi morose qu'il l'était il y a quelques mois. En cas de reflux confirmé du chômage, jouer les Cassandre finirait par être mal perçu, y compris dans les milieux économiques.

D'autre part, les contours du nouveau *« contrat social »* évoqué par M. Chirac permettent difficilement de discerner une politique alternative de celle du gouvernement. L'héritage du « gaullisme social » se résume, pour l'essentiel, au développement de la participation et de l'intéressement des salariés dans l'entreprise. Or, les Français attendent moins du futur président de la République une nouvelle philosophie sociale que des créations d'emploi en nombre suffisant pour faire reculer le chômage et entamer un combat efficace contre l'exclusion. Les réflexions de M. Giscard d'Estaing sur ce thème ne sont, du reste, pas plus convaincantes.

Pour sa part, le Parti socialiste tente d'oublier sa cuisante défaite de mars 1993 et son piètre score aux élections européennes en durcissant ses positions pour *« assumer pleinement sa fonction d'opposant »*, selon les termes de son premier secrétaire, Henri Emmanuelli. Quitte à confondre retour aux sources et retour en arrière.

Le PS, après avoir créé les conditions d'une privatisation de Renault en modifiant le statut du constructeur automobile, conteste désormais le principe du retour de Renault dans le secteur privé. M. Emmanuelli considère, en outre, que *« la réduction du temps de travail à trente-cinq heures, sans diminution de salaire, n'est ni irréaliste ni hypocrite »*. Cette radicalisation est critiquée par certains dirigeants tels que Martine Aubry, Pierre Mauroy ou le rocardien Claude Evin, qui redoutent de voir le PS s'enfermer dans la contestation systématique, ce qui compliquerait singulièrement la tâche de Jacques Delors s'il était le candidat des socialistes à l'élection présidentielle. Selon eux, la crédibilité de la revendication des trente-cinq heures exige que la compensation salariale intégrale ne soit accordée qu'aux faibles et moyens revenus.

Dominés par la préparation des échéances électorales, ces débats internes, qui se déroulent en vase clos dans l'opposition comme dans la majorité, ont tout de même un point commun : ils ignorent les enjeux sociaux immédiats que sont l'orientation de la croissance vers l'amélioration des salaires ou la création d'emplois et l'avenir de la « Sécu », en proie à un déficit abyssal. Malgré tous leurs défauts, ce sont, pour l'instant, les syndicats qui posent ces questions.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le Front national cherche toujours un angle d'attaque efficace face à la droite

A huit mois de l'élection présidentielle, la dixième université d'été du Front national a débuté, lundi 29 août, à La Baule (Loire-Atlantique), sur le thème : « Pour un septennat Le Pen, les enjeux de la fin du siècle. » Jean-Marie Le Pen devait clore, vendredi, cette traditionnelle réunion de cadres d'un parti dont l'audience pâtit, depuis mars 1993, du retour de la droite aux affaires.

« Le Pen en hausse. Le FN prêt pour la relève. » En cette fin du mois d'août, *National Hebdo* a donné, à la « une », le ton de ses préoccupations. Dans son dernier numéro (25-31 août), à la veille de la dixième université d'été du Front national, l'hebdomadaire officieux du parti d'extrême droite a publié un entretien avec Jean-Marie Le Pen, dans lequel celui-ci souligne que le premier des *« enjeux de la fin du siècle »*, qui constituent la trame de cette université, est celui de la mémoire. *« Les tenants de l'idéologie officielle de cette fin de siècle,* explique le président du Front national, *cherchent à nous imposer un « devoir de mémoire courte », dont l'horizon se limite aux événements qui ont déchiré notre continent, il y a cinquante ans. (...) L'« enjeu de la mémoire », tel que nous le définissons, vise à renouer avec la plus longue tradition de notre peuple. Nous n'avons pas pour autant la volonté d'oublier notre histoire récente. »*

La querelle du « populisme »

Cette dernière affirmation, cependant, ne trouve aucun écho dans les colonnes de cet organe. Tout comme la semaine précédente, *National Hebdo* ne consacre pas une seule ligne aux cérémonies du cinquantième anniversaire de la libération de Paris, le 25 août 1944. Bien plus, dans sa rubrique « Notre mémoire », tenue par Pierre Vial, membre du bureau politique du Front national, l'hebdomadaire se penche sur la journée du 26 août 1382, qui vit les Mongols brûler Moscou. Aussi peu prolixe sur la Libération, le quotidien lepéniste *Présent* daté du 25 août se contente, sous le titre « L'histoire retrouvée », de consacrer un article à la participation de Pétain aux fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen en... mai 1944. Ancien délégué général de la Légion Aquitaine et inspirateur de ce journal, Jean Madiran, qui participe à l'université du Front national, a, lui, la mémoire « longue ».

Cette façon de concevoir le travail de mémoire – il faut y ajouter la récurrence quasi pathologique de la remise en question des crimes antisémites contre l'humanité – redonne une certaine actualité à la polémique sur les racines politiques du lepénisme qui avait opposé le directeur politique de *Présent* au délégué général du Front national « le Monde Radio-Télévision » du 2 novembre 1992). Alors que le premier considérait que les précurseurs politiques du Front national sont, notamment, la *« révolution nationale »* de Vichy et le *« mouvement pour l'Algérie française »*, plus connu sous l'appellation OAS, Bruno Mégret estimait, pour sa part, que la formation présidée par M. Le Pen, *« expression politique totalement nouvelle »* contrairement aux autres, n'est *« pas le continuateur de forces politiques préexistantes »*.

La divergence d'appréciation idéologique entre M. Mégret et M. Madiran, qui apporte un soutien indéfectible à M. Le Pen, s'est doublée, ces dernières semaines, d'une opposition entre le président et le délégué général du parti sur le populisme. Encouragé par certains de ses collaborateurs et par le « patron » du Front national de la jeunesse, Samuel Maréchal, M. Le Pen a émis l'hypothèse, *au lendemain des élections* européennes, de donner corps à un « front populiste », rapprochant la démarche de son mouvement et celle de Bernard Tapie. Non seulement cette stratégie a reçu une fin de non-recevoir de la part de Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche auquel appartient M. Tapie, mais elle a été contestée, dans un entretien à l'hebdomadaire *Minute* (daté 20 juillet), par M. Mégret, qui déclarait voir dans l'homme d'affaires l'incarnation de tout ce que combat le Front national.

Traversé par des courants contraires et frappé d'une crise léthargique sur le plan intérieur – cela n'empêche pas M. Mégret, directeur de la campagne présidentielle de M. Le Pen, de parler d'*« esprit offensif avec une volonté de gagner »* –, le Front national se retrouve, faute d'alliés, privé de groupe au Parlement de Strasbourg. Le Front national est actuellement isolé sur la scène européenne. Participant au pouvoir au côté de Silvio Berlusconi en Italie, les néofascistes du MSI, qui ont constitué l'Alliance nationale, refusent de siéger avec les lepénistes alors que les républicains allemands de Franz Schönhuber, laminés aux européennes, tentent un rapprochement avec un parti qui est qualifié d'extrémiste par les autorités de Bonn. Au total, les amis de M. Le Pen ne peuvent présenter aux militants du parti une situation particulièrement encourageante.

OLIVIER BIFFAUD

Une élection cantonale partielle

Deux-Sèvres : canton de Secondigny (1er tour).

I., 5 737 ; V., 3 230 ; A., 43,7 % ; E., 2 973.

Gérard Vitré, div. d., 1 544 (51,93 %), *Elu*.

Gilbert Seigneuret, div. d., 980 (32,96 %) ; Daniel Fasanino (PC), 449 (15,10 %).

[Un seul tour aura suffi pour désigner le successeur de Claude Guinard, conseiller général (div. d.) et maire de Secondigny, décédé le 5 juin. Ancien directeur de la Maison familiale de la commune, M. Vitré obtient près de 51,93 % des voix, dépassant le maire d'Azay-sur-Thouet, M. Seigneuret. Le candidat du PCF a profité de l'absence du PS et du Front national, mais rassemble moins d'électeurs que la candidate qui représentait le parti au mois de mars. Agé de cinquante-cinq ans, M. Vitré est responsable d'un organisme de formation professionnelle pour adultes. Son entrée au conseil général ne modifie pas l'équilibre politique de l'assemblée, présidée par André Dulait (UDF).

22 mars 1994 : I., 5 744 ; A., 26,16 % ; E., 4 019 ; Claude Guinard, div. d., 2 246 (55,88 %) ; Geneviève Morin, div. d., 1 083 (26,95 %) ; Françoise Royer-Fasanino, PC, 535 (13,31 %) ; Julien Boyot, Front national, 155 (3,86 %).]

Président du groupe des Verts au conseil régional Rhône-Alpes

M. Brodhag veut éviter un « duel » entre Mme Voynet et M. Waechter

Ancien porte-parole des Verts et président du groupe des Verts du conseil régional Rhône-Alpes, Christian Brodhag a annoncé, le 28 août, à Saint-Malo, qu'il sera candidat à la candidature pour l'élection présidentielle.

Proche d'Antoine Waechter, M. Brodhag estime pouvoir être le candidat de l'ensemble des écologistes et éviter, ainsi, un duel fratricide entre l'ancien chef de file des Verts et Dominique Voynet.

Dans un premier temps, M. Brodhag espère convaincre M. Waechter de ne pas se déclarer, le week-end prochain, lors de la création du « Mouvement écologiste » à Châtelguyon, dans le Puy-de-Dôme.

Dans un article « posthume » publié par « l'Humanité »

Un ancien responsable communiste se défend de toute implication dans l'assassinat de Trotski

Après la mort, la semaine dernière, de Georges Fournial, ancien membre du bureau national du Syndicat national des instituteurs et ancien responsable de l'Amérique latine au sein de la section de politique extérieure du PCF, *l'Humanité* a publié, lundi 29 août, un article *« volontairement posthume »* de ce dernier sur l'assassinat de Trotski, à Mexico, le 20 août 1940.

Depuis un séjour au Mexique en 1938 pour le compte de l'Internationale des travailleurs de l'enseignement, Georges Fournial était soupçonné, notamment par les trotskistes, d'avoir participé à l'élimination de l'ancien dirigeant de la révolution bolchevique et fondateur de la IVe Internationale. Dans un article publié dans *le Monde* du 16 mai 1979, le directeur scientifique de l'Institut Léon-Trotski, Pierre Broué, l'exhortait à parler avant sa mort.

Dans le témoignage publié par *l'Humanité*, Georges Fournial précise que, lors de l'assassinat de Trotski, il était en captivité en Allemagne. En revanche, concernant la préparation du meurtre de Trostski, il laisse planer *« un doute scientifique »* en ces termes : *« Ai-je en 1938 contribué à la préparation de cet assassinat ? Difficile de prouver le contraire, mais ce serait à l'accusation de prouver ma culpabilité. On peut seulement se demander si Staline – dans le cas où il a voulu la mort violente de Trotski – avait besoin d'un petit instituteur pour un « contrat » de ce genre. »*

Trois micros clandestins découverts à la mairie

« Watergate » à Beausoleil ?

NICE

de notre correspondant régional

Beausoleil, commune-dortoir jouxtant la principauté de Monaco dont la frontière sinue à travers les rues, vient de défrayer la chronique locale avec la découverte de trois micros émetteurs dissimulés dans les locaux de la mairie. L'un installé dans le bureau du comptable, Alain Pansier, les deux autres dans ceux du secrétaire général, Gilles Blanc, et du second adjoint (RPR), Georges Rossi. Les conversations enregistrées par ces micros – glissés sous des plinthes – pouvaient être captées, dans un rayon de 1 000 mètres, sur un banal poste de radio. Qui a joué les « plombiers » ? Pour le compte de quel commanditaire ? Et pour percer quels secrets d'Etat ? Une information judiciaire devrait être ouverte par le parquet de Nice pour faire la lumière sur ce mini « Watergate » azuréen.

Le maire (UDF-PR), Gérard Spinelli, dont l'équipe municipale s'est désunie et qui a, lui-même, perdu son siège de conseiller général, en mars, au profit d'un MRG, n'hésite pas à désigner du doigt *l'opposition de gauche*. Son second adjoint, qui pourrait conduire une liste RPR aux prochaines élections municipales, se montre plus circonspect... Il semble bien, en tout cas, que le mobile des « espions » soit lié à la situation politique locale et, si l'on ose dire, aux enjeux de pouvoir de cette commune de 12 000 habitants au territoire réduit.

G. P.

SOCIÉTÉ

Laissant au parquet le soin de saisir ou non la Cour de justice de la République

Le juge d'instruction se déclare « incompétent » pour poursuivre Michel Gillibert

Le juge d'instruction Claude Linais a rendu, le 19 août, une « ordonnance d'incompétence » à propos des faits reprochés à l'ancien secrétaire d'Etat chargé des handicapés, Michel Gillibert, dans la gestion d'une association (*le Monde* du 8 juin). Le magistrat confirme ainsi, en accord avec les réquisitions du parquet de Paris, que le dossier de M. Gillibert ne peut être instruit que par la Cour de justice de la République. Le parquet a, en revanche, autorisé le juge à instruire le dossier de quatre autres associations d'aide aux handicapés soupçonnées des mêmes délits.

La procédure judiciaire visant les détournements de subventions commis au sein de l'Association pour l'insertion et la promotion de la personne handicapée (AIPPH) vient de faire un pas de plus vers la traduction de l'ancien secrétaire d'Etat, Michel Gillibert, devant la Cour de justice de la République. Cette instance, qui a succédé à la Haute Cour – et qui est déjà saisie de plusieurs plaintes de victimes dans l'affaire du sang contaminé – est en effet seule compétente pour mener l'instruction, dès lors que des faits sont reprochés à un ministre dans l'exercice de ses fonctions. Or c'est pour une période qui va de 1990 à 1992, alors que M. Gillibert exerçait ses responsabilités ministérielles, que le juge d'instruction suspecte l'usage illicite de fonds alloués par le ministère des affaires sociales, pour un montant de 2 530-000 francs.

Signatures imitées

L'enquête policière, menée par le quatrième cabinet de délégation judiciaire, avait conclu que l'AIPPH n'avait pour objet véritable que de rétribuer des collaborateurs personnels de M. Gillibert et de prendre en charge certaines de ses dépenses personnelles. Aussi Mme Linais avait-elle transmis le dossier au parquet de Paris. Dans une ordonnance de soit-communiqué datée du 6 juin, elle indiquait qu'il en résultait *« à l'encontre de Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, alors en exercice, des présomptions graves de complicité de faux, usage de faux, complicité de falsification de chèques, usage de chèques falsifiés, abus de confiance »* (*le Monde* du 8 juin).

Plusieurs collaborateurs de M. Gillibert, qui avaient exercé à sa demande des responsabilités au sein de l'AIPPH, avaient déclaré au cours de l'enquête avoir constaté que leurs signatures avaient été imitées à de nombreuses reprises. Le 31 mai, Mme Linais avait mis en examen deux proches de M. Gillibert, pour complicité d'abus de confiance, faux et usage de faux, falsification de chèques et usage. Interrogé par *le Monde* le 6 juin, l'ex-secrétaire d'Etat avait pour sa part affirmé *« tout ignorer »* de ces procédés, ajoutant qu'il n'avait *« jamais exercé aucune responsabilité dans la gestion de cette association ». « L'AIPPH a affectivement servi à payer des gens qui travaillaient en faveur des handicapés, et je ne vois pas ce qu'il y a de mal à cela »*, déclarait-il alors.

Quatre autres associations

Sollicité par Mme Linais, le parquet de Paris s'est donné le temps de la réflexion avant de prendre ses réquisitions. Ce *« réquisitoire supplétif et d'incompétence »*, daté du 22 juillet, semble avoir été conforme à la suggestion du juge, en ce qu'il estime que les *« présomptions »* pesant sur M. Gillibert sont suffisamment sérieuses pour que l'instruction ne puisse plus être conduite que par la seule Cour de justice. A son retour de vancances, Mme Linais s'est donc logiquement déclarée *« incompétente »*, le 19 août, pour poursuivre l'instruction du dossier de l'AIPPH, laissant désormais au parquet général le soin de transmettre ou non la procédure à la commission d'instruction de la Cour de justice de la République.

Usage mystérieux des subventions

Le juge d'instruction a, de plus, d'ores et déjà obtenu satisfaction sur un point : dans le même réquisitoire, le parquet a consenti à élargir sa saisine au cas de quatre autres associations proches du secrétariat d'Etat aux personnes handicapées, soupçonnées d'avoir abrité des pratiques similaires à celles mises à jour à l'AIPPH. *« Il ressort des témoignages révélés au cours de l'enquête,* écrivait ainsi Mme Linais dans son ordonnance du 6 juin, *que les quatre autres associations créées à l'initiative de Michel Gillibert, Liaison handicap, Arts et spectacles, Nature et histoire naturelle, Image nouvelle, n'ont eu aucune activité, recruté aucun adhérent et ont été alimentées uniquement par des subventions apparemment utilisées à des fins similaires à celles recueillies par l'AIPPH. »*

Ayant reçu l'aval du parquet, Mme Linais pourra donc s'attacher à vérifier l'usage des subventions publiques par ces associations, dont l'ancien directeur de l'action sociale, Michel Thierry, entendu comme témoin le 4 mai, a indiqué qu'elles faisaient l'objet d'*« un suivi particulier du cabinet de M. Gillibert ». « Nous avons essayé à maintes reprises et sans succès d'obtenir des éléments sur les utilisations des fonds,* ajoutait-il. [...] *Suite à tous ces problèmes de non-fourniture de justificatifs des fonds subventionnés, de non-fourniture des utilisations desdits fonds, de non-fourniture de justificatifs des activités de l'AIPPH, le cabinet de M. Bianco* [alors ministre des affaires sociales] *a donné des instructions précises d'interrompre tous financements des associations suivies par le cabinet de M. Gillibert. »* Répondant à une question des policiers, l'ancien directeur de l'action sociale estimait enfin que, si l'enquête devait établir l'existence de détournements, *« l'administration se réservera le droit de demander le reversement des subventions versées ».*

HERVÉ GATTEGNO

Treize ans après un empoisonnement qui fit des centaines de victimes

La justice espagnole rouvre le dossier de l'affaire de l'huile de colza frelatée

MADRID

de notre correspondant

Treize ans après l'énorme scandale de l'huile de colza frelatée – cet empoisonnement qui fit, en Espagne, des centaines de morts et des milliers d'invalides –, l'Audience nationale de Madrid, la plus haute instance espagnole, a décidé de rouvrir le dossier en mettant sur le banc des accusés des responsables politiques et en ouvrant ainsi la voie à une indemnisation des victimes.

C'est au printemps 1981 qu'un entrepreneur espagnol avait importé de France trois millions de litres d'huile de colza. Cette huile était initialement destinée à un usage industriel et principalement à la sidérurgie. Pourtant, avant d'être commercialisée, l'huile fut dénaturée avec de l'aniline – un agent toxique – provoquant la mort de centaines de personnes dans d'atroces douleurs. L'huile était vendue comme huile de table, principalement dans la banlieue pauvre de Madrid. Si la justice estime que *«le syndrome toxique a tué 600 à 700 personnes»*, les associations de défense des victimes affirment, pour leur part, que cet empoisonnement a provoqué entre 900 et 1 200 morts. De plus, 20 000 Espagnols ont gardé de graves séquelles et 5 000 sont handicapés à vie.

Le juge Carlos Bueren, le magistrat généralement chargé des dossiers de la drogue et du terrorisme, a décidé, lundi 29 août, d'engager des poursuites contre sept hauts fonctionnaires de l'ancien gouvernement centriste espagnol pour *«imprudence téméraire et délit contre la santé publique ayant entraîné morts d'hommes et lésions»*. Parmi les inculpés se trouvent l'ancien chef de la section des importations agricoles du ministère de l'économie et du commerce, l'ancien directeur de la concurrence et de la consommation, l'ancien directeur du Laboratoire central des douanes et l'ancien chef du service des fraudes du ministère de l'agriculture.

25 milliards d'indemnités

Le magistrat a également fixé la responsabilité civile de ces hauts fonctionnaires : 800 000 francs pour chaque décès, 4 millions de francs pour chaque personne invalide et 3 millions pour ceux qui souffrent d'une incapacité permanente. L'indemnisation totale des victimes atteindrait quelque 25 milliards de francs. Dans le cas où les accusés seraient déclarés insolvables, ce qui sera vraisemblablement le cas, le juge Bueren a précisé que l'Etat assumerait alors la responsabilité civile *«en raison de la condition de fonctionnaire public»* des accusés.

En mai 1989, huit ans après le décès de la première victime, les juges avaient déclaré coupables treize des trente-sept personnes qui se trouvaient alors sur le banc des accusés. Trois seulement furent incarcérées après le procès, les autres, condamnées à quatre ans et deux mois, ayant déjà purgé leur peine en détention préventive. Ce jugement n'avait donné lieu à aucune indemnisation. Le dossier étant aujourd'hui rouvert et la haute administration mise en accusation, les associations de défense des victimes devraient enfin obtenir gain de cause. – *(Intérim.)*

Mis en examen depuis le 25 juillet dans l'affaire «Dauphiné News»

Alain Carignon est entendu par le juge Courroye

Alain Carignon devait être entendu, mardi 30 août, par le juge d'instruction Philippe Courroye, chargé du dossier de l'affaire *Dauphiné-News*, du nom d'un groupe de presse proche de la ville de Grenoble, dont M. Carignon est maire. L'ancien ministre de la Communication, qui avait démissionné le 17 juillet pour pouvoir, disait-il, *« s'exprimer librement sur cette affaire »*, est arrivé au palais de justice de Lyon vers neuf heures trente, accompagné de ses deux avocats parisiens, Mes Guy Danet et Jacques Boedels. Cette audition devait permettre au juge Courroye d'interroger le maire de Grenoble pour la première fois sur le fond de cette information judiciaire, ouverte le 7 février contre X par le procureur de la République de Lyon, et dans lequel M. Carignon est mis en examen depuis le 25 juillet, pour *«recel et complicité d'abus de biens sociaux»*. L'enquête porte sur les conditions dans lesquelles le groupe *Dauphiné News*, alors en faillite, avait été renfloué par une filiale de la Lyonnaise des Eaux, alors qu'une autre filiale du même groupe avait obtenu le marché de la privatisation du service des eaux de la ville de Grenoble.

Tandis que Carlos exprime son «estime» pour Jacques Chirac

Me Vergès est soutenu par le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

«Me Vergès a confirmé au bâtonnier, de la manière la plus formelle, qu'à aucun moment, dans le cadre du procès de Magdalena Kopp et de Bruno Bréguet, il n'avait commis la moindre entrose aux règles déontologiques qui régissent la profession d'avocat», a déclaré le bâtonnier Jean-René Fartouhat à l'issue d'un entretien d'une demi-heure, lundi 29 août, avec Me Jacques Vergès. L'actuel défenseur de Carlos a ainsi obtenu le soutien de l'Ordre des avocats de Paris, dans la controverse née de la publication d'informations émanant des anciens services de renseignement est-allemands (la Stasi) et hongrois qui mettent en cause le rôle joué par Me Vergès, en 1982, alors qu'il défendait les deux lieutenants de Carlos, Magdalena Kopp et Bruno Bréguet. *«Les interrogations sur la défense de Carlos par Me Vergès sont dénuées de tout fondement»*, a indiqué le bâtonnier Farthouat, ajoutant que, *«à défaut de tout élément nouveau, l'Ordre des avocats à la cour d'appel de Paris ne ferait plus de communiqué sur ce dossier.»*

Bien que maintenu au secret dans une cellule de la maison d'arrêt de la Santé, Carlos a, de son côté, fait parvenir un témoignage au quotidien *InfoMatin* qui en a publié l'intégralité. A propos de son arrestation au Soudan, le détenu déclare avoir été *«enlevé»* alors qu'il était *«allé à l'hôpital pour* [se] *faire opérer d'une varicocèle»* (dilatation des veines du cordon spermatique d'un testicule). Il se dit *«trahi par des dirigeants amis qui* [l'] *avaient reçu très généreusement»*, ajoutant que cette *«trahison ne vient que d'une poignée de dirigeants qui ont trahi la révolution islamiste»*. Assurant ne pas être *«un délateur»*, Carlos affirme qu'il n'envisage pas de *«trahir les pays amis et donner des noms»*.

«J'ai également entendu dire qu'on me prêtait l'intention d'avoir voulu attenter aux jours de Jacques Chirac, a ajouté le détenu pour démentir ces allégations publiées, ces derniers jours, dans la presse. *Non seulement à l'époque je n'étais pas en France, mais de plus je n'ai jamais eu cette idée. Pour la simple raison que j'ai toujours eu de l'estime pour Jacques Chirac, pour son comportement politique, et aussi* Le terroriste se réfère à l'attentat commis à bord du train «le Capitole», le 29 mars 1982, qui avait provoqué la mort de cinq passagers. Jacques Chirac, qui empruntait souvent ce train Paris-Toulouse pour se rendre en Corrèze, avait déclaré à l'époque qu'il *«aurait pu»* prendre ce train mais qu'il avait finalement décidé d'emprunter un avion privé (*le Monde* du 2 avril 1982).

[Le juge Jean-Louis Bruguière n'a délivré de permis de visite auprès de Carlos, qui est placé à l'isolement dans une cellule de la prison de la Santé, qu'en faveur de ses deux défenseurs, Mes Mourad Oussedik et Jacques Vergès, ainsi que de leurs collaborateurs. Interrogé sur les conditions d'obtention des déclarations de Carlos, *InfoMatin* nous a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un entretien et qu'il n'y avait pas eu de contact direct avec le terroriste. Il s'agirait d'un *« témoignage »* de Carlos, qui a *été* recueilli de manière indirecte et publié dans son intégralité. En fait, il s'agit de propos de Carlos rapportés oralement, sans trace écrite, par ceux qui peuvent lui rendre visite. Notre confrère nous a cependant précisé que Me Vergès n'avait *«rien à voir»* avec les conditions de réalisation de cet article. – E. In.]

REPÈRES

CATASTROPHE

Les pilotes marocains réclament une réinstruction de l'accident de l'ATR-42

L'Association marocaine du personnel navigant technique (AMPNT) a demandé, dans un communiqué publié lundi 29 août, que soit réinstruit l'accident de l'ATR-42 de la Royal Air Maroc (RAM), qui a fait 44 victimes le 21 août près d'Agadir (*le Monde* du 23 août). L'association souligne que l'audition d'une copie de l'enregistreur de conversations de l'avion à laquelle étaient conviés, vendredi 26 août, un grand nombre d'agents de la RAM s'était déroulée *« dans un cadre semi-public »* et qu'il s'agit d'*« une copie non officielle et de qualité médiocre ». « Le contenu de cette copie ne permet pas d'écarter de manière catégorique et définitive des hypothèses autres que celle retenue par la commission »* d'enquête, ajoute le communiqué. La commission avait expliqué l'accident de l'ART-42 par le comportement suicidaire du pilote.

RELIGION

Mort du prêtre traditionaliste Louis Coache

L'abbé Louis Coache, prêtre traditionaliste, animateur du mouvement Combattant de la foi, est mort le 21 août à l'âge de soixante-quatorze ans. L'abbé Coache, ordonné en 1943, curé de Montjavoult (Oise), n'avait jamais accepté l'*aggiornamento* de l'Eglise catholique romaine et le concile Vatican II. Dès la fin des années 60, il est destitué de sa cure par l'évêque de Beauvais pour *« écrits injurieux contre l'épiscopat français »*. En 1974, il fonde avec l'abbé Barbara un séminaire à Flavigny (Côte-d'Or) pour former des prêtres traditionalistes. En 1977, il fait partie, avec l'abbé Ducaud-Bourget, des prêtres traditionalistes qui s'emparent de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris.

FAITS DIVERS

Rixe mortelle dans un squatt de Marseille

Une bagarre, survenue lundi 29 août dans un squatt du quartier des plages de Marseille (Bouches-du-Rhône), a fait deux morts et trois blessés. Il s'agissait, semble-t-il, d'une rixe entre routards venus des pays de l'Est. Alertée par un appel anonyme, la police a retrouvé les corps des morts et des blessés, des Polonais et des Hongrois, sur le sol d'une ancienne marbrerie. Le squatt comprenait une demi-douzaine de matelas et des équipements sommaires, ainsi qu'un téléviseur. La bagarre aurait éclaté au sujet du contrôle des lieux. Un Polonais en possession d'un couteau ensanglanté, interpellé une demi-heure plus tard dans le quartier, a été conduit au commissariat central de Marseille pour interrogatoire.

DROGUE

2 000 cachets d'Ecstasy et 1 500 timbres de LSD saisis dans l'Ardèche

La brigade des stupéfiants de Grenoble (Isère) et les policiers de l'Ardèche ont arrêté vendredi 27 août au Teil (Ardèche) une personne en possession de 2 000 cachets d'Ecstasy et 1 500 timbres de LSD. Agé de trente et un ans, l'homme, dont l'identité n'a pas été communiquée, descendait en voiture à Montpellier afin de livrer cette marchandise aux participants d'une *rave party*. Au cours de son voyage, le trafiquant s'était arrêté à plusieurs reprises afin d'approvisionner de petits trafiquants locaux. Il avait ainsi remis, au péage de Loriol (Drôme), 200 cachets d'Ecstasy à un trafiquant grenoblois surveillé par la police. Les deux hommes ont été arrêtés peu après.

TERRORISME : deux membres présumés d'ETA écroués à Paris. – Maria Idoya Lopez-Riano, surnommée « la Tigresse » et son compagnon Olivier Lamotte, membres présumés de l'organisation séparatiste basque ETA, ont été mis en examen par le juge d'instruction Laurence Le Vert, lundi 29 août à Paris, quatre jours après leur interpellation à Aix-en-Provence (*le Monde* du 30 août). Ils se sont vu notamment signifier les chefs d'infraction à la législation sur les armes, d'association de malfaiteurs, de recel de documents administratifs, d'infractions en relation avec une entreprise terroriste, et ont été placés sous mandat de dépôt.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

D'un arrêt définitif rendu par la cour d'appel de Rouen le 28 décembre 1989, contradictoirement, M. J.-F. KAHN, journaliste, demeurant 2, rue Christine 75006 PARIS. M. P. KROP, journaliste, 3, rue Charles-Nodier 75018 PARIS, ont été condamnés à 2 000 F d'amende chacun pour diffamation et complicité de diffamation.

Pour extrait, le Greffier en Chef.

EXTRAITS DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre section B, de la cour d'appel de Paris, en date du 18 décembre 1992.

– M. LEONARD Guy, né le 24 juin 1937 à Paris 12e, demeurant 78, avenue de Suffren Paris 7e ou chez sa fille Mlle LEONARD, 55, rue Vaneau Paris 7e, a été condamné à 8 mois de prison avec sursis et 40 000 F d'amende pour : fraude fiscale, soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement partiel de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dû au titre de l'année 1981 par dissimulation de sommes sujettes à cet impôt, – omission de passation d'écritures comptables (faits commis en 1982). La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :

1°) la publication de cet arrêt, par extraits, au *Journal officiel* ainsi que les journaux *le Figaro* et *le Monde*.

2°) l'affichage de cet arrêt, également par extraits, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles du 7e arrondissement de la commune de Paris, soit : 78, avenue de Suffren ou chez sa fille, Mlle LEONARD, 55, rue Vaneau.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

Le Greffier.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Noëlle Bellone

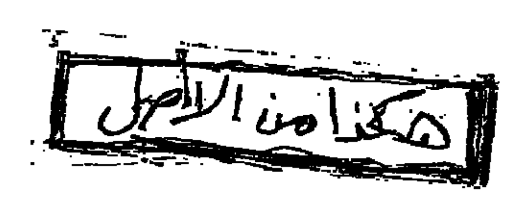
A la suite de la publication, dans nos éditions du 27 août, d'un article relatant la mise en examen de plusieurs collaborateurs de Bernard Tapie dans le cours de l'enquête sur la gestion du Phocéa, *Noëlle Bellone, PDG de Bernard Tapie Finance, nous a adressé les commentaires suivants :*

– « Ma mise en examen porte sur une opération précise qui n'a aucun lien de connexité avec le dossier pénal qui fait actuellement l'objet d'une instruction et dans lequel Bernard Tapie, Elie Fellous, Fabien Domergue, Brahim Benaicha et Pierre Despessailles ont été mis en examen ;

– » S'agissant d'une opération ponctuelle qui ne m'apparaît pas délictueuse, je m'en expliquerai comme il se doit prochainement avec le juge d'instruction Eva Joly ;

– » A ce jour, et contrairement à ce que votre article précise, je n'ai nullement démissionné des sociétés suivantes : Bernard Tapie Finance, la Vie claire et Alain Colas Tahiti, dont j'assure toujours la présidence. »

[Si, comme l'affirme Mme Bellone, les faits qui lui sont reprochés n'avaient *« aucun lien de connexité avec le dossier pénal »*, on voit mal pourquoi et comment le juge d'instruction lui aurait notifié, comme nous l'indiquions, une mise en examen. Par ailleurs, Mme Bellone omet de signaler qu'elle a bien été remplacée, à la tête du Groupe Bernard Tapie, de la Financière et immobilière Bernard Tapie (FIBT) et de Bernard Tapie Gestion, par M. Tapie lui-même, au terme de trois assemblées générales extraordinaires, le 4 juillet dernier, mettant ainsi fin à une période d'intérim de deux ans, même si elle conserve en effet plusieurs présidences au sein de la « galaxie Tapie ». – H. G.]



SPORTS

L'ouverture du Congrès olympique du centenaire

Edouard Balladur souhaite que la France se porte candidate pour les Jeux de 2004

Edouard Balladur a ouvert, lundi 29 août à Paris, le Congrès olympique du centenaire qui rassemble jusqu'au 3 septembre plus de trois mille participants. En présence de Juan-Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, et de Jacques Chirac, maire de Paris, le premier ministre a relancé une candidature française pour les Jeux olympiques d'été, en 2004.

En marge de la campagne présidentielle, Edouard Balladur a lancé, lundi 29 août, en ouvrant le Congrès du centenaire, au Palais omnisports de Bercy, une autre course d'envergure. *« Je voudrais former devant vous un souhait*, a déclaré le premier ministre. *Que notre pays ait la volonté d'accueillir, au début du siècle prochain, les Jeux olympiques d'été. »*

Dix ans après une tentative malheureuse de Paris, le pays pourrait donc s'avancer vers une nouvelle bataille olympique. En 1986, après deux ans de préparatifs acharnés dans la capitale française, Barcelone avait été préférée à Paris pour accueillir les Jeux de 1992. L'échec a brisé quelques cœurs, mais certains n'ont pas baissé les bras. En octobre 1993, au beau milieu du débat et des atermoiements sur l'implantation du Grand Stade pour la Coupe du monde de football de 1998, Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, soutint la candidature de la Seine-Saint-Denis plutôt que Sénart, en affirmant que la proximité de Paris donnerait à la capitale des atouts pour d'*« éventuelles candidatures aux championnats du monde et aux Jeux olympiques »* (*le Monde* du 1er octobre 1993).

Cependant, pour les Jeux olympiques, ce n'est pas un pays qui se porte candidat, mais une ville. En l'occurrence Paris, donc son maire, Jacques Chirac. En effet, la capitale est sans doute la seule cité française aux épaules assez solides pour accueillir le plus gros événement sportif mondial. Avec plus de 10 000 athlètes venant de 196 pays et répartis en 271 épreuves sur dix-sept jours, les Jeux olympiques drainent, tous les quatre ans, des millions de touristes. Le coût de l'organisation est à la mesure de l'événement. Pour les Jeux de 1996 à Atlanta, le budget prévisionnel est de 1,5 milliard de dollars (près de 8 milliards de francs). Il s'agit d'une estimation minimale, car la mise en œuvre d'une telle compétition génère parfois de lourds investissements indirects. Barcelone, par exemple, supporte encore les conséquences d'une dépense de 7,7 milliards de francs englobant sa métamorphose urbanistique.

Privée de Jeux en 1992, la capitale française aura eu, lundi, un arrière-goût de ce que la fête aurait pu être. Ou un avant-goût. Au Trocadéro, tandis que des triathlètes barbotaient dans la Seine, une régate triangulaire opposait l'équipe de France d'aviron à celles d'Oxford et de Cambridge. Depuis la tour Eiffel, la flamme olympique, tombée du ciel, prenait le chemin du Palais omnisports de Bercy, portée par trente-trois champions prestigieux, d'Edwin Moses à Marie-José Pérec, qui embrasa la vasque.

Après l'interprétation des hymnes français et olympique par l'orchestre harmonique des gardiens de la paix, Juan-Antonio Samaranch s'est félicité de l'importance des quatre journées de travaux qui feront le bilan d'un siècle d'olympisme et qui traceront les grandes lignes du mouvement pour le troisième millénaire (*le Monde* daté 28-29 août). Il a insisté sur la détermination du CIO à poursuivre sa vocation humaniste, et s'est déclaré fier, notamment, de la contribution du mouvement olympique à l'abolition de la ségrégation raciale en Afrique du Sud. Jacques Chirac s'est enorgueilli que Paris poursuive *« sa vocation de grande capitale du sport international »* en accueillant le Congrès du centenaire. C'était quelques minutes avant le « coup de pouce » d'Edouard Balladur. La décision pour l'attribution des Jeux olympiques de l'an 2004 sera prise par le CIO en 1998.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Convaincu de dopage par la Fédération française de cyclisme

Miguel Indurain a reçu le soutien du CIO

L'Espagnol Miguel Indurain, convaincu de dopage par la Fédération française de cyclisme à la suite d'un contrôle positif effectué en mai lors du tour de l'Oise, a reçu, mardi 29 août, le soutien du Comité international olympique (CIO). Selon Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO, le quadruple vainqueur du Tour de France ne doit faire l'objet d'aucune sanction de la part des autorités françaises. *« Les règlements de l'Union cycliste internationale* (UCI) *sont raisonnables et clairs et, selon ceux-ci, Indurain ne doit pas être déclaré positif »*, a estimé le prince de Mérode.

L'UCI autorise en effet, sous contrôle médical, l'utilisation de Ventoline – un produit vasodilatateur contenant du salbutamol, prescrit contre l'asthme, une affection dont souffre le coureur espagnol –, alors que la loi française la considère comme un produit dopant (*le Monde* du 30 août). *« Nous connaissons le cas d'Indurain*, a assuré Alexandre de Mérode. *Il a fait l'objet d'un rapport de l'université de Navarre en qui nous avons confiance. Pour nous, Indurain subit un traitement sous contrôle médical. Il n'était pas positif au tour de l'Oise. »*

Malgré cette prise de position en sa faveur, Miguel Indurain a estimé, lundi, que son image était *« ternie »* par les soupçons dont il fait l'objet. *« J'ai bien pris de la Ventoline. Je prends ce médicament depuis des années »*, a-t-il déclaré. Estimant que, pour sa réputation, *« le mal est fait »*, le champion espagnol a réclamé une *« harmonisation des règlements en matière de dopage, afin que l'on sache enfin quels sont les produits interdits ». Miguel Indurain sera fixé le 6 septembre sur la sanction qu'il encourt en France, à l'issue de la réunion de la commission disciplinaire du cyclisme français. Cette sanction, uniquement applicable en France et susceptible d'appel, ne devrait pas dépasser un mois de suspension. En attendant, l'Espagnol a confirmé son intention de s'attaquer au record de l'heure, vendredi 2 septembre à Bordeaux, sur la piste du Vélodrome du lac.*

La révélation de ce contrôle positif a également provoqué un vif émoi en Espagne où plusieurs journaux mettaient en cause, dans leurs éditions de lundi, la bonne foi française. « On veut salir l'image d'Indurain en France », titrait le journal sportif *Marca*, qui barre sa une avec un seul mot : *« Innocent ! »* Sous le titre *« Positif à la française »*, le quotidien *El Mundo* qualifiait de *« très suspect »* le fait que l'on mette en cause Indurain *« à quelques jours de sa tentative contre le record de l'heure »*.

DOPAGE : un haltérophile canadien a été contrôlé positif aux Jeux du Commonwealth. – L'haltérophile canadien Jim Dan Corbett, trois fois médaillé de bronze aux Jeux du Commonwealth, a subi un contrôle antidopage positif à l'éphédrine et à la pseudo-éphédrine. La commission de discipline des Jeux, dont les compétitions se sont achevées dimanche 28 août, a décidé de lui retirer ses médailles. Jim Dan Corbett est le quatrième participant aux Jeux du Commonwealth convaincu de dopage (*le Monde* du 30 août). – *(AFP.)*

Les Internationaux de tennis des Etats-Unis

Ivanisevic et Becker chutent au premier tour

Goran Ivanisevic n'aime décidément pas l'US Open. Comme d'habitude, le Croate a vite quitté New-York, éliminé dès le premier tour, lundi 29 août, par l'Allemand Markus Zoecke (6-2, 7-5, 3-6, 7-5). Qu'il soit 40e mondial comme en 1989 ou tête de série nº 2 comme cette année à Flushing-Meadow, le double finaliste de Wimbledon n'a jamais pu faire mieux qu'un huitième de finale en 1991. La contre-performance de 1994 s'explique par une blessure à la hanche. La déception a été plus forte pour Boris Becker (nº 7), vainqueur en 1989. Pourtant fort de deux victoires en tournoi, cet été (Los Angeles et New-Haven), l'Allemand a été sorti par l'Américain Richey Reneberg, 48e joueur mondial (6-1, 6-4, 4-6, 1-6, 7-6). Surprise à la française, enfin, pour Arnaud Boetsch, éliminé par un Sud-Africain issus des qualifications, Ellis Ferreira (7-6, 6-4, 6-4).

Premier tour

SIMPLE MESSIEURS

Troisième quart du tableau

M. Chang (EU, nº 6) b. A. Cherkasov (Rus) 6-4, 6-2, 6-2 ; M. Washington (EU) b. K. Braasch (All.) 6-7, 6-3, 3-6, 6-3, 6-3 ; J. Grabb (EU) b. M. Larsson (Suè.) 6-7, 5-7, 6-3, 6-3, 6-3 ; E. Ferreira (RSA) b. A. Boetsch (Fra.) 7-6, 6-4, 6-4 ; A. Agassi (EU.) b. R. Eriksson (Suè.) 6-3, 6-2, 6-0 ; M. Rios (Chi.) b. J. Palmer (EU.) 6-2, 7-6, 6-1 ; W. Ferreira (RSA, nº 12) b. W. McGuire (EU.) 7-5, 6-2, 6-2 ; T. Muster (Aut., nº 13) b. D. Musa (Ita.) 6-3, 6-2, 6-0 ; M. Ruah (Ven.) b. J. Bates (GB) 6-7, 7-6, 6-4, 2-6, 6-4 ; H. Dreekman (All.) b. J. Svensson (Suè) 6-4, 6-4, 6-2 ; M. Goellner (All.) b. B. Steven (NZ) 7-6, 6-4, 3-6, 6-1 ; T. Carbonell (Esp.) b. A. Antonitsch (Aut.) 1-6, 6-7, 7-6, 6-2, 6-3 ; A. Olhovskiy (Rus.) b. J. Stoltenberg (Aus.) 1-6, 4-6, 6-4, 6-3, 6-4 : S. Bruguera (Esp., nº 3) b. B. Shelton (EU) 6-0, 6-2, 7-5.

Quatrième quart du tableau

R. Reneberg (EU) b. B. Becker (All., nº 7) 6-1, 6-4, 4-6, 1-6, 7-6 ; J. Burillo (Esp.) b. K. Carlsen (Dan.) 6-3, 7-6, 6-7, 6-4 ; R. Fromberg (Aus.) b. D. Wheaton (EU) 4-6, 6-4, 6-2, 3-6, 6-3 ; R. Agenor (Haï.) b. P. Goldstein (EU) 6-4, 6-3, 6-4 ; B. Karbacher (All.) b. L. Paes (Ind.) 6-4, 7-5, 6-2 ; I. Lendl (EU) b. N. Borwick (Aus.) 7-5, 6-2, 6-3 ; R. Weiss (EU) b. G. Doyle (Aus.) 4-6, 6-2, 6-3, 6-3 ; M. Zoecke (All.) bat G. Ivanisevic (Cro., nº 12) 6-2, 7-5, 3-6, 7-5.

SIMPLE DAMES

Premier quart du tableau

J. M. Gaidano (Arg.) bat A. Lettiere (EU) 6-1, 7-6.

Deuxième quart du tableau

M. Pierce (Fra., nº 4) bat A. Temesvari (Hon.) 6-3, 6-2 ; P . Hy (Can.) bat F. Labat (Arg.) 6-1, 7-6 ; K. Habsudova (Rép. slo.) b. D. Monami (Bel.) 6-3, 6-2 ; A. Gavaldon (Mex.) b. B. Fulco-Villella (Arg.) 7-5, 7-6 ; K. Studenikova (Rép. slo.) b. D. Graham (EU) 6-3, 3-6, 6-4 ; I. Majoli (Cro.) b. N. Van Lottum (Fra.) 6-1, 2-0, ab ; E. Reinach (RSA) b. D. van Rensburg (RSA) 6-3, 2-6, 6-4.

Troisième quart du tableau

E. Likhovtseva (Kaz.) b. J. Kruger (RSA) 6-2, 6-4 ; S.-T. Wang (Taï.) b. F. Li (Chi.) 7-5, 6-4 ; G. Fernandez (EU) b. S. Hack (All., nº 12) 6-2, 2-6, 7-6 ; A. Carlsson (Suè.) b. N. Feber (Bel.) 4-6, 6-1, 6-2 ; S. Farina (Ita.) bat M. Tu (EU) 7-5, 6-7, 6-1 ; S. Testud (Fra.) bat E. Brioukhovets (Rus.) 7-5, 7-5 ; C. Martinez (Esp., nº3) b. V. Martinek (All.) 6-1, 6-0 ; M. McGrath (EU) bat T. Price (RSA) 6-1, 6-2 ; G. Helgeson (EU) b. K. Kschwendt (All.) 6-2, 6-1 ; N. Medvedeva (Ukr.) b. B. Schett (Aut.) 4-6, 6-2, 7-6 ; R. Zrubakova (Rep. Slo.) b. P. Tarabini (Arg.) 6-2, 6-2 ; A. Frazier (EU, nº 16) b. R. McQuillan (Aus.) 6-0, 6-3 ; I. Demongeot (Fra.) bat L. Ghirardi (Fra.) 6-2, 6-3.

Quatrième quart du tableau

N. Tauziat (Fra.) b. S. Rottier (P-B) 7-5, 2-6, 7-5 ; A. Sanchez (Esp., nº 2) b. L. Ferrando (Ita.) 7-5, 6-1 ; E. Zardo (Sui.) b. E. Martincova (Tch.) 6-3, 6-0 ; L. Meskhi (Géo.) b. A. Sugiyama (Jap.) 6-1, 6-4 ; A. Keller (EU) b. L. Courtois (Bel.) 6-1, 6-3 ; B. Schultz (P-B) b. A. Fusai (Fra.) 6-4, 6-3 ; Y. Kamio (Jap.) b. L. Golarsa (Ita.) 6-4, 6-4 ; M. J. Fernandez (EU, nº 9) b. S. Appelmans (Bel.) 6-4, 6-3 ; L. Raymond (EU) b. C. Cunningham (EU) 7-6, 6-4.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.)

MÉDECINE

Les hôtes de la différence

L'inspection générale des affaires sanitaires et sociales préconise une réforme en profondeur de la législation sur l'accueil familial des malades mentaux

Après Bonneuil, Contadour : les associations accueillant « hors les murs » des personnes victimes de troubles psychiques, dans des familles rurales ou citadines, se heurtent à d'insurmontables obstacles. L'école expérimentale de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne) ne parvient pas à faire appliquer un arrêté de mars 1993 qui l'autorise à créer un service de suite pour ses patients âgés de plus de vingt-cinq ans (*le Monde* du 11 août) ; l'association nantaise Contadour, qui assure depuis 1980 le placement familial de malades mentaux et expérimente depuis deux ans celui de traumatisés crâniens, pourrait être contrainte de mettre un terme à cette dernière activité en octobre. Les quinze accidentés pris en charge au domicile des familles d'accueil de Contadour devront alors réintégrer les services de long séjour du centre hospitalier universitaire Saint-Jacques de Nantes.

Actuellement, ils sont accueillis sans autorisation, en dehors de tout cadre réglementaire. *« On bricole, on recueille tout ce que les gens peuvent toucher comme pensions diverses et l'association en reverse les neuf dixièmes aux familles d'accueil »*, explique le docteur Pierre Sans, psychiatre de formation analytique, et fondateur de Contadour (1). *« Cela représente une perte financière de 80 000 francs pour l'année 1993 »*, ajoute-t-il.

Aux termes d'une convention passée *« à titre expérimental »* en 1980 avec la caisse régionale d'assurance-maladie des Pays de Loire, l'équipe de Contadour – une douzaine de personnes, dont sept psychologues – gère l'accueil de soixante-quinze malades mentaux (autistes, schizophrènes notamment) âgés de plus de quinze ans, et d'une quinzaine d'adolescents « difficiles ». L'association dispose d'un carnet d'adresses comptant une centaine de familles, situées pour l'essentiel en Loire-Atlantique. Une trentaine de patients passent en outre leurs vacances chez l'habitant dans le Tarn et dans l'Aveyron. Les seules contre-indications posées par Contadour sont *« les suicidaires, et les gens dangereux »*, précise le docteur Sans.

« Cette association, qui a acquis aujourd'hui une réputation certaine, fonctionne en fait depuis sa création dans un vide juridique », peut-on lire dans un récent rapport de l'inspection générale des affaires sanitaires et sociales (IGAS) effectué à la demande de la direction des hôpitaux (2).

Un dangereux « magma » réglementaire

Schématiquement, la législation en vigueur distingue le placement familial des mineurs, celui des personnes handicapées et âgées, celui des toxicomanes et celui des malades mentaux adultes. L'accueil dans des familles dites « de substitution » revêt tantôt un caractère social (éducation, réinsertion), tantôt un caractère thérapeutique (suivi médical et psychologique). Le dispositif concernant les enfants et les adolescents est sans conteste le plus cohérent, les procédures étant *« unifiées autour du code de la famille et de l'aide sociale, des textes relatifs à l'aide sociale à l'enfance et du statut des assistantes maternelles »*, précise le rapport.

Pour les adultes, en revanche, les rapporteurs de l'IGAS en réfèrent aux conclusions de la Cour des comptes sur les politiques sociales en faveur des personnes handicapées – qui dénonçaient notamment l'anarchie et l'accumulation des textes réglementaires (*le Monde* du 25 novembre 1993) –, et demandent aux *« pouvoirs publics »* de *« lever les préalables, notamment juridiques, au fonctionnement effectif de l'accueil familial social »*.

La profusion des textes et la diversité de leur force contraignante (lois, décrets, arrêtés, circulaires) crée un dangereux « magma » réglementaire. Dans le cas des malades mentaux, un arrêté du 1er octobre 1990 a consacré l'existence du placement familial thérapeutique et en a donné une définition précise, mais la rémunération des familles relève toujours de la loi du 10 juillet 1989 fixant les conditions d'agrément des personnes accueillant à leur domicile à titre onéreux des personnes âgées ou handicapées. Si l'amalgame handicap-maladie mentale peut être discuté, il reste que le décret d'application concernant la gestion des familles d'accueil par le milieu associatif privé n'est toujours pas publié.

Les lois de la décentralisation sont venues ajouter à la confusion. *« La décentralisation, en définissant strictement des blocs de compétence, a rendu les départements (...) peu enclins à prendre en charge des malades mentaux relevant de l'assurance-maladie et méfiants à l'égard des transferts de charge provenant de l'Etat »*, expliquent à cet égard les auteurs du rapport. Le malade mental et le handicapé adulte dépendent de l'Etat, tandis que la personne âgée relève du département...

« Un véritable statut »

« Il faut bien reconnaître que les textes de 1989 et 1990, trop manifestement « hospitalocentristes », ont laissé de côté le placement familial privé à caractère associatif, l'empêchant d'être intégré pleinement dans le dispositif général de lutte contre les maladies mentales », indiquent encore les rapporteurs, qui préconisent une série de réformes, dont la plus spectaculaire est la création d'un statut de « l'accueillant ».

Afin de *« valoriser la fonction d'accueil »*, ils prônent *« la mise en place d'un véritable statut d'assistant en accueil familial »*. Inspirée du régime des assistantes maternelles, la fonction viendrait enrichir la liste des emplois sociaux de proximité et devrait *« permettre d'harmoniser les conditions de rémunération »* des familles d'accueil. Certaines sont salariées, d'autres simplement dédommagées, les sommes reçues varient de 1 500 francs à 6 000 francs par mois.

Les modalités du paiement *« pourraient être définies, lorsque l'employeur est un établissement ou service public, par référence à la grille applicable aux agents non titulaires de l'Etat et des collectivités territoriales, ou, lorsqu'il s'agit d'une association loi de 1901, par les conventions collectives en vigueur »*, recommandent les auteurs, sur la base d'une proposition formulée par le docteur Sans en 1990.

La création d'un nouvel article dans la loi de 1989 est également envisagée, qui consacrerait une *« troisième forme »* de prise en charge : *« l'accueil familial médicalisé »*. Celui-ci serait destiné aux personnes âgées, handicapées ou malades mentales, *« dont l'état de santé ne nécessite pas une hospitalisation. »* Estimant que ces trois catégories d'« accueillis » sont *« très proches à la fois par leur difficulté d'intégration sociale et par leurs besoins médicaux »*, et jugeant *« nécessaire de dépasser le clivage entre accueil social et accueil thérapeutique »*, les deux membres de l'IGAS écrivent que *« les dispositifs d'accueil familial devraient être, dans la réalité concrète, interdépendants »*.

Les « derniers vrais asiles »

Ils estiment par ailleurs qu'*« une circulaire destinée aux préfets doit rappeler les établissements au respect des textes de 1989 et 1990 afin de mettre un terme aux désordres constatés »* et ils proposent la publication d'une *« note d'orientation particulière »* à l'intention des deux « *ex-colonies familiales* » de Dun-sur-Auron (Cher) et d'Ainay-le-Château (Allier). Ces deux établissements inaugurèrent en 1891 – le premier pour les femmes et le second pour les hommes – les premières expériences de placement familial des malades mentaux. Ces foyers accueillent aujourd'hui entre mille cinq cents et deux mille malades. Ils sont cependant victimes de leur ancienneté et incarnent, selon le docteur Sans, *« les derniers vrais asiles en France »*.

Leur création avait en effet répondu à un souci de « délestage » des hôpitaux des cas chroniques les plus lourds plutôt qu'à une ouverture du monde hospitalier sur l'extérieur. La même critique vaudrait aujourd'hui pour certains établissements hospitaliers du service public : *« Il existe dans le Nord, la Haute-Marne ou les Deux-Sèvres, des dizaines de familles d'accueil dont personne ne s'occupe*, confie à cet égard le docteur Sans. *Il y a des tas de petites affaires où les hôpitaux se défaussent par exemple des vieux schizophrènes, sans faire de bruit, chez des accueillants exploités et abandonnés à leur ignorance des règles du jeu. »*

Selon les calculs de l'IGAS, environ trois mille sept cents malades mentaux vivent actuellement dans des familles d'accueil aux quatre coins de l'Hexagone. Tout public confondu – enfants et adultes, victimes de difficultés sociales et/ou médicales –, le docteur Sans évalue entre dix mille et quinze mille le nombre de personnes accueillies dans les foyers d'autrui. Ne serait-il pas temps d'accorder à ces hôtes de la différence une législation cohérente ?

LAURENCE FOLLÉA

(1) Le docteur Sans fut chargé, en février 1989, par le ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, d'une mission d'étude sur les différentes réglementations du placement familial. Il est notamment l'auteur de *Famille d'accueil, un métier*, 265 p., éditions Centurion, 120 francs.

(2) *Rapport sur l'accueil familial thérapeutique*, rapport nº 94047, IGAS, mars 1994.

Appelés à appliquer des mesures de décontamination spécifiques

Les neuro-chirurgiens sont mis en garde contre la maladie de Creutzfeldt-Jakob

Le professeur Claude Lapras, président de la société européenne de neuro-chirurgie de pédiatrie, a indiqué, lundi 29 août, qu'il avait alerté personnellement par courrier 300 confrères français sur les dangers de transmission de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) lors d'interventions chirurgicales et sur la nécessité d'appliquer des mesures de décontamination spécifiques. Le chirurgien a justifié sa démarche en expliquant que, récemment, deux patients opérés dans son service s'étaient révélés atteints de MCJ, une affection dégénérative du système nerveux central que l'on ne peut actuellement ni prévoir, ni traiter, ni même diagnostiquer du vivant du patient, son agent pathogène, appelé parfois « prion », n'ayant jamais pu être isolé et caractérisé.

Selon le professeur Lapras, un rapport remis en février au ministère de la santé avait souligné l'urgence *« d'alerter les neurochirurgiens (de même que les ophtalmologistes et les ORL) sur les précautions à observer chez les sujets traités (risque de contamination instrumentale d'autre patients) »*. Après son intervention, le ministère a émis une circulaire, datée du 12 juillet, sur les précautions à prendre. Pour autant, ajoute le chirurgien, *« dans certains cas, nous utilisons de la dure-mère lyophilisée (enveloppe de cerveau prélevée sur cadavre) plutôt que de faire un prélèvement de tissu sur la cuisse ou le ventre du patient. Nous avons eu un cas de MCJ due à une dure-mère et il y en a eu sept ou huit en France depuis quatre ans. Et ce produit est toujours dans le commerce »*. L'an dernier, des informations avaient fait état d'une dizaine de personnes ayant contracté la maladie lors d'une intervention neuro-chirurgicale, après avoir reçu des extraits de dure-mère de la marque Lyodura (*le Monde* du 3 septembre 1993).

Un entretien avec le député (UDF) des Bouches-du-Rhône, auteur d'un rapport sur la bioéthique

Le professeur Mattei : « La micro-injection de spermatozoïdes devrait être réservée à un tout petit nombre d'équipes »

Dans un entretien accordé au « Monde », le professeur Jean-François Mattei, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, auteur d'un rapport sur la bioéthique rédigé à la demande d'Edouard Balladur, prend clairement position vis-à-vis de la nouvelle technique, fort controversée, de micro-injection de spermatozoïdes dans l'ovule. Se prononçant pour la mise en œuvre d'une « période probatoire » de plusieurs années durant laquelle cette technique ne devrait être réservée qu'à « deux ou trois centres spécialisés », le professeur Mattei exprime ses craintes de voir ce nouveau procédé de traitement de la stérilité masculine alimenter, dans le secteur privé à but lucratif notamment, de nombreuses dérives.

« Au début de l'été, le conseil national de l'ordre des médecins, dans un rapport confidentiel** (le Monde **du 5 juillet), puis le Comité national d'éthique dans un avis public très attendu (le Monde du 7 juillet) ont fait état de leur inquiétude devant le développement incontrôlé en France de nouveaux procédés d'assistance médicale à la procréation. Les représentants des disciplines visées ont, dans un texte adressé au** Monde, **réfuté globalement ces critiques** (le Monde **du 3 août). Où vous situez-vous dans ce débat ?

– L'avis du Comité national d'éthique et le rapport du conseil national de l'ordre des médecins surviennent après l'adoption par le Parlement des lois sur l'éthique biomédicale. Cela a fait dire à certains que ces lois étaient d'ores et déja dépassées, passéistes, parce qu'elles ne traitaient pas, par exemple, de la nouvelle technique de micro-injection de spermatozoïdes dans l'ovule. Ne mélangeons pas les catégories ! La loi se situe à un niveau, cet avis et ce rapport à un autre. Après vingt ans de procréation médicalement assistée et de diagnostic prénatal, la loi définit, enfin, l'utilisation globale de ces techniques dans un cadre social d'avenir. Elle fixe des garde-fous et précise dans quelle situation la société accepte de partager la responsabilité, avec un couple stérile, de la conception d'un enfant, ou d'accompagner sa venue au monde. C'est dans cet esprit que la loi ne fait pas référence à telle ou telle technique dont on sait par ailleurs à quelle vitesse elle pourrait évoluer. A partir du moment où le législateur s'était exprimé globalement sur l'assistance médicale à la procréation, les médecins auraient pu croire qu'ils pouvaient, au plan technique, faire à peu près tout et n'importe quoi. C'est dans ce contexte que surviennent les documents que vous évoquez. Ces derniers, loin d'aller contre les dispositions législatives, les complètent. Ils s'adressent aux médecins et aux biologistes et leur rappellent leurs responsabilités, situent les risques potentiels.

Obstacles mécaniques

– L'un des chapitres abordés, celui de la micro-injection de spermatozoïdes dans l'ovule, soulève toutefois des difficultés spécifiques. Quelle est ici votre analyse ?

– Soyons clairs. Les problèmes de stérilité humaine relèvent fréquemment d'obstacles mécaniques. Ces obstacles peuvent se situer à tous les niveaux, depuis la production des gamètes (ovules et spermatozoïdes) jusqu'à leur fusion lors de la fécondation. De nombreuses techniques médico-chirurgicales ont déjà été développées pour tenter de lever ces obstacles, au niveau de l'épididyme, de l'utérus, de la glaire cervicale, des trompes utérines. On peut parfaitement soutenir que le dernier obstacle peut, dans certaines situations, être la membrane de l'ovule. Cela parce que cette membrane résiste, anormalement, à sa pénétration par le spermatozoïde. Cela parce que ce dernier, pour diverses raisons, ne parvient pas à la franchir. On a à cette occasion parlé de *« viol de l'ovule » (le Monde* du 27 juin). Je récuse cette image. Ou alors on pourrait également parler de « viol » dans tous les cas où l'on modifie les structures pour parvenir à une fécondation qui, sinon, n'aurait pas pu se réaliser. On pourrait ajouter que l'ovocyte est consentant, qu'il a été prélevé à cette fin, que l'homme et la femme sont consentants. Très honnêtement, sur le principe, je ne suis pas choqué. Je ne vois pas là de saut qualitatif, conceptuel.

– Vous ne pouvez toutefois pas passer sous silence, ou sous-estimer, les multiples et graves questions que soulève cette nouvelle technique ?

– Non, bien évidemment. Il ne faut pas que les médecins et les biologistes oublient que toute technique innovante, qui n'a pas fait ses preuves et qui est encore dans une phase expérimentale, doit se plier à des protocoles extrêmement précis. Je rejoins ici les critiques qui ont été formulées, qui ont été reprises dans ces colonnes et qui sont, à mes yeux, parfaitement fondées. Plus généralement, je ne suis pas sûr que toutes les nouvelles techniques de procréation médicalement assistée aient fait l'objet ces dernières années de pratiques parfaitement rigoureuses et soumises à l'appréciation des comités de protection des personnes. Je ne suis pas sûr qu'elles aient fait l'objet d'un consentement libre et éclairé de la part des couples concernés. Je ne suis pas sûr qu'elles fassent l'objet d'un suivi et d'une évaluation suffisamment rigoureux. Pour ce qui est de la micro-injection de spermatozoïdes, il s'agit d'une technique qui, de mon point de vue, n'a pas la portée symbolique que l'on veut parfois lui donner. En revanche, plus que d'autres, elle impose des contraintes méthodologiques. Car il est vrai que c'est tout de même la première fois qu'une aiguille pénètre à l'intérieur de l'ovule. Et pénétrant à l'intérieur de cette cellule, on est en devoir de s'interroger sur la qualité du spermatozoïde que l'on introduit et sur les complications éventuelles, en termes par exemple de lésion mécanique ou de pollution par de l'ADN étranger.

Décision d'ordre réglementaire

– Dispose-t-on, selon vous, d'éléments de réponse à ces questions ?

– Les éléments de réponse dont nous disposons viennent aujourd'hui d'une équipe belge qui fait état de chiffres plutôt rassurants obtenus sur 350 naissances et sur 900 grossesses *(le Monde* daté 3-4 et du 6 juillet). Mais il importe qu'en France nous puissions disposer de protocoles permettant de vérifier ces premières données. Dans mon esprit, cette technique, au regard des inconnues et des dangers potentiels qu'elle comporte, devrait être réservée à un tout petit nombre d'équipes. En somme, il y aurait les techniques « de base », devenues routinières, pouvant être mises en œuvre dans les soixante ou soixante-dix centres agréés, et les techniques encore expérimentales, qui ne devraient pas être confiées à plus d'une, deux ou, au grand maximum, trois équipes avant qu'elles ne soient validées.

– Comment pensez-vous que l'on puisse obtenir un tel encadrement de cette technique ?

– Il faut une décision d'ordre réglementaire. Celle-ci peut sans difficulté aucune découler de la loi, puisque tous les agréments actuellement en vigueur vont devenir caducs et que toutes les équipes d'assistance médicale à la procréation devront faire de nouvelles demandes. Je suis de ceux qui pensent que dans ce domaine il ne faut donner que des agréments partiels. N'importe quel médecin ne devrait d'ailleurs pas pouvoir prescrire des stimulateurs de l'ovulation, de même que tout médecin ne peut pas, aujourd'hui en France, prescrire une hormone de croissance. Ces prescriptions devraient être réservées, encadrées.

– Pourquoi n'est-ce pas le cas ? Ne craignez-vous pas, en tenant de tels propos, d'entrer en conflit avec de nombreux professionnels de santé directement concernés par l'assistance médicale à la procréation ?

– Je ne suis pas là pour défendre tel ou tel lobby mais pour défendre la santé des enfants à naître. Il faut dans ce domaine le maximum d'esprit de responsabilité. Il faut par ailleurs reconnaître que nous n'avons pas, au ministère de la santé, une administration à la hauteur des tâches qui s'imposent aujourd'hui dans le domaine de la santé et des affaires sociales. C'est un ministère sinistré au niveau des moyens dont il dispose. Ainsi en vient-on à créer de nouvelles agences, de nouveaux instituts, la direction générale de la santé et la direction des hôpitaux n'ayant pas les moyens d'assumer la totalité de leurs missions.

» Pour revenir à la micro-injection de spermatozoïdes, je ne veux pas faire obstacle à une technique qui, si elle est validée, signera probablement la fin de l'insémination artificielle avec sperme de donneur et qui permettra de faire naître des enfants biologiques du père et de la mère au sein de couples où l'homme est stérile. Pour autant, cette technique impose des évaluations, le sérieux et la compétence démontrées des équipes chargées de cette évaluation, une transparence absolue, des comparaisons internationales. Et donc, en toute hypothèse, une période probatoire de quelques années.

Définir des normes

– Mais n'est-il pas déjà trop tard ? On indique dans les milieux spécialisés que plus d'une dizaine d'équipes publiques et privées expérimentent actuellement cette technique ? Celle-ci est-elle d'ailleurs selon vous compatible avec une activité libérale ?

– Il faut que les politiques et les responsables institutionnels agissent. Nous n'avons pas le droit d'accepter que n'importe quelle technique soit utilisée dans n'importe quelle condition. Plus les techniques sont potentiellement dangereuses, plus elles touchent à l'essentiel même de l'espèce humaine et plus elles doivent être contrôlées. Il ne faudrait pas non plus que se produisent avec cette technique les mêmes dérives que celles observées avec la fécondation *in vitro* et l'échographie obstétricale. Il importe ici de définir clairement des normes biologiques et chronologiques. C'est pourquoi il ne faut pas faire entrer cette technique dans un système de lucratif.

– La loi fait référence, pour s'opposer à la pratique des maternités post-ménopausiques, à des couples « en âge de procréer ». La micro-injection de spermatozoïdes pourrait-elle selon vous être utilisée dans un couple dont l'homme aurait par exemple soixante-dix ans et la femme trente ?

– Personnellement, je n'y suis pas favorable. Toutefois il est vrai que naturellement un homme de soixante-dix ans peut être fécondant. Si la médecine a pour objet de corriger les défaillances de la nature, pourquoi ne pas avoir recours à cette technique ? Nous sommes là dans une situation totalement différente des maternités post-ménopausiques où l'on cherche à franchir la barrière naturelle qu'est la ménopause. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Une étude japonaise publiée dans « The Lancet »

Interféron et spermatozoïdes

On sait à quel point les pharmacopées traditionnelles ont pu, au fil des siècles, être sollicitées dans la quête de la puissance et de la fécondité masculine et féminine. Nombre de médications plus ou moins baroques et empiriques font, aujourd'hui encore à travers le monde, l'objet de commercialisation. Leur efficacité, quant elle existe, semble le plus souvent empruntée aux vertus de l'effet placébo. La science et la médecine « officielles » n'échappent nullement à cette quête. Et, parallèlement aux techniques modernes de l'assistance médicale à la procréation (qui ont toutes pour objet d'obtenir, au prix de divers artifices mécaniques, une fusion des cellules sexuelles), les tentatives se multiplient pour aider à retrouver, chez l'homme tout particulièrement, une production normale de gamètes.

Aucune explication pharmacologique

Le dernier exemple de ces tentatives sera publié dans le prochain numéro de l'hebdomadaire britannique *The Lancet* (daté du 27 août). Il est signé de deux Japonais spécialistes d'urologie. Ces deux médecins expliquent, non sans ingénuité, que, travaillant sur les effets indésirables de l'interféron (1) sur la spermatogenèse du rat, ils ont observé par hasard que certains de ces animaux pouvaient, paradoxalement, voir sous traitement leur production de spermatozoïdes augmenter. Sur la base de cette seule observation, les praticiens nippons ont administré le même interféron (interféron alpha de la firme japonaise Sumitomo Medical Co) à quatre de leurs patients – volontaires – souffrant de troubles majeurs et inexpliqués de leur production de spermatozoïdes.

Les injections intramusculaires quotidiennes permirent, au bout de deux mois, chez trois de ces quatre patients, d'obtenir une amélioration notable de leur spermatogénèse, deux d'entre eux réussissant, selon les médecins japonais, à féconder leur épouse. Le quatrième, qui au départ ne produisait aucun spermatozoïde, a réussi, au terme du traitement, à en produire deux millions par millilitre. Pour autant et en dépit d'un procédé sophistiqué (microfertilisation avec dissection partielle de la zone pellucide), aucune fécondation n'a pu être obtenue.

Selon les médecins japonais, c'est la première fois qu'un interféron est utilisé dans le cadre d'un protocole expérimental contre l'infertilité masculine. Ils *reconnaissent* ne pouvoir fournir aucune explication pharmacologique au phénomène, prometteur selon eux, qu'ils rapportent. Pour *The Lancet,* ces données devraient être utilisées à l'avenir avec les plus grandes précautions.

J.-Y. N.

(1) L'interféron correspond en réalité à une famille de substances protéiques synthétisées naturellement par l'organisme, notamment lors des agressions virales. Depuis vingt ans, l'utilisation de ces substances a été envisagée dans différentes thérapeutiques concernant l'infectiologie et la cancérologie.

EDECINE

Rhône, auteur d'un rapport

…-injection de spermatozoïdes …t petit nombre d'équipes »

MUSIQUES

Saisi par le chef d'orchestre après la rupture de son contrat

Le tribunal de grande instance confirme Myung Whun Chung dans ses fonctions de directeur musical de l'Opéra de Paris

Le conflit qui oppose depuis la mi-août Myung Whun Chung, directeur musical de l'Opéra national de Paris, et la direction de l'établissement public vient de connaître un nouveau développement. Saisi par le chef d'orchestre après la rupture unilatérale de son contrat, le 12 août, par la direction de l'Opéra, le tribunal de grande instance de Paris a confirmé, lundi 29 août, dans une ordonnance de référé, Myung Whun Chung dans ses fonctions pour l'ouverture de la saison 1994-1995.

Eté pénible pour la direction de l'Opéra national de Paris. Après avoir vu rejeter, sur plainte des syndicats, son plan social, qui prévoyait le départ de 119 personnes, le 8 juillet, par le tribunal de Paris, au motif que ce n'était pas à Jean-Paul Cluzel, directeur « intérimaire » de l'établissement public de l'appliquer, elle vient de subir un nouveau revers judiciaire.

Attaqué par Myung Whun Chung, dont le contrat avait été rompu le 12 août par Jean-Paul Cluzel (*le Monde* du 12 août), l'Opéra national de Paris prétendait que le tribunal des référés était incompétent pour juger ce qui ressortissait, à son avis, du conseil des prud'hommes, qu'il a saisi le 22 août. Françoise Ramoff, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, en a décidé autrement. Se déclarant compétent dans le litige qui oppose Myung Whun Chung à l'Opéra national de Paris puisqu'il n'y a pas de « *lien de subordination dans le contrat de service passé entre Myung Whun Chung et Pierre Bergé, alors président du conseil d'administration* », le tribunal de Paris a interdit, lundi 29 août, à l'Opéra, dans une ordonnance de référé qui lui a été signifiée à 16 heures, « *de substituer à Myung Whun Chung, sans son accord, un autre directeur musical, tant pour les répétitions que pour les représentations de* Simon Boccanegra, *de Giuseppe Verdi* », opéra qui doit ouvrir la saison 1994-1995, le 19 septembre à la Bastille. En clair, le tribunal des référés constate que le directeur musical de l'Opéra de Paris n'est pas lié à l'établissement public par un contrat de travail, mais par un contrat de service. Il déclare, de fait, le conseil des prud'hommes incompétent pour statuer sur le litige. Condamné aux « entiers dépens », l'Opéra de Paris a, en outre, été condamné à verser une indemnité de 10 000 F à Chung au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile – le chef demandait 88 000 F par infraction constatée.

Le tribunal des référés n'a pas statué sur le fond. Françoise Ramoff a seulement constaté qu'aucune décision de justice n'ayant donné raison à l'Opéra national de Paris dans sa volonté d'invoquer la nullité du contrat le liant à son directeur musical jusqu'au 21 août 2000, celui-ci devait « *produire son plein effet jusqu'à son terme ou jusqu'à la décision rendue par la juridiction compétente éventuellement saisie* ». Elle a d'autre part constaté que cette « *rupture unilatérale des relations contractuelles cause en l'espèce au demandeur qui la subit* [Chung] *un trouble manifestement illicite qu'il convient de faire cesser* ».

Les décisions du tribunal des référés étant immédiatement exécutoires, même si le perdant fait appel, les répétitions de *Simon Boccanegra*, actuellement dirigées par Simone Young, assistante de Daniel Barenboïm à l'Opéra d'Etat de Berlin, doivent cesser et le chef d'orchestre australien laisser sa place à Myung Whun Chung, qui devait se présenter le 30 août à 10 heures pour reprendre les répétitions.

Absents de Paris et injoignables, Jean-Paul Cluzel, directeur de l'Opéra national de Paris, et Hugues Gall, directeur délégué, n'ont pas fait connaître leurs positions. L'Opéra a néanmoins décidé de faire appel de l'ordonnance du tribunal.

La situation va être tendue dans les jours et les semaines qui viennent. Myung Whun Chung peut, en effet, saisir le tribunal des référés pour chacune des productions qu'il doit diriger cette saison et pour lesquelles la direction de l'Opéra a engagé d'autres chefs d'orchestre. Il peut également le faire pour chaque décision artistique qu'il aurait à prendre si la direction de l'Opéra vent l'en empêcher. Et cela jusqu'à la procédure d'appel. Si l'appel est rejeté, la direction de l'Opéra de Paris devra attendre la décision que le tribunal sera amené à prendre sur le fond dans quelques mois.

A moins qu'une nouvelle décision du tribunal des référés ne confirme Chung à son poste au-delà des représentations de *Simon Boccanegra*, le chef ne créera pas, le 26 septembre, et n'enregistrera pas pour Deutsche Grammophon le *Concert à quatre*, composé par Olivier Messiaen « *en 1990 et 1991 pour Myung Whun Chung et les quatre solistes Catherine Cantin, Yvonne Loriod, Heinz Holliger et Mstislav Rostropovitch, en hommage à Mozart, Rameau et Scarlatti* », ainsi que l'indique la première page du manuscrit du compositeur, et non « *pour l'orchestre de l'Opéra-Bastille* », ainsi que la direction de l'Opéra, qui a engagé Karl Anton Rickenbacher pour remplacer Chung, l'a affirmé. Deutsche Grammophon Hambourg vient en effet de faire savoir que « *tous les projets avec l'Opéra-Bastille étaient annulés* », mais qu'elle gardait Myung Whun Chung, avec lequel la maison de disques a de grands projets, sous contrat.

Apprenant la décision du tribunal, Myung Whun Chung a déclaré : « *Nous avons gagné une étape. Maintenant la loi va peut-être les arrêter. Ce jugement va nous donner le temps de réagir, pas seulement à moi, mais aussi aux musiciens, qui ont également été mis devant le fait accompli par la direction de l'Opéra.* » Dans une semaine, l'orchestre et les chœurs de l'Opéra national de Paris seront, en effet, de retour de congés. Ils pourront alors faire connaître leur position. Comme tous les directeurs musicaux, le chef d'orchestre ne fait pas l'unanimité dans les rangs de la formation dont il est le patron, mais il se pourrait que les musiciens qui lui sont résolument acquis (environ 30 % des effectifs) fassent pencher les « *neutres bienveillants* » (environ 35 %) pour la défense des droits de Chung, ainsi qu'un délégué syndical l'a déclaré au *Monde*.

ALAIN LOMPECH

La diplomatie du TGV ?

La crise juridico-culturelle qui oppose le chef américain d'origine coréenne Myung Whun Chung et la direction de l'Opéra de Paris va-t-elle se doubler d'une affaire diplomatico-commerciale ? Intoxication ou non, des rumeurs courent sur des pressions qu'exerceraient les autorités de Séoul pour « protéger » le chef qui jouit dans son pays natal d'un prestige comparable à celui de Pierre Boulez en France. D'après Jean-Paul Cluzel, l'ambassadeur de Corée du Sud en France aurait téléphoné au ministre de la culture, Jacques Toubon, pour lui faire part de l'intérêt qu'il portait à la situation de Chung. Il aurait rappelé, au passage, que la Corée et le groupe franco-britannique GEC-Alsthom venaient de signer un contrat fort important pour la construction d'un TGV et que le renvoi du chef pourrait, dans ces conditions, être inopportun. L'annonce de la signature de ce contrat avait été rendue publique pendant la tournée de l'Opéra-Bastille en Corée du Sud, en avril 1994. Chez GEC-Alsthom on indiquait, mardi 30 août, en fin de matinée, « *n'avoir aucun commentaire à faire sur cette affaire du chef d'orchestre d'origine coréenne qui concerne exclusivement l'Opéra de Paris* ». On ajoutait qu'en ce qui concerne le contrat sur le TGV, « *il a été signé le 14 juin et sa mise en place s'effectue dans les conditions prévues* ».

ABSALOM au Festival de la Chaise-Dieu

Bric-à-brac baroque

« *Viva Gio Paolo* » : un graffiti anonymement gravé sur le bois de l'orgue de San Petronio témoigne de la popularité de Giovanni-Paolo Colonna, qui fut, au XVII[e] siècle, un des maîtres de chapelle de la prestigieuse basilique de Bologne. Trois siècles plus tard, l'actuel titulaire de la charge, Sergio Vartolo, a voulu rendre hommage à son aîné, en reprenant son « opéra biblique », *Absalom*. L'œuvre, qui vient de marquer l'ouverture du Festival de la Chaise-Dieu en Auvergne, n'avait pas été rejouée depuis sa création en 1684. Elle fut, pense-t-on, l'objet d'une commande de la cour de Vienne : le thème de l'héritier puni pour avoir voulu ravir la couronne paternelle (en l'occurrence celle de David) devait être jugé par les Habsbourg comme une bonne leçon propre à calmer l'impatience de leurs rejetons. C'est d'ailleurs dans la capitale autrichienne, à la bibliothèque de l'Albertina, que Sergio Vartolo a retrouvé le manuscrit.

Le livret reprend quelques épisodes des relations orageuses entre David et Absalon : rupture, combat, mort du fils et « triomphe » du père. La partition consiste en une suite de récitatifs et d'airs solistes, où les tessitures aiguës sont prédominantes. Ces airs sont la plupart du temps accompagnés par le *continuo*, ce qui confère notamment à ceux de David une réelle force expressive. L'orchestre intervient surtout pour les ritournelles et les symphonies. L'orchestration est extrêmement simple et Sergio Vartolo, pour amplifier les parties instrumentales, a introduit des pièces de Torelli et Perti, eux aussi issus de l'école bolognaise. Les chœurs sont rares (trois seulement) et le chef d'orchestre a injecté quelques doses de grégorien pour colorer de façon plus religieuse une œuvre plutôt profane. *Absalom* est bien caractéristique du baroque italien, avec ses variations d'humeur entre les déplorations et les brusques accès de fièvre, entre les airs longs et graves et quelques éclats de virtuosité. Depuis son clavecin, Sergio Vartolo entraîne avec fougue et précision son chœur et son orchestre de la Cappella musicale di San Petronio di Bologna et semble beaucoup s'amuser à diriger cette musique brillante.

On se contenterait donc volontiers d'une version « concert » de cet oratorio dont la résurrection paraît justifiée, sinon indispensable : il y faudrait simplement une distribution vocale d'un meilleur niveau que celle proposée à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Mais *Absalom* est aussi un spectacle. Comme il l'avait fait les deux années précédentes avec d'autres oratorios italiens de la même période, Sergio Vartolo l'a en effet mis en scène et le festival s'est lancé avec lui dans une véritable aventure, car les problèmes sont nombreux. Techniques d'abord : une église n'est pas un théâtre, il faut donc construire une scène, installer un éclairage. Esthétiques ensuite : l'abbaye impose la puissance de son architecture et vouloir introduire une vision baroque dans cette austérité médiévale relève de la gageure.

Dans le cas d'*Absalom*, le pari n'est pas réussi. Dans une suite de tableaux plutôt statiques, les chanteurs s'essayent maladroitement à retrouver la gestuelle de l'époque. Les costumes copient sans esprit l'antiquité revue par le XVII[e] siècle. La scénographie participe à ce bric-à-brac, mélange le théâtre d'ombre, les projections sur écran, les effets de voiles. Les chorégraphies sombrent dans le ridicule. Enfin l'interminable prologue ajouté par Sergio Vartolo semble essentiellement destiné à mettre en valeur Arielle Dombasle, dont la présence ici comme chanteuse et comédienne,– un brin de voix, une chevelure digne d'Absalon –, ne peut s'expliquer que pour des raisons médiatiques.

PIERRE MOULINIER

▶ **Prochains concerts : à la mémoire de Georges Cziffra, avec les pianistes Anna-Maria Viera et Cyprien Katzaris et le violoniste Ivry Gitlis, du 31 août au 3 septembre. Création du deuxième volet de *la Messe du sacre de Napoléon*, le Te Deum de Paisiello, le 3 septembre. Tél. : (16) 71-00-01-16.**

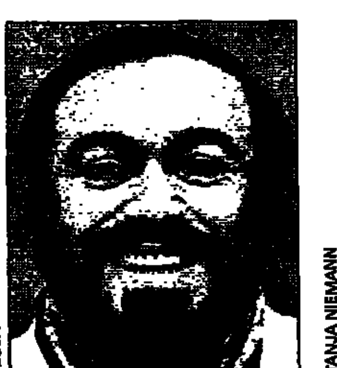
Le nouveau disque du « trio » Carreras, Domingo, Pavarotti

Les trois ténors rempilent

Après avoir vendu onze millions de disques de leur concert de Rome, en 1990, les trois stars, José Carreras, Placido Domingo et Luciano Pavarotti, sortent le 30 août leur deuxième disque commun. Outre 1 million de dollars de cachet, les trois ténors recevront des royalties sur les ventes.

LOS ANGELES
correspondance


CLIVE BARDA
Placido Domingo


DECCA
Luciano Pavarotti


TANJA NIEMANN
José Carreras

Avec son « lancement mondial synchronisé » dès la rentrée, l'enregistrement du récital de Los Angeles, *Carreras, Domingo, Pavarotti, trois ténors en concert 1994* (1), brigue la palme des meilleures ventes dans la catégorie classique. En guise d'étude de marché, les promoteurs (l'imprésario hongrois Tibor Rudas) ont tablé sur un précédent : le concert des trois même larrons, à Rome, aux Thermes de Caracalla en 1990 (là encore la Coupe du monde de football avait servi de rampe de lancement). Decca avait vendu onze millions d'albums (et un million et demi de cassettes vidéo) – un chiffre record pour un titre classique (l'éditeur du groupe Polygram vient opportunément de republier ce best-seller dans une pochette de grand luxe). Warner, qui distribue le nouvel album sous un label pop (Atlantic) compte faire bien mieux.

Hélas !, pour les trois interprètes dont les regrets, dit-on, crûrent avec les ventes, le contrat de Caracalla ne prévoyait pas de royalties. Cette fois, en sus d'un cachet de 1 million de dollars, ils perçoivent un pourcentage substantiel sur les bénéfices des CD, vidéos et autres produits dérivés du spectacle donné en juillet (2), au Dodger Stadium, le stade de base-ball de Los Angeles. Le « supplément culturel » de la Coupe du monde de football 1994 sera donc le concert le plus lucratif jamais donné. La prestation des trois ténors, José Carreras, Placido Domingo, et Luciano Pavarotti, a été rebaptisée « Dough Re Mi » (*dough*, ainsi épelé, veut dire « pognon ») dans la presse américaine.

Un grand coup d'opéra-pub

Cet enregistrement augure-t-il d'un calcul de rentabilité frisant la supercherie ? Si la qualité technique du disque et de la vidéo est impeccable, les 56 000 spectateurs ont eu droit à l'accoustique atroce (même avec micros) d'un stade de baseball, qu'ils ont rempli (parfait pour l'image), où ils ont applaudi (excellent pour l'ambiance), aveuglés par les projecteurs (indispensables pour le tournage), distinguant à peine les chanteurs sur un écran où son et image n'étaient pas synchrones ! Ces figurants maltraités (qui avaient déboursé jusqu'à 1 000 dollars pour l'orchestre et 150 dollars pour les gradins) avaient tout bonnement financé un studio d'enregistrement en plein air...

Ce deuxième album reprend quelques succès du premier : *Nessun dorma* de Puccini (qui aura sûrement droit à une sortie en *single*), aux côtés d'airs tirés de Jules Massenet (*le Cid, Werther*), de Verdi (*Rigoletto, la Traviata*) avec, dans la partie dite « classique », quelques incursions dans le contemporain (*Granada, With a Song in My Heart*). Mais c'est, bien entendu, l'hommage à Hollywood (*My Way, Moon River, Singin'in the Rain*) ainsi qu'un pot-pourri de refrains connus (vingt-sept minutes entre Naples, les ponts de Paris, le Brésil, Andrew Lloyd Weber) sur des arrangements de Lalo Schifrin, qui offre les morceaux de résistance de cet album entièrement destiné à « élargir le marché de la musique classique ». Si l'attente de ce grand coup d'opéra-pub se confirme, les ténors pourront savourer ces paroles de *West Side Story* qu'ils lançaient dans la nuit californienne : « *I like to be in America !* »

CLAUDINE MULARD

(1) Avec l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dirigé par Zubin Mehta et le chœur de l'Opéra du L.A. Music Center.

(2) Le nouveau disque des trois ténors sortira dans le monde entier sous toutes les configurations aujourd'hui connues : microsillon, CD, mini-disc Sony, cassette numérique Philips, cassette vidéo VHS, disque laser.

La mort du chanteur de tango Roberto Goyeneche

Roberto Goyeneche, l'un des derniers grands chanteurs argentins de tango, est mort à Buenos-Aires, dimanche 28 août. Il était âgé de soixante-huit ans.

Après celle d'Edmundo Rivero, la disparition de Roberto Goyeneche marque la fin d'une époque. Adulé des connaisseurs dans les années 50 et du grand public dix ans plus tard, celui qu'Anibal Troilo avait surnommé « el Polaco », le Polonais, à cause de ses yeux bleus et de ses cheveux blonds, avait amené le tango au paroxysme de sa dramaturgie. Mains fines, ongles vernis, voix de gorge, timbre haut, Goyeneche était « *un conteur d'histoires capable de faire apparaître tous les sous-entendus profonds du tango... et de chanter les silences* », explique Horacio Salas, dans son essai sur le tango (*le Tango*, chez Actes Sud). Dans le jeu très particulier de Goyeneche, les pauses, les hésitations, l'alternance du flou et de la concision de la voix, servent les textes, appuient l'intimité secrète du rythme. « *Il ne copie rien ni personne*, ajoute Salas, *il crée.* »

Né à Buenos-Aires, dans le quartier de Saavedra, en 1926, il avait débuté dans l'orchestre de Raul Kaplun, après avoir gagné un concours de chant au Club fédéral argentin en 1944. Tour à tour chauffeur de camion, de bus ou de taxi, il entre dans l'orchestre du pianiste Horacio Salgan. Le chef d'orchestre, compositeur et joueur de bandonéon Anibal Troilo s'intéresse à ce jeune chanteur autodidacte. Goyeneche intègre la formation en 1956, où il remplace le chanteur Jorge Casal, enregistre de nombreux albums, et élargit peu à peu son répertoire vers des thèmes réputés difficiles, tels *la Ultima curda* (de Troilo), *Pa'lo que te va a durar* ou *Tinta roja*.

En 1964, Roberto Goyeneche entame une carrière solo. En quatre ans, il devient l'idole des *Portefos*, puis des amateurs de tango du monde entier. En 1968, il enregistre un disque qui le propulse sur le devant de la scène, avec un répertoire assez hétéroclite (*Fuimos, El Dia que me quieras, Cafetin de Buenos-Aires...*, mais aussi, *Garua, Che Bandoneon*). Il s'installe au Cano 14, haut lieu du tango *portefo*. Ses tournées le mènent du Carnegie Hall au Théâtre du Châtelet à Paris, où il est, en 1985, l'un des protagonistes de *Tango Argentino*, le spectacle de Claudio Segovia et Hector Orezzoli. Il figure également dans les films de Fernando Solanas, *Tangos, l'exil de Gardel* (1985) et *Sud* (1988). En 1982, il avait enregistré un album avec Astor Piazzola, où l'on trouvait notamment une nouvelle version du classique *Cambaluche*, de Discepolo, ou encore *Balada para un loco, el Gordo triste*, des compositions de Horacio Ferrer et de Piazzola.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Roberto Goyeneche : *Tango del Sur*, 1 CD Milan CDH516.**

LE FESTIVAL DE MUSIQUE de Montreux-Vevey

Réinventer le passé

MONTREUX
de notre envoyé spécial

Fondé en 1946, le Festival de Montreux-Vevey commença par être une manifestation modeste par sa dimension. La première année, il ne proposa que six concerts et récitals sur les bords de la Riviera suisse. Mais, en invitant le pianiste Edwin Fischer pour l'inauguration, ses responsables montraient le chemin à suivre. Le grand pianiste bâlois surfait alors depuis plus de trente ans sur les vagues d'une carrière qui avait mis l'Europe à ses pieds.

Très vite, cependant, le festival invita les grands orchestres européens en résidence (Cologne, Munich, Paris, Concertgebouw), et demanda aux grands chefs et grands solistes de venir faire de la musique en septembre à Montreux. Il leur suffisait bien souvent de descendre l'une des innombrables ruelles qui surplombent le lac Léman pour être à pied d'œuvre. Emigrés d'avant guerre ayant vu venir la barbarie nazie, réfugiés des quatre coins de l'Europe après la fin de la guerre (pour de bonnes ou de mauvaises raisons), ils habitaient tous là : Dinu Lipatti, Wilhelm Backhaus, Alfred Cortot, Clara Haskil, Carl Schuricht, Wilhelm Furtwaengler, Josef Krips, Paul Hindemith, Vlado Perlemuter, Pierre Fournier, Joseph Szigetti, Paul Kletzki, Richard Strauss, Igor Markevitch, Nikita Magaloff, etc. Sans forcément se fréquenter dans la vie de tous les jours, parfois jaloux les uns des autres, ces musiciens partageaient les mêmes valeurs musicales et formaient l'élite culturelle et humaniste de la vieille Europe qui disparut avec eux.

Plonger dans les vieux programmes du Festival de Montreux, regarder les photographies conservées au Musée de la ville ravive de chers souvenirs de retransmissions de concerts sur France-Musique : Schuricht dirigeant les symphonies de Schumann, Milstein, Menuhin et Szering dans le *Concerto pour violon* de Beethoven, Arrau et Markevitch dans le *Deuxième Concerto* de Brahms, Martha Argerich domptée par Celibidache dans celui de Schumann, et Nikita Magaloff qui, quelques années avant sa mort, léguait au monde soixante ans de sa vie à travers une vertigineuse rétrospective. Pour sa dernière apparition, il joua trois siècles de musique répartis en plusieurs récitals, réitérant l'exploit d'Anton Rubinstein, le père du piano en Russie, un siècle *plus tôt*.

Après la disparition de ces « grands », le festival sombra peu à peu dans un marasme dont quelques-uns des festivals français fondés à la même époque (Besançon, Aix-en-Provence et surtout Prades) ne sont toujours pas sortis. Au début des années 80, le Festival de Montreux brillait surtout par le Grand Prix mondial du disque qui y était décerné, non sans flair, chaque année, par le Concours de piano Clara-Haskil et par la venue annuelle de l'Orchestre national de France par quelques grands concerts confiés à des solistes.

En 1983, Yves Petit de Voize entreprit de redorer le blason d'une manifestation qui gardait un fort capital de sympathie auprès d'un public qui avait toutefois pris l'habitude de se tourner vers le Festival de Lucerne. Malheureusement, le renchérissement des orchestres et des cachets des artistes est devenu tel qu'il est impossible aujourd'hui d'inviter en résidence les grands orchestres comme autrefois. L'argent n'est pas seul en cause : les chefs n'aiment guère « prêter » leur orchestre et il est parfois difficile d'infléchir leur propre choix d'œuvres et de solistes. Il faut donc inventer autre chose.

Les Suisses n'étant guère plus aventureux que les Français, les concerts de musique de chambre, les jeunes solistes peu connus, la musique du XX[e] siècle représentent un risque sur le plan de la fréquentation, qu'Yves Petit de Voize assume non sans inquiétude. Incertitude renforcée par la construction de l'auditorium Stravinsky (deux mille places). On rentabilise un tel outil en l'utilisant au maximum pour ce pour quoi il est fait : l'orchestre.

Or les orchestres et les chefs dignes d'être invités par le Festival de Montreux-Vevey demandent aujourd'hui de telles sommes que l'équilibre financier de la manifestation passera obligatoirement par un accroissement des subventions et un retour en force de sponsors égarés, cette année, dans les alpages pour soutenir le Festival-Académie de Verbier (patronné par Barbara Hendricks), dont l'utilité ne se faisait pas sentir à un jet de pierre du quinquagénaire...

ALAIN LOMPECH

Le triomphe de Lorin Maazel

MONTREUX
de notre envoyé spécial

Anne-Sophie Mutter étrennait, le 24 août, l'Auditorium Stravinsky de Montreux avec un récital composé de la *Suite de Pulcinella* de Stravinsky, de la *Sonate en sol majeur op. 96* de Beethoven, *d'Aftersong* de Sebastien Currier et de la *Seconde Sonate* de Schumann. Splendide programme, joué par une violoniste admirable à qui ne manque qu'une chose : accepter de dialoguer d'égal à égal avec un pianiste qu'elle n'enfermerait pas dans le rôle d'accompagnateur. Lambert Orkis est un excellent musicien qu'il est gênant de voir jouer « le doigt sur la couture du pantalon », partition sur le pupitre pendant que la violoniste joue par cœur. Comme beaucoup de ses collègues violonistes, violoncellistes et altistes, Anne-Sophie Mutter tire trop sur la corde. Il faudrait qu'elle apprenne, elle aussi, à partager la musique (et son cachet !) avec des musiciens dont elle accepte qu'ils lui *tiennent tête. Mis à part son* beau son, sa justesse presque toujours irréprochable, sa technique d'archet transcendante, que donne Mutter au public ? Si peu d'émotion, tant de narcissisme que la *Sonate* de Schumann, l'une des pages les plus bouleversantes et têtues du compositeur devient vide de sens.

Le lendemain 25 août, Lorin Maazel et son Orchestre de Pittsburgh prennent possession d'une salle de concert à l'acoustique parfaite. En ouverture de programme, les Américains avaient choisi la *Troisième Symphonie* de Rachmaninov. Datée de 1936, l'œuvre est l'un des rares ouvrages créés par le compositeur russe aux Etats-Unis. Souvent qualifiée d'hollywoodienne par ceux qui ne *l'aiment pas*, la musique de Rachmaninov a, pourtant, dans sa quasi-totalité, été composée en Russie, en Suisse, en Alle*magne et en France avant qu'il* émigre en Amérique... Cette symphonie en trois parties est un chef-d'œuvre. Et il faudrait être de mauvaise foi pour ne pas admirer la perfection formelle et la puissance créatrice du compositeur.

Soumise à la forme cyclique si chère à Beethoven, Franck et aux compositeurs de la Schola Cantorum, elle émerveille par son orchestration qui atomise les pupitres de l'orchestre, expose des trouvailles sonores irréfutables (les harmoniques du violoncelle solo plaqués sur les clarinettes et le cor donnent une couleur « venue du fond des âges » au premier thème d'inspiration religieuse) et émerveille par la maîtrise intellectuelle du compositeur.

Maazel et son orchestre donnent de cette symphonie une interprétation dont la virtuosité technique – donc musicale –, emporte l'adhésion, et leur expressivité austère se pare de sonorités somptueuses. Le jeune Julian Rachlin est le soliste du *Premier Concerto pour violon* de Prokofiev qui suit. Plus inspiré et virevoltant que structuré, son jeu est d'une fraîcheur qui ignore la prudence. Le violoniste se laisse aller à la beauté naturelle d'une facilité qui le grise encore.

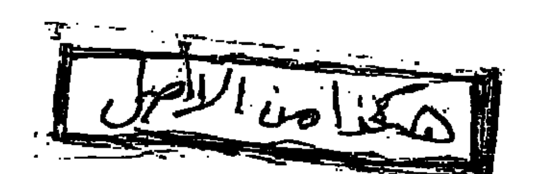
Peu connus en France, les musiciens de Pittsburgh n'ont rien à envier à leurs confrères les plus célèbres d'outre-Atlantique. Ils seraient même plus subtils que d'autres : ils savent faire de vrais pianissimos et chanter pleinement sans trop faire rutiler tous leurs cuivres. Pour finir, le *Boléro* de Ravel, joué en quinze minutes et des poussières. Le tempo de Pierre Monteux, la force de persuasion de Leonard *Bernstein, la perfection d'allure* de Paul Paray... et la modulation finale parfaitement amenée quand elle est si souvent savon*née par d'autres orchestres,* y compris français. Triomphe indescriptible pour Maazel et ses musiciens. Les critiques n'aiment pourtant pas ce chef ; rappelons que ses collègues et les musiciens d'orchestre le vénèrent comme l'un des plus grands de ce siècle.

A. Lo.

► Prochains concerts : le 31 août, 20 heures, Radu Lupu (piano), l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Riccardo Chailly (direction) ; le 2 septembre, Till Fellner (piano), l'Orchestre français des jeunes, Marek Janowski (direction), le 3 septembre concert Henri Dutilleux, avec Truls Mork (violoncelle), Geneviève Joye et Henri Durtilleux (piano). Rens. et location : (19) 41-21-963-54-51.

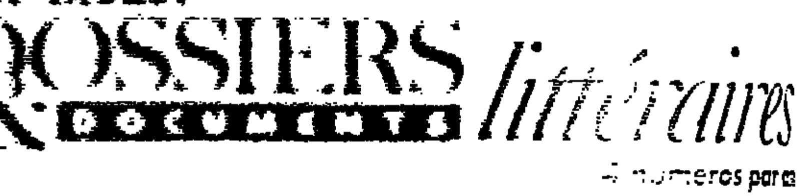
EN BREF

Mort de la comédienne Marie-Hélène Dasté. – La comédienne et costumière de théâtre Marie-Hélène Dasté est morte, dimanche 28 août à Beaune (Côte-d'Or). Elle était âgée de quatre-vingt-onze ans. Fille de Jacques Copeau, le fondateur du Théâtre du Vieux-Colombier à Paris, elle n'a pas dix-huit ans lorsqu'elle réalise ses premières maquettes de costumes. Deux ans plus tard, elle est élève et secrétaire de l'Ecole du Vieux-Colombier.
En 1929, elle participe à la création de la Compagnie des Quinze, pour laquelle elle créera de nombreux costumes. Elle rejoint, en 1932, la compagnie de Charles Dullin au Théâtre de l'Atelier. Ce sera pour elle l'occasion de travailler avec Louis Jouvet, Christian Bérard et Jean-Louis Barrault, qu'elle retrouvera après la guerre, au moment de la création de la Compagnie Renaud-Barrault. Avec cette dernière, elle participera à de nombreuses tournées internationale. Héritière d'une très grande culture théâtrale, d'une grande générosité, elle était surnommée par Jean-Louis Barrault « L'émerveillée ».



le passé

Maazel



vos études

NOUVEAU

LISEZ « DOSSIERS ET DOCUMENTS »

La 15[e] université d'Hourtin

Nicolas Sarkozy veut « dépoussiérer » les aides à la presse

HOURTIN (Gironde)

de notre envoyé spécial

« Je ne chercherai pas à vouloir satisfaire tout le monde ou à éviter de peiner quiconque » : d'entrée de jeu, le ministre du budget, chargé de la communication, Nicolas Sarkozy, a donné un léger frisson aux professionnels des médias qui se pressaient à son intervention, lundi 29 août, lors de la 15[e] université de la communication d'Hourtin (Gironde), organisée par le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle (CREPAC) d'Aquitaine. S'il a fait part de plusieurs décisions à venir concernant l'audiovisuel, c'est à la presse écrite que le ministre a jugé bon de fournir quelques conseils bien sentis.

Dans le droit fil d'Alain Carignon

Après avoir annoncé une hausse de la redevance de l'audiovisuel de 6 % (au lieu des 9 % prévus, la faisant ainsi passer de 631 à 670 francs), le rétablissement de l'aide aux radios associatives, la parution de décrets fixant le nouveau régime d'autorisation de Canal + et du câble et plaidé pour une harmonisation entre Arte et La Cinquième, la future chaîne de la connaissance (*le Monde* du 30 août), le nouveau ministre de la communication a décrit sa conception des rapports entre l'Etat et la presse écrite.

Voulant se situer dans le droit fil de son prédécesseur démissionnaire, Alain Carignon, Nicolas Sarkozy a indiqué que *« la véritable ambition de l'Etat pour l'écrit »* se traduirait par *« d'autres responsabilités que le simple saupoudrage de crédits »*. Répondant à la demande pressante des éditeurs regroupés dans la Fédération nationale de la presse française (FNPF) de réduire la TVA des journaux de 2,1 % à 0 %, il a déclaré *« douter que la presse puisse trouver son salut dans une diminution de 2,1 % de son prix de vente »*. Plutôt que la *« dilution de moyens »* accordés aux journaux, le ministre s'est déclaré davantage prêt à s'engager dans une *« réflexion approfondie sur l'efficacité des aides publiques à la presse »*, *« un sujet d'actualité depuis vingt-cinq ans »*, mais aussi *« un système archaïque »* qu'il convient de *« dépoussiérer »*.

Les efforts faits en matière de production et de diffusion (aides financières à la modernisation des imprimeries de la presse parisienne et aux NMPP) menés par Alain Carignon devraient être poursuivis, notamment en matière de distribution et d'aide au portage des journaux à domicile. M. Sarkozy a expliqué qu'il rencontrerait dans les prochaines semaines les éditeurs de journaux participant au groupe de réflexion sur l'avenir de la presse (*le Monde* du 14 juillet). La publicité hors médias, qui atteint jusqu'à 70 % des investissements publicitaires et qui échappe donc aux journaux, à la télévision, à la radio, etc., devrait faire l'objet d'un *« examen particulier »*.

Après l'intervention de M. Sarkozy, le président de la FNPF, Jean Miot, a précisé que *« le taux zéro de la TVA sur le prix de vente n'est qu'un de nos chevaux de bataille. L'essentiel est que nous ne soyons pas menacés d'harmonisation fiscale européenne en 1997. Ce qui nous ferait remonter à un taux insupportable de 5 %. »* M. Miot a ajouté que *« le point important pour la presse, aujourd'hui, est la relation avec le fournisseur, qui est La Poste. Alors que le service postal se dégrade, que La Poste distribue largement le hors-médias concurrentiel qu'a dénoncé le ministre Sarkozy, nous ne pouvons accepter des augmentations qui ne soient pas comptablement justifiées. »*

Jean-François Lemoine, président du quotidien aquitain *Sud-Ouest*, qui célèbre son cinquantenaire et doit faire paraître à cette occasion un ouvrage intitulé *l'Album du* futur, a par ailleurs introduit un débat sur « La presse : les voies de l'indépendance » réunissant François-Régis Hutin, PDG de *Ouest-France*, et Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*. Mais M. Sarkozy avait déjà quitté Hourtin.

YVES-MARIE LABÉ

Pour sa grille de rentrée

TF 1 ne veut plus « céder au culte des 40 % » de l'audience télévisée

Davantage de fictions, moins de variétés, et un souci – pour la première fois affiché – de la *« qualité des programmes et de l'audience »* : ainsi se trouve résumée la grille de rentrée de TF 1, que son vice-président, Etienne Mougeotte, devait présenter, mardi 30 août à 18 heures, au micro de RTL. Une rentrée discrète, qui confirme la volonté désormais claire de la chaîne privée de redorer son image de marque et de rétablir son crédit auprès de la presse et de l'intelligentsia parisienne, comme l'a confirmé le lancement de sa chaîne tout-info, LCI (*le Monde* daté 24-25 juillet).

Outre la série américaine « Rick Hunter », dans la tranche stratégique de 19-20 heures, les fictions occuperont deux soirées par semaine. Le lundi sera le jour des « polars », avec de nouvelles collections comme « Deux justiciers dans la ville » (Richard Bohringer), « l'Intouchable » (Gérard Lanvin), « la Mondaine » (avec Patrick Chesnais) ou « Flics de choc », qui s'ajouteront à « Navarro », au « Commissaire Moulin » ou à « Julie Lescaut ». Le vendredi sera plus sentimental, avec la suite des « Cœurs brûlés » (« les Yeux d'Hélène ») ou *Scarlett*, la suite télévisée d'*Autant en emporte le vent*...

Côté divertissements, TF 1 confirme l'abandon des variétés type « années 80 » amorcé avec la suppression de « Sacrée soirée », le rendez-vous populaire de Jean-Pierre Foucault, ou encore le « transfert » de Michel Drucker, pape de « Stars 90 » sur France 2. Patrick Sébastien n'en proposera pas moins trois émissions par mois le samedi à 20 h 50 (« Super Nana », « Super Mec » et « Sébastien chez vous »), le quatrième étant occupé par « les Grosses Têtes » de Philippe Bouvard, qui présentera aussi « le Pied à l'étrier », avec de jeunes humoristes...

TF 1, dont l'audience a baissé depuis quelques mois face à sa principale concurrente France 2 – elle table sur un recul de 40 % à 32 % de ses parts de marché d'ici à l'an 2 000 (*le Monde* du 4 juin) –, *« continue de se fixer comme objectif d'être leader (...) mais sans avoir le culte des 40 % d'audience »*, comme l'a confié Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, à l'agence France-Presse. M. Mougeotte a également reconnu que le *« maître mot »* de cette rentrée, *« la qualité »*, constituait pour la chaîne une *« évolution »*. Cette recherche d'une nouvelle image avait d'ailleurs fait l'objet d'un séminaire avant l'été. La première chaîne française n'a-t-elle pas également cherché à « débaucher » de France 2 le tandem Paul Nahon-Bernard Benyamin pour leur proposer récemment de présenter une copie du magazine « Envoyé spécial » ?

Le procédé NICAM lancé en septembre

TF 1 sera la première chaîne hertzienne en stéréo

La réception, sur le câble comme en télévision hertzienne, d'un son stéréophonique numérique – la qualité laser – sera possible, dès septembre, avec l'autorisation de lancement du procédé NICAM (Near Instantaneous Compending Audio Modulation ou système de compression quasiinstantanée de la modulation audio). Selon un communiqué ministériel du vendredi 26 août, un arrêté des ministères de l'industrie et de la communication autorise désormais la mise en service du NICAM. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel avait donné, mardi 2 août, son avis favorable au lancement de ce service, mis au point par Télédiffusion de France.

Le NICAM doit s'ajouter au système SECAM actuel sans en perturber la réception. Il sera mis en service sur Paris et la petite couronne, dès septembre 1994, avant de voir sa couverture progressivement élargie. Les constructeurs attendaient l'autorisation de lancement du NICAM pour commercialiser des téléviseurs capables de recevoir le son stéréophonique numérique. TF 1 sera la première chaîne française à expérimenter cette technique dès septembre. Le NICAM sera disponible, fin novembre, sur le câble à Paris avant d'être progressivement étendu à l'ensemble des réseaux câblés.

G. D.

Au premier semestre 1994

Hausse de 5,5 % des investissements publicitaires

Changement de tendance. Les investissements publicitaires en France ont progressé de 5,5 % au premier semestre 1994, confirmant une meilleure tenue après plusieurs années de déprime, selon un bilan de l'institut Secodip. 26,4 milliards de francs ont été investis sur les six premiers mois de l'année en presse, radio, télévision et affichage (hors le groupe Decaux).

La presse redresse nettement la tête avec une croissance de 3 % et 10,8 milliards de francs de recettes publicitaires. La radio, qui a le moins souffert de la crise, confirme sa bonne tenue avec une progression de ses investissements de 14,3 % (3,6 milliards de francs). La télévision progresse de 9,3 % sur six mois avec 9,5 milliards de francs investis. Seul l'affichage recule de 6,7 % (2,5 milliards de francs).

DANS LA PRESSE

La tension entre le Maroc et l'Algérie

Libération (José Garçon) : « Banditisme pur et simple, attentat islamiste ou provocation d'inspiration algérienne ? Dire que l'affaire à l'origine de la brutale montée de fièvre entre le Maroc et l'Algérie demeure obscure relève de l'euphémisme. (...) Une chose est sûre : tous les observateurs ont en tête « la guerre des sables » qui opposa les deux pays à la fin de l'année 1963. Et tous redoutent que les responsables algériens voient dans une montée de la tension un dérivatif susceptible de ressouder autour d'eux une population dont le patriotisme est à fleur de peau. »

La Croix (Hélène Fresnel) : « Au-delà du souci sécuritaire manifesté par le Maroc qui tient à préserver son attrait touristique, la décision prise et la riposte aussi rapide qu'offensée du pouvoir algérien illustrent bien la mauvaise tournure que prennent des relations depuis longtemps conflictuelles. (...) En attendant, les mesures annoncées et surtout la fermeture de la frontière décidée par l'Algérie confortent la sensation d'isolement algérienne. »

L'Humanité (Françoise Germain-Robin) : « Après avoir laissé transiter sur son sol toutes sortes de trafics à destination ou en provenance de l'Algérie (produits subventionnés par l'État algérien revendus au Maroc contre drogue et armes en tout genre à destination des terroristes), Rabat réalise que le feu qui ravage la maison de son voisin, et sur lequel il a versé de l'huile, est en train de gagner son propre territoire. Cela d'autant plus facilement que le terreau de la misère et de l'injustice, sur lequel prolifère généralement l'intégrisme, ne manque pas non plus au royaume d'Hassan II. »

InfoMatin (Dominique Lagarde) : « Le chaos algérien fait peur aux autres États du Maghreb, qui craignent d'être à leur tour déstabilisés. En Tunisie, les prisons sont aujourd'hui peuplées de plusieurs centaines de militants islamistes. Au Maroc, la monarchie s'efforce de contenir le courant islamiste en s'appuyant à la fois sur un islam officiel, depuis toujours très influent – le roi du Maroc est aussi calife ou commandeur des croyants –, et sur une ouverture politique dont les signes se sont multipliés depuis un an et demi. »

France-Soir (Bernard Morrot) : « Tous ceux qui, ces dernières semaines, brocardaient Charles Pasqua et son « obsession sécuritaire » devraient faire amende honorable après l'arrestation au Maroc de jeunes Français d'origine algérienne et marocaine, dont beaucoup sont issus des banlieues chaudes de nos grandes villes où des instructeurs du FIS ont su transformer leurs dons de casseurs-dealers en vocation terroriste. »

Europe 1 (Claude Imbert) : « L'obsession du roi du Maroc, parce qu'il avait beaucoup médité l'infortune de son ami le chah d'Iran, fut ainsi de doser avec une grande patience les relations délicates du modernisme et de l'islam. Aussi bien le cordon sanitaire qu'il établit autour de son pays pour préserver sa fragile réussite apparaît-il aujourd'hui comme inéluctable. Notre intérêt est qu'il réussisse, car désormais, s'agissant de l'islam, nous sommes en Méditerranée sur le même bateau. »

Malgré une réelle efficacité dans les quartiers en difficulté

Les opérations prévention-été connaissent une certaine désaffection

Les opérations de « prévention-été » (OPE) ont permis de proposer des activités à des dizaines de milliers de jeunes dans les quartiers en difficulté de l'Ile-de-France, où les incidents ont été rares. Elles connaissent, cependant, une certaine désaffection, qui va rendre nécessaire leur adaptation dans les prochaines années.

■ Une dizaine de jeunes (six filles et quatre garçons) des quartiers sensibles des Yvelines *ont passé le mois d'août en* stage dans le commissariat de police de leur ville. Cette initiative de l'association France-Plus, qui a trouvé un écho favorable au ministère de l'intérieur, contribue à rompre les tabous qui régissent, de part et d'autre, les rapports entre policiers et jeunes des banlieues.

L'été a été chaud... sur les bases de loisirs de la région : beaucoup de coups de soleil, mais peu d'incidents dans les quartiers proches des plans d'eau et des plages artificielles. Jusqu'aux derniers jours du mois d'août, les cités d'Ile-de-France sont restées calmes. Les craintes des responsables de la prévention étaient pourtant grandes,tant ils redoutaient qu'aux causes possibles d'incidents s'ajoute la gravité des évènements en Algérie qui avaient conduit de nombreuses familles à annuler leur retour traditionnel dans leur pays pour les vacances d'été. Le nombre de jeunes qui risquaient de se retrouver désœuvrés dans les cités en a été augmenté d'autant.

Aucun responsable n'estime aujourd'hui que les opérations prévention-été (OPE) mises en place par les pouvoirs publics peuvent, à elles seules, expliquer ce calme relatif après une année marquée par de nombreux incidents, à Trappes, Plaisir (Yvelines) et surtout Garges-lès-Gonesses (Val-d'Oise). Ces opérations avaient pourtant mérité l'appellation « opération anti-été chaud » au moment de leur création par le gouvernement socialiste en 1982. *« Il s'agissait à l'origine de trouver des moyens d'éteindre les feux »*, se rappelle Bernard Monginet, l'actuel préfet des Hauts-de-Seine.

Une circulaire du 18 avril 1994 a réaffirmé leurs objectifs pour les cinq prochaines années, c'est-à-dire pendant la durée du XIe Plan et des contrats de ville. Car ces opérations ne cherchent pas uniquement à occuper les jeunes de treize à dix-huit ans pendant la période des vacances, mais aussi à contribuer à leur insertion sociale, tout en cherchant à prévenir la délinquance. Pour Michel Bilaud, directeur du cabinet du préfet de *Seine-Saint-Denis*, le cadre de cette mission doit permettre de prévenir deux écueils : *« l'autosatisfation, et le découragement devant l'ampleur de la tâche »*.

Elargir la « clientèle »

Ces objectifs semblent avoir été largement atteints dans les Hauts-de-Seine, la *Seine-Saint-Denis* et les Yvelines, trois des départements d'Ile-de-France où les quartiers à risques sont les plus nombreux. A la fin de l'été, plus de vingt mille jeunes auront été touchés dans chacun de ces départements par l'une ou l'autre des animations mises en place avec le label officiel. Dans les Hauts-de-Seine, trente des trente-six communes du département ont été concernées. Pour Bernard Monginet, cependant, *« les opérations organisées dans les Hauts-de-Seine n'ont pas la prétention d'occuper simultanément tous les enfants qui n'ont pu partir en vacances, mais au moins ceux-ci auront pu trouver à un moment ou à un autre de l'été une activité qui les intéresse »*.

A côté des animations sportives, qui rencontrent toujours le même succès, les opérations ont été élargies dans les Hauts-de-Seine à d'autres activités, comme celles de cette association de Colombes qui propose des initiations aux échecs, au bridge et au scrabble. Autre évolution par rapport aux années précédentes, les horaires d'une partie des activités ont été décalée dans la journée et prolongée jusqu'à 20 heures au lieu de 17 heures, mais la préoccupation de M. Monginet est d'élargir ce qu'il appelle la *« clientèle des OPE » : « Il n'y a pas un jeune, aussi marginalisé soit-il, qui n'ait pas un centre d'intérêt. »*

Pour Claude Erignac, préfet des Yvelines, la poursuite des OPE depuis une douzaine d'années est la principale explication de leur efficacité actuelle : *« Elles s'inscrivent dans une politique de la ville cohérente ». « Elles ont également le mérite de mettre en contact, dans des circonstances amicales, des jeunes et des forces de l'ordre qui peuvent se retrouver face à face dans d'autres occasions »*, poursuit M. Erignac, de retour d'une visite sur un site de Mantes-la-Jolie où les *CRS* ont proposé avec succès aux jeunes du Val-Fourré de s'initier à la conduite et à l'escalade.

Les sommes consacrées à ces opérations sont en constante augmentation. Ce budget n'était que de 1,5 million de francs en 1991 dans les Yvelines, il atteint aujourd'hui 2 millions de francs avec une aide de 300 000 F du conseil général. Il est 2,3 millions en Seine-Saint-Denis avec des subventions des ministères des affaires sociales, de la jeunesse et des sports, de la justice, ainsi que de la délégation interministérielle à la ville. Ce budget approche les 3 millions de francs dans les Hauts-de-Seine. Le nombre d'intervenants publics dans ces financements est d'ailleurs un argument supplémentaire pour le gouvernement, qui a affiché son intention de créer un fonds interministériel d'intervention pour la politique de la ville.

Des jeunes de plus en plus jeunes

Les chiffres ne doivent pas cacher une évolution préoccupante. Celle-ci est particulièrement nette en Seine-Saint-Denis. Alors que plus de trente mille jeunes participaient aux OPE en 1991 et 1992, ils n'étaient que vingt-deux mille l'an dernier, et les chiffres observés cet été confirment cette désaffection. Pour Aurore Randrianarison, de la direction départementale à l'action sanitaire et sociale qui coordonne ces opérations dans ce département, *« les actions de prévention devraient sans doute être réorientées. »* Elle explique que les adolescents les plus âgés se détournent de plus en plus des activités proposées dans le cadre des OPE : *« Ils cherchent plutôt des stages professionnels qui offrent des pistes pour trouver un emploi. Et ce sont les plus jeunes, les plus menacés d'ailleurs par les risques de délinquance, qui se présentent maintenant pour les activités d'été. »*

La DDASS de Seine-Saint-Denis a également favorisé les initiatives en direction des jeunes filles. Celles-ci restaient trop souvent confinées dans leur milieu familial, soit pour garder les plus jeunes enfants, soit pour des raisons religieuses. Des stages de danse cherchent par exemple à mieux les intégrer aux activités de l'été dans le département. De plus en plus d'ailleurs, les OPE sont élargies à l'ensemble des familles.

La Seine-Saint-Denis, qui compte dix-neuf contrats de villes, est pourtant le département où les quartiers en difficulté sont les plus nombreux. Les OPE sont loin d'y *constituer les seuls moyens mis en* place pour la prévention. Le conseil général, à direction communiste, refuse de s'y associer et organise ses propres animations. La plupart des villes ont toutefois demandé le label « OPE » pour les activités qu'elles proposent pendant l'été, mais certaines comme Aubervilliers, Montreuil, Aulnay-sous-Bois, consacrent des sommes considérables à la prévention pendant toute l'année. Ainsi le seul budget du service-jeunesse de Villepinte est de 4 millions de francs en 1994.

La ville de Bondy (quarante-huit mille habitants) a reçu 30 000 F cette année au titre des OPE, mais elle y consacre 80 000 F en subvention aux associations et prend en charge les salaires de beaucoup d'animateurs. *« Les permanents et les vacataires de la seule association SOS-Ça bouge, qui a organisé une centaine d'activités cet été, coûtent 200 000 F à la commune. Mais un climat social acceptable et l'absence d'incidents est à ce prix »*, explique Gilbert Roger, maire-adjoint (PS) de Bondy.

Les OPE peuvent parfois être victimes de leur succès. Marie Leroy, la dynamique coordinatrice du service jeunesse du Blanc-Mesnil, raconte avoir vu avec stupéfaction des jeunes arriver pour un stage d'une semaine en bord de mer avec leur coûteux jet-ski : *« Il a fallu les persuader avec quelques difficultés que nous n'étions pas là pour leur offrir des vacances au meilleur prix. De toute façon, la pauvre camionnette qui devait les conduire à destination ne pouvait pas prendre en remorque leur rutilant engin. »*

Contrairement à ces purs produits de l'économie souterraine, de nombreux jeunes des banlieues ont aujourd'hui dépassé l'étape purement consumériste des vacances organisées. Ils cherchent plutôt à financer leurs propres projets. *« Les jeunes ont de plus en plus une volonté d'autonomie. Dommage aussi que la plupart de ceux qui pratiquent des activités pendant l'été ne cherchent pas à les poursuivre pendant toute l'année »*, constate Evrard Mercier, conseiller municipal (RPR) de Rosny-sous-Bois.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Stagiaires dans la police

Ils vivent à Mantes-la-Jolie, aux Mureaux, à Poissy ou à Sartrouville et ils se sont portés candidats pour effectuer ce stage d'un mois dans la police. Contre toute attente, ils ont en majorité choisi le commissariat de leur ville au risque d'affronter les moqueries, voire l'hostilité de leurs copains. Cette opération, proposée il y a quelques mois par l'association France Plus au ministère de l'intérieur, *a concerné plus de soixante-dix* jeunes en Ile-de-France bien que tous les départements n'y aient pas participé. *« Notre politique est d'accueillir un maximum de stagiaires et la démarche de France Plus nous a permis de toucher un public qui n'aurait pas forcément osé s'adresser directement à nous »*, constate Luc Rudolph, *directeur départemental de la* sécurité publique des Yvelines.

Fatimata est aide soignante à l'hôpital de Mantes-la-Jolie, et elle effectue ce stage pendant son mois de vacances. *« J'ai toujours voulu être policière »*, confie-t-elle après avoir raconté que les « petits » de son quartier, quand ils la rencontrent, vêtue du survêtement bleu de la police nationale, sur les sites des « opérations prévention été » (OPE), la traitent *« d'apprentie CRS »*. Il manque 2 ou 3 centimètres à cette jolie « black », au regard vif pour passer le concours de la police, mais à vingt ans elle espère encore les gagner. *« Un des objectifs de cette initiative est d'épauler les jeunes qui souhaiteraient intégrer la police »*, l'encourage Rachid Ferih, responsable yvelinois de France Plus.

Basculer « du bon côté »

Rachel, dix-neuf ans, en première année d'université, se prépare à être professeur d'éducation physique. *« J'avais bien pensé à l'armée, mais pas à la police. Aujourd'hui cela me paraît envisageable mais tout ne me plaît pas »*, constate-t-elle au terme de son stage au *commissariat des Mureaux.* Car toutes ont été frappées par le côté ingrat de certaines tâches dévolues aux policiers, notamment l'accueil du public et l'îlotage. *« Il faut avoir de la patience »*, admet Fatimata. Zineb, dix-neuf ans, étudiante en espagnol à Nanterre, se verrait à la rigueur policier en civil, bravant l'opinion de son frère qui, raconte-t-elle en souriant, la traite de *« balance »*.

France Plus avait reçu six cents candidatures dans toute l'Ile-de-France, dont 40 % émanait de jeunes filles. *« Cette année, le ministère de l'intérieur a retenu les dossiers de ceux qui n'avaient pas de contentieux avec la police. Mais à l'avenir, je ne suis pas hostile à l'idée d'accueillir aussi des jeunes qui ont eu des problèmes »*, explique le commissaire Rudolph, convaincu qu'un bon contact au bon moment peut faire basculer *« du bon côté »* des garçons en proie à un sentiment contradictoire de fascination et de répulsion pour les policiers.

Fatimata, Zineb, Rachel, Aïssata et Sylvie ont en tout cas laissé une impression favorable aux gardiens et aux inspecteurs qui les ont prises en charge. Grâce à elles, ils portent un regard différent sur des jeunes filles qu'ils découvrent ouvertes, déterminées et même sympathiques. Une seule défection a été enregistrée dans les Yvelines, à Poissy : une jeune stagiaire a trouvé, quelques jours après son arrivée au commissariat, un emploi plus rémunérateur que les 4 200 F d'indemnité alloués à chacun par la délégation interministé*rielle à la ville. Elle est, paraît-il,* partie à regret.

PASCALE SAUVAGE

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 31 août.

KILLING Z. (**) Film américain de Roger Avary, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

OPÉRATION SHAKESPEARE (à partir du 3 septembre). Film américain de Penny Marshall, v.o. : UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

REGARDE LES HOMMES TOMBER. Film français de Jacques Audiard : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), *5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon,* 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

RUE PRINCESSE. Film ivoirien d'Henri Duparc : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAUVE ET PROTÈGE MME BOVARY. Film russe d'Alexandre Sokourov, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SOLEIL TROMPEUR. Film franco-russe de Nikita Mikhalkov, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; *réservation* 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; *Gaumont Opéra Français, 9e* (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

WYATT EARP. Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; *réservation* 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; *réservation* 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Dans l'enceinte du stade du Moulin-Neuf

Château de sable à Aulnay

Cent quatre-vingt-dix tonnes de sable comme à la mer, avec des parasols et un filet de volley, les jeunes du centre de loisirs et des antennes jeunesse d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) n'en reviennent pas. Depuis le 11 juillet, tous les après-midi, qu'il fasse chaud ou un peu frisquet, ils sont plus d'une soixantaine à venir s'ébattre pieds nus sur les 400 mètres carrés de plage reconstituée dans l'enceinte du *stade du Moulin-Neuf. Encadrés* en permanence par deux CRS, Laurent et Philippe, et deux animateurs, Richard et Nordine, ils « s'éclatent » au volley, au frisbee et aux nombreuses autres activités de plein air pour lesquelles l'Etat a accordé 87 000 F au titre des opérations de prévention « été jeunes ». Ils peuvent même se désaltérer à la buvette de la plage.

Affairés sous leur parasol à la construction d'un château de sable, Brice, cinq ans et demi, et ses copines, Véronique, Laetitia et Cindy, ne regrettent qu'une chose : qu'on ait oublié *« d'apporter de la mer »*. C'est vrai, personne n'y a songé. Mais promis : l'été prochain, on *pourra se baigner. Le député-*maire, Jean-Claude Abrioux (RPR) s'y est engagé en présence de nombreux témoins et notamment du préfet, Jean-Pierre Duport.

MARINE BOULAY-MÉRIC

En période estivale

La prison de Fresnes développe ses activités culturelles

A côté des Opérations prévention été (OPE), organisées par des municipalités et des associations, il existe aussi des animations culturelles et sportives destinées à des publics particuliers pour qui les mois de vacances d'une partie de la population sont souvent des moments difficiles à vivre. Depuis neuf ans, la maison d'arrêt des femmes, les trois divisions de celle des hommes et le centre national d'observations, qui constituent le centre pénitentiaire de Fresnes bénéficient d'activités grâce à des opérations de prévention.

Les détenus sont informés de la mise en œuvre des animations par l'Association culturelle et éducative de la maison d'arrêt de Fresnes (ACEMAF). Le canal vidéo interne de la prison propose des activités et chaque détenu choisit d'y participer ou non. Ces activités ne pouvant concerner qu'un nombre limité de personnes, des groupes sont constitués par les travailleurs sociaux qui tiennent compte des critères administratifs et de la motivation des candidats.

Jusqu'à la fin du mois de septembre

Compte tenu du taux de rotation de la population pénale dans une maison d'arrêt, on estime à quatre cent cinquante le nombre de participants aux OPE, certains ayant pu cumuler plusieurs activités. Ce chiffre est important puisque la population pénale inoccupée dépasse rarement le chiffre de mille détenus sur un effectif de deux mille trois cent quatre-vingts, sachant que ceux qui travaillent dans les ateliers ou au service général ne peuvent pas participer aux diverses manifestations.

Cette année, trente activités ou animations ont été ou sont encore proposées puisque certaines se prolongent jusqu'à la fin du mois de septembre. Ainsi quatre représentations de *l'Intrus*, une pièce *sur la toxicomanie, ont été* données et ont permis des débats. Une journée d'information sur le sida et, dans le domaine sportif, des séances de hockey ont aussi été offertes aux détenus.

L'aspect *pédagogique* de ces animations n'a pas été oublié puisque une action autour du logiciel éducatif « le voyage vers l'Orient », proposée avec le concours de l'éducation nationale, a permis de renforcer les connaissances de base en mathématiques et en français des quinze participants. Les multiples péripéties du *« voyage »* sont prétexte à améliorer *les capacités du participant* à raisonner, communiquer, prendre des décisions. A la fin du mois de juillet a été mis en place un atelier d'écriture pour favoriser l'expression individuelle ou collective. Le succès de cette initiative témoigne de la place qu'occupe l'écrit chez des personnes privées de liberté.

Toutes les activités proposées ont été financées par l'ACEMAF, dont les ressources proviennent des cotisations payées par les détenus pour recevoir la télévision et par les subventions d'Etat octroyées pour les Opérations préventions été. Cette année, le montant de ces subventions s'est élevé à 123 850 francs.

« Ces actions, tout en suscitant l'expression et la création individuelles, placent les participants en situation de groupe, ce qui est important pour des gens vivant en collectivité », note Mme Hervy-Perreau, présidente de l'ACEMAF. Elle ajoute : *« Cela permet de faire découvrir à la population carcérale des modes d'expression comme le théâtre ou la peinture, et de la préparer à l'acceptation de cultures différentes, avec des stages de percussion-salsa ou de danse afro-américaine. »*

Ces animations permettent aussi aux détenus de tromper leur solitude dans une période où l'enseignement et la formation professionnelle sont réduits. Depuis la création des OPE, Fresnes n'a jamais connu de poussées de fièvre l'été, une période pourtant sensible dans les centres de détention.

FRANCIS GOUGE

Les déconvenues européennes du groupe de loisirs américain

Euro Disney saisit la Commission des opérations de Bourse

Euro Disney n'a décidément pas de chance avec la Bourse. Déjà, lors de la présentation de la société, en octobre 1989, la parade organisée par Mickey et Donald au pied du Palais Brongniart avait été accueillie par des jets d'œufs pourris et de sauce tomate lancés par des manifestants contestant l'invasion culturelle américaine. Pour fuir ces quolibets, Picsou et les dirigeants du futur parc étaient obligés de se replier à l'intérieur du temple de l'argent. Fallait-il y voir un présage ?

Depuis, à l'exception d'une flambée des cours concomitante à l'ouverture du parc de loisirs au printemps 1992, l'action ne fait que se déprécier. Elle est particulièrement attaquée depuis la fin de la semaine dernière. Lundi 29 août, l'action chutait de 18 %, avant de finir sur un recul de 11,6 % à 8,40 F. Le mouvement se poursuivait mardi 30 août en début de matinée, le titre perdait encore 9,5 % à 7,60 F à l'ouverture avant de se ressaisir *(lire page 20)*. De son côté Euro Disney va demander à la Commission des opérations de Bourse (COB) de *« procéder à l'analyse de l'évolution du cours de l'action Euro Disney de ces derniers jours »*. *« Aucune information nouvelle n'a été diffusée ces derniers jours par la société. Toutes les informations sur l'exploitation étaient déjà contenues en détail dans le prospectus »* sur l'augmentation de capital visé par la COB en mai dernier, a indiqué un porte-parole.

[Graphique : ... de l'action Euro Disney à Paris, en francs — 35,67 ; 73,02 (10 mars) ; 43,31 ; 25,11 ; 18,09 ; 7,60 (30 août ouverture) — 0, 20 — 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994]

A l'origine de cette déconvenue, le conseil de vente qu'aurait formulé Nigel Reed, un analyste chez Paribas Capital Market à Londres et qui a la réputation d'être l'un des spécialistes, si ce n'est « le » spécialiste de la valeur. Selon des intervenants, cet analyste évaluerait le titre à 1,60 F. Cette estimation est jugée bien sombre comparée aux 10 F demandés pour l'augmentation de capital. Sur le marché, les investisseurs continuent de s'inquiéter de la fréquentation insuffisante du parc de loisirs. *« Le titre est surévalué au cours actuel »*, confirme Antoine Nodet, analyste à la société de Bourse NR Bourse, sans cependant dire dans quelle proportion. Pour lui, sur la base de l'actif net comptable par action, Euro Disney vaut environ 7 F.

D. G.

Les parcs souffrent aussi aux Etats-Unis

LOS ANGELES

correspondance

« Une chute d'un franc de l'action Euro Disney à la bourse de Paris se traduit par une baisse d'un huitième de dollar du titre Walt Disney à Wall Street, déclare l'analyste financier Raymond Katz, *il n'y a donc vraiment pas de quoi éternuer ! »* Ce spécialiste des industries du spectacle à la maison de courtage new-yorkaise Lehman Brothers n'est pas le seul à minimiser l'impact des déboires d'Euro Disney sur Walt Disney Company, la maison mère américaine. *« Les investisseurs regardent d'abord le potentiel de l'entreprise en terme de progression des bénéfices et du cash-flow »*, poursuit Kay Katz. Si le tandem de dirigeants Eisner-Katzenberg a su catapulter les bénéfices du secteur film de 2,2 millions de dollars en 1984 à 622,2 millions en 1993, tout indique que l'actuel remaniement à la direction de la société ne compromet pas ce succès.

Certes Jeffrey Katzenberg, le président démissionnaire des studios Walt Disney, était très apprécié par Wall Street, mais son départ (annoncé mercredi dernier 24 août après la clôture des marchés) n'a pas eu d'effets sur l'action Disney (une des trente valeurs étroitement surveillées de l'indice Dow Jones), dont le cours était assez morne ces mois derniers. Le titre a seulement enregistré une perte de 25 cents lundi 29 août. Il est vrai que Michael Eisner, le président du groupe américain, dans sa lettre trimestrielle aux actionnaires rédigée depuis son lit de convalescence, une semaine après une grave opération cardiaque, venait de confirmer les bénéfices du dernier trimestre, en hausse de 3 %.

« Nous prévoyons une reprise »

Malgré la disparition accidentelle de Frank Welles, numéro deux de la compagnie, la maladie d'Eisner, son numéro un, et la démission de son numéro trois, la culture d'entreprise façon Disney semble fonctionner à plein en Amérique et la réserve de talents est là. *« Mieux que quiconque, ils savent se protéger »*, dit-on à Wall Street.

The Lion King, roi du box-office hollywoodien (il rugira en France dès le mois d'octobre), est venu à la rescousse des secteurs moins porteurs. Le bilan trimestriel confirme que les parcs d'attraction sont désormais le talon d'Achille de la société de Burbank. Les résultats des parcs de Floride et de Californie pâtissent d'un *« déclin du tourisme international et d'un ralentissement persistant du tourisme en Californie. »* *« C'est ce qui explique la performance terne de l'action Disney,* poursuit l'analyste de Lehman Brothers. *Mais nous prévoyons une reprise des visites des touristes européens, et actuellement, nous recommandons le titre. »*

D'autres départements ont prouvé leur solidité : la cassette-vidéo *The Return of Jafar* (la suite de *Aladdin*), le premier film produit directement par Disney pour le marché vidéo, s'est admirablement bien vendue. *La Belle et la Bête* qui ouvrit en avril dernier sur Broadway, a connu un très gros succès (avec un box-office de plus d'un million de dollars les deux premiers mois, battant le record détenu par *La Fantôme de l'Opéra* en 1987). Et la bande sonore de *The Lion King* (musique de Elton John, paroles de Tim Rice) est en tête des ventes de disques.

Mickey a toujours su diversifier ses activités. *« Le gâteau est mieux partagé. Nous ne dépendons pas uniquement d'un secteur »* explique John Dreyer, chargé de communication de l'entreprise.

CLAUDINE MULARD

« La Joconde » et Mickey

A l'automne 1985, un premier ministre socialiste, Laurent Fabius, et un président de région RPR, Michel Giraud, se disputaient le micro pour annoncer la bonne nouvelle : la famille Disney allait s'enraciner dans la Brie. Et d'énumérer les multiples retombées économiques que ne manqueraient de susciter ce nouveau débarquement. Un optimisme partagé : des entrepreneurs privés comme Patrice de Vogüé, propriétaire de Vaux-le-Vicomte, calculaient déjà la hauteur de la vague touristique qui déferlerait sur son château, à partir d'Euro disney.

Très vite pourtant, de nombreuses voix s'élevèrent, à gauche comme à droite, de Philippe de Villiers à Jean-Pierre Chevènement : l'ouverture du *Magic Kingdom* aux porte de Paris était le symbole de la mainmise américaine sur la culture française. Aujourd'hui, on constate que la transplantation de Mickey dans l'Ile-de-France est plus difficile que prévu. De là à conclure, comme certains, à l'inadéquation du champs culturel américain au Vieux continent, c'est aller un peu vite en besogne.

D'abord parce qu'il faut nuancer cet échec. La fréquentation du parc a atteint son objectif : au début de cette année, dix-huit mois après son ouverture, plus de 17 millions de personnes ont franchi les portes du parc. On est donc loin de la catastrophe annoncée. Sans doute, pour atteindre ce résultat, les tarifs ont dû être revus à la baisse. Et les hôtels – trop chers – n'atteignent pas les taux de remplissage escompté. Sans doute, le public français qui devait constituer près de la moitié des visiteurs ne représente toujours qu'un tiers des curieux. Enfin, les responsables de Disney, tablant sur l'expérience américaine, avaient pensé recruter leur clientèle européenne dans des catégories sociaux-culturelles plus élevées – et donc plus fortunées. Là encore ils ont été déçus.

Autre constatation : les *erzatz* d'Euro disney en France rencontrent des difficultés plus grandes encore. Certains d'entre eux sont morts (Mirapolis, près de Paris, Zygofolis, près de Nice), et la santé des autres (Astérix, près de Roissy, Schtroumpfland près d'Hagondange en Lorraine), n'est toujours pas brillante. Ces parcs d'attractions « à l'américaine » ont eu besoin, pour survivre, de fortes injections de capitaux. Une exception à la règle : le Futuroscope de Poitiers. Démarré avec des moyens modestes en 1987, il devra attendre 1991 pour dépasser le million de visiteurs, mais en 1993 il double ses entrées et devrait accueillir 3 millions de personnes en 1994. Les raisons du succès ? Des tarifs moins chers, sans doute, mais surtout leconcept du parc : le Futuroscope est voué aux technologies du futur. Il joue la carte « scientifique ». On vient là pour se distraire mais aussi pour s'instruire.

Tourisme intelligent

Ce succès est à rapprocher de l'explosion des musées en France, au cour de la dernière décennie. Avec 70 millions de visiteurs par an, les musées arrivent en effet en tête des pratiques culturelles des Français. Le musée du Louvre devenu une sorte de cité dans la ville devrait accueillir plus de 5 millions de visiteurs l'an prochain. A Orsay, les tableaux de la Fondation Barnes ont attiré près de 2 millions de visiteurs et fait vendre plus de 180 000 catalogues. Le musée n'est plus seulement une enfilade de salles où sont accrochées des œuvres illustres pour le plaisir de quelques amateurs, ni même un lieu pédagogique ouvert par les pouvoirs publics pour l'édification du peuple. C'est un centre polyvalent dont le rôle éducatif est sans doute renforcé mais surtout diversifié. On y trouve des auditoriums pour les conférences et les concerts ou les projections de films, des ateliers pour les enfants, des librairies, des boutiques de souvenirs – la « ligne » des cadeaux RMN est appréciée – et des salles d'expositions temporaires qui permettent de renouveler le public. Les conservateurs aujourd'hui engagés dans une impitoyable course d'audience, ont d'ailleurs appris leur leçon... aux Etats-Unis.

Après les musées, les experts du ministère de la culture estiment que les grands monuments historiques prendront le relai de ce tourisme intelligent. La cause est donc entendue. Les loisirs de demain seront culturels et les Français préfèrent *la Joconde* à Mickey. C'est oublier le poids considérable de l'audiovisuel. La culture de masse, en France comme dans les autres pays européens, est dominée, on le sait, par un médium : la télévision – qui a détrôné le cinéma. Et là, dans ces deux domaines – où Walt Disney est fort bien représenté – la culture américaine est largement gagnante.

EMMANUEL DE ROUX

La vague nouvelle de regroupement dans l'industrie américaine

Lockheed va fusionner avec Martin Marietta

Le groupe aéronautique américain Lockheed Corp. et son compatriote spécialisé dans l'industrie de *défense*, Martin Marietta, ont annoncé, mardi 30 août, leur fusion pour former un groupe apelé Lockheed Martin. L'opération qui se fera par échange de titres, est d'un montant de 10 milliards de dollars (54 milliards de francs) et donnera naissance à un nouveau groupe réalisant 23 milliards de dollars de chiffres d'affaires et employant 170 000 salariés environ.

■ AUTOMÉDICATION. – Le laboratoire SmithKline Beecham *se hisse au premier* rang mondial des vendeur de médicaments sans ordonnance, en rachetant lundi 29 août à l'Américain Eastman Kodak sa filiale Sterling Winthrop pour 2,925 milliards de dollars (15,4 milliards de francs).

■ TÉLÉCOMMUNICATIONS. – L'américain ATT, numéro 1 du téléphone longue-distance aux Etats-Unis, et le consortium européen Unisource qui regroupe les opérateurs de télécommunications suisses, suédois et néerlandais, discutent d'un rapprochement.

Les F 16 épousent les fusées Titan IV. Lockheed Corp., le groupe aéronautique américain et Martin Marietta, son compatriote, industriel de défense, ont annoncé, mardi 30 août, la fusion de leurs activités pour former un groupe, appelé *Lockheed Martin*, pesant 23 milliards de dollars (124,2 milliards de francs) comptant 170 000 salariés. Dans un communiqué, les deux sociétés qui figurent parmi les tous premiers fournisseurs du Pentagone, affirment que leur rapprochement permettra de réduire les coûts de production pour mieux servir leurs clients. Autant dire, qu'il va bouleverser le marché mondial de l'armement.

Les discussions avaient été engagées il y a cinq mois. L'opération dans le détail, se fera par échange de titres, pour un montant d'une dizaine de milliards de dollars (54 milliards de francs). Chaque actionnaire de Lockheed recevra 1,63 action de la nouvelle société, par titre détenu ; l'échange sera de un contre un pour les actionnaires de Martin Marietta. Le PDG de Lockheed, Dan Tellep, préside le nouveau groupe ; celui de Martin *Marietta*, Norman Augustine, en devient le directeur général, jusqu'à ce que M. Tellep prenne sa retraite. La fusion doit être encore soumise à l'approbation des autorités de contrôle et à celle des actionnaires. Les deux parties espèrent avoir conclu un accord définitif, début 1995.

Depuis le rachat, en 1993, de sa division avions tactiques à General Dynamics, Lockheed Corp. qui réalise 64 % de ses 13 milliards de dollars de chiffre d'affaires avec l'administration américaine, est le fabricant des célèbres F-16 américains. Il est également le concepteur de l'avion cargo militaire Hercules C-130 et de l'avion de combnat furtif F-22.

Quant à Martin Marietta, qui *réalise 9,3 milliards de dollars de* chiffre d'affaires et emploie environ 93 000 personnes, il produit entre autres le vaisseau spatial Mars Observer et la fusée Titan IV. Martin Marietta avait déjà repris, en 1992, le fabricant de missiles Ling Temco Vought (LTV) guigné par Thomson-CSF, et, en 1993, les activités aérospatiales de General Electric puis de General Dynamics, mais il avait raté en mars le rachat de Grumman, finalement récupéré par son concurrent Northrop, le fabricant des bombardiers B2. La nouvelle fusion est donc l'aboutissement d'un impressionnant programme de concentration.

« Cette fusion est la dernière étape logique dans le processus de développement de Lookheed et de Martin Marietta ; elle s'inscrit dans notre engagement traditionnel en faveur des produits de qualité», a déclaré Dan Tellep, le patron de Lockheed. Selon son homologue de Martin Marietta, Norman Augustine, en effet, *« les récentes réorganisations entreprises tant par Lockheed que par Martin Marietta, permettaient déjà au gouvernement d'espérer plus de 2 milliards de dollars d'économies pour ces dépenses militaires au cours des dix prochaines années »*. La nouvelle compagnie sera basée à Bethesda, près de Washington, et sera organisée autour de quatre pôles majeurs d'activités : espace et missiles ; aéronautique ; électronique de défense et services informatiques et technologiques.

La fusion s'inscrit donc, parfaitement, dans la politique volontariste de restructuration de l'industrie de défense outre-Atlantique, voulue par Washington pour contenir son déficit budgétaire *(voir encadré ci-contre)*.

Elle participe également, d'un vaste mouvement de concentrations et de fusions engagé ces six derniers mois, outre-Atlantique.

P.-A. G. et C. M.

Les Etats-Unis entendent poursuivre leur politique de rationalisation

Depuis 1991, les Etats-Unis se sont lancés dans une vaste stratégie de rationalisation de ce que les Américains appellent *« le tissu industriel et technologique de défense »*. Mais, avec l'élection de Bill Clinton à la Maison Blanche, cette politique est devenue plus volontariste encore, au nom de la conception même du président américain selon laquelle le redressement économique du pays passe par une diminution du déficit budgétaire et, donc, du budget global de la défense.

En dépit des réserves manifestées par certains membres du Congrès, l'idée de base, durant le mandat de M. Clinton qui s'achève en 1997, est de ramener de 300 à 200 milliards de dollars (à valeur constante) le montant annuel des crédits militaires, de diminuer de 200 000 hommes les effectifs des forces armées, de sacrifier – en abandonnant ou en *comprimant les commandes* – plusieurs programmes d'armement et d'inciter les entreprises à réunir ou à rationaliser leur production.

Sur le plan des fabrications d'armement, le projet Clinton part du principe, parfaitement objectif depuis la fin de la « guerre froide » Est-Ouest, que les capacités actuelles du *« tissu industriel et technologique de la défense »* surpassent les besoins prévisibles des Etats-Unis pour leur sécurité.

Pour remédier à cette situation, il convient de mener de front plusieurs actions : 1) maintenir une forte activité de recherche et développement, sans nécessairement passer au stage de la production en série, grâce à une politique d'amélioration permanente des prototypes ; 2) avoir recours aux technologies dites *« duales »*, de façon à dériver des produits à usage à la fois militaire et civil ; 3) imaginer une gestion industrielle libre et interventionniste en même temps, qui limite la responsabilité de l'Etat aux marchés sans débouché civil (chars, sous-marins, munitions) ou qui permet à ce même Etat d'être actionnaire tout en déléguant la gestion à une société privée) ; 4) réduire les cadences de production, même au risque d'un taux de chômage qui est devenu important dans le secteur de l'armement ; 5) élaborer de nouvelles règles de concurrence, en ne cherchant pas nécessairement le moins cher mais en tenant compte du meilleur rapport qui puisse exister entre la qualité, le prix et les performances du produit ; 6) autoriser les forces armées à confier au privé un quota de leurs travaux d'entretien et de réparation ; 7) développer les relations avec l'étranger, en multipliant les accords de coopération avec les alliés et en accentuant l'exportation.

Ces considérations expliquent en particulier que de grands groupes américains de l'armement aient cherché à réunir leurs compétences et à se diversifier pour répondre à ces défis et atteindre ce qu'ils estiment devoir être *« la taille critique »*.

Pour cette seule année 1994 par exemple, Northrop et Grumman se sont mariés. A leur tour, Lokheed, qui a déjà absorbé la division des avions tactiques de General Dymanics, et Martin Marietta viennent de le faire. Le nouveau groupe ne cache pas ses ambitions hégémoniques face à McDonnell Douglas, qui est le numéro 1 des fournisseurs du Pentagone. Comme l'avouait à la fin de l'an dernier Dan Tellep, le PDG de Lockheed, il s'agit désormais d'*« être franchement le numéro 1 »* de la défense et *« de mordre dans les parts de gâteau des autres »*.

JACQUES ISNARD

Les grandes manœuvres dans le secteur des télécommunications

ATT et Unisource envisagent un vrai partenariat

Une nouvelle alliance transatlantique en vue dans les télécommunications : après les rapprochements intervenus entre BT (ex-British Telecom) et l'opérateur de liaisons téléphoniques à longue distance américain MCI, puis entre le tandem France Télécom-Deutsche Telekom et l'autre américain, Sprint, c'est au tour du numéro un de ce secteur aux Etats-Unis, ATT, de chercher une alliance avec Unisource, le consortium formé en Europe par les opérateurs de télécommunications suédois, suisses et néerlandais. Les deux partenaires ont, selon le *Wall Street Journal* daté 29 août, entamé des discussions qui sont parvenues à un stade avancé. *« Nous voulons un partenariat direct avec ATT »*, indique au quotidien d'affaires new-yorkais Viesturs Vucins, le patron d'Unisource, qui n'exclut aucune possibilité. Les modalités devraient en être définies plus précisément d'ici-la fin de l'année. Selon M. Vucins, tout est envisageable, *« du simple contrat commercial à la société commune, ou à la prise de participation. »*

L'objectif de toutes ces alliances est de mettre au point une offre commune de services de télécommunications pour les entreprises internationales, en mettant à profit le savoir-faire des deux sociétés, leurs capacités techniques et leurs atouts des deux côtés de l'Atlantique. Les prestations seraient vendues sous une marque unique, en Amérique et en Europe.

L'enjeu est important. Pour ATT d'abord. Le géant américain, qui *nourrit de grandes ambitions* en Europe – il y est le premier émetteur de cartes téléphone et vient de se voir attribuer une licence pour devenir opérateur au Royaume-Uni, – veut profiter de la suppression des monopoles nationaux du téléphone, programmée pour le 1er janvier 1998 dans l'Union européenne. Pour *Unisource* ensuite, qui, faute d'un partenariat fort avec un opérateur longue distance américain, devra se contenter d'un rôle d'acteur marginal, coincé entre le pôle franco-germanique (France Télécom et DBT) et le pôle britannique (BT). Au-delà de l'Atlantique, les alliances sont mondiales. Il *y a deux mois, Unisource intégrait* le groupement Worldpartners (communément appelé Worldsource), bâti sous l'égide d'ATT avec le japonais KDD et Singapore Telecom. Une simple association dont les membres coopèrent pour offrir une gamme limitée de services de télécommunications à quelques très gros clients, mais qui ne procède pas d'une volonté de ratissage systématique du marché des communications d'entreprises. Cette première prise de contact n'était apparemment qu'une étape, un *tremplin pour un partenariat* de plus grande importance.

Automédication : Smithkline Beecham rachète Sterling Winthrop

Le mouvement de concentration de l'industrie pharmaceutique américaine, amorcé depuis un an, s'est accéléré cet été. Candidat malheureux à une alliance avec American Cyanamid, que lui a soufflé American Home Products en mettant 52 milliards de francs sur la table voici quinze jours (*le Monde* du 19 août), le groupe anglo-américain Smithkline Beecham a reporté ses convoitises sur Sterling Winthrop. Mardi 30 août, le numéro cinq mondial du secteur a annoncé le rachat pour 2,925 milliards de dollars (15,4 milliards de francs) de cette filiale de Kodak qui lui permet de devenir le numéro un mondial de l'OTC (over the counter), c'est-à-dire de l'automédication (médicament vendu sans ordonnance). Dans le cadre des limitations des dépenses de santé conçu un peu partout dans le monde, ce créneau est l'un de ceux appelés à se développer le plus rapidement, car les produits proposés sont souvent moins chers. Ce marché global estimé à 30 milliards de dollars devrait connaître une croissance de 6 % par an, indique Smithkline Beecham qui y double son chiffre d'affaires et le porte à 2 milliards de dollars. Ce nouveau développement devrait lui permettre de compenser le déclin de son produit-phare le Tagamet, un médicament anti-ulcère, dont les droits d'exclusivité sur le brevet sont arrivés à expiration à la mi-mai et qui peut désormais être copié.

Mais, comme ses concurrents, le groupe anglo-américain adapte sa stratégie aux politiques de santé plus restrictives, quitte à les devancer. Dans cette perspective, Smithkline Beecham a acquis en mai une société négociant la vente de médicaments aux assurances médicales et à une dizaine de milliers de pharmaciens. Le rachat de Diversified Pharmaceutical lui a coûté 2,3 milliards de dollars.

Ce repositionnement de l'industrie pharmaceutique pousse les groupes soit à se rapprocher soit à se désengager. C'est cette deuxième hypothèse qu'a préféré Kodak en vendant sa pharmacie. En juin, il cédait une partie à Sanofi, filiale d'Elf-Aquitaine, pour 1,675 milliard de dollars (9,2 milliards de francs), l'autre vendue aujourd'hui intéressaient de nombreux groupes, notamment l'allemand Bayer qui espérait également récupérer ses droits sur l'aspirine confisqués au lendemain de la première guerre mondiale et attribué à Sterling. Pour se renforcer aux Etats-Unis, il leur faudra *se résoudre à attendre de nouvelles* occasions, d'où les multiples rumeurs d'OPA à Wall Street sur divers groupes indépendants. Dans ce contexte, le chimiste Dow Chemical envisagerait sérieusement de céder ou de trouver un partenaire à sa filiale Marion Merrel, vingt-*deuxième laboratoire mondial*.

DOMINIQUE GALLOIS

La récusation du magistrat instructeur ayant été rejetée

Le Crédit lyonnais perd une nouvelle manche contre la justice suisse

Nouvelle rebuffade pour le Crédit lyonnais : le tribunal *fédéral, plus haute instance* judiciaire helvétique, a rejeté, nous a-t-on confirmé lundi 29 août, sa demande de récusation du juge genevois, Jean-Louis Crochet, chargé de l'instruction de l'affaire SASEA, l'une des plus retentissantes banqueroutes de l'histoire financière suisse. Une récusation aurait non seulement eu pour effet de dessaisir le juge du dossier, mais aussi d'anéantir près de deux ans d'instruction.

BERNE

de notre correspondant

La récusation du juge Crochet avait été réclamée à la fois par le Crédit lyonnais, sa filiale néerlandaise, son ancien directeur général, François Gille, et son ex-président, Jean-Yves Haberer. A l'appui de cette requête, les avocats de la banque française adressaient principalement deux griefs au juge : d'une part, d'avoir maintenu dans ses fonctions un expert lié en affaires à l'étude d'avocats chargée de la défense du principal inculpé, Florio Fiorini, ancien administrateur de la *société financière en faillite* : d'autre part d'avoir émis, sans nécessité à leurs yeux, des mandats d'amener à l'encontre de François Gille et de Jean-Yves Haberer.

Enonçant une série d'actes de procédure pris à leur détriment, les requérants reprochaient plus généralement au juge de diriger davantage son enquête contre le Crédit lyonnais que contre l'ancien patron de la SASEA. Par ailleurs, la banque française s'était étonnée qu'un avocat genevois qui avait travaillé dans le cabinet de Me Marc Bonnant, défenseur de Fiorini, ait rejoint un temps l'étude de Mme Catherine Crochet, épouse du juge qui instruit l'affaire SASEA. De plus, le même avocat, Me Pierre Siegrist, défendait les intérêts de la Samoa International Bank, un établissement lié à la nébuleuse Fiorini. Selon le Lyonnais, les paiements occultes de la SASEA passaient par cette banque fondée en 1985 aux Seychelles, puis transférée en 1992 aux îles Samoa. C'est en opérant une descente au bureau monégasque de la SI Bank que le juge avait découvert des documents compromettants pour la SASEA.

Rappelant que le collège de juges d'instruction de Genève l'avait déjà déclarée irrecevable, le tribunal fédéral a, à son tour, jugé que la requête en récusation apparaissait *« manifestement mal fondée »*. Dans ses considérants, la cour note d'abord que *« les parties ne sauraient exiger la récusation du juge d'instruction chaque fois que l'enquête ne prend pas le tour qu'elles souhaiteraient »*. Les magistrats lavent aussi le juge Crochet du soupçon de parti pris invoqué par le Crédit lyonnais. *« Ses décisions*, indiquent-ils, *s'expliquent par la difficulté de déterminer le rôle exact de la banque française dans cette affaire d'une extrême complexité. »*

Pas trop d'illusions

A propos du refus de récuser un expert financier, le tribunal fédéral fait valoir : *« Compte tenu des renseignements dont disposait le juge d'instruction, et même s'il est apparu par la suite que l'associé de l'avocat de Fiorini était resté actionnaire de la fiduciaire* [administrée par l'expert], *on ne saurait, en l'état, estimer que la récusation de l'expert s'imposât avec une telle évidence que son maintien constitue une violation délibérée des devoirs du magistrat au détriment des recourants. »* Enfin, le tribunal fédéral approuve la cour cantonale de Genève, qui *« a également refusé avec raison de voir des indices de partialité dans les mandats d'amener délivrés par le juge d'instruction à l'encontre de MM. Gille et Haberer. »*

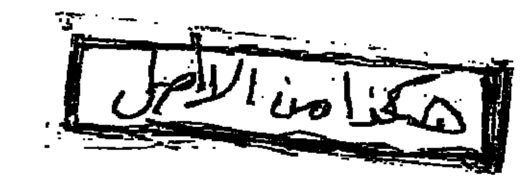
Si les avocats du Lyonnais ne se faisaient pas trop d'illusions de voir aboutir leur requête, ils estiment que leur *« but a été partiellement atteint, car cela a donné une impulsion à l'instruction »*, nous a déclaré Me Dominique Poncet, du barreau de Genève. Ils croient aussi pouvoir relever *« certains aspects positifs »* pour leur client dans l'expertise commandée par le juge d'instruction, même si le Lyonnais n'y est pas épargné. Dans ce document de 380 pages récemment communiqué aux parties, les experts comptables consultés retracent les heurs et malheurs de SASEA depuis son rachat, fin 1984, par l'homme d'affaire d'origine italienne Florio Fiorini, jusqu'à sa mise en faillite en 1992 avec un passif évalué entre 3 et 5 milliards de francs suisses.

Particulièrement accablant pour Fiorini et les autres administrateurs, le rapport est également sévère pour les réviseurs et ne ménage pas la part de responsabilité des banques de la société, dont le Crédit lyonnais. Selon les experts, dès 1985, la SASEA se trouvait *« en situation de perte de capital »*. Ainsi, lors de la première augmentation de capital de 3 à 50 millions de francs suisses en avril 1985 les actifs de la société étaient *« fortement surévalués »*. Présentant Florio Fiorini comme *« le véritable chef d'orchestre du groupe »*, le rapport démontre les manipulations auxquelles il se serait livré pendant huit ans pour masquer une *réalité* désastreuse. *« A côté de l'ingénierie financière, ce qui était son but social, SASEA fera de manière presque parfaite de l'ingénierie comptable »*, afin notamment *« d'empêcher ou de rendre plus difficile la perception de la situation réelle par les tiers »*.

Le rapport met également en cause la direction générale de SASEA qui aurait *« efficacement secondé »* Fiorini. Plusieurs de ses membres sont *« impliqués dans une ou diverses opérations irrégulières qui visaient délibérément à présenter des bénéfices fictifs ou à cacher des pertes »*. Quant au conseil d'administration, il se voit reprocher d'avoir, par ses carences, *« facilité la tâche de Fiorini et de ses directeurs »*. Enfin, les experts indiquent que *« la société de révision comptable KPMG Fides a manifestement failli à ses devoirs »*, tandis que les banques ont contribué à retarder les échéances en couvrant trop longtemps les agissements de SASEA. Le rapport cite plus particulièrement la filiale néerlandaise du Crédit lyonnais, qui *« a financé la majorité des investissements du groupe et donc permis son expansion et son apparente prospérité, entretenant en réalité des relations perverties où chacun tentait de tirer son épingle du jeu »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

JAPON : taux de chômage de 3 % en juillet, contre 2,9 % en juin. – Le chômage touchait 3 % de la population active japonaise en juillet, atteignant son plus haut niveau depuis sept ans, selon les chiffres corrigés des variations saisonnières (CVS) publiés mardi 30 août par l'agence gouvernementale de gestion et de coordination. En juin, le taux de chômage au Japon s'établissait à 2,9 %. En données brutes, le nombre des sans emploi a progressé de 290 000 par rapport à juillet 1993 pour atteindre 1,88 million.



dans l'industrie américaine

ner avec Martin Marietta

Les Etats-Unis entendent poursuivre leur politique de rationalisation

lyonnais perd une nouvelle manche contre la justice suisse

L'avenir contrasté de la population mondiale

I. – L'Inde aux deux visages

NEW-DELHI

de notre correspondant

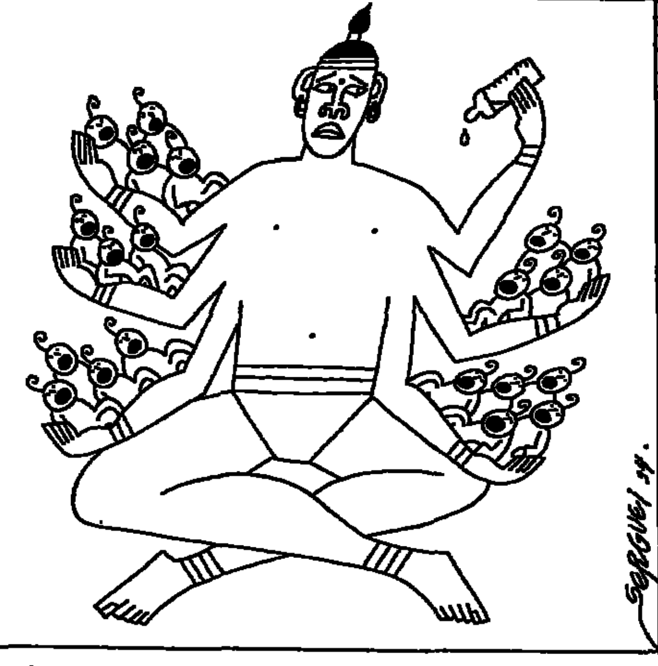
Elle s'appelle Maya. Elle a vingt-cinq ans, elle est hindoue, son mari est cyclo-pousse. Elle a cinq enfants et vit dans un bidonville d'Agra, ville de l'étincelant Taj Mahal, mais aussi ville surpeuplée de l'Uttar-Pradesh, l'un des plus pauvres, des plus arriérés des vingt-cinq Etats de l'Inde. Maya s'est mariée trop tôt, elle a eu des enfants trop vite. Une histoire classique dans cet Etat où près de quatre Indiennes sur cinq ne savent pas lire, où, par suite d'une exceptionnelle *« surmortalité féminine »*, on ne compte que 882 femmes pour 1 000 hommes, où les taux de mortalité des mères à l'accouchement et des enfants à la naissance sont parmi les plus élevés du pays et l'âge du mariage pour les filles un des plus bas.

L'Uttar-Pradesh, qui, avec 139 millions d'habitants, pourrait être le septième pays du monde par sa population, est comme un précipité des malheurs de l'Inde surpeuplée, l'accumulation de ces paramètres négatifs expliquant que la politique de contrôle des naissances ait été un fiasco dans cette région, où le nombre d'enfants par femme s'élève à 5,1 contre une moyenne de 3,6 dans l'ensemble de l'Inde.

Elle s'appelle Annie. Elle est catholique, elle a trente-cinq ans, un mari pompier et deux enfants. Elle vit dans une pauvre cabane d'Alleypey, au Kerala, au sud de l'Inde. Elle n'a ni l'eau courante ni le tout-à-l'égoût et ne peut se permettre plus de deux repas par jour. Mais elle sait lire et écrire, travaille, a réussi à convaincre son mari d'arrêter de boire, n'a pas eu d'enfants trop vite. Au Kerala, 87 % des femmes sont alphabétisées, le ratio hommes/femmes est à l'avantage de ces dernières, le taux de mortalité infantile est l'un des plus bas de l'Inde (17 pour 1 000 contre 98 en Uttar-Pradesh ! (1), l'âge moyen du mariage est l'un des plus élevés et le nombre d'enfants par femme ne dépasse pas 1,8.

Bref, le Kerala est l'exemple même d'une réussite en matière de santé, d'éducation et de planning familial, qui, si elle pouvait se multiplier, résoudrait pour de bon les problèmes démographiques de la *« plus grande démocratie du monde »*... L'Uttar-Pradesh et le Kerala, ou l'Inde aux deux visages. Deux symboles presque caricaturaux. Deux visions contrastées mais pertinentes d'une nation de 934 millions d'habitants qui est le pays le plus peuplé de la planète après la Chine et dépassera peut-être cette dernière en 2035, quand elle atteindra le milliard cinq cents millions d'âmes...

Bonnes et mauvaises nouvelles se traduisent en chiffres simples : il naît en Inde cinquante bébés à la minute, plus de 17 millions par an, soit *« une Australie en plus chaque année »*, comme le dit la formule locale. Un tiers de la population vit dans des conditions précaires ou carrément abjectes, plus de la moitié est analphabète et, en dépit d'une récente politique d'ouverture économique qui peut faire entrevoir l'espoir d'un « décollage » à plus ou moins long terme, une chose reste sûre : il est matériellement impossible qu'un éventuel miracle économique puisse permettre de répondre dans un avenir prévisible à la douloureuse question démographique.



Convaincre les femmes

Pourtant l'Inde n'est pas – n'est plus – un cas désespéré. Le cauchemar d'un pays en perpétuel dérapage démographique incontrôlé n'est plus de mise. L'Inde compte certes deux fois et demi plus d'individus qu'en 1947, à l'heure de l'indépendance. Et s'il est vrai que les indicateurs démographiques sont longtemps restés dans le rouge, la situation s'améliore. Entre 1951 et 1991, le taux de fécondité est passé de 5,9 à 3,8 enfants par femme, celui de mortalité infantile de 150 à 80 pour 1 000 naissances et l'espérance de vie a grimpé de trente-deux à soixante ans. Plus généralement, la croissance démographique est revenue aujourd'hui aux alentours de 2,14 % par an, contre encore 2,22 % au début des années 80.

L'Inde est encore loin d'avoir atteint le moment où la baisse de la natalité parviendra à équilibrer celle de la mortalité – qui a chuté des deux tiers en trente ans... Dans un pays où le nombre d'enfants par famille reste encore une garantie pour les vieux jours des parents, il importe non seulement de convaincre les femmes d'avoir moins d'enfants, mais aussi de réduire la mortalité des nouveau-nés et d'espacer le plus possible les grossesses. *« Plus une mère est assurée que son bébé vivra, moins elle fera d'enfants ; plus une femme est éduquée et plus l'environnement socio-économique s'améliore, et plus on pourra réduire les naissances »*, explique une représentante de l'UNICEF à New-Delhi. « Stricto sensu, *le planning familial est une condition nécessaire mais pas suffisante*, ajoute Abusaleh Shariff, directeur associé au Conseil national de la recherche économique appliquée. *Ce sont les paramètres globaux, les facteurs socio-économiques qui restent le plus important pour changer l'attitude des gens. »*

Ce que confirment sur le terrain médecins et spécialistes. *« Pendant trop longtemps, nous nous sommes contentés de convaincre les gens de se faire stériliser*, reconnaît le directeur du département de la santé d'Agra, le docteur Saran. *Aujourd'hui, nous nous efforçons de convaincre les femmes d'avoir deux enfants au lieu de quatre en six ans. Nous faisons porter nos efforts sur l'utilisation des stérilets, de la pilule ou des préservatifs. » « Depuis cinq ans, les choses s'améliorent, notamment parce que nous avons mis l'accent sur les méthodes d'espacement des naissances et le recul de l'âge du mariage »*, remarque Deoki Nandan, un médecin du bureau de l'UNICEF à Lucknow, capitale de l'Uttar-Pradesh.

La stérilisation a longtemps laissé de très mauvais souvenirs chez les Indiens : pendant l'état d'urgence imposé par Indira Gandhi entre 1975 et 1977, le régime établit un système de quotas impitoyables qui provoqua des abus d'une ampleur sans précédent. *« Nous avons été un des premiers pays au monde à nous préoccuper des problèmes de population*, remarque par ailleurs le démographe Ashish Bose, *mais notre politique a été un échec total. »*

Reste qu'aujourd'hui encore c'est la stérilisation qui demeure la forme de limitation des naissances la plus répandue : sur les 44 % des couples indiens en âge de procréer qui pratiquent le planning familial, 30 % se sont fait stériliser, dont une écrasante majorité de femmes. Seulement 7 % utilisent le stérilet, 2 % la pilule, et 5 % des hommes acceptent le préservatif. Sur ce dernier point, il reste encore un long chemin à faire pour venir à bout des comportements machistes de l'Indien moyen. Cela en dépit de campagnes destinées à valoriser l'usage du préservatif, campagnes qui vont d'ailleurs de pair avec la lutte contre sida...

Le rejet des filles

Autre développement positif, la couverture immunologique des enfants de la naissance à six ans s'est considérablement élargie, et, même si les chiffres restent en la matière sujets à caution, de nombreux médecins affirment qu'elle serait désormais de 80 %. Dans le centre de santé d'Agra où elle est venue faire vacciner son dernier fils, Maya, qui affirme *« ne plus vouloir d'autres enfants »*, avoue avec un sourire gêné s'être fait récemment poser un stérilet. Même dans le pauvre Etat de l'Uttar-Pradesh, il y a donc des raisons d'espérer. Ici, l'Organisation des Nations unies pour l'enfance s'occupe de toute la chaîne du froid permettant la conservation des vaccins, depuis la capitale Lucknow jusqu'au plus petit centre de soins de la campagne. Elle a contribué dans ces domaines à ce que des autorités parfois indifférentes prennent enfin le taureau par les cornes...

L'un des points noirs reste cependant l'inquiétant déclin du ratio entre hommes et femmes : il y avait 972 femmes pour 1 000 hommes au début du siècle, 929 aujourd'hui. De nombreuses cliniques privées proposent amniocentèses ou échographies et de nombreuses femmes se font avorter lorsqu'elles savent être enceintes d'une fille... Conjuguée avec de nombreux cas d'infanticide de bébés de sexe féminin dans certains Etats (Rajasthan ou Tamil-Nadu), cette pratique n'a fait que contribuer au déclin de la population féminine. Dans ce pays où les familles vénèrent encore l'arrivée d'un garçon parce que celui-ci assurera plus tard la survie du foyer ou parce que c'est le fils aîné qui est chargé d'allumer le bûcher funéraire des parents, un tel comportement a poussé le gouvernement à faire voter le mois dernier une loi interdisant l'amniocentèse, sauf en cas de nécessité médicale.

Preuve que les autorités sont de plus en plus conscientes de la question démographique, le Parlement va également devoir se prononcer très prochainement sur la nouvelle politique de contrôle des naissances proposée par un comité dirigé par un scientifique, M. S. Swaminathan. Dans son rapport, celui-ci énonce plusieurs propositions-clés : travailler plus au niveau des villages et des communautés rurales, en finir avec la politique des quotas de stérilisation – toujours en vigueur ! – et assouplir les contrôles bureaucratiques. Mais d'autres suggestions ont provoqué récemment une polémique : il s'agit de barrer la voie à la fonction publique pour les couples ayant plus de trois enfants. Même chose pour les femmes qui se marient avant dix-huit ans (vingt et un pour les hommes). Certaines féministes se sont ainsi violemment élevées contre ces idées, qualifiées d'*« anti-femmes »* et d'*« anti-pauvres »*...

Le débat reste en effet ouvert à propos des méthodes acceptables pour infléchir plus encore la croissance de la population. Vu l'immensité du problème dans un pays-continent aux telles disparités culturelles, sociales et géographiques, on ne peut espérer un règlement global rapide. L'Inde des castes, des minorités opprimées et des laissés-pour-compte restera inégalitaire. Le ralentissement de la croissance de la population est certes un facteur encourageant. Mais il n'a pas touché les quatre « Etats malades de l'Inde » (Uttar-Pradesh, Madhya-Pradesh, Bihar, Rajasthan), les plus peuplés, réunissant ensemble 40 % de la population (2).

Si l'on ajoute à tout cela le trucage par les autorités locales des chiffres de stérilisation et l'aveuglement de fonctionnaires avant tout préoccupés de parvenir aux quotas imposés par l'administration, on voit que l'Inde a encore du chemin à faire : *« Les fonctionnaires n'ont aucune idée de ce qui se passe dans les villages*, accuse Abusaleh Shariff, un démographe qui a passé des années dans les campagnes. *Nous avons échoué à donner aux pauvres la sécurité sociale dont ils ont besoin, et c'est pour cela que notre politique de contrôle des naissances n'a pas marché comme il aurait fallu. »* Et d'ajouter : *« Personne n'écoute ceux qui savent, les démographes ou les chercheurs. Les politiques sont aveugles et sourds à nos conseils. »*

BRUNO PHILIP

(1) Par comparaison, la moyenne est de 7 pour 1 000 enfants (nés vivants) en Europe occidentale.

(2) Voir l'article « Inde : l'afflux de la misère », dans *le Monde* du 27 février 1990.

Prochain article :

Asie du Sud-Est : des « tigres » et des pauvres

La fin de l'explosion urbaine

BOMBAY

de notre envoyé spécial

C'est une capitale de la détresse entre ciel de mousson et route nationale, tout au nord de Bombay, dans le faubourg d'Andheri : une vaste concentration de baraques de bois, de bambous, parfois de briques, un entassement de vieilles serpillières et de toiles de plastique, séparées par un écheveau compliqué de ruelles inondées qui serpentent entre deux cloaques giflés de pluie. Un lieu maudit pour damnés de l'Inde urbaine. *« Je suis là depuis vingt ans*, dit Ramesh, un agent du service des télécommunications. *Je suis là parce que le gouvernement ne sait pas où loger les migrants. »*

Bombay, capitale financière d'une Inde par ailleurs en plein bouillonnement économique, Bombay, haut lieu de « Bollywood », le cinéma hindi, est aussi une mégapole de 12 millions d'habitants, entassés sur une presqu'île étroite : la moitié des habitants de cette ville, qui a quadruplé en trente ans, vivent dans ces bidonvilles qui ceinturent la cité ou occupent les trottoirs jusqu'au centre...

La réalité est cependant beaucoup plus complexe que cette image-cliché. Car un mythe est en train de s'écrouler : *« Il n'y a pas d'explosion urbaine*, affirme Véronique Dupont, chercheuse française de l'ORSTOM, spécialiste des questions d'urbanisation en Inde. *La population des villes n'a plus augmenté que modérément durant les dix dernières années. »* Ainsi, les projections les plus pessimistes des années 60, quand certains prédisaient un irréversible « cauchemar urbain » pour l'Inde, doivent-elles être révisées à la baisse. La forte croissance est intervenue dans les années 60 et surtout 70.

L'Inde était à 85 % rurale en 1951, elle ne l'est plus qu'à 75 %. Mais un tiers des 218 millions d'« urbains » vivent dans vingt-trois des plus grandes villes et les quatre grandes mégapoles – Delhi, Bombay, Madras et Calcutta –, totalisent à elles seules près de 40 millions de personnes ! Rien d'étonnant à ce que les plus grandes villes paient aujourd'hui, en terme de pauvreté, leur croissance de l'avant-dernière décennie. Mais, remarque encore Véronique Dupont, *« dans les années 60, c'étaient les villes de plus de 1 million d'habitants dont la population augmentait le plus rapidement ; ensuite ce rythme a légèrement baissé et ce sont les agglomérations de 100 000 à 500 000 personnes qui se sont le plus développées »*.

Plusieurs facteurs expliquent le ralentissement général de la croissance des grandes villes : l'exode rural et les migrations inter-Etats sont freinés de plus en plus par le chômage important dans les grandes agglomérations, alors que les perspectives d'emploi apparaissent parfois plus prometteuses en milieu rural.

Autre tendance : la *« propension des villages à devenir des villes »*, comme le souligne Amitabh Kundu, démographe à l'université Nehru de New-Delhi. *« Le développement industriel était encore très bas dans les années 70, notamment dans les Etats pauvres du Nord, à forte croissance démographique. Car c'est évidemment la pauvreté qui a chassé les gens des campagnes. »* Aujourd'hui, le mouvement n'est plus de même nature. Aussi les villageois ont beau avoir encore de bonnes raisons d'émigrer, la direction de cet exode a changé : 18 % seulement des migrants vont de la campagne à la ville et 65 % de la campagne vers la campagne. Un chiffre étonnant.

Mais si les mégapoles ont cessé de supporter seules le fardeau de l'accroissement démographique urbain, le développement des villes petites et moyennes constitue à son tour *« un défi important, non seulement pour éviter que la concentration de population dans les très grandes agglomérations continue mais aussi parce que la situation dans les campagnes dépend de la réussite des petites villes »*, ainsi que le pense le démographe Ashish Bose.

Les extrémistes contre les étrangers

Les migrations ne restent pas confinées par ailleurs à l'intérieur des frontières indiennes : 1 million de Kéralites – le Kerala, Etat du Sud, est le plus éduqué du pays – ont émigré dans les pays du golfe Persique. Chaque année, ils envoient environ 100 millions de dollars dans leur Etat d'origine, contribuant ainsi à sa réussite économique. Un grand nombre d'entre eux avaient dû revenir au moment de la guerre du Koweït, mais beaucoup y sont retournés depuis.

Autre flux, préoccupant celui-là : la présence sur le sol indien d'une foule de Népalais et de Bangladais venus y chercher du travail ou s'y établir en permanence, n'a cessé de provoquer des tensions sociales. Il n'existe aucun chiffre crédible sur le nombre de Népalais (installés surtout dans les régions du Nord-Est). En revanche, une étude conduite par une chercheuse bangladaise, Sharifa Begum, indique que près de 3,5 millions de ses concitoyens ont émigré en Inde entre 1951 et 1961. Dix millions de réfugiés ont ensuite fui l'ex-Pakistan oriental durant la guerre du Bangladesh, en 1971. Et le flot semble ne pas se tarir... Le journaliste Sanjoy Hazarika estime qu'il *« pourrait y avoir près de 8 millions d'émigrés bangladais dans le pays à l'heure actuelle »* (1).

La présence de ces étrangers a provoqué des massacres en Assam au début des années 80. Elle a aussi contribué à l'expansion des mouvements nationalistes des confins indiens du Nord-Est où beaucoup de ces Bangladais ont émigré. Récemment, le parti ultra-nationaliste hindou, le BJP, a commencé à exploiter cette situation pour dénoncer l'*« invasion »* des musulmans du Bangladesh. Notamment à New-Delhi, où ils se sont établis par milliers, contribuant un peu plus, affirment les extrémistes hindous, à l'engorgement de la capitale dont la croissance démographique, même si elle n'est pas explosive, est tout de même actuellement la plus forte des quatre mégapoles indiennes...

B. P.

(1) *Strangers in The Mist*, Viking Penguin India, 1994.

VIE DES ENTREPRISES

Réorganisation du groupe Air France

L'ancien PDG de United Airlines devient conseiller de Christian Blanc

Christian Blanc, président du groupe Air France, a annoncé, dans la soirée du lundi 29 août, que Stephen Wolf, ancien président de la compagnie américaine United Airlines, deviendrait son conseiller au sein du holding du groupe Air France. L'annonce, devant 250 cadres réunis en séminaire à Louveciennes, a donné lieu, selon certains observateurs, à une *« ovation »* de la part des cadres.

C'est un joli « coup » de la part du président d'Air France, à la veille de l'ouverture du capital de la compagnie à ses salariés. M. Wolf a quitté le 13 juillet dernier United Airlines après avoir été l'artisan de son rachat à 55 % par son personnel. Cette nomination pourrait faciliter l'appel à l'actionnariat volontaire des salariés qui se fera en échange d'une réduction de salaires. Alors que le personnel d'Air France voit les rémunérations gelées pour trois ans, l'opération, qui doit avoir lieu à l'automne, risquait de se heurter à des réticences.

Après s'être inspiré de l'exemple de la Lufthansa, et dans une moindre mesure de British Airways, Air France regarde vers les compagnies américaines. Certains syndicats pourraient s'en inquiéter. Mais Christian Blanc veut montrer sa détermination à améliorer la productivité de la compagnie et il n'hésite pas à enrichir l'état-major de l'entreprise d'un œil extérieur.

Quant à la restructuration du capital, on a appris que le holding du groupe Air France détiendra 79,3 % du capital de la compagnie (dont l'Etat garde pour l'instant 20 %) et 72,3 % d'Air Inter. La présentation définitive du holding pourrait intervenir à l'occasion d'un conseil d'administration lundi 5 septembre. Les rôles réciproques d'Air France et d'Air Inter dans cette nouvelle configuration ne sont pas encore connus. Plusieurs scénarios avaient été envisagés, y compris le rapprochement des activités européennes d'Air France avec celles de la compagnie intérieure. Cette possibilité, qui semblait avoir la préférence de Christian Blanc, est compliquée par le fait que, sur la dotation de 20 milliards de francs par l'Etat français à la compagnie Air France, rien n'ira à Air Inter, comme l'a réclamé la commission européenne.

Il est donc fort probable qu'une éventuelle fusion d'Air Inter et des activités européennes d'Air France n'intervienne pas avant l'issue du plan de redressement d'Air France d'ici à la fin de 1996. La réorganisation en sept centres de résultats (CDR) autonomes s'est parachevée avec deux nominations. Elle débutera officiellement le 1er septembre. Jean-Michel Masson, délégué général développement et programmes d'Air France, va prendre la direction du CDR Asie-Pacifique ; Jean-Pierre Bes, directeur de gestion centrale à Air Inter, passe au CDR Europe en qualité de responsable de la flotte et du personnel navigant technique. On parle de Patrick Alexandre, qui occupait les fonctions de directeur Europe à Air France, pour diriger ce CDR.

MARTINE LARONCHE

Stephen Wolf, un expert du transport aérien

Stephen Wolf, qui vient de quitter la présidence de United Airlines, n'aura finalement pas trop de temps à consacrer à son hobby, la restauration de vieilles Jaguar, dans sa ferme de Virginie. A cinquante-trois ans, il va apporter ses conseils au président du holding du groupe Air France, Christian Blanc.

M. Wolf a débuté sa carrière en 1966 dans ce secteur au sein de la compagnie American Airlines. Arrivé comme stagiaire au service marketing, il y a gravi les échelons durant quinze ans pour devenir vice-président. En 1981, il devient vice-président de la célèbre Pan Am aujourd'hui disparue. En 1982, il accède à la présidence de Continental Airlines avant de devenir PDG de Republic Airlines dont il assure le redressement. L'homme aime, dit-on, relever les défis et passe facilement d'un entreprise à l'autre. Il a réalisé la fusion de Republic Airlines avec Northwest avant de diriger, en 1986, une société holding, propriétaire notamment de Flying Tigers, la plus grande compagnie de fret à l'époque. En difficulté, la société a été fusionnée avec Federal Express.

Il devient, en 1987, PDG de UAL Corporation, le holding qui contrôle la compagnie United Airlines. Dans une situation difficile, la compagnie américaine est sur la voie du redressement. En 1993, ses pertes ont été réduites à hauteur de 50 millions de dollars contre 957 en 1992. Elle a fait l'objet d'un plan drastique de réduction des coûts qui s'est notamment traduite par 6 600 suppressions de postes de fin 1992 à fin 1993. Après de longues négociations, la compagnie a fait l'objet d'une reprise par ses salariés à 55 %, une opération approuvée par les actionnaires en juillet.

Le sort des ouvriers intermittents

Négociations de la « dernière chance » entre employeurs et dockers marseillais

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Alors que le conflit entre employeurs de manutention et dockers marseillais paraissait totalement dans l'impasse, les négociations entre les deux parties, interrompues depuis le 4 août, ont repris, mardi 30 août, pour quarante-huit heures, à la demande du syndicat CGT des dockers. Ces négociations, considérées par le patronat comme celles de la *« dernière chance »*, portent essentiellement, sur la question de la mensualisation totale des 250 derniers dockers intermittents restant sur le port de Marseille.

Aiguillonné par le Comité de coordination des professions portuaires, le Syndicat des entrepreneurs de manutention portuaire de Marseille et de Fos (SEMFOS), avait annoncé son intention *« d'en finir »*, en procédant à des *« embauches extérieures »*, c'est-à-dire en recrutant du personnel portuaire hors statut à Fos. Les employeurs estiment, en effet, que les dockers intermittents, en ne répondant pas aux propositions de mensualisation qui leur avaient été faites dès le 13 juillet, ont, *de facto*, perdu le bénéfice de la priorité d'embauche qui leur a été accordée par la loi de juin 1992 sur la réforme du statut.

Cette mesure extrême devait intervenir après que le SEMFOS eut refusé, depuis le 16 août, d'embaucher les dockers intermittents dans les bassins de Fos. Décision qui, jointe à des mouvements de mécontentement des dockers, a entraîné de graves perturbations dans le trafic. En réaction, la CGT avait aussitôt lancé une grève de vingt-quatre heures pour le 29 août et appelé le personnel du port à manifester. Cependant, alors que la journée s'annonçait à hauts risques, l'annonce de la reprise des négociations, impliquant la suspension de l'« embauche extérieure » pendant quarante-huit heures, a fait retomber la tension. Les manifestants _ entre 500 et 600 selon la police, un millier selon la CGT _ ont ainsi défilé sans incident.

Les positions des deux parties ne se sont pas rapprochées pour autant. Dans un communiqué, le SEMFOS a précisé que l'objectif des discussions demeurait inchangé *« à savoir la mensualisation annoncée »*. Le Comité de coordination des professions portuaires a, d'ailleurs, maintenu sa pression en constatant, dans une lettre ouverte au président du syndicat, Jean-Pierre Jarre, que *« l'échéance du recrutement, dans les bassins ouest du port, de personnels extérieurs au contingent de dockers intermittents n'a pas été respectée, contrairement aux diverses déclarations que vous aviez faites »*. M. Jarre a répondu que le SEMFOS faisait preuve *« non pas de faiblesse, mais de responsabilité en saisissant l'opportunité de négociations complémentaires »*. *« Mais nous restons*, nous a-t-il déclaré, *sur la base d'une mensualisation totale avec option « zéro intermittent »*.

La CGT n'a pas fait de concession. *« Nous ne sommes pas contre la mensualisation des intermittents*, nous a expliqué Gilbert Natalini, secrétaire général du syndicat des dockers des bassins est, *mais exclusivement sur la base du volontariat. Les entreprises de manutention n'ont d'ailleurs pas les moyens financiers d'embaucher l'ensemble des intermittents, puisqu'elles ne prévoient, dans l'immédiat, que le recrutement de 130 personnes »*. En dépit de ces positions de principe, l'impression prévaut, pourtant, qu'une solution au conflit pourrait être trouvée à court terme.

GUY PORTE

Après son rachat par Naf-Naf

Chevignon devra revoir sa politique de prix

La marque, pas les boutiques ! Gérard et Patrick Pariente, les fondateurs de Naf-Naf, ont levé le voile, lundi 29 août, sur le rachat et l'avenir de Chevignon. Une société dont le créateur, Guy Azoulay, a *« inventé un style et un type de cuir,* a déclaré Patrick Pariente, *mais n'a pas su prendre le virage de la distribution en propre »* (*le Monde* du 30 août). Le chiffre d'affaires – qui est tombé, l'an dernier, à 350 millions de francs seulement (dont 41 millions de revenus de licences), le déficit atteignant 8,6 millions de francs (contre 7,7 millions de profits en 1992, 21 en 1991 s'en est ressenti –. Inadaptée, l'activité boutique en a été la cause, car, à elle seule, elle a engendré une perte d'une *« dizaine de millions »*.

Ce constat se traduit dans le prix et les modalités d'achat de Chevignon. Dans un premier temps, Naf-Naf BV, holding néerlandais des frères Pariente spécialement créé à cet effet, achète pour 105 millions de francs (125 millions avec les frais d'enregistrement), la marque Charles Chevignon, tandis que Naf-Naf SA verse 13 millions de francs, pour 20 % du capital de Chevigon SA (valorisée 65 millions de francs). En mai 1995, Naf-Naf SA achètera les 80 % restants de Chevignon SA à sa valeur d'actif net, que Patrick Pariente estime entre 95 et 110 millions de francs. Entre-temps, Guy Azoulay, qui demeure créateur des vêtements Chevignon, aura été amené à restructurer son réseau de boutiques, celle de la rue Etienne-Marcel à Paris étant conservée, ainsi que huit franchisés. La marque ne sera *« pas repositionnée »*, assure Patrick Pariente, mais les prix, eux, cesseront *« d'être décalés avec le marché ». C'est-à-dire, baisseront...*

P.-A. G.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 août ▼ Prises de bénéfice

Après cinq séances consécutives de hausse, la Bourse de Paris était victime, mardi 30 août, de prises de bénéfice, et ce dans un marché animé par la dégringolade et le redressement du titre Euro Disney. En recul de 0,28 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,81 % à 2 058,56 points.

Le MATIF, qui avait franchi le niveau des 114 points lundi, se repliait de 0,22 % à 113,84. Lundi soir aux Etats-Unis, le rendement des emprunts du Trésor à 30 ans est remonté à 7,49 % contre 7,48 % la veille. Wall Street s'est retrouvé lundi à son plus haut niveau depuis sept mois grâce à une progression de 0,46 %.

La rechute du dollar contribue à la réserve des opérateurs. Selon le conjoncturiste de la Caisse centrale des Banques populaires, les taux à long terme sont trop élevés d'environ 1 point. *« Pour que les marchés financiers rejoignent les données macro-économiques, un verrou doit toutefois sauter »*, indique cet expert. Il faut que le dollar se raffermisse surtout contre le yen, entraînant ainsi un retour des capitaux nippons sur les marchés financiers américains, poursuit-il. *Pour arriver à ce résultat, il faut que la balance commerciale américaine arrête de se dégrader et que les relations commerciales entre le Japon et les Etats-Unis s'améliorent,* conclut l'expert, qui estime que cette double évolution favorable est possible à l'horizon des prochaines semaines.

Du coté des valeurs, Euro Disney, qui avait perdu 11,6 % lundi, abandonnait encore 7,75 % à l'ouverture. La cotation était même réservée à la baisse sept minutes après l'ouverture et l'action du parc de loisirs affichait un temps un recul supérieur à 10 % avant de se reprendre nettement et de ne plus perdre que 2,4 % en début d'après-midi.

NEW-YORK, 29 août ▲ Toujours plus haut

Wall Street a terminé lundi 29 août à son plus haut niveau depuis plus de sept mois, juste en dessous du seuil de 3 900 points, les opérateurs ayant été encouragés par de nouvelles statistiques confirmant que la reprise reste modérée. La hausse de Wall Street a été contenue par une remontée des taux d'intérêt à long terme qui avaient d'abord reculé dans la matinée après l'annonce que les revenus des ménages américains avaient progressé comme prévu de 0,5 % en juillet et que les dépenses de consommation avaient crû de 0,2 % contre 0,3 % attendu.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 898,85 points en hausse de 17,80 points (+ 0,46 %). Il s'agit du plus haut niveau depuis le 22 février, quand il avait clôturé pour la dernière fois au-dessus des 3 900 points (3 911,66). Quelque 267 millions de titres ont été échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 228 contre 896. 728 sont restées inchangées.

Les opérateurs sur le marché obligataire ont été encouragés par les dernières statistiques qui confirment que l'économie américaine poursuit sa croissance mais à un rythme modéré qui évite la relance de l'inflation. Mace Blicksilver, analyste du Crédit lyonnais Securities, estime pourtant que l'envolée récente de Wall Street sera de courte durée et devrait s'essoufler avant le long week-end de Labor Day. Le marché sera en effet fermé lundi prochain. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est remonté à 7,49 % contre 7,48 % vendredi soir. Il était tombé à 7,45 % dans la matinée.

VALEURS	Cours du 26 août	Cours du 29 août
Alcoa	81 1/8	81 7/8
Allied Signal Inc.	37	37 5/8
American Express	27 7/8	28 3/8
ATT	54 3/4	55 3/8
Bethlehem Steel	21 7/8	22 3/8
Boeing	45 1/8	45 1/8
Caterpillar Inc.	115 5/8	115 5/8
Chevron	42 3/8	42 1/2
Coca-Cola	46 5/8	46 1/8
Disney Corp.	42 1/2	42 3/8
Du Pont de Nemours	60 3/8	61
Eastman Kodak	49 3/8	50 5/8
Exxon	59 3/4	59 3/4
General Electric	50 3/4	50 1/4
General Motors	59 3/4	61 3/8
Goodyear Tire	34 1/2	35
IBM	70	69 1/2
International Paper	74	74 5/8
Morgan (J.P.)	64 1/4	65
McDonnell Douglas	117 1/2	117 1/8
Merck and Co.	33 3/4	34
Minnesota Mining	55 7/8	55 1/8
Philip Morris	58 1/2	58 3/8
Procter & Gamble	59 3/4	59 7/8
Sears Roeb. and Co.	47 7/8	49 7/8
Texaco	62	62 1/4
Union Carbide	32 1/2	33 3/4
United Tech.	63	63 3/8
Westinghouse El.	13 1/8	13 1/2
Woolworth	15 1/2	15 7/8

LONDRES, 29 août, Close en raison du « Bank Holiday »

Renault-Volvo : selon la Fédération des actionnaires le gouvernement suédois était opposé à la fusion

Le gouvernement suédois était secrètement opposé à la fusion entre les constructeurs automobiles français Renault et suédois Volvo, qui a échoué en décembre 1993, a affirmé lundi 29 août le directeur général de la Fédération suédoise des actionnaires. *« Ce n'était pas seulement un membre du gouvernement à titre individuel, mais un sentiment largement répandu »* au sein de la coalition de centre-droit au pouvoir depuis 1991, a déclaré Lars-Erik Forsgaardh, lors d'une conférence de presse à Stockholm.

Le 2 décembre, le conseil d'administration de Volvo avait décidé, en opposition avec son président Pehr G. Gyllenhammar, d'abandonner le plan de fusion entre les deux grands constructeurs européens, à la suite d'une fronde des petits actionnaires suédois. Le gouvernement suédois était alors resté officiellement neutre.

Selon le directeur général de la Fédération, qui regroupe majoritairement des petits porteurs de titres d'entreprises suédoises, l'attitude négative du gouvernement suédois s'expliquerait notamment par le fait qu'il craignait des pertes d'emploi en cas d'une réussite de la fusion.

TOKYO, 30 août = Incertaine

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du mardi 30 août sur une baisse insignifiante de 8,30 points (0,04 %) de l'indice Nikkei, à 20 592,12 points. Dans un climat d'incertitudes, les valeurs japonaises ont fluctué dans d'étroites limites tout au long de la séance et les opérateurs doutent que le Nikkei puisse sortir prochainement de la fourchette des 20 300-20 800 points.

« Les investisseurs ne savent pas quoi faire. Mais plus nous restons en marge, plus la tendance devient baissière », estime Claudio Vella (Credit Suisse First Boston Securities). Le volume des transactions a été estimé à 180 millions de titres.

VALEURS	Cours du 29 août	Cours du 30 août
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 730	1 740
Fuji Bank	2 260	2 230
Honda Motors	1 660	1 640
Matsushita Electric	1 740	1 750
Mitsubishi Heavy	783	779
Sony Corp.	5 930	6 020
Toyota Motors	2 150	2 140

CHANGES

Dollar : 5,4080 ▲

Mardi 30 août, en début d'après-midi, le dollar s'inscrivait en légère hausse sur le marché des changes parisien à 5,4080 francs, contre 5,4020 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark variait peu à 3,4225 francs, contre 3,4244 francs lundi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	29 août	30 août
Dollar (en DM)	1,5779	1,5800

TOKYO	29 août	30 août
Dollar (en yens)	100,20	99,72

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (30 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (29 août) .... 4 13/16 %

BOURSES

PARIS

	26 août	29 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 062,74	2 075,27
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 418,12	1 427,54
Indice SBF 250	1 351,35	1 380,84

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	26 août	29 août
Industrielles	3 881,05	3 898,85

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	26 août	29 août
100 valeurs	3 265,10	close
30 valeurs	2 552,20	close

FRANCFORT

	26 août	29 août
Dax	2 161,54	2 193,19

TOKYO

	29 août	30 août
Nikkei Dow Jones	20 600,42	20 592,12
Indice général	1 640,08	1 637,37

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2880	5,2900	5,2963	5,2998
Yen (100)	5,3110	5,3157	5,3541	5,3610
Ecu	6,5243	6,5295	6,5183	6,5265
Deutschemark	3,4270	3,4295	3,4318	3,4356
Franc suisse	4,0592	4,0624	4,0708	4,0772
Lire italienne (1000)	3,3767	3,3792	3,3500	3,3544
Livre sterling	8,2307	8,2366	8,2314	8,2413
Peseta (100)	4,1094	4,1142	4,0841	4,0907

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 11/16	4 13/16	4 13/16	4 15/16	5 1/8	5 1/4
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 1/2	8 3/4	9 3/16	9 7/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	8	8 1/16	8 5/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 30 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 0,74 % (2059,96)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 29 août

(1) 3-8-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 29/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2985	5,4020	5	5,60
Ecu	6,5230	6,5260	...	...
Allemagne (100 dm)	342,8300	342,4400	330	354
Belgique (100 F)	16,6330	16,6230	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,3500	305,0100	292	314
Italie (1000 lires)	3,3705	3,3865	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,5000	88,4400	82,20	90,50
Irlande (1 iep)	8,1140	8,1630	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,2175	8,2750	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2580	2,2575	2,10	2,65
Suisse (100 f)	406,1800	405,4100	395	419
Suède (100 krs)	69,5900	69,7300	65	72
Norvège (100 k)	78,0200	78,0300	73	82
Autriche (100 sch)	48,7150	48,6620	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1115	4,1205	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3600	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8631	3,9402	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3294	5,3886	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 29/08
Or fin (kilo en barre)	65400	66400
Or fin (en lingot)	65350	66350
Napoléon (20f)	378	379
Pièce Fr (10 f)	311	...
Pièce Suisse (20 f)	380	385
Pièce Latine (20 f)	378	383
Souverain	485	487
Pièce 20 dollars	2505	2505
Pièce 10 dollars	1430	1470
Pièce 5 dollars	625	...
Pièce 50 pesos	2445	2460
Pièce 10 florins	392	395

Matif (Marché à terme international de France)

29 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 29 779

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,46	114,06	113,18
Précédent	112,30	113,84	112,94

CAC 40 A TERME
Volume : 33 831

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2075	2084	2093
Précédent	2067	2075	2084,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Valérie et Michel MIELNICKI-GANE
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Clara.

Neuilly, le 18 août 1994.

Mme Claude STEINER
est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite-fille,

Lia,

fille de
Eric et Pascaline,
le vendredi 26 août 1994.

Julia et Lara,
ses sœurs,
Ainsi qu'Alexandre,
son cousin,
partagent la joie de leur grand-mère.

Isabel MALSANG et Alain SALLES
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marguerite, Elahé,

le 26 août 1994, à Paris.

Décès

– Pierre Aron,
son fils,
Stéphane Aron et Catherine Garnier,
Dominique Aron et Bernard Roux,
ses petits-enfants,
Elsa et Maxime Roux,
ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Mme Edith ARON,
née Bernhard,

décédée le 26 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Elle a rejoint son mari,

Paul ARON,

déporté et assassiné à Maidanek en 1943, et a été inhumée à Richebourg (Yvelines), à côté de son fils Thomas.

Paul BINNINGER,

s'est endormi dans la paix le 28 août 1994 à l'âge de cinquante-quatre ans, au terme d'une longue maladie.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 31 août, à 10 heures, en l'église du Saint-Sacrement, 251, rue André-Philip, à Lyon-3e.

De la part de
Mme Juliette Binninger,
sa mère,
M. et Mme Jean-Claude Griesinger,
leurs enfants et petits-enfants.

Tous les dons reçus à l'occasion du décès seront adressés à Médecins du monde, conformément aux souhaits de Paul.

44, rue de Norfeld,
68100 Mulhouse.

– Fès. Montpellier. L'Haÿ-les-Roses.

Le docteur Marcel Danan,
Mme Suzy Sternberg,
Mme Huguette Behar,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Mme Simy DANAN,

survenu à Fès, le 27 août 1994, et rappellent le souvenir de son époux,

M. Elie DANAN,

décédé le 28 août 1978.

– Nous avons le grand chagrin d'annoncer la mort de

Marie-Hélène DASTÉ,
née Copeau,

le 28 août 1994, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Le service religieux aura lieu en l'église de Pernand, le jeudi 1er septembre, elle sera inhumée au cimetière.

Catherine Dasté,
sa fille,
Nicolas, Christophe, Jacques Allwright,
ses petits-fils,
Sa famille,
Ses amis.

21420 Pernand-Vergelesses.

– Claudia Pelletier-Fize,
sa fille,
Jean-Charles Pelletier,
son gendre,
Serge Pelletier,
son petit-fils,
Irène et Claude Ozanne,
Joanna Wilhelmi,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 20 août 1994, à Fréjus, de

André FIZE.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 24 août, à Vidauban.

Une messe à son souvenir sera prochainement célébrée en l'église de Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine).

– Mimma Gazzo,
son épouse,
Marina Gazzo,
Lidia Gazzo-Schulz,
ses enfants,
Francesca Schulz,
sa petite-fille,
Albrecht Schulz,
son beau-fils,
ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

M. Emanuele GAZZO,

survenu à Bruxelles, le 25 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-six ans, après une courte maladie.

Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille Gazzo remercie de tout cœur tous ceux qui lui ont exprimé leur soutien.

– Le président du conseil d'administration,
Le conseil d'administration,
La rédaction,
Le personnel de l'agence Europe

ont la douleur de faire part du décès de

M. Emanuele GAZZO,
vice-président délégué,

survenu à Bruxelles, le 25 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-six ans, après une courte maladie.

Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

B-1210 Bruxelles,
boulevard Saint-Lazare 10, bte 13.

(Lire page 7)

– Son époux
Et sa famille
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André LOYE,
née Henriette Elisabeth Cox,

survenu le 22 août 1994, à son domicile, au terme d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le jeudi 25 août.

Inhumation au cimetière de Passy.

53, boulevard Lannes,
75116 Paris.

– Noële,
son épouse,
Philippe et Lucie,
Patrick, Francis et Françoise,
Dominique et Jean-Pierre,
Denys et Margareth,
Bruno et Françoise,
ses enfants.

Laurent et Catherine,
Vincent et Maryse,
Marie, Christophe et Evelyne,
Stéphane et Valérie,
Benoît, Nicolas, Nathalie, Caroline, Matthieu, Audrey,
ses petits-enfants,

Laura, Sophie, Anna, Hugo, Maxime,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du décès dans sa quatre-vingt-neuvième année de

Charles JACQUEMONT,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

le 27 août 1994, à Courbevoie,

La célébration de l'adieu aura lieu le mercredi 31 août à 15 h 30, à Saint-Haon-le-Châtel (Loire), où il sera porté en terre au milieu des siens.

56, rue Nollet,
75017 Paris.

– Maya Sigogneau-Jagodzinski,
Daniel et Anne-Marie Jagodzinski,
ses enfants,
Hélène, Anne et Claire,
ses petites-filles,
Félicie Fakiel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Abraham JAGODZINSKI,

survenu le 21 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Simone Labbé,
son épouse,
Jean-Claude Labbé,
son fils,
Xuân-Linh,
sa petite-fille,
Ainsi que toute sa famille, parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri LABBÉ,
ancien combattant,
prisonnier de guerre,

survenu le 25 août 1994, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 29 août, en l'église du Christ-Roi, à Alençon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Contact et courrier :

Jean-Claude LABBÉ,
journaliste,

12, avenue Mirebeau,
92340 Bourg-la-Reine,

ou/et :

Hôtel Majestic,
Hô-Chi-Minh-Ville-Saïgon,
(Vietnam).

– Jean-Claude Marcadé,
Bernard et Marie-Laure Marcadé,
La famille Marcadé,
Et ses amis,
ont l'immense douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

Valentine MARCADÉ,
née Wasiutinskaïa,

le 28 août 1994.

L'inhumation aura lieu, selon le rite orthodoxe russe, au cimetière de Pontonx-sur-l'Adour (Landes), le 31 août, à 15 h 30.

Un office commémoratif (pannychide) sera célébré le quarantième jour à l'église orthodoxe russe de la Sainte-Trinité, 16, rue Michel-Ange, à Vanves, le 6 octobre 1994, à 16 heures.

« Que Ta volonté soit faite. »

« Le Pam »,
40465 Pontonx-sur-l'Adour.

Née à Odessa, Valentine Marcadé, élève de Francastel, a initié, en France, les études de l'art russe d'avant-garde du premier quart du vingtième siècle. Ses deux livres *le Renouveau de l'art pictural russe, 1963-1914* (1971), et *Art d'Ukraine* (1990) restent des ouvrages de référence.

– M. et Mme Daniel Ozanne,
et leur fille Marie-Claude,
M. et Mme Yves Baylet,
et leurs enfants,
vous apprennent avec tristesse que

Pierre-Olivier OZANNE,
professeur d'écriture musicale
à l'université Paris-VIII,

les a quittés ce 10 août 1994, à l'âge de trente-quatre ans.

La bénédiction et l'inhumation ont eu lieu à Antibes, dans la plus étroite intimité familiale.

L'Amadour,
30, route d'Eguilles,
résidence Degas,
13090 Aix-en-Provence.

– Bernard,
son mari,
Catherine,
sa fille,
Frantz et Michèle,
Guillaume et Emmanuelle,
ses fils et belles-filles,
Louis, Ferdinand, Mathilde, Léo et Lucie,
ses petits-enfants,
Ses parents et alliés,
font part du décès de

Colette ROESCH,

survenu le 28 août 1994.

Ses obsèques seront célébrées à Curières (Aveyron), le 1er septembre.

Que soit remerciée toute l'équipe médicale de l'Unité de soins palliatifs de l'HIUP qui l'a accompagnée dans ses derniers instants.

38, rue Perronet,
92200 Neuilly.

– C'est avec une grande émotion que tous les amis de

Sidney SOLOMON

apprendront sa mort, survenue à Antibes le 20 août 1994.

De la part de
Marguerite Solomon,
née Becq,
Pierre et Nadine,
Sophie et Cyril,
son épouse, son fils, sa belle-fille et ses petits-enfants.

– Mme Marie Toubiana,
son épouse,
Les familles Fiorina, Hébert, Janvier-Rinaldi,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que ses frères, sœur,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

Eliaou Sylvain TOUBIANA,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 27 août 1994.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin.

Remerciements

– Mme André Rossi,
Et toute sa famille,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. André ROSSI,
député de l'Aisne,
ancien ministre,

vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 31 août 1984,

Léon Jean CORDET,
psychanalyste,

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé ne l'ont pas oublié.

Son souvenir et sa pensée sont encore vivants parmi nous.

– Il y a trois ans,

Karl FLINKER

nous quittait.

– Il y a trois ans, nous perdions

Karl FLINKER.

Son génie, sa générosité, son humour, son appétit de vivre ont illuminé nos vies et celles de beaucoup d'autres.

Communications diverses

– Les personnes intéressées par la création du Comité national pour la candidature d'Edouard Balladur à la présidence de la République sont priées de contacter Me Albert Porcel. BP 72, 83502 La Seyne-sur-Mer. Fax 94-87-77-31.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE

METEO FRANCE

TEMPS PRÉVU LE MERCREDI 31 AOÛT 1994 VERS MIDI

TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	28/18
BIARRITZ	23/19
BORDEAUX	28/18
BOURGES	23/11
BREST	18/12
CAEN	21/12
CHERBOURG	18/10
CLERMONT-FER.	25/10
DIJON	24/12
GRENOBLE	28/14
LILLE	19/11
LIMOGES	24/13
LYON, BRON	26/14
MARSEILLE	32/21
NANCY, ESSEY	21/7
NANTES	23/13
NICE	27/23
PARIS-MONTS.	21/14
PAU	25/17
PERPIGNAN	31/21
POINTE-A-PITRE	33/24
RENNES	22/12
ST-ETIENNE	26/12
STRASBOURG	22/8
TOULOUSE	28/17
TOURS	22/11
ÉTRANGER	
ALGER	36/23
AMSTERDAM	19/11
ATHÈNES	31/21
BANGKOK	33/27
BARCELONE	28/22
BELGRADE	29/17
BERLIN	20/12
BRUXELLES	20/11
COPENHAGUE	17/10
DAKAR	21/26
DUBLIN	17/7
GENÈVE	28/13
ISTANBUL	25/19
JÉRUSALEM	27/17
LE CAIRE	33/22
LISBONNE	25/19
LONDRES	21/11
LOS ANGELES	26/18
LUXEMBOURG	19/10
MADRID	36/19
MARRAKECH	36/19
MEXICO	24/12
MILAN	29/18
MONTRÉAL	22/11
MOSCOU	19/11
NAIROBI	24/13
NEW-DELHI	35/27
NEW-YORK	26/16
PALMA-DE-MAJ.	33/18
PÉKIN	30/22
RIO-DE-JANEIRO	/
ROME	29/22
HONGKONG	31/26
SÉVILLE	34/21
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	18/9
SYDNEY	19/15
TOKYO	33/27
TUNIS	35/22
VARSOVIE	20/9
VENISE	29/21
VIENNE	24/14

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-08-1994 à 6 heures TUC et le 30-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mercredi : très nuageux avec de la pluie ou des orages sur le pays. – Le matin, le ciel sera couvert sur la Bretagne avec de la pluie modérée. Du Nord-Pas-de-Calais à l'Alsace, il y aura de belles éclaircies. Sur les autres régions au nord de la Loire, les nuages deviendront nombreux au fil des heures. Près des côtes aquitaines, les nuages seront abondants. Des Pyrénées jusqu'au Massif central et aux Alpes du Nord, les orages seront fréquents avec des pluies fortes. Des Pyrénées-Orientales aux Alpes du Sud et à la Corse, le ciel sera très nuageux avec parfois quelques orages isolés.

L'après-midi, les quelques éclaircies sur la Bretagne laisseront place rapidement à des averses ou des orages. Les pluies seront assez fortes des Pays de Loire à la Normandie puis gagneront en cours d'après-midi les régions allant du Poitou aux régions Nord et à l'Ile-de-France en fin de journée.

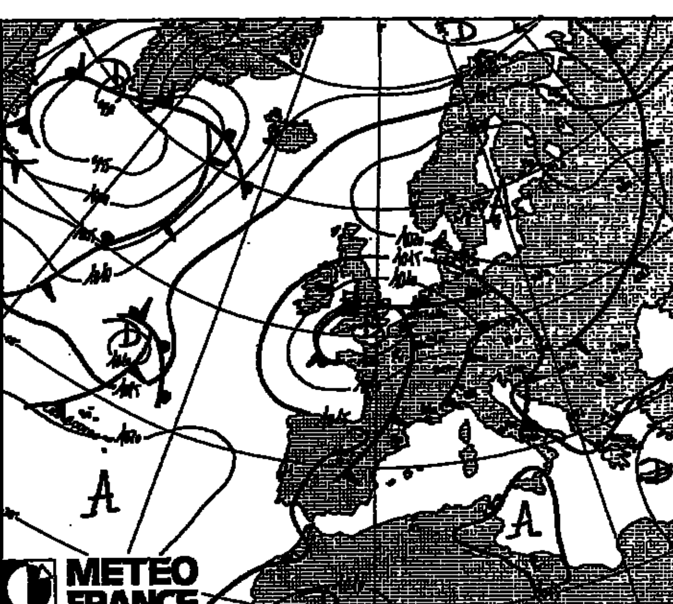
De l'Aquitaine au Centre jusqu'à l'Ile-de-France et au Nord, le ciel sera gris et humide avec des pluies en fin de journée. Des Pyrénées au Massif central jusqu'au Nord-Est, au Alpes et à la Corse, le ciel sera menaçant et il y aura de nombreux orages parfois forts. Le vent de sud-ouest sera assez fort en Manche.

Les températures minimales iront de 11 à 13 degrés au Nord et de 15 à 19 degrés au Sud.

L'après-midi, le thermomètre marquera de 20 à 24 degrés au Nord et de 23 à 26 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 1er SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6377

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV						■			
V								■	
VI			■		■		■		
VII									■
VIII				■				■	
IX									
X		■		■					
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Des petits nuages provoquant un refroidissement passager. – II. Un homme toujours à la recherche de fonds. – III. Qu'on ne laisse donc pas dormir. – IV. Un historien qui perdit la foi. Puissance. – V. D'abondance, sous la Convention. – VI. Est souvent en première ligne. Saint. – VII. Quand elles sont fausses, sont traitées de sauterelles. – VIII. Pas aléatoire. Coule chez des voisins. – IX. Une occasion agréable pour celui qui veut succomber. – X. A du piston. – XI. Lentilles. Fais circuler.

VERTICALEMENT

1. Parmi les légumes qui viennent de Belgique. – 2. Un homme qui peut passer pour un jaune. – 3. Coule en France. Se remplissent quand c'est le jour de la consultation. – 4. Automatique, elle est meilleure que la romaine. – 5. Coule en Guyane. Auteur allemand d'une chronique. – 6. Qui a besoin de repos. Fâcheuse impression. – 7. Un mauvais jour. Dressé. – 8. D'un auxiliaire. Lettres qu'on met devant une addition. Affluent du Danube. – 9. Un mot qui fait ouvrir les portes. Sont nombreux à porter le même nom.

Solution du problème n° 6376

Horizontalement

I. Cellulite. – II. Oreillard. – III. Mou. Magie. – IV. Es. Canon. – V. Ohio. QI. – IV. Tatars. Un. – VII. Irisé. Ces. – VIII. Bâts. Élue. – IX. Liée. Torr. – X. Ers. Pause. – XI. Se. Pois.

Verticalement

1. Comestibles. – 2. Eros ; araire. – 3. Leu. Otites. – 4. Li. Chasse. – 5. Ulmaire. Pô. – 6. Llanos. Étai. – 7. Iago. Clous. – 8. Trinqueurs. – 9. Ède. Insérer.

GUY BROUTY

MARDI 30 AOÛT

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Allan Quatermain et la Cité de l'or perdue. □ Film américain de Gary Nelson (1986).
22.30 Les Films dans les salles.
22.40 Série : Commissaire Moulin. Marée basse, de Jacques Trébouta, avec Yves Rénier, Bernard Alane.
0.10 Sport : Surf. Championnat du monde à Hossegor.

FRANCE 2

13.45 Série : Haute tension.
15.10 Tiercé, en direct de Deauville.
15.25 Série : Riptide.
16.20 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 Série : Quoi de neuf docteur ?
18.00 Série : La Fête à la maison.
18.35 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Deux millions de dollars aux Caraïbes. □ Film américain de Mike Hodges (1986).
22.40 Spectacle : Improvizafond.
23.35 Journal et Météo.
0.00 Feuilleton : Don Quichotte. De Manuel Guttierez Aragon, d'après Cervantes (4e épisode).
0.50 Jeu : Les Trésors du monde (rediff.).

FRANCE 3

13.00 ▶ Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie.
14.00 Documentaire : Le Royaume des glaces, le Grand Nord.
14.55 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.45 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Invités : Gérard Lenorman, Chantal Goya, Cécilia Word.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Cirque Arlette Gruss. Commentaire de Sergio.
22.10 Documentaire : 1944, La France libérée. 11. La Libération de l'Alsace : une libération symbolique, de Bertrand Gauthier et Monique Seemann. *Le dernier territoire libéré.*
23.10 Météo et Journal.
23.40 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. La dynastie Moraguès.
0.40 Série : Capitaine Furillo.

CANAL +

13.35 Cinéma : Le Carrosse d'or. ■■ Film français de Jean Renoir (1953).
15.15 ▶ Documentaire : Revoir Renoir. De Philippe Collin.
16.15 Cinéma : Franc-parler. □ Film américain de Barnet Kellman (1992).
17.40 Documentaire : Tonnelles d'amour. De Beverly Brown.
18.05 Canaille peluche. X-Men.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Mathieu Kassovitz.
19.20 Magazine : Zérorama. *Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.*
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.15 Sport : Football. Cannes-Auxerre. Match de la 7e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Sport : Athlétisme. Réunion de Berlin, en différé.
23.45 Flash d'informations.
23.50 Cinéma : Glengarry Glen Ross. □ Film américain de James Foley (1992) (v.o.). *Ennuyeux malgré les vedettes.*
1.25 Cinéma : Pink Floyd, the Wall. ■ Film anglo-américain d'Alan Parker (1982) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Mission à Evian. D'Erika Szanto (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace. De David G. Hiller.
19.30 Documentaire : La Sœur de Marina. De Daniel Verdier.
19.40 Documentaire : Une histoire d'argent. 2. L'argent et l'Etat, de Christian Feyerabend.
20.20 Court métrage : La Caissière. De Gabriel Manruth.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Lettres de vacances. Reportages : Lettre de Gaza, d'Hélène Risacher et David Robin ; Vacances au Rwanda, d'Eric Pierrot et Jean-François Renoux ; Parivision, de Guy Brousmiche ; Vacances ou exil ?, d'Annie-Claude Elkaïm et Frédéric Vassort.
21.45 Cinéma : Les Ailes du désir. ■■■ Film allemand de Wim Wenders (1987) (v.o.).
23.50 Documentaire : Chambre 666, n'importe quand. De Wim Wenders, avec Jean-Luc Godard, Werner Herzog, Romain Goupil, Paulo Rocha, Paul Morissey, Noël Simsolo, Michelangelo Antonioni, Maroun Bagdadi, Gerrdo De Leon (60 min.).

M 6

13.25 Téléfilm : Pour l'amour de Lisa. De Karen Arthur, avec Lee Remick, Marlee Matlin.
15.00 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Agence Acapulco.
18.55 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Roseanne.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Fan club. Mylène Farmer.
20.45 Série : Highlander. Le Manipulateur ; La Fille du pharaon. Avec Adrian Paul. *McLeod, l'Ecossais immortel, de l'Europe de l'Est actuelle à l'Egypte de Nefertiti.*
22.40 Cinéma : La Toubib du régiment. □ Film italien de Nando Cicero (1976).
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Musique : Tournée des plages.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La volupté. 2. Blossom Dearie : La volupté en fleurs.
19.55 Carnets de voyage. Villes perdues et retrouvées de Dantzig à Gdansk (2).
20.55 Mémoires du siècle. Roger Vivier, bottier, styliste.
21.55 Les Chemins de la connaissance. L'épopée bourguignonne. 2. Les ducs et le quotidien.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Confluences. 2. Le jazz.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes (2) (rediff.).
0.50 Coda. Vous avez dit Slave ? (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 19 mai lors des Rencontres musicales d'Evian) : Premier trio londonien en la majeur, de Haydn ; Concerto en sol mineur, de Vivaldi ; Onze études pour onze instrumentistes, de Rorem ; Burlesque pour flûte, hautbois et basson, de Barboteu ; Cinq bagatelles, d'Auric ; Adios Nonino, de Piazzola ; Ragtime, de Joplin ; Une plaisanterie musicale, de Barboteu, par le Trio Quantz et l'Ensemble de chambre Curtis.
21.00 Concert (donné le 27 avril lors des Fêtes musicales de Biarritz) : Caprice basque pour violon et orchestre, de Sarasate ; Chansons et danses pour Dulcinée, de Garcia Abril ; Airs bohémiens, Introduction et tarentelle, Zapateado pour violon et orchestre, de Sarasate ; Fantaisie sur Carmen, de Bizet, par l'Orchestre Pablo de Sarasate de Barcelone, dir. Miguel Ortega ; sol. : Tedi Papavrami.
22.30 Concert (donné le 10 mai au Théâtre Renaud-Barrault en hommage à Paul Bowles) : Œuvres de Bernstein, Thomson, Ramey, Bowles, Greif, Zygel, par Howard Askin, ténor ; Jo Ann Pickens, soprano ; Gustavo Romero, Haridas Greif, Jean-François Zygel, pianos.
0.05 Blues Land.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Patagonie blues

IL est d'usage, sur la route, de ne point abrutir de questions ses compagnons d'étape. D'où viens-tu, où vas-tu, par quel chemin : passe encore. Qu'as-tu fui, que vas-tu chercher si loin : cela, en revanche, ne se demande pas. On s'asseoit au coin du feu, on partage le pain, parfois un bout de sentier caillouteux, quelques kilomètres de bitume. Et puis les chemins se séparent, sans que l'on sache de l'autre davantage que ce qu'il a bien voulu montrer.

On cheminait ainsi, de chaîne en chaîne, à travers l'angoissant désert pierreux d'une soirée de télévision d'entre deux saisons, plus tout à fait l'été, pas encore l'automne, lorsqu'on aperçut, dans la nuit, sur France 2, dans un autre désert de pierre, une compagne d'errance. Elle portait doudoune, ciré et gros godillots. C'était une grande reporter de la chaîne, comme on dit, Auberi Edler. Pour cadre de sa dérive, elle n'avait pas choisi la télévision, mais les routes de Patagonie, au sud de l'Argentine. Qu'importe. On lui reconnut tout de suite le pas tranquille et las des voyageurs de l'absurde.

Qu'était-elle donc allée chercher en Patagonie ? Quand un journaliste d'une grande chaîne nationale se risque jusqu'à une obscure contrée lointaine, il y va habituellement traquer de quoi nourrir de gros titres, des révélations, de l'info. On supputa donc, en lui emboîtant le pas. Que pouvait-on trouver en Patagonie ? Des narco-trafiquants ? Point du tout. Des adolescents trompe-la-mort ? Pas davantage. Des camps de réfugiés ? Pas l'ombre d'un. Des éleveurs de moutons ? Des roitelets d'îles perdues ? Des vieux enfants ? Des naufragés du bout du monde ? Un peu tout cela, si l'on veut, et rien en particulier. La nuit est la meilleure heure pour poursuivre les plus absurdes des rêves d'enfant. L'on déduisit qu'Auberi Edler n'était venue que pour cela, poursuivre, avec ses gros godillots, un rêve d'enfant.

Du vent, des pierres, des troupeaux, du pétrole, des suicides : ce pourrait être une chanson de Brel, c'est la Patagonie. On suivit l'exploratrice qui rebondissait de caillou en caillou, de bistrot en bistrot, de solitude en solitude, s'approchant toujours davantage du bout du monde, pour le dénicher finalement, quelque part sur la Terre de Feu. De quoi fallait-il s'étonner davantage ? De la Patagonie, ou de Auberi Edler en Patagonie ? La voici allongée dans sa chambre d'hôtel, grommelant et feuilletant ses carnets. Je suis bien contente qu'on parte. Je n'ai jamais vu une ville aussi moche. J'ai vu pas mal de villes, mais celle-là restera comme la plus vilaine.

Que fuyait-elle ? Que cherchait-elle ? La question revenait, inlassable comme le vent, la tourmentant visiblement elle-même autant que les spectateurs, jusqu'au bout de la route, jusqu'au bout de la nuit.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 31 AOÛT

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Série : Passions.
6.58 Météo (et à 7.10).
7.00 Journal.
7.15 Club mini. Cococinel.
7.30 Disney Club mercredi. Dessins animés ; La Petite Sirène ; La Bande à Picsou ; Reportage ; L'Atelier de magie.
9.00 Club Dorothée matin. Invité : Christophe Rippert ; Sailor Moon ; Les Quatre Filles du docteur March ; Ranma un demi ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut les Musclés ; Jeux ; Magie ; La Séquence animaux du docteur Klein.
11.25 Jeu : Une famille en or.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : Premiers baisers.
14.10 Club Dorothée. Le Ranch de l'espoir ; Charles s'en charge ; Salut les Musclés ; Harry et les Henderson ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée (suite).
17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Téléfilm : Le Silence du cœur. De Pierre Aknine, avec Véronique Jannot, Claude Piéplu. *Une femme de 35 ans a tout ce qu'il faut pour être heureuse. Le monde s'effondre autour d'elle quand son mari meurt dans un accident.*
22.30 Divertissement : L'Année sexy. De Claude Maggiori, Rétrospective 1993.
23.25 Documentaire : Embarquement porte nº 1. Berlin. *Une ville écartelée par l'Histoire, qui traverse une profonde crise d'identité.*
23.55 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.30 Journal et Météo.
0.40 Série : Peter Ströhm.
1.30 TF 1 nuit (et à 2.30, 4.10).
1.40 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Natura in Corsica ; Los Aveyrones.
2.40 Documentaire : Constant Permecke.
4.20 Série : Intrigues.
4.55 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Série : Happy Days.
9.45 Dessin animé : Popeye.
10.10 Hanna Barbera Dingue Dong. Scoubidou ; Roquet Belles Oreilles ; Numbly ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
11.10 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.25).
12.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.25, 3.25).
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : D'amour et d'aventure.
15.15 Série : Riptide.
16.10 Variétés : La Chance aux chansons. Les meilleurs moments.
17.10 Série : Animalement vôtre.
17.35 Série : Quoi de neuf docteur ?
18.05 Série : La Fête à la maison.
18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.50).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Téléfilm : Mammy mamours. De Philippe Niang, avec Annie Cordy, Sekkou Sall. *Un village de la France profonde. Léopold N'Diaye, 12 ans, d'origine sénégalaise, a été adopté par Mathilde, une douce sexagénaire, qui décide de lui faire connaître son pays. Mathilde va tomber malade à Dakar... Tendresse.*
22.40 Magazine : De quoi j'ai l'air ? Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Chasseur ou gibier ? Avec Fiona Gélin, Loïck Peyron et Pierre Santini.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Feuilleton : Don Quichotte. De Manuel Guttierez Aragon, d'après Cervantes, avec Fernando Rey, Alfredo Landa (dernier épisode).
1.00 Courts métrages : Histoires courtes. Reste, de Marie Vermillard avec Christine Murillo, Colette Castel ; L'Echange, de Vincent Perez avec Dominique Blanc, Andrzej Seweryn, Marianne Denicourt.
1.30 Série : Le Corsaire.
2.25 Emissions religieuses (rediff.).
4.00 Dessin animé.
4.10 24 heures d'info.
4.50 Documentaire : Urti.
5.10 Documentaire : Pierre Bonnard.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Capitaine Zed ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Oreille cassée.
7.50 Les Minikeums. Rosie la chipie ; Widget ; Denver ; Huckleberry Finn ; Peter Pan ; Bravo la famille ; Jeu : Génies en herbe.
10.45 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) : A 11.10, Batman ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions en néerlandais et en norvégien de l'année.
11.40 La Cuisine des mousquetaires. Poulet en croute de sel.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. En Champagne-Ardenne.
12.45 Journal.
13.00 Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie. Avec Jean-Paul Jean, magistrat ; Pierre Cardo, député des Yvelines, maire de Chanteloup-les-Vignes ; François Delgas, sénateur, président de la Commission toxicomanie et sida au Sénat.
14.25 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.05 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Cannes. Invités : les Visiteurs modèles, Jean-Claude Dreyfus.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Paroles d'Higelin. Invités : Albert Jacquard, généticien ; Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux ; Zarina Khan, docteur en philosophie, auteur du *Droit des enfants* ; Naïma Kitouni-Dahmani, professeur de sociologie, Algérienne originaire de Constantine.
22.25 Météo et Journal.
23.00 Téléfilm : La Maison maudite. De William Wiard, avec Parker Stevenson, Lisa Eilbacher. *Des phénomènes effrayants se produisent...*
0.35 Série : Capitaine Furillo.
1.25 Musique : Cadran lunaire. *La Mer*, de Debussy, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. : Riccardo Muti (30 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 1.02).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Dessin animé : Léa et Gaspard.
7.30 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

En clair jusqu'à 8.45

7.55 Ça cartoon.
8.45 Surprises (et à 18.00).
9.00 Cinéma : Le Caveau de la terreur. ■ Film britannique de Roy Ward Baker (1973). Avec Daniel Massey, Michael Craig, Curd Jürgens.
10.20 Flash d'informations.
10.30 Documentaire : Histoires de chats. Les Aristochats, de Dick Meadows et Alan Neale.
11.00 Téléfilm : Tempêtes. De Gilles Behat, avec Fanny Cottençon, Harry Cleven.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Michel Field. J'ai tout perdu dans les incendies ; Pendant les vacances je vais toujours au même endroit.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Dessin animé : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Les Allumés... Folies de chats.
15.05 Téléfilm : Le Fracas du silence. De Linda Otto, avec Joanna Kerns, Michael Brandon.
16.35 Moyen métrage : Vestiges d'une famille. De Tamara Jenkins.
17.05 Les Superstars du catch.
18.05 Canaille peluche. X-Men.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.35 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Cible émouvante. ■ Film français de Pierre Salvadori (1993). Avec Jean Rochefort, Marie Trintignant, Guillaume Depardieu.
22.25 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 7e journée du championnat de France de D1.
23.10 Flash d'informations.
23.15 Cinéma : Paradise. □ Film américain de Marie-Agnès Donoghue (1991). Avec Melanie Griffith, Don Johnson, Elijah Wood (v.o.). *Remake américain du* Grand chemin.
1.05 Cinéma : Le Bateau de mariage. ■ Film français de Jean-Pierre Ameris (1993). Avec Florence Pernel, Laurent Grevill, Marie Bunel. *En 1940, atmosphère oppressante de l'ordre moral et de la vie villageoise.*
2.35 Court métrage : The Rocotello Files. D'Orsen Horace (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Série : Belphégor (rediff.).
17.25 Magazine : Transit. Lettres de vacances (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. L'éclatement de la Somalie (rediff.).
18.35 Documentaire : Tramways du monde. San-Francisco. De Rüdiger Hertzog (rediff.).
18.50 Court-métrage : Le Complot d'Œdipe. De H. Blanchard.
19.00 Cinéma d'animation : Il était une fois... Sacajawea, de Jack Molloy et David Lindley.
19.30 ▶ Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Rock et fascisme.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Musica : Savonlinna 1993. Points forts du Festival d'opéra.
21.15 Documentaire : Sibelius.
21.25 Documentaire : Comme un roc sur scène. Portrait de Matti Salminen, d'Anja-Maija Leppänen.
22.00 Documentaire : Le Festival de musique de chambre de Kuhmo. De Tiina-Maija Lehtonen.
22.35 Documentaire : How Many Sisters.
22.55 Magazine : Musica Journal. Festival des deux mondes de Spolète, avec Gian Carlo Menotti.
23.25 Cinéma : L'Idiot. ■ Film français de Georges Lampin (1945). Avec Gérard Philipe, Edwige Feuillère, Lucien Coëdel.

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 11.05, 1.15, 5.50).
11.30 Série : Lassie.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Bergerac, la part du feu. De Martyn Friend, avec John Nettles, Cécile Paoli.
15.00 Musique : Plage des clips.
16.35 Magazine : Fax'O (et 0.45, 4.35). Breeders, David Morales, Les Rita Mitsouko, Iggy Pop.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Agence Acapulco.
18.55 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Roseanne.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.10). Le Népal.
20.45 Série : Le Flic de Moscou. Meurtre sous hypnose. De Stéphane Kurc, avec Gérard Klein, Margaret Mazzantini. *Enquête sur une mort survenue pendant l'émission d'un mage, nouvelle star de la télé russe.*
22.30 Téléfilm : Un homme prêt à tuer. De Paul Leder, avec Wings Hauser, Patti d'Arbanville. *Pour échapper à une investigation sur des opérations compromettantes, un homme d'affaires devient meurtrier.*
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.35 Six minutes première heure.
2.00 Rediffusions. Salsa opus 3 (Puerto-Rico) ; Coup de griffes (Gianfranco Ferré) ; Les Enquêtes de Capital ; Fréquenstar ; Culture rock ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La volupté. 3. Volupté des îles.
19.55 Carnets de voyage. Villes perdues et retrouvées : de Königsberg à Kaliningrad (1).
20.55 Mémoires du siècle. Avec Henri Caillavet, ancien sénateur.
21.55 Les Chemins de la connaissance. L'épopée bourguignonne. 3. Jean sans Peur et Paris. Traité de Troyes.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Confluences. 3. Le jazz. Avec André Ceccarelli, Enrico Rava, Jean-Luc Ponty et François Raulin.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Luc Ferry (le Nouvel Ordre écologique (1) (rediff.).
0.50 Coda. Vous avez dit Slave ? (3).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (en direct du Kunsthaus de Lucerne) : Symphonie nº 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.
22.00 Concert (donné le 11 septembre 1993 lors des Semaines musicales de Berlin) : Œuvres de Schumann, par Mitsuko Shirai, soprano ; Marie-Louise Neunecker, cor ; Boris Pergamentchikov, violoncelle ; Isabelle Van Keulen, violon ; Tabea Zimmermann, alto ; Hartmut Höll, piano.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Olé, Léa, Léo, de Turcotte ; Murmure, d'Arcuri ; L'heure alors s'incline, de Groult.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Le miroir aux hommes

C'EST peut-être cela, un naufrage politique. Les femmes, ou du moins les enfants, après ! Que Fidel Castro en soit réduit aujourd'hui à interdire que les boat-people ayant des enfants et des adolescents à bord prennent le large vers d'improbables et de peu désireuses Floride montre l'ampleur du désastre. A moins qu'il ne s'agisse pour le leader cubain d'une tentative désespérée : transformer ses tourments en atouts, ses fuyards en instruments de pression sur les Etats-Unis. Levez le blocus ou je vous submerge de mes réfugiés.

Au temps des tensions sino-soviétiques, une blague courait les salles de rédaction. Au premier jour de la guerre, Moscou fit un million de prisonniers. Au deuxième, un autre. Au troisième, un troisième. Coup de téléphone de Mao à Khrouchtchev : *« Alors, vous capitulez ? »*. Coup de téléphone de Castro à Clinton : *« Alors, vous m'aidez ? »*. On pourrait l'imaginer.

Mais le réel ne plaisante pas. Et ce phénomène qui le dépasse et qu'il feint d'organiser dit l'état de décomposition du régime cubain. La révolution dans son ressac laisse du monde sur les plages et du sel dans les bouches. L'écrivain Noberto Fuentès, lui aussi en rupture de ban, faisait de Castro une description lapidaire, *« désespéré et isolé »*, et de la situation à La Havane une sorte de pré - fort-Chabrol d'une dictature aux abois. Comme quoi on ne brûle bien que ce que l'on a célébré.

L'Histoire, à supposer qu'elle s'accélère, fera le tri entre les paroles et les faits. Comme elle le fera entre les réussites et les excès du régime castriste. Mais d'évidence la révolution est passée, comme l'on dirait d'un rêve. Reste une réalité, encombrante pour le pays quitté comme pour le pays visé : de plus en plus de Cubains votent et rêvent ainsi avec leurs esquifs. Pris entre un pays, ou du moins un régime, dont ils ne veulent plus et un pays qui ne les veut pas.

Le cas n'est pas spécifique. Le monde vit désormais entre Nord et Sud, entre richesse et pauvreté, entre abondance et famine, entre eau et sécheresse, entre liberté supposée et régime imposé, entre égoïsme et envie. Les motivations peuvent être multiples. Le fond reste le même. Il y a ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. Simple phénomène des populations communicantes. Avec ses paroxysmes et ses drames, façon boat-people, cubains ou autres. Mais aussi avec son quotidien, l'immigration clandestine, l'exploitation, le rejet, le racisme

Cent vingt-cinq millions d'hommes, 2,5 % de la population mondiale, vivent ainsi aujourd'hui en dehors de leur pays natal. Ils ne sont pas les premiers. D'autres avant eux avaient rêvé d'un monde et d'une vie meilleurs. Mais ils ne sont pas les derniers, simples éclaireurs de la multitude des démunis fascinés par le grand miroir aux hommes.

Après la récente victoire électorale d'une coalition de gauche

Un espoir de règlement du conflit au Sri-Lanka avec les Tamouls se profile

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

La récente victoire aux élections sri-Lankaises d'une coalition de partis de gauche a fait naître des espoirs de règlement de la guerre civile avec les Tigres tamouls, qui dure depuis onze ans. Un signe, qu'il convient d'interpréter avec précaution, est venu, lundi 29 août, confirmer que la nomination comme premier ministre de Mme Kumaranatunga pourrait aider à débloquer la situation : des journaux de Jaffna, place forte de la guérilla au nord de l'île, indiquent que le LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) serait prêt à accepter le principe d'un cessez-le-feu.

Ces quotidiens rapportent les propos du porte-parole habituel des Tigres. Anton Balasingham indique cependant que le nouveau gouvernement devra lui aussi *« faire preuve de bonne volonté »*, notamment en levant le blocus imposé par l'armée à la péninsule de Jaffna. Est-ce là un absolu préalable ? Ce n'est pas très clair. Des voyageurs récemment revenus de Jaffna disent en tout cas que des affiches apposées en ville font espérer un *« cessez-le-feu pour bientôt »*.

Ecran de fumée ou volonté d'en finir avec cette guerre qui a déjà fait plus de vingt mille morts ? Les Tigres sont tellement passés maître dans l'art du faux-semblant, de l'esquive et de la volte-face qu'il est urgent de demeurer prudent. Une autre incertitude porte sur le poids réel d'Anton Balasingham qui, un temps en disgrâce, est redevenu le porte-parole de l'organisation tamoule. Mais cet intellectuel longtemps « marxisant » a-t-il vraiment l'oreille du chef suprême Velupillai Prabakharan ? Seule une déclaration du leader du LTTE lui-même lèverait tous les doutes, dit-on à Colombo. *« N'ayez aucune illusion : la paix n'est pas pour demain »*, avertit un journaliste sri-lankais.

Une cohabition difficile

Quoiqu'il en soit, la défaite du Parti national unifié (UNP, droite) aux élections du 16 août, après dix-sept ans de pouvoir, a fait naître quelques espoirs : le premier ministre, Chandrika Kumaranatunga, n'avait-elle pas vu son mari, Vijaya, assassiné en 1988 par un extrémiste cinghalais précisément parce qu'il était favorable à un règlement pacifique du conflit... Lors de sa première conférence de presse, elle s'est d'ailleurs dite prête à *« tendre la main »* aux Tamouls. En fait, elle ne serait pas hostile au principe d'une fédération sri-lankaise. Mais sa marge de manœuvre est étroite par rapport aux nationalistes cinghalais, pour qui négociation égale trahison. Et il n'est pas certain, par ailleurs, que les Tigres soient prêts à accepter moins que l'Eelam, une patrie indépendante.

Chandrika Kumaranatunga est loin, en outre, d'avoir les mains libres puisqu'elle doit composer avec le président Wijetunga, son adversaire politique lors des élections, qui s'est réservé le poste de ministre de la défense. La récente proposition du secrétaire d'État aux armées, Anuradha Ratwatte, homme du premier ministre, de lever le blocus de Jaffna a provoqué les premiers remous d'une cohabitation d'autant plus délicate que le premier ministre accusait encore il y a quinze jours le chef de l'Etat d'avoir *« payé des tueurs »* pour l'éliminer.

On murmure également à Colombo que les militaires seraient eux aussi divisés sur l'attitude à adopter à l'égard des rebelles tamouls. Des sources autorisées faisaient valoir récemment que, en cas de défaite de l'Alliance du peuple (la coalition de Chandrika Kumaranatunga), les forces armées avaient l'intention – pour la énième fois – de lancer une offensive de grande envergure contre les Tigres.

BRUNO PHILIP

L'humeur de l'ordinateur du « Monde »

***Le Monde* daté mardi 30 août est paru, lundi après-midi, avec une pagination réduite et plus d'une heure de retard. Voici quelques explications techniques sur cet incident.**

Les pannes informatiques sur notre « machine rédactionnelle » sont fort rares. Celle du lundi 29 août 1994 a été redoutable ! Le précédent remonte au 26 décembre 1990. Il nous avait coûté plus de deux heures d'arrêt complet sur l'ensemble de la rédaction et l'atelier de composition.

Depuis, nous avons changé d'architecture et sommes entrés dans l'univers des réseaux d'ordinateurs et des machines RISC (1). La configuration informatique du *Monde* comprend quatre processeurs, qui sont comme quatre ordinateurs réunis dans plusieurs armoires. Cette architecture est réputée « à tolérance de panne au niveau matériel » (2). Mais les programmes – les logiciels – sont écrits par des hommes...

Dès 8 h 54, Patrick Jarreau, chef du service politique, appelle le service informatique : *« Je n'ai plus de réponse sur mon écran ! »* Et ainsi de suite : jusqu'à 9 h 15, une grande partie de la rédaction appelle au secours, écrans bloqués. La machine, en un peu plus de quinze minutes, se replie sur elle-même.

Dès 9 h 20, deux cellules de crise sont constituées : au service informatique et à la rédaction en chef. A 9 h 55, il est demandé à chacun de cesser tout travail sur écran. La décision de diminution de la pagination est prise. Un journal différent de celui qui était prévu quelques heures plus tôt est conçu.

Un programme s'est mis en boucle

A 10 h 05, les ingénieurs du *Monde* identifient la cause de l'incident. Un programme secondaire, déficient, pollue l'ensemble de l'édifice informatique. Il est entré en boucle, et interdit toute transaction. Il faut l'arrêter... Le diagnostic informatique étant établi, plusieurs hypothèses sont étudiées, avec leur conséquence sur la durée de la procédure de relance de la production. Les contraintes sont de deux ordres : réduire le temps de relance, ne rien perdre des textes en cours de création au moment de l'incident.

Après plusieurs vérifications complémentaires, après une validation du diagnostic auprès du fournisseur, grâce au réseau qui nous relie à notre partenaire californien, nous passons à l'étape corrective. La solution est risquée pour l'édition. Malgré le risque, à 10 h 45, décision est prise d'arrêter brutalement le processeur sur lequel réside le programme défaillant. A 11 h 04, l'arrêt du processeur supprime le programme verrouillant la machine. Celle-ci se libère. Automatiquement, elle relance l'ensemble de ses programmes sur les trois processeurs disponibles. Sa robustesse a été mise à l'épreuve ? Elle se rattrape.

A 11 h 10, l'énergie informatique est rétablie progressivement. La rapidité de réaction de tous les services permet au journal – certes, réduit en pagination – de sortir avec « seulement » un peu plus d'une heure de retard, malgré deux heures seize de panne informatique. Au *Monde* comme à la NASA, chez Renault ou dans toute entreprise de production à flux tendu, partout où les ordinateurs participent à la production, quand plus de sept cent programmes travaillent ensemble, la complexité de l'échange devient un défi quotidien. Avec ses risques...

JOSÉ BOLUFER
(responsable de l'informatique éditoriale).

(1) RISC – Reduced Instruction Set Computer, calculateurs à jeu d'instruction réduit.

(2) La tolérance de panne est une architecture matérielle et logicielle qui permet l'autodiagnostic et la relance automatique lors des incidents de fonctionnement d'un ordinateur.

La violence en Haïti

Vive réaction américaine à l'assassinat d'un prêtre proche du président Aristide

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a exprimé, lundi 29 août, *« [sa] stupéfaction et [sa] profonde tristesse »* après le *« meurtre brutal »*, dimanche soir à Port-au-Prince, du prêtre Jean-Marie Vincent, un proche du président en exil Jean-Bertrand Aristide.

« La mort du Père Vincent est un reflet triste et tragique de l'état de répression brutale et de violence qui caractérise la vie en Haïti aujourd'hui », a dit M. Christopher dans un communiqué. *« Cet événement ne peut qu'augmenter la résolution de la communauté internationale à voir les dictateurs militaires d'Haïti quitter le pouvoir, en accord avec la résolution 940 du Conseil de sécurité de l'ONU »*, conclut le texte.

Le Père Jean-Marie Vincent, quarante-neuf ans, membre de l'ordre des Pères montfortains, a été tué par des inconnus armés alors qu'il rentrait à la maison mère de son ordre. La victime avait été un des fondateurs du mouvement paysan Tête Ensemble de Jean Rabel, au nord-ouest d'Haïti. Ce mouvement avait été décapité le 23 juillet 1987 lors d'un massacre (au moins 255 morts) perpétré par des groupes paysans rivaux comprenant d'anciens miliciens duvaliéristes liés à l'oligarchie locale.

Le Père Vincent, qui n'était pas présent lors du massacre, avait été blessé un mois plus tard, alors que le véhicule dans lequel il se trouvait avec le Père Aristide était tombé dans une embuscade. La conférence haïtienne des religieux (CHR) a dénoncé cet assassinat, qui constitue selon elle un fait sans précédent dans l'histoire du pays.

Cependant, le Pentagone a indiqué que, sur les quatorze bateaux que les Etats-Unis gardaient au large d'Haïti pour y faire respecter le blocus décrété par la communauté internationale, seuls six sont encore en place. – *(AFP.)*

En dépit d'une décision de justice

Le directeur de l'Opéra de Paris interdit à Myung Whun Chung de répéter « Simon Boccanegra », de Verdi

Le chef d'orchestre Myung Whun Chung, directeur musical de l'Opéra national de Paris, s'est vu refuser l'entrée du studio de répétitions de l'Opéra-Bastille le matin du 30 août, par le directeur de l'Opéra de Paris, Jean-Paul Cluzel. Myung Whun Chung devait y reprendre les répétitions de *Simon Boccanegra*, de Verdi, actuellement dirigées par l'Australienne Simone Young. Dans un premier temps, et selon son *assistante, le chef d'orchestre* s'était vu refuser l'accès au bâtiment, bien que le tribunal des référés ait décidé, le 29 août, de le maintenir dans ses fonctions de directeur musical *(lire page 13)*.

Myung Whun Chung a finalement réussi à entrer vers 10 heures dans l'enceinte de l'Opéra. Il était accompagné par son avocate, Me Monique Pelletier et d'un huissier. Devant les portes du studio, ils se sont alors heurtés à l'opposition de M. Cluzel et ses avocats.

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : trente et un morts au Kwazoulou-Natal. – La police a indiqué, lundi 29 août, que trente et une personnes ont été tuées ce week-end dans la province du Kwazoulou-Natal, lors de divers incidents. Environ dix mille personnes ont été tuées au Kwazoulou-Natal depuis 1984, en raison des affrontements entre partisans du Congrès national africain (ANC) et du mouvement zoulou Inkatha. – *(Reuter.)*

ISRAËL : manifestation contre l'installation de « collaborateurs » palestiniens. – Des habitants de Jaffa, au sud de Tel-Aviv, ont manifesté, lundi 29 août, contre l'installation de quelque cinq cents « collaborateurs » palestiniens dans cette ville par les autorités israéliennes. Les manifestants, parmi lesquels des résidents arabes israéliens, ont brandi des banderoles portant l'inscription : *« Nous ne sommes pas un dépotoir. »* – *(AFP.)*

THAÏLANDE : un général admet que la police torture. – Des policiers thaïlandais torturent des suspects lors des interrogatoires, a reconnu un haut fonctionnaire de la police cité, mardi 30 août, par le quotiden *The Nation.* – *« Il y a une petite proportion d'officiers de police qui ont recours à la torture des suspects en détention »*, a dit le général Darun Sothiphan devant une commission parlementaire. *« Nous reconnaissons que le travail de la police implique, jusqu'à un certain point, des violations des droits de l'homme »* a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Olivier Nora devient directeur général de Calmann-Lévy

Olivier Nora, trente-quatre ans, qui dirigeait depuis septembre 1991 le Bureau du livre français à New-York (une filiale de France Edition), a été nommé, lundi 29 août, directeur général des éditions Calmann-Lévy ; il prendra ses fonctions en janvier 1995.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, Olivier Nora a débuté dans l'édition comme éditeur assistant au sein du département Hachette littérature générale. Il y est resté de 1986 à 1988, avant de devenir éditeur chez Calmann-Lévy (en septembre 1988). *« Olivier Nora connaît bien la maison »*, nous a précisé Jean-Etienne Cohen-Séat, président-directeur général de Calmann-Lévy depuis 1985 – et qui le demeure. Après la restructuration du capital de Calmann-Lévy en septembre 1993 – Hachette en est désormais actionnaire majoritaire (52 %) aux côtés de la CLT (10 %) – l'arrivée d'Olivier Nora correspond, pour Jean-Etienne Cohen-Séat, à *« une volonté d'accélérer le développement de la maison en matière d'investissements et de déploiement éditorial »*.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

INTERNATIONAL

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Arts et spectacles

Les films présentés aux festivals de Venise et Deauville confirment la suprématie des effets spéciaux dans le cinéma américain souvent au détriment du rôle des acteurs.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté mardi 30 août 1994 a été tiré à 462 843 exemplaires

Le Monde

I N I T I A T I V E S



Illustrations : PATRICK LESTIENNE

L'emploi tant attendu

Embellie ou frémissement des effectifs salariés ? Plusieurs indices confirment la reprise, encore timide. Mais la mutation du travail ne fait que commencer.

ATTENDUE impatiemment, la reprise de l'emploi tend à se confirmer. Modestement, les effectifs salariés du secteur marchand non agricole ont progressé de 0,2 % au cours des douze derniers mois, de 28 300 (+ 0,2 %) au premier trimestre, de 63 700 (+ 0,4 %) au deuxième, mais sûrement. Une bonne nouvelle qui vient s'ajouter à d'autres que, les économistes appréciaient à leur juste mesure : seule la création d'emplois supplémentaires s'interprète mieux qu'une augmentation du taux de croissance, plus fugace.

Toutefois, la prudence s'impose. Comme à chaque fois, l'embellie étant trop fraîche pour être regardée autrement que comme un frémissement. Pour tirer des conclusions sûres, il faudra attendre quelques mois. Et disposer des données définitives qui permettront une analyse plus fine. Déjà, on le sait, l'UNEDIC se montre davantage réservée dans ses évaluations, elle estimait – au contraire de l'INSEE – que la situation de l'emploi s'était au mieux stabilisée au cours des trois premiers mois de 1994, et elle n'a pas encore fourni son estimation pour le deuxième trimestre. Ainsi que le font toujours remarquer les statisticiens, nous sommes en tout état de cause, – avec environ 92 000 emplois de plus en six mois, comparés à un effectif total de 14,5 millions de salariés – *« sur l'épaisseur du trait »*.

Considérons donc, pour y trouver un motif de satisfaction, que la conjoncture de l'emploi a cessé de se dégrader après trois années de chute vertigineuse où plus de 500 000 postes de travail ont été perdus. Et tenons le pour assuré : plusieurs indices, plus sectoriels, vont dans le même sens. Les heures supplémentaires, qui sont le premier élément de souplesse pour les entreprises, ont recommencé à fleurir dans certaines branches d'activité, même si le comptage en reste impossible et surtout si nombre d'entre elles sont maquillées en primes sur les bulletins de salaires. De la même manière, et de façon aussi évidente, les sociétés de travail temporaire retrouvent une meilleure santé en affichant, depuis février, des hausses de chiffre d'affaires et de volume d'heures prestées pour des missions qui sont plus fréquemment renouvelées auprès d'un éventail plus large d'entreprises utilisatrices de l'intérim.

A ces deux indicateurs avancés, il convient d'ajouter le timide gonflement des annonces d'emploi, spécialement pour les fonctions de cadres, quand bien même l'APROCERD, l'association professionnelle des cabinets de « chasseurs de têtes », constate un tassement au deuxième trimestre (– 5 %) qui fait suite à une forte progression en début d'année (+ 26 % en un an). Certes, les *« petites annonces »* n'ont pas retrouvé le niveau des 80 000 annuelles de la décennie précédente, mais les 31 000 enregistrées au cours des douze derniers mois rompent avec une tendance à la baisse (28 000 au plus bas). Mieux, le chômage des cadres, qui s'était accru de 30 % par an, et avait été le signe le plus inquiétant de la crise du début des années 90, est revenu à une augmentation minimale (+ 0,9 % en un an), largement inférieure à la moyenne nationale de 5,5 %. Pour toutes les catégories professionnelles, les taux de sortie de l'ANPE semblent s'améliorer lentement, spécialement pour la tranche sensible des 25-49 ans et pour celle des plus de 50 ans, sous l'effet cependant des dispenses de recherche d'emploi et des exonérations de charges pour les CRE (contrats de retour à l'emploi).

Cela signifie, à la différence des périodes précédentes, que le marché du travail est devenu plus réactif ou qu'il s'ajuste mieux à la conjoncture économique. Ce qui avait provoqué des suppressions d'emploi en rafale dès les premiers signes de crise, entraîne, à l'inverse, une rapide adaptation des besoins en main-d'œuvre dès que la relance pointe. La France commence à tirer profit d'une flexibilité qu'elle a moins développé que d'autres pays et de façon plus tardive, avec les avantages et les inconvénients que cela suppose.

De ce point de vue, la nature même des emplois en cause apporte une démonstration supplémentaire des changements intervenus dans les politiques sociales. Désormais, c'est clair, les employeurs privilégient les formes les moins contraignantes d'emploi et se refusent à prendre trop tôt des risques de long terme. Aussi, outre les heures supplémentaires et la limitation des plans sociaux, observable au travers de la baisse des licenciements économiques, font-ils appel au travail temporaire, aux contrats à durée déterminée et au travail à temps partiel qui créent une situation plus instable. Et plus commodément réversible.

La logique, ensuite, amène à croire que, non seulement la reprise ne sera pas aussi créatrice d'emploi que par le passé, comme le redoute l'OCDE, que tous les emplois disparus ne renaîtront pas à un niveau équivalent, mais que les conditions du travail sont en train de subir une profonde mutation. Autrement dit, l'emploi de demain ne sera plus jamais le même et des observateurs, à l'APEC notamment, le constatent déjà pour les cadres, appelés à passer d'une relation ancienne d'employeur-employé à une contractualisation entre un fournisseur et un client.

Sous l'embellie d'aujourd'hui, c'est ce mouvement inéluctable qui sera déterminant demain. C'est peut-être pourquoi les jeunes à la recherche d'un premier emploi, ont changé de comportement. Prenant en compte la nouvelle donne, ils s'inscrivent plus tôt comme chômeurs et anticipent leurs démarches parce qu'ils savent ne pas pouvoir s'intégrer sans tatonnements.

Alain Lebaube

Pause ou embellie ?

Premiers frémissements : les effectifs salariés ont remonté au premier semestre 1994

ACCUEILLIE comme une heureuse surprise (*le Monde* daté 14-15 août), l'annonce faite par l'INSEE de la création de 63 700 emplois au cours du deuxième trimestre de cette année pose toutefois de nombreuses questions. Cette augmentation intervient simultanément avec les révisions à la hausse du taux de croissance économique pour l'année en cours, qui devrait dépasser 2 %, et alors que la consommation n'est pas répartie. Elle signifie un doublement des créations de postes du deuxième trimestre sur le premier (92 000 au total), ce qui constitue un inversement de la tendance enregistrée depuis le deuxième trimestre 1990.

Les contrats emploi-solidarité ne sont pas inclus dans ces chiffres. Mais il est encore trop tôt pour savoir si cette embellie de l'emploi est durable ou bien si elle marque seulement une pause dans la dégradation observée jusqu'alors. La nature des emplois créés (stables, contrat à durée déterminée, intérim, temps partiel) pèsera de tout son poids dans la balance.

Les observateurs économiques attendent désormais avec impatience l'évaluation faite des effectifs salariés au deuxième trimestre 1994 par l'UNEDIC. Au premier trimestre, alors que l'INSEE annonçait déjà une amélioration de l'emploi, celle-ci n'était pas corroborée par l'UNEDIC. Cet écart, déjà constaté par le passé, s'explique par la divergence de champ entre les deux indicateurs et donne lieu à des révisions ultérieures. Il est très difficile, lorsque la croissance ou la décroissance de l'emploi avoisine le zéro, de savoir si l'on est juste au-dessus ou juste en dessous de la barre. Néanmoins, si aucune amélioration n'était perceptible par l'UNEDIC, cela jetterait une ombre sur l'amorce de reprise de l'emploi.

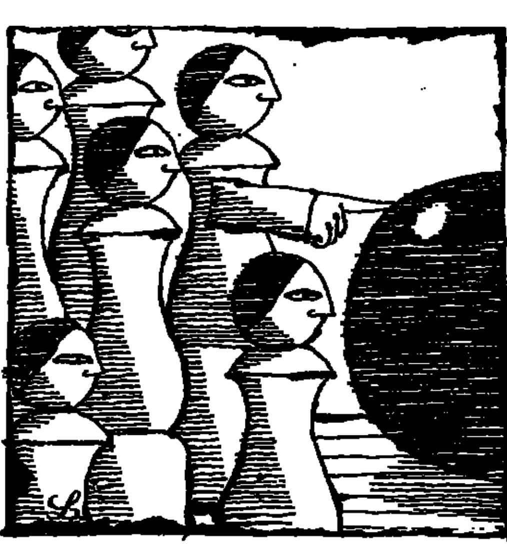
L'embellie actuelle a peut-être des origines plus lointaines. Une étude en cours de réalisation au ministère du travail sur les mouvements de main-d'œuvre enregistrés depuis 1990 permettrait de signaler que les premiers frémissements du marché de l'emploi dateraient du milieu de l'année dernière. Dès cette époque, les licenciements économiques auraient commencé à s'infléchir et, à partir de la fin de l'année, les contrats stables auraient cessé de diminuer. Alors que 1993 est considéré à juste titre, comme l'année noire de l'emploi, celle où le cap des trois millions de chômeurs a été atteint et où 227 000 emplois ont disparu.

Hausse du secteur tertiaire

En affinant le diagnostic selon la taille de l'entreprise (plus ou moins de 10 salariés), et selon son secteur d'activité, ces premiers éléments ne semblent pas infirmés. De la même manière que en 1990, l'inversion de tendance s'était d'abord traduite par le non-renouvellement des contrats à durée déterminée. Aujourd'hui, les entreprises reconstituent leurs effectifs de manière prudente, d'abord par un volant de CDD. Autre indice de prudence, mais de progressive amélioration, l'essor du travail temporaire depuis la fin du premier trimestre 1994 *(voir page suivante).*

La hausse de 0,4 % des effectifs salariés dans le secteur marchand non agricole au deuxième trimestre se marque par trois tendances sectorielles. En premier lieu, une forte hausse de l'activité tertiaire (+ 0,8 %), de l'intérim mais aussi du tertiaire marchand : commerce de détail et services aux entreprises. La santé et l'action sociale progressent aussi. En second lieu, le secteur du bâtiment n'observe qu'une décélération de ses pertes d'emplois (– 0,5 % contre –1 % en moyenne depuis 1992). Enfin, une quasi-stabilisation des effectifs dans l'industrie : phénomène le plus remarquable mais qui demande à être confirmé.

Dans l'industrie, il existe toujours de forts contrastes entre des activités structurellement destructrices d'emplois et d'autres secteurs qui en génèrent. Le secteur de l'habillement, qui emploie une main-d'œuvre peu qualifiée et qui est soumis à une forte concurrence internationale, continue de perdre des emplois. Une étude du CREDOC sur l'emploi industriel le rappelle : le profil des secteurs créateurs d'emploi sont des activités *« plus sophistiquées, plus intentives en technologie »*, qui utilisent *« une main-d'œuvre relativement qualifiée »*. Leur marché intérieur est en croissance soutenue, mais ils sont soumis à une *« concurrence étrangère qui vient principalement des pays industrialisés, c'est-à-dire de firmes disposant* a priori *d'avantages compétitifs du même types que ceux des firmes françaises »*. L'industrie des spécialités pharmaceutiques, par exemple, répond à ces critères.



Sur les douze derniers mois, la progression des effectifs salariés est de 0,2 %. Aux ralentissements des pertes d'emplois salariés observés dès le second semestre 1993 succède donc une stabilisation des effectifs de janvier à mars 1994, suivi, d'une légère progression de mars à juin. Seule une poursuite de cette tendance au second semestre permettra d'appréhender l'aspect provisoire ou durable de cette embellie sur le front de l'emploi salarié.

Alain Beuve-Méry

Mutations chez les cadres

Selon l'APEC, la dégradation est freinée. Mais la structure de l'emploi ne sera plus la même

« EN matière d'emploi des cadres, la remontée ne s'effectue pas au rythme de descente brutale que nous avons connu ces trois dernières années. Elle existe, mais elle est lente et peu spectaculaire. » Ce commentaire de Jean-Claude Merlin, directeur général de l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC), est révélateur de la grande prudence affichée. Se voulant observatoire et se basant sur des données chiffrées, l'APEC se refuse, en effet, à anticiper, y compris sur le court terme. Elle se garde bien de préjuger si les intentions d'embauche des entreprises dans les mois à venir permettront de revenir au niveau qui a précédé ces trois dernières années sombres.

A titre comparatif, et si on s'en tient à l'indicateur visible qu'est le nombre de postes offerts par voie de presse, 80000 postes étaient proposés bon an mal an dans le courant des années 80. De 1990 à 1993, les offres ont chuté, passant à 28000 en moyenne annuelle. Sur les douze derniers mois, elles ont remonté à 31 000.

La progression des derniers mois a ramené le marché au niveau où il se situait dans le creux de l'année 1993. Preuve est ainsi donnée que ce nouveau seuil reste faible et l'amélioration fragile. Toutefois, note l'APEC, toutes les fonctions progressent. C'est le cas notamment des fonctions « production, fabrication, chantiers » et des « services connexes de la production ».

Enfin, comme l'indiquait au mois d'avril dernier le panel APEC 1994, les prévisions d'embauche des entreprises pour l'année en cours s'annoncent plus optimistes puisqu'elles laissent entrevoir la fin de la dégradation de l'emploi, annonçant même un léger mieux pour les cadres. *« Du côté de ces derniers, on compte plus d'entreprises émettant des prévisions à la hausse qu'à la baisse »*, avançait avant l'été Jean Prével, directeur adjoint de l'Agence.

Il reste que, même timides, ces prévisions et ces intentions témoignent aussi, de la part des recruteurs, d'une reprise de confiance non négligeable. *« Nombre d'indicateurs économiques tournent au vert*, commente Jean-Claude Merlin, *avec pour effet que les entreprises recrutent moins frileusement. Mais la reprise annoncée suscite aussi une attente de la part des cadres. Or, rien ne prouve que l'on retrouvera un niveau d'emploi similaire à ce qu'il a pu être dans le passé »*.

De fournisseur à client

Autre observation : la structure même de l'emploi évoluera. L'APEC laisse entrevoir qu'au-delà de sa mission première de conseils aux cadres et aux entreprises, elle joue aussi un rôle de veille. Pour son directeur général, *« si le secteur tertiaire continue d'absorber le gros des troupes, on demandera toujours plus de polyvalence aux cadres »*. L'évolution des cadres se traduira par leur capacité à gérer des projets dans des domaines à la fois techniques, financiers ou commerciaux. A titre d'exemple, dans le secteur de l'électronique, la demande de la clientèle se fera non seulement sur des produits isolés mais aussi sur des systèmes, des services ou sur l'ingénierie.

Une autre évolution se dessine qui modifie le lien entre employeur et employé. Il s'apparente à ce que Jean-Claude Merlin nomme des *« relations de fournisseur à client »*. Le cadre employé deviendra de plus en plus fréquemment un prestataire de services.

Il pourra lui être demandé de mettre en œuvre un projet ou d'effectuer une mission dont la durée sera déterminée contractuellement, de relever un « défi » ponctuel durant deux ou trois ans, tout en sachant qu'ils ne resteront pas dans l'entreprise.

Les jeunes cadres d'aujourd'hui s'acclimateront mieux que leurs aînés à cette tendance. Des signes de cette mobilité – que la crise est venue bloquer – apparaîtraient. Une évolution, somme toute, dans le droit fil de la tradition libérale anglo-saxonne. Les jeunes se *« défonceront »*, ni pour la même cause, ni pour les mêmes valeurs.

Jean Menanteau

L'AMÉLIORATION CONTINUE

■ En juin 1994, 3 637 postes ont été offerts par voie de presse aux cadres, selon l'indicateur de l'APEC et en juillet 2 046 postes. En données brutes, on retrouve le niveau d'il y a deux ans de juillet 1992. Ces bons résultats confirment la relative amélioration de l'emploi cadre. En volume brut, le cumul des offres depuis le début de l'année comparé à la même période de 1993 est en progression de 23 %. En données corrigées des variations saisonnières, le volume offert est d'environ 3 000 postes par mois. La progression des derniers mois a ramené le marché au niveau où il se situait avant le creux de l'année 1993. Toutefois, note l'APEC, *« ce nouveau seuil reste faible et l'amélioration est encore fragile »*. Toutes les fonctions, ou presque, progressent en juin (production, fabrication, chantiers et services connexes de la production) et en juillet (informatique et activités tertiaires).

▶ **APEC, 51, boulevard Brune 75689 Paris Cedex 14, tél. : (1) 40-52-20-00 ou 3615 APEC.**

Les heures supplémentaires en éclaireur

Difficiles à quantifier, elles sont toutefois le premier signe d'une hausse de l'activité

DÈS le début de la reprise, c'est le premier élément de souplesse auquel les entreprises, face au surcroît de travail, ont recours. Les heures supplémentaires sont *« une marge de manœuvre très pratique*, confirme-t-on au siège du Conseil national du patronat français (CNPF). *L'heure supplémentaire devance l'intérim, les contrats à durée déterminée et, bien évidemment, les décisions d'embauche définitive »*.

Si personne ne songe à nier la qualité barométrique des heures supplémentaires, il apparaît très difficile de les quantifier en temps réel. Comment concentrer au niveau national, autrement qu'avec plusieurs mois de décalage, voire plus, des chiffres qui relèvent du seul fait des entreprises ? Une simple information de l'inspecteur du travail et du comité d'entreprise (avec des délégués du personnel) suffit pour déclencher le processus tant que le contingent annuel de 130 heures par an et par salarié n'est pas dépassé. Les informations sont donc largement dispersées. Côté CNPF, aucune synthèse disponible sauf à préciser que les secteurs jugés aujourd'hui par l'organisation patronale comme étant les premiers à bénéficier de l'amélioration conjoncturelle (chimie, transformation des métaux, sidérurgie, papier-carton...) *« doivent effectivement voir leur nombre d'heures supplémentaires augmenter »*.

Au Groupement des industries métallurgiques (GIM), on fait part des mêmes difficultés de recensement. La seule précision est donnée par l'enquête conjoncturelle réalisée en juin dernier où il apparaît que l'horaire moyen effectué dans les entreprises adhérentes au GIM a augmenté (38,5 heures), même s'il reste en-deçà de la durée légale : *« L'activité reprend*, explique l'un des responsables de l'organisation métallurgique. *Certaines entreprises font certainement effectuer des heures supplémentaires, mais il est impossible de dégager une règle commune pour l'ensemble de notre secteur. 80 % des chefs d'entreprise que nous avons interrogés indiquent que les horaires de travail restent stables, 20 % annoncent de plus grandes amplitudes. »*

Premier semestre 1994 : 250 000 heures

Pousser la recherche en s'intéressant de plus près à l'entreprise réserve là aussi quelques surprises puisque la situation va jusqu'à varier d'un atelier à l'autre. Le cas de Peugeot-Mulhouse est à cet égard tout à fait intéressant. L'établissement alsacien est actuellement soumis à un double rythme, celui des heures supplémentaires et celui du chômage partiel. Les 3 500 salariés de l'unité terminale, l'assemblage en somme, pourront ainsi, sur la base du volontariat, travailler en heures supplémentaires deux samedis de septembre, alors que d'autres ateliers seront mis en situation de chômage partiel. *« Il nous est très difficile de faire des prévisions à plus long terme*, explique-t-on chez PSA. *Nous devons être le plus possible à l'écoute de la demande, sans laisser pour autant les stocks augmenter. Nous souhaitons faire passer ce message auprès des salariés qui peuvent effectivement être désorientés devant ce qui semble être un paradoxe. »*

Quoi qu'il en soit, il est clair que l'activité de l'établissement automobile a été dopé, comme pour l'ensemble des autres constructeurs, par la prime de casse de 5 000 francs accordée par le gouvernement d'Edouard Balladur. En 1993, près de 29 000 heures supplémentaires avaient été effectuées. Sur les six premiers mois de 1994, ce chiffre atteint plus de 250 000 heures. Un décalage qui évidemment ne laisse pas les syndicats indifférents. *« Nous sommes conscients des contraintes actuelles*, explique ainsi Bernard Espel, secrétaire national de la fédération CFDT de la métallurgie. *Il n'est pas possible de faire une conversion mécanique entre heures supplémentaires effectuées et embauches possibles. Mais la question de l'emploi reste prioritaire. Voilà pourquoi nous nous sommes clairement prononcés pour que ces heures supplémentaires soient récupérées en temps majoré plutôt que d'être payées au taux de 125 %. »* Un choix qui ne trouve pas toujours grâce auprès des salariés dont certains voient un moyen d'augmenter leur salaire, après des mois de récession.

Marie-Béatrice Baudet



هكذا من الأصل

La poussée des jeunes en mai

Face à l'amorce de reprise, les premiers postulants à un emploi se sont inscrits plus tôt à l'ANPE

IL n'est parti qu'une *« petite semaine en vacances pour ne pas risquer de passer à côté de quelque chose »*. Entendez : à côté d'un emploi. Et, tout l'été, il s'est rendu régulièrement à l'ANPE, a envoyé des CV, a espéré l'appel d'un employeur. *« Je ne prendrai des vraies vacances que quand j'aurai du concret. »* Jordan, 22 ans, figure parmi les 20000 jeunes – en données brutes – qui se sont inscrits pour la première fois à l'ANPE en mai 1994, soit 26,5 % de plus qu'un an plus tôt. Un bond inattendu. Habituellement, les jeunes achèvent leur année scolaire, partent en vacances et ne cherchent d'emploi qu'à partir de septembre. Or ils composaient en mai l'essentiel des 28 000 premières entrées à l'ANPE, qui, du coup, étaient aussi en forte hausse : + 20 % par rapport à mai 1993. Déjà, en avril, la variation sur un an des premières entrées était de 5,2 % et en mars de 6,7 %. Associée à l'augmentation du nombre des licenciements et des fins de contrats à durée déterminée, cette poussée a pesé sur la hausse de 0,6 % du nombre des demandeurs d'emploi en mai, la plus forte depuis le début de l'année.

Mais qu'avaient-ils donc en tête, ces jeunes, pour anticiper ainsi leur entrée sur le marché du travail ? Est-ce le discours sur la reprise économique qui leur a donné l'espoir d'en récolter les premiers fruits ? Paradoxalement, la hausse du chômage traduirait en partie un regain de confiance chez les demandeurs d'emploi. La légère augmentation des reprises d'activité (+ 1,3 % en mai par rapport à mai 1993, en données brutes, après une forte hausse de 12,4 % en avril sur un an) viendrait conforter cette hypothèse avancée notamment par le gouvernement. Une hypothèse, fragile, d'une part, car si la hausse du nombre des jeunes en mai a été forte, elle ne représente que 5 000 individus de plus qu'en mai 1993. Ce qui n'a rien d'un mouvement de foule. D'autre part, en juin, la tendance s'est inversée. Les premières entrées ont baissé de 5,8 % par rapport à juin 1993 (en données brutes) et les reprises d'activité de 16,6 %.

Sur le terrain, les jeunes semblent en tout cas peu réceptifs au discours sur la reprise. *« Pas un seul d'entre eux ne l'évoque »* observe Dominique Davy, directeur de la mission locale du Lubéron. *On ne sent pas en eux une lueur d'optimisme. Sinon, cela signifierait qu'ils échappent à leur environnement familial. Or, comment un jeune pourrait-il penser qu'il va s'en sortir quand son père, sa mère ou son copain sont frappés de plein fouet par le chômage. »* Michelle, 23 ans, n'a même pas entendu parler de reprise. Logique : elle évite d'écouter les informations. *« A quoi ça servirait, puisqu'on sait que tout va mal ? Si je regarde les autres, je ne vais jamais avancer. Je m'occupe de moi. »* Le chômage la touche par ricochet : ses deux cousines, âgées comme elle de 23 ans, sont sans emploi depuis plus d'un an.



Ça peut rapporter « un petit contrat »

Reste tout de même cette petite fièvre des jeunes en mars, avril et surtout en mai, que l'on a bien du mal à expliquer. *« Certains ont pu être sensibles aux mesures récentes, telles que la prime au premier emploi généralisée à partir de la mi-avril pour toutes les catégories de jeunes ou à la relance depuis plusieurs mois des contrats en alternance*, estime Olivier Marchand, sous-directeur à la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du travail. *Mais ils ont pu aussi faire le pari que, de toute manière, cela ne coûte rien de s'inscrire à l'ANPE. »* Et que ça peut toujours rapporter *« un petit contrat »*, comme l'a souhaité Valentin, 23 ans, inscrit en mai, dès son retour du service militaire.

De son côté, Michelle avait une véritable stratégie. Elle s'est inscrite en mai par *« impatience »* de trouver une entreprise qui la prenne en contrat de qualification en novembre, et pour *« avoir le temps de faire mes recherches tranquillement. A la rentrée il y a trop de monde »*. Une bonne idée, puisque, durant l'été, elle a décroché des contrats de deux jours à trois semaines : standardiste, femme de ménage ou encore caissière.

Face au chômage, les jeunes sont aussi de moins en moins nombreux à penser pouvoir s'en sortir seuls. *« Ils s'inscrivent en désespoir de cause, parce qu'ils n'ont plus d'autre possibilité et que les réseaux ne fonctionnent plus*, observe Francis Marcot, qui anime l'observatoire économique et des métiers du Lubéron. *Et ils demandent un contrat emploi-solidarité parce qu'il n'y a rien d'autre. C'est ainsi qu'ils entrent dans la vie active. »* On ne peut pas exclure, non plus, que des jeunes *« qui ont peu d'espoir d'avoir un diplôme qui leur serve aient décidé d'interrompre leurs études pour chercher un emploi immédiatement »*, ajoute Olivier Marchand. Enfin, il est probable que *« la réduction des emplois-formation ait conduit des jeunes à se positionner sur des emplois »*, indique Francis Marcot, qui souligne aussi que, dans le Lubéron, *« depuis vingt ans, les phénomènes de saisonnalité s'estompent »*.

Anticiper, sacrifier éventuellement les vacances, profiter des mesures jeunes, s'accrocher à ce qui se présente. Face à la dureté du marché de l'emploi, le comportement des jeunes est peut-être en train de changer. *« Ils se prennent en charge plus sérieusement qu'avant*, constate Pierre Buisson, chargé d'accueil à la PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation) de Boulogne-Billancourt. *Ils sont beaucoup plus lucides et conditionnés très tôt par le manque d'opportunités qu'ils auront. »*

Francine Aizicovici

A qui profite la reprise ?

Les demandeurs face à l'emploi n'ont pas tous les mêmes chances

A qui profite le début de reprise des embauches constaté ces derniers mois ? Une étude que vient de réaliser l'ANPE permet de se faire une idée de la situation en allant au-delà de certaines « évidences » statistiques trompeuses : est-ce que les chances pour chaque catégorie de chômeurs d'accéder à un travail ont ou non réellement augmenté ? L'étude s'appuie sur le calcul des « taux de sortie » qui tiennent compte de l'ensemble des données concernant les demandeurs d'emploi : entrées, sorties, « stocks ».

Un exemple permet d'en juger, qui concerne la tranche d'âge des 25-49 ans. Si l'on compare le nombre des retours à l'emploi au premier trimestre 1993 à celui du premier trimestre 1994, on constate une sensible progression, de 246 000 à 268 000. Mais, comme dans l'intervalle le nombre de chômeurs a augmenté, chacun de ces derniers a en réalité un peu moins de chances de quitter l'ANPE en 1994 qu'en 1993 (9,7 % de « taux de sorties » au lieu de 9,8 %). Si l'on compare les deux trimestres suivants, une amélioration réelle apparaît : d'une année à l'autre, le volume des reprises d'emploi passe de 256 000 à 288 000 et cette fois le taux progresse lui aussi de 9,9 à 10,2 %.

Qu'en est-il des autres tranches d'âge ? Dans un premier temps, loin de bénéficier du début de reprise les moins de 25 ans ont continué à s'enfoncer dans le chômage : au premier trimestre 1994 leur taux de sorties est plus faible qu'un an plus tôt. Un redressement s'esquisse au deuxième trimestre, mais il reste très limité : 13 au lieu de 12,8 un an plus tôt. Ce sont finalement les 50 ans et plus qui tirent le mieux leur épingle du jeu. Leurs probabilités de sortie progressent en effet sur chacun des quatre trimestres considérés et ils font un net pas en avant dès le début 1994, passant de 4,6 à 5,5 puis à 5,7 d'avril à juin. Sans doute les dispenses de recherche d'emploi accordées à un certain nombre rendent-elles le travail plus accessible à ceux qui restent en piste, tandis que les exonérations de charges et primes des contrats de retour à l'emploi (CRE) renforcent leur attrait pour les employeurs.

« Élus » et « damnés » de la reprise

Le succès marque une véritable frontière entre « élus » et « damnés » de la reprise. Dès le premier trimestre 1994 les chances des hommes progressent sensiblement, s'amplifiant dans les mois suivants tandis que celles des femmes régressent d'un bout à l'autre du semestre, en dépit de quelques embauches supplémentaires.

Si l'on regarde les types d'emploi, les différences sont également brutales. La reprise profite aux plus qualifiés et ne s'intéresse qu'au monde industriel. Les ouvriers de haut niveau professionnel (P3 et HQ) piétinent encore au premier trimestre 1994 mais font un bond en avant au printemps avec un taux de sortie qui progresse de 11,2 à 13 par rapport à l'année précédente. Agents de maîtrise, techniciens et cadres font encore mieux parce que leur progression démarre dès le début de l'année. Pendant ce temps les manœuvres et les OS doivent se contenter d'un ou deux dixièmes de point et les employés non qualifiés reculent de plus de 1 point. Quant aux employés qualifiés, qui auraient dû être protégés par leurs compétences, ils sont entraînés dans le marasme persistant du secteur tertiaire et ne parviennent pas à échapper totalement à ce recul.

Le constat le plus surprenant concerne les chômeurs de longue durée : dès le premier trimestre 1994, leur taux de sortie s'améliore de 0,6 point et cette progression s'accentue d'avril à juin. Sans prétendre expliquer cet état de choses qui mériterait une étude à lui seul, on peut tout de même souligner le fait : d'une part l'ANPE consacre de plus en plus d'efforts à ce type de public, d'autre part, il semble bien qu'un certain nombre de chefs d'entreprise soient plus attentifs que par le passé à la gravité causée par le chômage prolongé et à la nécessité de ne pas en multiplier les cas.

Marie-Claude Betbeder

Les sourires de l'intérim

Après trois années difficiles, le travail temporaire prend un nouveau départ

A la fin du premier trimestre 1994, les entreprises d'intérim retenaient leur souffle. Ce frémissement de l'activité qui s'était manifesté dès novembre 1993, et qui semblait se poursuivre, était-il le signe annonciateur de la reprise ou n'était-ce qu'une accalmie ? La fin du deuxième trimestre venue, elles se sont mises à y croire plus fermement au vue des derniers chiffres, en forte augmentation ? Selon l'indicateur prévisionnel UNETT/Plus consultant, le taux de croissance des heures prestées était de + 29 % en juin après une progression de 22 % en mai. *« Depuis mars, le volume d'activité mensuelle est en croissance constante, ce qui prouve que la reprise est bien là »*, indique Isabelle Lombard, secrétaire générale adjointe de l'UNETT (Union nationale des entreprises de travail temporaire).

Si, dans un premier temps, la reprise a été tirée par les biens intermédiaires et l'automobile, *« depuis les mois de mai et juin*, signale Isabelle Lombard, *on sent un redémarrage du côté des biens d'équipement qui ont recouru plus fortement à l'emploi flexible. Cela prouve que les entreprises se remettent à investir »*. Pour l'année 1994, l'UNETT table sur une progression de 10 à 15 % des heures prestées et du chiffre d'affaires de la profession (après une baisse de 18,5 % en 1993), *« si la croissance économique reste conforme aux prévisions de l'INSEE »*...

Attentisme préélectoral

Bernard Bacquet, vice-président délégué du PROMATT (syndicat des professionnels du travail temporaire), se félicite également de cette *« embellie »* en soulignant que le nombre d'établissements qui emploient des travailleurs intérimaires a de nouveau augmenté en février, *« ce qui laisse penser que la reprise repose sur un plus grand nombre d'agents économiques »*.

Après ce constat globalement positif, la grande question est de savoir comment va se dérouler la rentrée pour les entreprises d'intérim : un point sur lequel les analyses divergent. Les entreprises, rassurées par les indicateurs économiques qui ont viré au vert, vont-elles se remettre à embaucher fermement des contrats à durée indéterminée ? Dans ce cas, *« les entreprises d'intérim risquent de voir leur niveau d'activité baisser un peu à la rentrée »*, estime Isabelle Lombard. Au contraire, les entreprises traumatisées par les plans sociaux pourraient vouloir *« prolonger l'embauche de précaution* (intérim, CDD) *jusqu'à ce qu'elles soient vraiment sûres de la reprise économique »*, soutient Bernard Bacquet. Les entreprises d'intérim seraient alors les grands bénéficiaires de la reprise.

Sur le terrain, les avis sont aussi très partagés. Du côté de l'intérim cadre, un secteur qui a particulièrement souffert de la crise, Axel Ruckert, PDG de Managers, sent depuis trois mois *« un début de frémissement qui s'exprime moins par les missions conclues que par l'évolution de l'attitude de ses interlocuteurs »*. Pour lui, les beaux jours sont devant. *« La reprise va s'amorcer à la rentrée pour devenir significative au printemps 95 »*. Directeur général de Bis, Daniel Barus n'oserait pas faire de pronostics à aussi long terme. *« Le premier semestre s'est bien passé, et je suis confiant pour septembre. Au-delà, on n'a pas une grande visibilité. Je reste prudent*, se borne-t-il à dire. Pourquoi tant de réserve ? *Bien qu'ayant eu de bons résultats, nos clients n'ont pas toujours bénéficié d'une reprise telle que les indices économiques l'annoncent. »* De son côté, François Vassard, directeur de marketing d'Ecco, qui a enregistré un taux de croissance de son activité de 25 % en juin et d'un peu plus de 30 % en juillet, se dit *« raisonnablement optimiste pour la fin de l'année 1994 et même au-delà »*. L'intérim a encore de beaux jours devant lui *« tant les entreprises restent très méfiantes à l'égard de la reprise*, confie-t-il. *Mais aussi parce que les échéances présidentielles de 1995 risquent de conforter les chefs d'entreprises dans un certain attentisme »*.

Catherine Leroy

LIBRAIRIE

Le guide du mécénat-solidarité

■ Ce guide est un ouvrage pratique destiné aux entreprises, petites ou grandes, qui désireraient s'investir dans la défense de causes d'intérêt général. Exemples à l'appui, il présente les différentes étapes d'une politique de mécénat, du choix du domaine d'intervention (exclusion, chômage, protection de l'environnement, aide au tiers-monde, etc.) à l'évaluation des opérations menées. Il s'adresse aussi bien aux dirigeants des entreprises et aux responsables du mécénat qu'aux associations ou aux étudiants. Catherine Colombat, responsable des enquêtes et rédactrice du livre, est journaliste.

► ***Le guide du mécénat-solidarité*, de Catherine Colombat, Dunod 199 pages, 185 francs.**

Repenser la gestion des ressources humaines ?

■ Cet ouvrage présente à la fois une analyse critique des connaissances dans le domaine des ressources humaines et les nouvelles perspectives pour la recherche et l'intervention dans la gestion du personnel. Les auteurs, français et étrangers, sont spécialistes de différentes disciplines du management et des sciences sociales. Franck Bournois, Yves-Frédéric Livian, Alain-Charles Martinet et Jean Thomas sont professeurs de l'université Jean-Moulin Lyon-III. Ce livre est un manuel destiné aux étudiants, chercheurs et praticiens, mais peut aussi être utile à toute personne désireuse de réfléchir sérieusement aux finalités de la gestion des ressources humaines, au moment où la crise de l'emploi a contredit certaines idées bien établies.

► ***Repenser la gestion des ressources humaines ?*, coordonné par Julienne Barbet, maître de conférences à l'université Montpellier-I, Économica, 367 pages, 225 francs.**

INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Externalisation et performance globale

par Jacques Kheliff

LA logique qui conduit l'entreprise à transférer hors d'elle-même un nombre croissant des activités qui la constituent ne peut qu'interroger. *La question de* fond que finit par poser cette dynamique d'externalisation systématique est de savoir ce qu'est l'entreprise, et si elle peut être ainsi saucissonnée impunément, pour elle-même mais aussi pour ceux qui la forment et pour tout ce qui concerne les relations sociales.

Cela fait des années maintenant que nous connaissons sur notre champ professionnel les phénomènes de sous-traitance. Souvent amorcée avec les emplois de gardiennage, de nettoyage ou de transport, la démarche a pris sa vraie dimension avec la sous-traitance des services chargés de l'entretien des installations. Cette sous-traitance de l'entretien pouvait se comprendre dès lors qu'elle concernait des spécialités ou des outillages dont l'entreprise n'a l'usage qu'occasionnellement. Mais poussée à l'extrême et souvent mal maîtrisée, la délégation de tâches essentielles au fonctionnement et à la maintenance des installations a révélé nombre d'effets pervers.

La perte de la maîtrise d'appareillages *sans* cesse plus complexes, qui résulte d'une dispersion des compétences, et les atteintes à la sécurité qui en découlent, figurent au premier rang. L'exemple récent d'accidents mortels survenus dans des entreprises du pétrole et de la pétrochimie est là pour souligner les risques qui existent à juxtaposer salariés en charge des installations et intervenants ponctuels.

C'est au moment où ces limites et d'autres commencent à être mieux perçues que se fait jour une tentation d'aller encore plus loin dans le découpage des activités qui concourent à un même geste de production. Sont cette fois visés les services informatiques de gestion et de recherche, les ingénieries, les services administratifs, voire la gestion du social.

Les raisons avancées par les directions d'entreprise qui nourrissent de tels projets sont essentiellement de deux ordres. Il y a, d'une part, ce qui est présenté comme la nécessité de se consacrer à ce que l'on sait faire en resserrant l'entreprise autour du cœur de ses métiers. Il y a ensuite et surtout la recherche d'économies réalisées en payant moins cher un service qui serait en plus de meilleure qualité car le fait d'entreprises spécialisées. La pertinence de ces arguments mérite d'être examinée. Le *credo* sur *« le cœur de nos métiers »* renvoie à une vision très taylorienne du travail et de l'entreprise. Et ce alors même que la dynamique de changement de l'organisation du travail conduit à l'émergence de nouvelles professionnalités qui s'affranchissent des frontières des métiers traditionnels.

Une telle approche va à l'encontre du développement de coopérations intersectorielles et entrave la capacité, pourtant essentielle, à faire *évoluer tâches et techniques dans l'activité* quotidienne. L'espoir de réaliser des économies en privilégiant la rentabilité financière à court terme n'est pas mieux étayé. A l'heure où l'exigence de la performance globale s'impose comme passage obligé de l'efficacité de l'entreprise, on nous propose un éclatement d'activités qui la pénaliserait à coup sûr. Comment croire en effet que la synergie et la complémentarité indispensables à la performance globale et déjà si difficiles à réaliser seraient plus accessibles dans le cadre d'entreprises atomisées. Quand bien même y parviendrait-on, le coût des articulations à assurer en continu entre les différentes composantes de l'entreprise-puzzle serait considérable. Les interfaces indispensables seraient en effet complexes et coûteuses à construire, et encore plus à entretenir.

A tout cela il faut ajouter qu'il ne fait pas de doute que l'emploi et les salariés sont déjà victimes du morcellement de l'entreprise. Des *fonctions d'interface ne sont pas créées, une* précarisation accrue et des garanties moindres sont réservées aux salariés externalisés, et ceux-là ne bénéficient plus du partage des richesses qu'ils contribuent à créer.

A terme, la perte d'emplois risque par ailleurs d'être amplifiée. Chaque sous-traitant appliquant les mêmes critères de gestion à court terme sera tenté de diminuer sa masse salariale. Chacun, souvent plus petit que l'ensemble d'origine, et en tout cas dépendant des donneurs d'ordre, pourra encore moins digérer d'éventuels surcoûts ponctuels et investir sur le long terme dans les matériels et personnels comme l'exige la recherche de la performance globale. L'obtention de certifications type « Iso 9000 », de plus en plus souvent exigée par les donneurs d'ordre, n'en sera pas facilitée non plus. Tout cela ne pourra finalement que pénaliser l'efficacité des fonctionnements – et donc la qualité du service offert – et fragiliser encore un peu plus l'emploi restant.

Au-delà de tous ces aspects, l'entreprise en réseau ne serait pas sans effet sur le social et ses acteurs, d'autant que ce réseau existerait et fonctionnerait sur un même site. L'organisation de l'entreprise en sous-ensembles distincts s'accompagnerait alors de l'éclatement du salariat. Travaillant sur le même site mais n'ayant pas le même employeur, bénéficiant de statuts et garanties différents, les salariés ne pourraient *former cette communauté de travail dont* on nous a tant dit l'importance pour la performance de l'entreprise. Le syndicalisme lui-même serait conduit à se restructurer en regard de ces nouvelles réalités, et cela ne serait pas sans effet sur l'identité et l'expression du syndicalisme. Trois grandes perspectives sont cernables pour cela.

– Une distinction cols blancs/cols bleus que les évolutions du travail rendent moins pertinente que jamais et dont nos amis britanniques tentent de se défaire ;

– Une organisation par grandes filières professionnelles ou par métiers (conducteurs des industries de process, tertiaire administratif, recherche et développement, ingénierie, entretien et maintenance, marketing/commercial...) qui recèle des risques de dérives corporatistes, elles aussi préjudiciables à la performance globale ;

– La création de grandes fédérations syndicales (industrie, services/commerce, protection sociale/santé, fonctions publiques...), chacune sous-divisée en secteurs professionnels. Une évolution qui ne serait pas sans effets sur le rôle et les pouvoirs des confédérations.

Par ailleurs, les conventions collectives nationales seraient à redéfinir profondément et les *relations contractuelles de branche et d'entre*prise qui se développeraient seraient très différentes.

On voit mal comment une telle décomposition/recomposition du travail et de ses acteurs pourrait se faire sans tenir compte des modèles dominants existant au plan européen en matière de définition des branches professionnelles, de champ de compétence des représentants patronaux et des syndicats de salariés. L'Europe sociale, si difficile à construire, suppose en effet l'existence d'interlocuteurs syndicaux et patronaux de même profil.

Autant dire que pour l'heure ces différents aspects ne sont nullement pris en compte par les gestionnaires et décideurs de l'entreprise. Ils sont pourtant porteurs de coûts cachés et d'effets sociaux à longue portée. Il ne s'agit en aucun cas de refuser d'envisager des transformations du travail et de l'entreprise. Mais les enjeux sont trop importants pour que cela soit engagé sans réflexion approfondie, sans une approche plus sérieuse des effets sociaux et de l'ensemble des coûts. Cette réflexion, qui doit impliquer tous les acteurs concernés, et en premier lieu les salariés, aurait en plus l'avantage de dégager des espaces de concertation et de négociation permettant aux uns et aux autres de réaliser des apprentissages sociaux eux-mêmes porteurs d'efficacité pour l'entreprise.

▶ ***Jacques Kheliff est secrétaire général de la Fédération unifiée des industries chimiques CFDT.***

ECHOS

Les emplois de proximité

■ Les emplois de proximité connaissent un développement significatif et répondent à des besoins importants : protection de l'environnement, emplois familiaux, animation de groupes de jeunes, service de proximité... Pour favoriser l'échange d'expériences et permettre aux élus de mobiliser des programmes d'actions, Alliance Villes-Emploi organise une rencontre sur le thème « les emplois de proximité : constats et propositions ». Cette manifestation se tiendra le 14 septembre 1994 en la salle des fêtes de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). Deux temps forts marqueront la journée : le matin, débat rassemblant élus, professionnels et responsables d'entreprise ; l'après-midi, ateliers sur des thèmes pratiques (financement, cadre juridique, particularités locales, etc.).

▶ **Alliance Villes-Emploi. Tél. : 47-32-65-57.**

Les outils de l'orientation professionnelle

■ Développement et emploi organise à l'espace Moncassin à Paris, en collaboration avec, l'INETOP (Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle), une journée d'information et de réflexion sur « les outils de l'orientation professionnelle », le mardi 27 septembre 1994. Parmi les thèmes abordés : les techniques d'orientation et leur utilisation dans le cadre des dispositifs existants ; les outils utilisés dans le domaine de l'orientation professionnelle aux différentes étapes du processus ; les critères de qualité à rechercher sur le marché des outils d'orientation ; le développement de la fonction d'orientation professionnelle en entreprise...

▶ **Espace Moncassin, 146, rue de Javel 75015 Paris, métro Félix-Faure. Développement et emploi. Tél. : 49-68-03-00.**

Europe, travail et emploi

■ Pour la troisième fois, Lasaire (Laboratoire social d'actions, d'inovations, de réflexions et d'échanges) organise ses rencontres biennales sociales européennes. Après l'analyse des enjeux de l'Europe sociale en 1990, de la nouvelle donne entraînée par Maastricht en 1992, Lasaire poursuit sa réflexion sur la dimension sociale de l'Europe, autour d'un thème central : chômage et emploi. Les rencontres se dérouleront les jeudi 6 et vendredi 7 octobre 1994 au centre des congrès, espace Fauriel, à Saint-Etienne. Elles seront orientées autour de quatre débats spécialisés sur les avancées du dialogue social, l'Europe des régions, services publics et construction européenne et chômage et insertion.

▶ **Lasaire, 32, rue de la Résistance, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-41-94-04.**

EMPLOI

L'ANPE des voyageurs

L'ANPE internationale recueille les offres d'emplois à l'étranger. Pour candidats en mal d'aventure

COMME dans toutes les ANPE de France, les murs sont tapissés d'offres d'emplois. Seule différence : les propositions concernent des postes basés à l'étranger, en Europe le plus souvent. Héritière du service pour l'emploi des français à l'étranger, l'ANPE internationale est un peu le point de rendez-vous de tous les baroudeurs de l'emploi. Conséquence des difficultés à trouver un emploi en France ? Ils sont en tout cas de plus en plus nombreux à envisager l'exil comme une planche de salut. En moyenne, chaque mois, de 1 500 à 1 600 personnes franchissent le seuil de l'agence. Sans compter les 3000 lettres mensuelles – dont les deux tiers sont des réponses à des offres d'emplois – et la centaine de coups de fil quotidiens.

De l'avis de Daniel Chenillat, directeur de l'ANPE internationale, *« il y a trois familles de candidats au départ : ceux qui ont déjà travaillé à l'étranger et ont le goût de repartir, les jeunes diplômés qui souhaitent s'expatrier deux ans pour leur carrière, et ceux qui cherchent la fuite car ils ne trouvent pas de travail ici »*. Et trois règles d'or indispensables pour faire partie des heureux élus : *« Une très bonne qualification, une expérience professionnelle et... une connaissance de la langue du pays ! »* A disposition de ses visiteurs, l'agence tient une documentation en libre-service fournissant des informations pratiques très complètes sur quantité de pays (présentation géographique, adresses utiles, formalités administratives, protection sociale, coût de la vie, fiscalité, droit du travail, scolarisation...) Au total, quatre-vingt-quatre pays sont répertoriés en autant de classeurs ; d'autres, moins courus, font l'objet de fiches. Chacun des pays de l'Union européenne est présenté en quatre classeurs.

La moitié des offres concerne l'Europe

Si l'agence ne renie pas sa vocation naturelle à informer le grand public, elle entend aussi et surtout se positionner comme un lieu d'annonces. *« En 1993, nous n'avons collecté que 550 offres d'emplois. Mais pour les six premiers mois de 1994, nous avons déjà atteint 1 500 offres »*, explique le directeur de l'agence. Chaque semaine, l'ANPE édite un journal d'offres d'emplois dont la plupart se répartissent entre l'humanitaire et les fonctions commerciales-marketing, et dont la moitié s'adressent à des cadres. Géographiquement, elles concernent presque majoritairement des pays européens : *« Nous ne travaillons jamais avec les Etats-Unis à cause de la fameuse green card ! »*, indique Daniel Chenillat.

En coulisses, une douzaine de conseillers prospectent auprès des services de l'emploi des pays étrangers, des chambres françaises de commerce dans les grandes capitales, des organisations internationales, des cabinets de recrutement et des entreprises, surtout les PME-PMI. *« Le premier réflexe consiste à repérer les grandes firmes qui ont des implantations à l'étranger. Mais*, raconte Daniel Chenillat, *ce n'est pas la meilleure piste, et ce pour deux raisons : soit parce qu'elles recrutent dans le pays, soit parce qu'elles préfèrent envoyer un salarié maison. »* Ainsi, l'agence travaille davantage avec des entreprises étrangères qui n'ont aucun point d'attache en France mais qui cherchent à embaucher des Français qu'avec des sociétés françaises.

Autre source d'information : le réseau Eurès, sorte de *« bourse à l'emploi »* informatique qui permet théoriquement d'échanger les offres de travail entre pays européens, grâce aux contacts noués entre les 250 *« euroconseillers »* émanant des services de l'emploi de leur pays. *« Mais ça ne marche pas. Les applications informatiques sont en perpétuelle modification »*, regrette Daniel Chenillat. En attendant le lancement officiel d'Eurès le 17 novembre prochain, les candidats au départ peuvent toujours consulter *« Infos 92 »*, banque de données destinée à informer le public sur les conditions de vie et de travail au sein des pays de l'Union européenne, quotidiennement mise à jour et accessible à l'ANPE internationale. Inaugurées en janvier 1994, les sessions mensuelles d'aide à la recherche d'emploi à l'étranger (deux jours d'information sur un pays, pour quinze personnes au maximum), organisées avec un *« euroconseiller »* du pays considéré, complètent efficacement le dispositif informatique. *« La dernière fois*, se souvient Daniel Chenillat, *plusieurs personnes sont reparties avec des rendez-vous en entreprise. »*

Philippe Baverel

▶ **ANPE Internationale, 69, rue Pigalle, 75009 Paris. Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Fermeture à 15 h 30 le mardi.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

GRANDE BANQUE PARISIENNE À RÉSEAU

Nous recherchons pour accompagner le développement de nos activités de marchés

Cambiste Comptant SME

Trader Swaps

Pour ces deux postes, nous vous proposons d'exercer vos talents de trader dans une salle de marchés de taille humaine, au sein d'une équipe de professionnels.

Votre dynamisme, votre goût des responsabilités associés à une capacité de prise de décision rapide, votre sens du risque et de l'anticipation seront les garants de votre réussite et de votre évolution de carrière.

A 26/28 ans, de formation supérieure, vous avez acquis au moins deux ans d'expérience du trading, ainsi qu'une bonne connaissance des marchés organisés et optionnels.

La pratique de l'anglais et la maîtrise de la micro-informatique sont deux atouts supplémentaires.

Ces postes sont basés à Paris.

Merci d'adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 94/579 à Carré Turenne 129, rue de Turenne 75003 Paris, qui transmettra.

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS CABINETS D'AUDIT EN FRANCE. POUR FAIRE FACE A NOTRE DEVELOPPEMENT NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE BUREAU DE PARIS TROIS

Directeurs de missions :

SERVICES ET COMMUNICATION

Une expérience de 5 à 7 ans en audit externe ou à la direction comptable et financière d'une grande entreprise a suivi votre formation initiale en grande école de gestion.
Passionné par les secteurs des services et de la communication, vous souhaitez exploiter ces vecteurs pour progresser au plus haut niveau dans notre profession et notre entreprise.
Nous comptons sur votre rigueur, votre fiabilité, votre créativité, votre autonomie et votre sens du contact pour prendre en charge la gestion de missions dans ces secteurs et participer ainsi au développement de notre entreprise.

DEVELOPPEMENT TECHNIQUE ET FORMATION

Diplômé d'une école de gestion, vous avez participé activement au cours de votre expérience (5 à 7 ans) en audit externe à des recherches et études techniques ainsi qu'à la conception et à l'animation de séminaires de formation.
Vous êtes passionné par la technique, vos compétences pédagogiques sont reconnues et vous souhaitez approfondir ces domaines pendant 2 ou 3 ans avant de gérer, à nouveau, des missions en clientèle pour progresser au plus haut niveau dans notre profession et notre entreprise.
Nous comptons sur votre rigueur, votre fiabilité, votre créativité et votre autonomie pour prendre en charge les recherches techniques et la formation et ainsi participer activement au développement de notre structure.

INDUSTRIE

Issu d'école de gestion ou d'ingenieur ou mieux encore bénéficiant d'une double formation, vous disposez en outre d'une expérience de 5 à 7 ans en audit externe ou dans la direction comptable et financière d'une grande entreprise industrielle.
Passionné par le secteur de l'industrie, vous souhaitez exploiter ce créneau d'activité pour progresser au plus haut niveau dans notre profession et notre entreprise.
Vous prendrez en charge la gestion de missions dans le milieu industriel et participerez ainsi au développement de notre entreprise. Rigueur, fiabilité, créativité, autonomie et sens du contact vous seront indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant le secteur choisi sous réf. 67215 à EURO RSCG CARRIERES - 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra. Aucun renseignement ne sera donné par telephone.

EURO RSCG CARRIERES

N°1 de la location de matériels pour le BTP (129 agences, 740 personnes), LOXAM recherche un

DIRECTEUR DU CONTROLE INTERNE

Votre mission : Directeur de l'audit interne, vous mènerez les études financières des sociétés en voie d'acquisition et les études de rentabilité par ligne de produits.
Vous contrôlerez les filiales à l'étranger et participerez activement au développement de la société.

Votre profil : Agé de 30/35 ans environ, de formation supérieure - Ecole de Commerce ou Expert Comptable - vous avez une expérience de 5 ans en cabinet d'audit international. Rigoureux et disponible, vous parlez l'anglais couramment.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous réf. D.C.I./3008 à LOXAM - BP 55 - 92293 CHATENAY-MALABRY.

LOXAM LOCATION

L'ÉQUIPEMENT EN TOUTE CONFIANCE

EURO RSCG CARRIERES

Rhône-Alpes

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

La filiale (950 MF, 1 000 personnes) d'un grand groupe industriel international recherche son directeur des ressources humaines.

Reportant au responsable de la filiale et membre du comité de direction, vous managez une équipe de 9 personnes. Au travers de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique R.H., vous participez à la réalisation des objectifs économiques, financiers, technologiques et humains de la filiale.

Ce poste recouvre l'ensemble des responsabilités d'une fonction complète de gestion et de développement du personnel (emploi, rémunération, communication, relations sociales, couvertures sociales, gestion des cadres).

A 35/37 ans, de formation supérieure (ingénieur grande école, école de commerce ou université bac + 5 avec une spécialisation en droit social, droit du travail, gestion des R.H.), vous avez une solide expérience de la fonction, acquise impérativement sur un site industriel comparable en production grande série et dans un environnement international.

Vous parlez anglais couramment et si possible allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 682, à ACTEON S.A., 302 rue Garibaldi, 69007 Lyon.

ACTEON CONSEIL

LYON PARIS

MEDIA SYSTEM

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

Maison fondée en 1854

LOUIS VUITTON MALLETIER conçoit, réalise et commercialise des bagages et articles de maroquinerie de prestige. Son chiffre d'affaires : 5,3 milliards de francs en 1993 est réalisé à plus de 80% à l'exportation. Nous recherchons un

Adjoint à la Direction Financière

Zone Europe

Trois missions principales caractérisent cette fonction. L'une à dominante **logistique** : gestion des approvisionnements, validation des commandes, contrôle des transferts inter-pays. L'autre est tournée vers la **gestion des stocks** : analyse des écarts, mise en place des procédures et suivi de l'inventaire, réalisation des tableaux de bord par magasin et par pays. La dernière mission est celle de correspondant **informatique** : analyse des besoins, participation avec la Direction Informatique à la définition des futurs systèmes d'information.

Nous recherchons des personnes diplômées d'une grande école : HEC, ESSEC, ESCP, SCIENCES PO PARIS, ayant une expérience d'un à deux ans en Audit ou Contrôle de Gestion. Il est indispensable d'être **bilingue** français/anglais et souhaitable de maîtriser une troisième langue.

Notre très forte croissance permettra à une personne qui en démontrera les capacités d'accéder à des responsabilités plus larges soit en Contrôle de Gestion central, soit vers la Direction Financière d'une de nos filiales.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence ZE à LOUIS VUITTON MALLETIER - D.R.H. - La Grande Arche - Cedex 41 - 92044 Paris-la-Défense.

LV

Publipanel

SOCIÉTÉ DU SECTEUR DE LA COMMUNICATION

RECHERCHE

UN RESPONSABLE DU CONTRÔLE DE GESTION RÉGION

Dans une société performante et de forte notoriété, au sein d'une activité en fort développement, vous devrez mettre en place, développer et faire évoluer le contrôle de gestion de nos structures régionales. Rattaché au Secrétaire Général, vous aurez à définir et mettre en place des procédures internes, assurer assistance et formation au personnel local et garantir à la Direction Générale une remontée fiable, rapide et régulière de l'information. Vous serez assisté dans votre tâche d'un, puis de deux contrôleurs de gestion, qu'il vous faudra former et encadrer.

A 30/35 ans environ, diplômé d'HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po ou équivalent et titulaire d'un DECS, vous bénéficiez d'une expérience d'environ 6/7 années dont au moins 2 ans dans une fonction similaire (responsable de l'audit ou du contrôle de gestion filiales, franchisés; succursales...). Une expérience préalable en cabinet d'expertise comptable exerçant dans le domaine des PME serait également appréciée. Vous avez de solides notions comptables, fiscales et juridiques et manifestez un goût affirmé pour le « terrain » et les relations humaines. Mobilité, autonomie et implication sont les qualités requises pour ce poste, ou de très fréquents déplacements en province sont à prévoir (au moins 70 % du temps de travail). La connaisance des tableurs (EXCEL) est un atout supplémentaire.

UN CONTRÔLEUR DE GESTION RÉGION

Sous l'autorité du Responsable du contrôle de gestion région, vous devrez participer à la mise en place et au développement du contrôle de gestion sur nos structures régionales, tel que décrit plus haut.

A 30 ans environ, titulaire d'un DESCF et/ou d'un diplôme Sup de Co ou assimilé, vous avez une expérience de deux à quatre années en contrôle de gestion ou en cabinet d'expertise comptable exerçant dans le domaine des PME. Vous avez de bonnes notions comptables, fiscales et juridiques et manifestez un goût affirmé pour le « terrain » et les relations humaines. Mobilité, autonomie et implication sont également les qualités requises pour ce poste, où de très fréquents déplacements en province sont à prévoir (au moins 70 % du temps de travail). La maîtrise des tableurs (EXCEL) est indispensable.

Pour les deux postes, envoyez lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous référence 8792 le Monde Publicité, 133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08, qui transmettra.

Société immobilière recherche un

JEUNE CHARGÉ DE MISSION

M A R N E

Dans le cadre de nos activités de promotion et de gestion, il vous sera confié :
- la mise au point et le suivi de dossiers, en particulier pour leurs aspects juridiques et financiers.
- les relations avec les institutionnels.

De formation Bac + 4, vous possédez environ 3 ans d'expérience professionnelle, acquise dans le secteur immobilier, et des compétences en Droit et en Finances. Vous êtes autonome et rigoureux.
Poste évolutif pour un candidat de valeur.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prét.) en précisant sur l'enveloppe la référence 636 LM à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIAPA

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



Juriste - Droit des Affaires

ADP : tout un monde de compétences qui réunit 7.000 hommes et femmes pour aménager, exploiter et développer les aéroports civils de la région parisienne.

Nous recherchons pour notre département juridique

Responsable de projets et Conseil juridique de nos services internes et filiales, vous assurez l'élaboration de contrats complexes, la conception des dossiers de prise de participation de l'Entreprise et leur suivi, les montages juridiques divers (constitutions de Sociétés, immobilier...).

Diplômé d'un 3e cycle Droit des Affaires, vous avez également une bonne connaissance du Droit Public. 30 ans au minimum, au moins 3 ans d'expérience en Cabinet ou en Entreprise, vous maîtrisez parfaitement l'anglais (oral et écrit).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence CTV/94/188, à AEROPORTS DE PARIS
Service Gestion de l'Emploi - Orly Sud 103
94396 ORLY AEROGARES CEDEX.



EURO RSCG CARRIERES

PRENEZ L'AEROPORT

marchés financiers

JEUNE GESTIONNAIRE DE MIDDLE-OFFICE

débutant ou première expérience

Le grand Groupe Financier que nous vous proposons de rejoindre jouit d'une forte notoriété dans le monde. Il offre à des investisseurs institutionnels exigeants des services à forte valeur ajoutée dans le domaine de l'ingénierie financière, de la négociation des valeurs mobilières et de la gestion d'actifs. Intégré à l'équipe des marchés de "taux" et produits dérivés des filiales du Groupe à Paris, vous prenez progressivement en charge le contrôle, le suivi des risques et le reporting d'opérations en relation avec la salle des marchés et les services de la direction financière. Votre dynamisme et votre sens des responsabilités vous permettent d'évoluer au sein du middle-office ou dans d'autres secteurs d'activité du Groupe, en France ou à l'étranger.

Vous êtes diplômé d'une grande Ecole de Commerce ou équivalent et vous avez, de préférence, une première expérience acquise dans un environnement financier. Des compétences en informatique seraient appréciées : participation à la conception de projets, développement d'applications sur tableur... Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M. 948, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature de façon confidentielle.

HRC HELENE REFREGIER CONSEIL
19, avenue de Messine, 75008 Paris.

Jonction

France Telecom

Au sein de la DIRECTION INTERNATIONALE de FRANCE TELECOM, F.T.R.S.I. (France Télécom Réseaux et Services Internationaux) a pour vocation d'assurer le transport de la voix, des données et de l'image dans le monde entier (soit 17 % du CA de FRANCE TELECOM, avec 43 établissements dont 7 en Outre-Mer). Développer les produits et services, mettre en place et exploiter les réseaux de télécommunications au niveau international sont ses principales missions.

Le Département Audiovisuel de la Direction Marketing et Développement de F.T.R.S.I. recherche son :

Responsable du Contrôle de Gestion (H/F)

Directement rattaché au Directeur du Département, vous aurez à l'égard des différents services et filiales étrangères, un quadruple rôle : collationnement et mise en forme des chiffres, analyse et contrôle des comptes d'exploitation, création d'outils nouveaux, conseil aux opérationnels.
Minimum Bac + 5 (grande école ou université), vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans acquise idéalement moitié en Cabinet moitié en Entreprise, et parlez couramment l'anglais.
De surcroît, à l'intérêt que vous manifestez pour le domaine concerné, s'ajoutent de l'imagination, une ténacité à toute épreuve et un réel talent relationnel, qui feront de vous un conseil écouté et non un contrôleur subi...
Si ce contexte vous séduit, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite), référencé LM/381, à notre Conseil, Carole MOULIN

ORYADE, 16 avenue Hoche
75008 PARIS.

oryade
Membre de Syntec — Conseil en Ressources Humaines

EDITIONS FRANCIS LEFEVRE

Nous sommes une Société d'Edition Professionnelle de 1er plan, spécialisée en Droit de l'entreprise : fiscal, social, affaires.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

Juriste Rédacteur

Droit des Affaires

ayant une bonne connaissance du Droit Immobilier

- Au sein d'une rédaction d'ouvrages pluridisciplinaires, composée de 8 personnes, vous participerez à la conduite rédactionnelle de nos ouvrages et revues de Droit des Affaires, plus particulièrement dans le domaine du Droit Immobilier. Ceci implique la participation directe à la rédaction et la coordination des collaborateurs extérieurs.
- Agé de 30 ans environ, de formation juridique supérieure (DEA, DESS), vous justifiez de 5 ans d'expérience, de préférence en Droit Immobilier, acquise auprès d'une Entreprise, d'un Cabinet ou d'une Collectivité.
- Vous conjuguez esprit de synthèse, sens de l'initiative et goût prononcé pour la rédaction, qui vous permettront de participer avec nous au développement de notre activité éditoriale.



Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions, sous référence 139, à UN des TROIS Ressources Humaines
31, rue Chaptal 75009 Paris.

Conseil en dynamique Humaine

de : Thomas le Carpentier — Réf. à rappeler TCM 740

à Un auditeur confirmé, 30 ans, DESCF ou mémorialiste, ayant une expérience de six à sept saisons dans un cabinet d'audit et/ou d'expertise réputé pour ses méthodes, et souhaitant rejoindre un cabinet à taille humaine, aux exigences de qualité élevées.

obj : CHEF DE MISSION AUDIT — PARIS - ≃ 400 KF

Un cabinet de renom, ayant une clientèle diversifiée (PME/PMI, groupe cotés,...), recherche un chef de mission confirmé avec une bonne expérience du secteur industriel et de la consolidation, pour son département audit. Celui-ci prendra la responsabilité de missions variées (audit légal et contractuel, missions spéciales,...).
La qualité de ses prestations, son autonomie et son pragmatisme seront les clefs de sa future association à moyen terme.

DEPARTEMENT FINANCE
33, rue Crémieux - 75012 PARIS Tél : (1) 44 75 52 00 Fax : (1) 44 75 52 01

Inspecteur H/F

Banque privée de renom Paris 8ème

Cette offre s'adresse à des candidats de formation supérieure, disposant d'une expérience confirmée (5 ans minimum) dans la fonction d'audit ou inspection bancaire, acquise dans un cabinet d'audit ou dans un établissement exerçant l'ensemble des métiers bancaires et financiers.

Nous vous proposons de développer vos compétences au sein d'une équipe dynamique, en participant aux missions d'inspection, d'études et de propositions menées pour la Direction Générale et les unités opérationnelles, au sein d'une banque à taille humaine et de renom international.

Si cette proposition vous intéresse et si vous justifiez de l'expérience requise (condition indispensable), adressez votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 643 à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA



**LE GROUPE SNR ROULEMENTS
C.A. : 2,5 MILLIARDS DE F.
4 500 PERSONNES
RECHERCHE SON :**

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION FILIALES

Directement rattaché au Directeur Financier, il assurera l'interface avec 12 filiales internationales et sera, dans ce cadre, chargé des missions suivantes :
- Contrôle de gestion
- Aide à l'organisation et audit
- Consolidation mensuelle des comptes

Formation : ECOLES DE COMMERCE, option FINANCES.

Le candidat aura quelques années d'expérience. Anglais/Allemand.



VEUILLEZ FAIRE PARVENIR, SOUS RÉFÉRENCE 9410 VOTRE DEMANDE MANUSCRITE, AVEC PHOTO ET RÉMUNÉRATION ACTUELLE À : SNR ROULEMENTS - SERVICE EMPLOI - BP 2017 74010 ANNECY CEDEX.

OKC

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

BMW France

recherche pour animer son réseau de concessionnaires en province



CHEF DE DISTRICT

Commercial, gestionnaire, homme de marketing, vous animerez sur le terrain les concessionnaires automobiles BMW de votre secteur, en assurant la promotion des ventes et l'optimisation de l'organisation commerciale.

A 30 ans environ, vous avez une formation supérieure (ESC, Ingénieur, Université) et avez déjà prouvé vos qualités "d'hommes de terrain" lors d'une première expérience de 3/4 ans, de préférence dans le milieu automobile.

La maîtrise de l'allemand et/ou de l'anglais serait un atout supplémentaire.

A terme, votre évolution de carrière devrait vous orienter vers des postes d'encadrement d'une équipe et éventuellement à l'international dans le cadre du Groupe BMW.

Ce poste est basé en province et implique une grande mobilité. Une voiture de service est fournie.

Adresser votre candidature, CV et prétentions, sous référence 94/06/LM à :

BMW France - Département des Relations Humaines
78886 Saint-Quentin en Yvelines Cedex

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

LE MONDE DES CADRES

LE MONDE DES CADRES

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec 1 ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POIN[...]

Production - [...] Technologie

INGENIEUR ETUDES RADIO GSM

SM Conseil

INSERM

[...]UTEMENT DE CHERCHEURS

CARRIÈRES INTERNATIONALE[...]

CAN YOU IMAGINE WORKING FOR ONE [OF] THE WORLD'S 500 MOST SUCCESSFUL COMPANIES

[...]ern European [...] Manager

SECTEURS DE POINTE

Ingénieur chimiste chargé de Programmes R & D

chimie organique

Paris - Cette société financière du secteur agro-industriel intervient aux différents points stratégiques de la filière des oléagineux et protéagineux. Notamment, elle lance, cofinance et gère des programmes de recherche avancée en liaison avec les organismes officiels français et communautaires.

Au sein de la Direction Innovation/Prospective, vous participerez à la définition des axes de recherche dans le domaine des utilisations non alimentaires des huiles végétales et de leurs dérivés. Vous assurez le montage des projets en découlant (choix des partenaires scientifiques, négociation des financements) et êtes responsable du suivi et du reporting des travaux des laboratoires associés ainsi que de l'interface avec le service de recherche de l'une des filiales industrielles de la société.

De formation supérieure en chimie (Ecole d'Ingénieur ou Doctorat) avec, si possible, des connaissances en **lipochimie**, vous possédez une expérience significative de conduite de projets de recherche (cinq ans environ) en chimie organique. De bonnes capacités d'organisation et de gestion ainsi que d'excellentes qualités relationnelles sont nécessaires. **Anglais courant** indispensable et disponibilité pour de fréquents déplacements.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. F 335/M à notre conseil F. Joulie, Oberthur Consultants, 49, rue Saint Roch, 75001 Paris.

Oberthur Consultants

membre de syntec — CURRICULUM

Join the mobile revolution
Become part of our growing wireless communications team

Our strengths in ASIC and ASSP technologies combined with our extensive system capabilities in mobile communications applications have resulted in cost optimized silicon and total system solutions. Yes, we set new standards in the ETSI wireless world of DECT, CT2 and GSM, and occupy a leading position in these booming markets. Should your career aspirations match our job opportunities, please dot not delay and connect with us.

DECT System Engineer
réf. 407 512

Responsible for specifications, feasibility studies, operation, validation of the DECT product line; interface with product marketing and standardization commitees (ETSI).
4/8 years exp., in digital wireless telecom (DECT).

DSP Application Engineer
réf. 407 517

Support external and internal customers for DSP applications with embedded DSP core. Will also support training. Strong exp. with DSP architecture, Hardware realization and DSP applications. HDL knowledge appreciated. 4/7 years exp.

DECT Design Engineer
réf. 407 505

Work with system group to design new DECT products. COMPASS tools and VHDL knowledge appreciated.
3/8 years exp. in IC design.

GSM Software Engineer
réf. 407 523

Develop level 1 software with VLSI partners; support for interface to upper layers; interface with system engineer 4/8 years exp. in real time software applied to cellular phone design.

GSM System Engineer
réf. 407 511

Same as above with exp. in GSM digital wireless telecom. 4/8 years exp.

GSM Application Engineer
réf. 407 530

Support customers for GSM applications (software support, training, ...). 4/7 years exp.

ASIC Design Engineer
réf. 407 521 / 407 522

Work with system group to support key customers on ASIC designs. 3/8 years exp. in CMOS IC design (logic and layout). COMPASS tools knowledge appreciated.

DECT Software Engineer
réf. 407 531

Same as 407 523 for DECT products.

DSP Marketing Engineer
réf. 407 519

Strong technical marketing exp. with DSP culture to support applications and internal design. Communication and negociation skills. Good knowledge of competition. 5/7 years exp.

Product Marketing Engineer
réf. 407 532

Support a wireless product line (products, tools, interface with field, development and applications, partners) with a good system understanding. 3/8 years exp. possibly with an end product manufacturer.

These openings are based in Sophia Antipolis in the south of France.
ENGLISH IS MANDATORY.

Please send your application (letter + resume) to our agent Daniel LAVOREL (with corresponding reference number)

MENWAY Consultants
25, rue Pierre Sémard - 38000 GRENOBLE
Fax (33) 76 21 71 29

VLSI TECHNOLOGY

MEDIAPA

[...]iale française d'un groupe industriel européen, du secteur de l'emballage, nous occupons une place qui nous situe parmi les trois premiers mondiaux dans la fabrication et la commercialisation de nos produits destinés à l'industrie de luxe. Pour répondre aux exigences de qualité et de flexibilité de ce marché en pleine croissance, nous sommes amenés à moderniser en permanence nos outils de production.

Dans le cadre de ce développement, nous recherchons un :

INGENIEUR ENTRETIEN - TRAVAUX NEUFS
ELECTRICITE - AUTOMATISMES

Votre mission : Rattaché au Responsable du Service Entretien-Travaux Neufs, vous prendrez en charge l'ensemble des activités portant sur l'électricité et les automatismes :
- élaboration d'un schéma directeur électrique et conduite de sa mise en oeuvre
- optimisation des investissements en électricité et automatismes
- développement de la maintenance préventive.

Pour conduire votre mission, vous encadrerez une équipe d'environ quinze personnes et animerez les relations avec les prestataires externes.

Ingénieur diplômé, vous disposez d'une expérience de trois à cinq ans dans la maintenance et/ou les travaux neufs, avec une pratique de l'animation d'équipe. Votre spécialité lors de vos études ou vos acquis professionnels vous confère une bonne expertise dans le domaine électrique.

Homme de terrain, organisateur, vous avez un potentiel qui vous situera en position de véritable bras droit du Responsable Entretien-Travaux Neufs du site de production et qui vous ouvrira des perspectives d'évolution plus larges. Compte tenu de la dimension européenne du Groupe, la pratique de la langue anglaise est souhaitée.

Poste situé dans le Nord de la France.

[...] sous réf. [...]4M [...] absolue

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Publipolnt

Rejoignez la révolution des communications mobiles, devenez membre de notre équipe «radiocommunication» en pleine expansion.

Nos points forts en technologies ASIC et ASSP associés à notre savoir-faire en applications pour communications mobiles aboutissent à des solutions systèmes globales optimisées. Nous sommes une référence dans le domaine des standards ETSI, du DECT, CT2 et GSM et nous occupons une position de leader sur ce marché en plein essor. Si vos aspirations de carrière correspondent à nos opportunités, n'attendez pas et contactez-nous.

INGENIEUR SYSTEME DECT
Responsable des spécifications, des études de faisabilité, opération, validation de la ligne de produit DECT ; interface avec le marketing produit et les comités de standardisation (ETSI). 4/8 ans d'expérience en télécoms sans fil numérique DECT. réf. 407512

INGENIEUR SYSTEME GSM
Même mission que ci-dessus mais en radiotéléphone numérique GSM. réf. 407511

INGENIEUR MARKETING DSP
Forte expérience en marketing technique avec une culture DSP pour supporter les applications et la conception en interne. Talent de communicateur et de négociateur. Bonne connaissance du marché. 5/7 ans d'expérience. réf. 407519

INGENIEUR APPLICATION DSP
Assure le support des clients en interne et en externe pour les applications DSP avec cœur DSP intégré. Prend en charge la formation. Forte expérience en architecture DSP. Réalisation HARDWARE et applications DSP. Connaissance HDL appréciée. 4/7 ans d'expérience. réf. 407517

INGENIEUR APPLICATION GSM
Assure le support des clients pour les applications GSM (assistance logiciel, formation...). 4/7 ans d'expérience. réf. 407530

INGENIEUR MARKETING PRODUITS MOBILES
Assure le support d'une ligne de produits GSM/DECT/CT2 (produits, outils, interface organisation vente, développement et application, partenariat) avec une bonne compréhension système. 3/8 ans d'expérience si possible chez un fabricant de produits mobiles. réf. 407532

INGENIEUR CONCEPTION DECT
Travaille avec le groupe système pour concevoir de nouveaux produits DECT. Connaissance des outils COMPASS et VHDL appréciée. 3/8 ans d'expérience en conception de CI. réf. 407505

INGENIEUR CONCEPTION ASIC
Travaille avec le groupe système pour assister les grands comptes dans la conception de produits ASIC. 3/8 ans d'expérience en conception de CMOS CI (logique et implantation). Connaissance outils COMPASS appréciée. réf. 407521/407522

INGENIEUR LOGICIEL GSM
Développe le logiciel niveau 1 avec les partenaires de VLSI. Assure le support pour l'interface des couches supérieures en collaboration avec le groupe système. 4/8 ans d'expérience en logiciel temps réel appliqué à la conception de radiotéléphone. réf. 407523

INGENIEUR LOGICIEL DECT
Même mission que la référence 407523 pour les produits DECT. réf. 407531

CES POSTES SONT BASES A SOPHIA-ANTIPOLIS DANS LE SUD DE LA FRANCE. ANGLAIS IMPERATIF.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre + CV) en précisant la réf. choisie à notre Conseil Daniel LAVOREL.

MENWAY Consultants
25 rue Pierre Sémard - 38000 Grenoble
Fax (33) 76 21 71 29



VLSI TECHNOLOGY

MEDIAPA

Monétel (650 personnes) est implantée dans la région Rhône-Alpes (VALENCE) et offre des métiers de haute technologie sur un marché international évolutif (220 ingénieurs en R & D). Concepteur et fabricant de matériel de Paiement Electronique, Systèmes de Péage et Publiphone, Monétel recherche :

Informaticien

De formation BTS/DUT ou Ecole d'Ingénieur vous possédez déjà une forte expérience en informatique : UNIX, C, C++, méthodologie orientée objet (la pratique de ces langages et méthodes est impérative) et vous permettront d'intégrer notre bureau d'études. réf. TC/229

Ingénieur de haut niveau
(CENTRALE, SUPELEC, ENST)

Destiné à prendre la responsabilité technique de PROJETS IMPORTANTS dans le domaine des Réseaux de Télécommunications. Votre expérience électronique de plusieurs années dans la téléphonie et les systèmes d'administration de réseaux vous permettront de définir avec les commerciaux les architectures et les solutions techniques pour nos clients à l'exportation et pour nos offres de demain. réf. TC/322

Chef de marché export

Vous serez chargé du développement des applications porte-monnaie électronique à l'international. Responsable du volume d'affaires, vous aurez à adapter les systèmes existants aux besoins locaux et à les vendre. De formation ingénieur informaticien/systèmes, vous avez 3 ans minimum d'expérience commerciale en SSII complétée d'une expérience export pour des produits à forte composante technique. Une connaissance du secteur bancaire serait un plus. La pratique de l'anglais est indispensable, l'allemand est souhaité. réf. TC/320

Responsable de zone export

Vous serez chargé de l'implantation et du développement du chiffre d'affaires paiement électronique, sur votre zone. De formation Ecole Supérieure de Commerce ou Ecole d'Ingénieur vous possédez une expérience professionnelle de 5 ans à l'international comme Chef de Zone pour des produits à forte composante technique et vous savez travailler en liaison étroite avec un bureau d'études. Vous pouvez impérativement démontrer une expérience réussie de développement en Allemagne et vous maîtrisez donc parfaitement l'allemand et l'anglais. réf. TC/319

Monétel

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions - en précisant la référence choisie - à DRH
Monétel rue Claude Chappe
07500 GUILHERAND GRANGES.

MEDIAPA

L'envergure d'une carrière dans les telecoms

Ingénieurs
Jeunes diplômés

Diplômés d'une école d'ingénieurs, vous avez l'ambition d'exercer vos talents dans le domaine de l'informatique et des telecoms en France ou à l'étranger.

Nous vous proposons d'intégrer notre société, filiale d'un groupe industriel de premier plan, comme consultant junior.

Après une période de formation de haut niveau en telecom, système d'information et management, vous participerez à des missions qui vous permettront d'élargir vos compétences sur le plan technique, de l'organisation et d'accéder rapidement à des responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence IJD à NC Communication 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra.

NC Communication

Detroit (USA)

TECHNICAL ENGINEER

We are the starter motor Division of an independent automotive components manufacturer working in partnership with major car manufacturers worldwide.

Reporting jointly to the Applications Department Manager in France and the North American Operations Manager in the USA, you will lead the starter motor development team representing both our own best interests and those of our customers. Coordinating activity with the Division's in-house Project Manager in France, you will be responsible for the development of components of the highest quality while ensuring the efficient flow of drawings and technical information both internally and externally.

Aged between 28 and 30, you must have a degree in Mechanical Engineering and solid experience of Total Quality Management in a product/process engineering environment. You must also be fully conversant with computerised systems, be PC literate and have an open and autonomous management style. Excellent written and oral communication skills are essential, and, given the international nature of the role, it is likely that you will be American, French bilingual. French or English.

Please apply in writing in either English or French, quoting réf.732/MAV and enclosing a full CV detailing your current remuneration, to : ACTEON SA, 302 rue Garibaldi, 69007 Lyon-France.



LYON PARIS

MEDIA SYSTEM

SECTEURS DE POINTE

